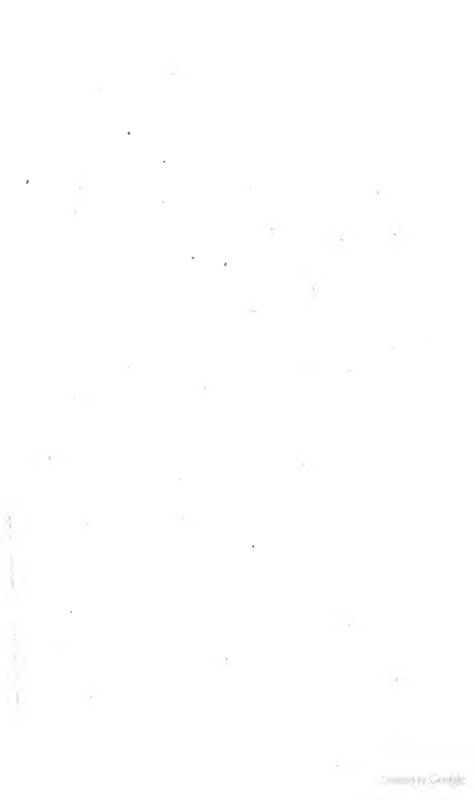

BIBL. NAZ.
142
D
15
NAPOLI





LA

GAULE POÉTIQUE.

Première Époque.

De l'Imprimerie de C.-F. Patris, rue de la Colombe, n° 4, quai de la Cité.

LA GAULE POÉTIQUE,

OU

L'HISTOIRE DE FRANCE

CONSIDÉRÉE

Dans ses rapports avec la Poésie, l'Éloquence et les Beaux-Arts.

PAR M. DE MARCHANGY.

SECONDE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

Ire ÉPOQUE.

TOME II.



PARIS,

C.-F. PATRIS, Imprimeur-Libraire, rue de la Colombe, quai de la Cité, n° 4.

CHAUMEROT jeune, Libraire, Palais-Royal, galeries de bois, n° 188.

1819.





LA

GAULE POÉTIQUE.

Première Époque.

SIXIÈME RÉCIT.

LES SUCCESSEURS DE CLOVIS.

Divers sujets de tableaux et de poèmes.

L'HISTOIRE de France est remplie de traits épisodiques et d'actions mémorables qui, sans avoir l'étendue et l'importance qu'exigent l'épopée et la tragédie, peuvent être

néanmoins les germes nombreux des plus intéressantes compositions (1).

Les événements les plus simples trouvent d'ailleurs d'agréables accessoires dans les mœurs, les pratiques, le costume des temps, en un mot tout ce qu'on appèle la vérité des couleurs *locales*; et quand ils n'auraient pas au fond un intérêt majeur, il suffira pour leur concilier la poésie et les arts, qu'ils puissent motiver des détails curieux et fournir à l'imagination la matière d'un beau développement. Les poètes grecs et latins

---

(1) La cantate, l'hymne, le dythirambe, l'ode, l'héroïde, trouveraient dans ces événements fugitifs des sujets inspirateurs. Callimaque, Pindare, Tyrtée et vingt autres lyriques doivent leur gloire à de pareils chants, et la Grèce est orgueilleuse du tribut de leur génie national.

Outre les traditions mythologiques, Ovide a rassemblé dans son poème des Métamorphoses une foule de faits détachés qui étaient épars dans l'histoire des premiers siècles.

ont-ils puisé leurs sujets dans les faits les plus célèbres et les moins contestés de leur histoire? Non, sans doute; des événements douteux ou vulgaires ont servi de bases premières à leurs plus beaux ouvrages, ainsi qu'à toutes les fables de leur mythologie (1). D'où nous est venue la renommée de Troie, d'Argos et d'Ithaque? Qui nous a transmis la gloire des Achille, des Hector, des Agamemnon, des Ulysse et des Enée? L'histoire nomme à peine ces cités et ces héros, et la poésie seule leur a fait une immortalité.

Le recueil des petits poèmes nationaux dont il est question, et qu'on pourrait intituler CHANTS FRANÇAIS, rappèlerait ces temps primitifs où les exploits et les faits

---

(1) Herodot. Hist. Clio. — *Plato in Phed.* — Plutarque, de la Malig. d'Hérodote. — *Eustath. in Illiad.* — Polybe et Strabon sur Homère. — Voss. de Idolat. — Leclerc, Remarq. sur Hésiode. — L'abbé Banier, dans ses Explicat. des fables d'Ovide.

importants ne se transmettaient que par des cantiques (1).

Le premier de ces sujets se trouve dans l'histoire de la princesse Radegonde et de Clotaire; on pourrait l'intituler LA PREMIÈRE ABBAYE (2).

Clotaire, l'un des quatre fils de Clovis, avait secondé son frère Thierry dans la guerre qu'il avait déclarée au parjure Hermenfroy (3), monarque de la Thuringe: ce dernier fut vaincu et détrôné (4).

---

(1) Les premières histoires de tous les peuples ont été racontées en vers. *Voy.* Vossius, de Poëm. Cant. — Brotier en ses Remarq. sur les mœurs des Germains par Tacite. — Strutt, Angl. anc. (On aura souvent occasion, dans le cours de cet ouvrage, d'indiquer les sujets qui pourraient composer la collection de ces petits poèmes nationaux.)

(2) Il y avait déjà à cette époque plusieurs abbayes en France; mais celle de Sainte-Croix de Poitiers, fondée par sainte Radegonde, est, je crois, la première abbaye de femmes.

(3) Fredeg. Epit., c. 32. — Gest. Franc., c. 22.

(4) Greg. Turon., l. 3, c. 7. — Cordemoy, Hist.

Parmi les esclaves que les vainqueurs se partagèrent on distinguait la belle Radegonde, fille du roi Bertaire qu'Hermenfroy avait immolé pour usurper son héritage (1). Clotaire emmena avec lui cette jeune beauté, qui fut successivement idolâtre, chrétienne, princesse, orpheline, captive, reine, religieuse et sainte (2).

Le roi français la fit élever dans la religion chrétienne, et bientôt cette aimable étrangère, à qui la harpe du poète Fortunat enseignait à chanter les louanges de l'Eternel,

de Fr., t. 1, p. 182. — Thierry punit le parjure par un parjure. Hermenfroy étant venu le trouver sur sa parole, il le fit jeter dans un fossé, où il mourut

(1) *Vita sanctæ Radeg.* (Cette vie, écrite par un contemporain de Radegonde, se trouve dans les Actes des Bénéd., publ. en 1667 par d'Achery.) — — Mézeray, Abrégé chron., t. 3, p. 138. — Fleury, Hist. ecclés., 6e siècle.

(2) *Vita sanctæ Radeg.* — Mézeray, lieu cité. — Baillet, Vies des Saints, 13 août.

fit entendre, comme une autre Cécile, des concerts dignes des séraphins (1).

Clotaire épousa cette princesse; mais ses vertus lui firent bientôt rejeter une couronne que ses attraits lui avaient donnée (2). elle se prosterna aux pieds de saint Médard pour en implorer le voile religieux, qui devait lui dérober l'aspect odieux des crimes de son époux (3). Le prélat hésitait à consommer un si grand sacrifice. Hélas! se disait-il, puisque la piété et la bienfaisance vont s'éloigner du trône, qui donc intercédera pour des sujets opprimés? Comment les malheureux oseront-ils désormais aborder un monarque redoutable, quand ils ne verront plus à ses côtés celle qui tempérait la rigueur du pouvoir souverain par ses grâces et sa douceur, et qui souvent mêlait ses larmes à leurs prières? Lorsqu'entraîné

---

(1) *Fortunat. Carm.* — *Vita sanctæ Radeg.*
(2) *Fortunat.*, ib. — Greg. Turon., l. 5.
(3) Greg. Turon., ib. — *Vita S. Radeg.*

par le vertige de sa fureur, Clotaire se levait tout à coup prêt à lancer des ordres foudroyants, il regardait son épouse, et bientôt le calme renaissait dans son âme. Dieu de bonté, c'est vous qui des rives lointaines avez amené dans le palais de nos rois cette Clotilde nouvelle! c'est vous qui l'avez fait paraître au milieu des orages publics, de même que vous faites briller l'arc-en-ciel au milieu des nuages bruyants, et rayonner l'étoile tutélaire au fatal instant du naufrage!

Mais Radegonde, impatiente de prononcer ses vœux, s'approche de l'autel, coupe sa longue chevelure, prend le voile des amantes du Seigneur, et se retire à l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, qu'elle avait fondée (1).

Ainsi cette colombe du ciel, égarée par

(1) *Vita sanctæ Radeg.* — Greg. Turon., l. 3. — J. Dubreul, Antiquit. de Paris, l. 4. — Baillet, Vies des Saints, 13 août.

hasard ici bas, et ne voulant point reposer ses ailes sur un trône sanglant qui en eût souillé la pureté, prit son vol vers la solitude, et attendit sur le rameau de la paisible forêt l'aurore du jour éternel.

Cependant le sombre, le farouche Clotaire, assassin des enfants de son frère Clodomir (1), et meurtrier de son fils Chramnès (2), sentait s'appesantir sur lui la main invisible : Dieu, qui punit souvent mieux les hommes par une longue vie que par un prompt trépas, avait permis qu'il vécût plus long-temps que ses trois frères, et qu'il remplît ses avides mains des moissons de la tombe, afin de livrer une plus grande victime aux remords et au désespoir.

Bientôt une lugubre mélancolie s'empara

---

(1) Greg. Turon., l. 3, c. 18. — Aimoin, de Gest. Franc., Epitom., c. 39. — Legendre, Histoire de France, t. 1. — Mézer., Abr. Chron., t. 3, p. 110.

(2) Greg. Turon., l. 4, c. 20. — Append. ad Marc. Chron. — Daniel, Hist. de France, t. 1, p. 151.

du monarque(1); ses yeux éteints, sa pâleur et ses soupirs révélaient toute l'affliction de son cœur (2) : alors l'infortuné vit bien que son mal venait d'en haut, et pour fléchir le juge des rois il distribua des aumônes (3), fit de pieuses fondations (4), entreprit de lointains pélerinages, seul, à pied, et comme un pauvre voyageur (5).

Alors il osa concevoir l'espérance qu'en partageant le fruit de ses crimes avec Radegonde, il s'en ferait plus aisément absoudre; il crut purifier son trône et s'y mettre à l'abri des coups célestes en la contraignant

---

(1) Greg., Turon. Hist., l. 4. — Daniel, t. 1. p. 152 et suiv.

(2) Append. ad Marcell. Chron. — Greg. Turon., ib. — Cordemoy, lieu cité. — Velly, t. 1, p. 92.

(3) Greg. Tur., ib. — Gest. Fr., c. 28. — Daniel, lieu cité. — Mézeray, Abr. chron., t. 1, p. 136.

(4) Legendre, Hist. de France, t. 1, p. 52.

(5) Greg., ib. — *Gesta Franc.*, c. 28. — Daniel, lieu cité. — Mézeray, Abr. Chron., t. 3, p. 136.

de revenir se placer à ses côtés. Il essaya donc de l'arracher (1) au monastère où cette reine avait rasssemblé un essaim de vierges pures, et ce ne fut qu'à la prière du saint prélat qu'il consentit à l'y laisser.

Comme le poète ferait sentir cette paix sacrée en peignant l'effroi que la couronne cause à Radegonde, et les larmes que lui font répandre dans le sein de ses aimables compagnes (2) la menace du trône et le vain éclat des cours! Quel heureux contraste que celui des crimes de Clotaire et des vertus angéliques de son épouse, que celui des troubles et des combats de cet héritier de Clovis avec la solitude et la paix du gothique monastère, dont les clochers aigus s'élevaient à travers les arbres touffus de la forêt.

Au déclin du jour, et alors que gran-

---

(1) *Vita sanctæ Radeg.* — Baillet, Vies des Saints 13 août. — Hist. ecclés. du 6e siècle.

(2) *Vita sanctæ Radeg.* — Greg. Turon., l. 3.

dissent les ombres des bois, apparaîtrait vers les murs religieux le livide monarque, plongé dans sa tristesse mortelle, couvert du cilice de la pénitence (1), et la chevelure en désordre. Ce roi, pâle et terrible, poussé par la tempête de son cœur sur un rivage de paix, s'arrêterait comme un fantôme sur le seuil du silencieux monastère, où, selon les historiens, il revenait demander son épouse; et tandis qu'en soupirant il prononcerait ces mots : « Oh! que le roi du » ciel est puissant, puisqu'il traite ainsi les » rois de la terre! » (2) on entendrait dans le lointain les douces voix des filles de l'abbaye, exhalant vers le ciel, comme un pur encens, les hymnes des Hilaire et des Ambroise.

Une partie de cette célèbre abbaye existe

---

(1) Greg. Turon. Hist., l. 4. — Append. ad Marc. Chron. — Daniel, Hist. de Fr., t. 1, p. 152 et suiv.
(2) Greg., l. 4, c. 21.

encore; le pâtre de la contrée y montre au voyageur la cellule de Radegonde et les vestiges divins qui, selon des traditions populaires, sont les pas d'un ange qui apparut à cette sainte sous la figure humaine (1).

SECOND SUJET. Clovis avait eu quatre fils et une fille (2), qui se nommait Clotilde, du nom de sa mère, dont elle avait la beauté et les vertus (3).

Amalaric, roi des Visigoths, ressentit pour elle une grande passion; il la fit monter sur le trône de Septimanie (4). Mais bientôt il voulut la contraindre par d'odieux traitements à quitter pour l'arianisme la

---

(1) Mélanges tirés d'une grande biblioth., lett. G, p. 84.

(2) Greg. Turon. Hist., l. 3, c. 10. — Gest. Franc. Epit., c. 23.

(3) Append. Vict. Chron. — Greg. Turon., ib.

(4) Procop., de Bell. Goth., c. 10. — Gest. Franc. Epit., c. 23.

religion qui s'était fait connaître à son père Clovis par tant de victoires et de miracles (1).

Ce monarque farouche, ne pouvant ébranler la foi de Clotilde, la chargea de chaînes qui meurtrirent ses membres délicats (2).

Long-temps cette princesse souffrit patiemment; mais la tyrannie de son époux devenant par degrés intolérable, elle résolut de s'en affranchir.

Un jour, qu'elle était assise au coucher du soleil sur les hautes tours du palais qui la retenait captive, un berger, reconduisant ses troupeaux au bercail en répétant un air champêtre, aperçut cette reine, chérie par ses vertus. Quittant ses chalumeaux il s'incline avec respect devant la

---

(1) Greg. Turon., loc. cit. — Append. Vict. Chron.

(2) *Gesta Franc.*, ib. — Procop., de Bell. Goht., c. 10. — Append. Vict. Chron. — Aim., l. 2.

fille de Clovis, dont les malheurs attendrissaient les cœurs les moins sensibles.

Alors Clotilde se dépouille du voile qui couvrait sa belle chevelure, y trace avec son sang : A MES FRERES (1); puis elle jete ce tissu au pasteur, qui après avoir abrité son troupeau, marcha pendant toute la nuit et le jour suivant pour joindre le camp des rois français (2).

Childebert vit le premier le voile sanglant; il pousse un cri de guerre et de vengeance (3) : aussitôt il assemble ses soldats, et les conduit vers la Septimanie. Il rencontre Amalaric dans les champs de Narbonne, et après un combat opiniâtre la

---

(1) Velly, Hist. de Fr., t. 1, p. 78. — Legendre, Hist. de France, t. 1, p. 35.

(2) Legendre, lieu cité.

(3) Procop., de Bell. Goth., l. 12, c. 2. — Greg. Turon. Hist., l. 3, c. 10. — Gest. Fr. Epit., c. 23. — Append. Vict. Chronic.

victoire se déclara pour lui (1), et il délivra sa sœur. Parmi les trésors qui furent sa conquête se trouvèrent soixante-douze vases d'or d'un travail admirable et d'une précieuse antiquité ; on rapportait qu'ils avaient orné le temple de Salomon (2) : l'imagination les croyait encore parfumés du cinnamome et de la myrrhe brûlés par les lévites couronnés des fleurs que la jeune Sulamite avait cueillies près des ondes de Siloé. Il n'était pas rare en ce temps-là de trouver de pareils trésors dans les camps des barbares, qui avaient bouleversé l'Europe et l'Asie ; leurs hordes errantes traînaient avec elles les dépouilles du monde entier : des candelabres, des vases, des coupes enrichies de pierreries, des simulacres d'or et d'argent, mille objets pré-

---

(1) Procop., de Bell. Goth., l. 12, c. 2. — Agath., l. 1. — Isid. in Chron. Goth. — Greg., ib.

(2) *Gesta Franc.*, ib. — Velly, Hist. de Fr., t. 1, p. 78.

cieux qui n'aguère avaient peut-être orné les temples et les palais d'Athènes, de Delphes, de Bysance, de Rome, tombaient de conquête en conquête dans les mains d'un Vandale stupide, qui les changeait pour le fer d'une lance ou pour un cheval de bataille.

Troisième sujet. Cochiliac, chef des guerriers de Loclin (1), dont les vaisseaux dévastaient les mers, prétendait que le sang de Clodion avait coulé dans les veines de ses aïeux (2), et sans cesse il jetait de farouches regards sur les trônes de la France, où dans son orgueil il osait marquer sa place.

Né dans la religion d'Odin, et nourri de ses préceptes sanguinaires, il ne respirait que pour les combats. Aussitôt qu'il eut

(1) Le Danemark.

(2) Greg. Turon., l. 3. — Cordemoy, Hist. de France, t. 1, in-fol.

appris qu'un des héritiers de Clovis, le vaillant Thierry, avait conduit son armée dans la Thuringe, il fit voguer ses vaisseaux vers les Gaules, et, détachant du mât où elle était suspendue la harpe chère aux héros norvégiens (1), il enflamma par ces chants le courage de ses compagnons (2):

CHANT DANOIS.

« Je sais un chant que la fille du roi ne » sait pas; il dissipe la tristesse, apaise » les tempêtes et confond les mauvais des- » seins des magiciennes: si je le fais en- » tendre près d'un tombeau, le mort relève » sa pierre, me regarde, et vient s'entre- » tenir avec moi (3). Mais je sais un autre

(1) Worm., Litt. Run. — Torfœus, Ser. Reg. Dan. — Loccenius, Antiq. Sveagoth.

(2) *Voyez* à la fin du vol. la note 1re du 6e récit.

(3) Tel est le pouvoir que les Danois attribuaient à des chants secrets et à leurs caractères runiques.

» chant plus précieux encore; c'est celui
» qui conduit les fils des hommes à la
» victoire.

« Le feu chasse les maladies, la paille
» conjûre les enchantements, la mort éteint
» les haines; mais qui sauvera du mépris
« celui qui craint le bruit des armes ?

» Enfants d'Odin, les peuples de Nidaros,
» de Raumarick et de Helsingie connaissent
» la pesanteur de vos épées; les oiseaux de
» proie paissent encore dans les champs
» où vous avez combattu; nos lances ont
» brillé dans trente-deux combats où les
» drapeaux flottaient, et le génie Heimdal
» a formé le pont aux sept couleurs, qui
» joint la terre au ciel, pour faire entrer
» nos guerriers morts en braves dans le sé-
» jour de la gloire et des festins.

« Mais c'est assez poursuivre à travers
» les orages et sur les vagues sombres de la

Voyez le Hamavaal, rapporté dans Mallet, t. 2, p. 257.

» mer une proie souvent incertaine ; c'est
» assez braver sans gloire l'aquilon et les
» météores : cherchons des dangers profi-
» tables, descendons vers les champs de
» la Gaule, enlevons l'airain et l'or que
» tant de victoires y déposèrent, et que
» chacun de vous se choisisse à son gré une
» jeune esclave.

« Les femmes de la France sont les plus
» belles des femmes (1); leur taille res-
» semble aux roseaux qu'agite le vent
» sur les bords du Glomma; leur sein a
» la blancheur des frimats du Gormal, et
» leur chevelure a la légèreté du nuage.
» Il vous sera doux, amis des fées, de
» presser les lèvres de l'amoureuse beauté
» qui ne se soutiendra plus dans vos bras :
» alors les tourbillons de l'ouragan pour-
» ront mugir autour de nos vaisseaux ; ses
» caresses adouciront la tempête, et son

---

(1) Diod. Sicul., l. 5. — Athénée, l. 13.

» sourire sera beau comme l'arc-en-ciel
» qui réjouit le golfe de Bothnie, ou comme
» le mirage qui fait resplendir la mer qui
» borde l'Uplande (1). »

A ces chants, qui flattent leurs fougueux désirs, les guerriers de Cochiliac agitent leurs lances en signe de joie (2); déjà ils ont bondi sur le rivage vers l'embouchure du Rhin (3); déjà ils ont pénétré dans les états de Thierry (4).

Cependant le fils de ce roi, le jeune

---

(1) *Voyez*, sur les phénomènes du mirage qui figure une île magique entre les îles d'Aland et les côtes de l'Uplande, les Mémoires de l'Académie de Stockholm. — Malte-Brun, Précis de la Géograph. univ., t. 2, l. 37, p. 372.

(2) Les nations du nord manifestaient ainsi leur approbation. *Voyez* Tacit., de Morib. German.— Jornandès, de Reb. Geticis. — Macphers. en ses Remarq. sur Ossian.

(3) Mézeray, Abr. chronol., t. 3, p. 191, an 517. —Cordemoy, Hist. de France, t. 1, in-fol.

(4) Gest. Franc. Epit., c. 19. — Mézeray, lieu cité.

Théodebert (1), était resté pour veiller sur la patrie, et son courage s'indignait du repos lorsqu'il entendit les pas des phalanges de Loclin et les cris d'une foule éperdue. Soudain il saisit sa francisque (2), se couvre de sa cuirasse, rassemble tous ceux qui pouvaient tirer l'épée, et marche contre les Scandinaves. Ces barbares, vaincus sur terre, remontent précipitamment sur leurs vaisseaux (3); vaincus sur leurs vaisseaux, ils se jètent dans les ondes : les traits que lance Théodebert les y poursuivent encore ; l'enfer même n'eût pu les cacher à la fureur de ce prince, qui tue Cochiliac (4), et ramène au rivage le butin reconquis et les navires des pirates (5).

---

(1) Gesta. Franc., ep., c. 19.

(2) Agathias, l. 1. —Montfaucon, Ant. exp., t. 1.

(3) Greg. Turon., l. 3, c. 3. — Gest. Franc., c. 19. —Mézeray, li. u cité, page 102.

(4) Greg., ib. — Gest. Franc., ib.

(5) Greg., ib. — Gesta Franc., ib.

Quatrième sujet. Ce quatrième poème serait non seulement intéressant par le fond du sujet, mais encore par les beautés qu'il serait facile d'y rattacher accessoirement. L'auteur, à l'aide du merveilleux dont ce sujet autorise l'emploi, pourrait s'approprier l'avenir, et décorer son tableau d'une perspective charmante. Voici quelques idées sur ce petit poème, qu'on pourrait intituler *le Songe de Clodoalde*.

Clodomir, l'un des quatre fils de Clovis, avait lui-même quatre fils en bas âge, élevés près de leur aïeule Clotilde (1).

Clodomir faisait la guerre à l'infortuné Sigismond (2). Ce prince bourguignon, vaincu et fugitif, se cacha quelque temps

(1) Greg. Turon. Hist., l. 5, c. 18. — Aimoin, de Gest. Franc., l. 2, c. 12. — Mézeray, lieu cité.

(2) Greg. Turon. l. 3. — Marii Chron. — Aim., de Gest. Franc., l. 2.

sous la bure d'un ermite (1), puis fut trahi et livré à son impitoyable vainqueur, qui le fit périr avec sa famille ; mais ce roi français porta la peine de sa cruauté ; il fut tué (2) dans une bataille par les soldats de Sigismond, qui le reconnurent à sa longue chevelure, symbole de royauté parmi les Francs (3).

Ses frères Clotaire et Childebert, voulant s'emparer de son royaume, firent porter de leur part à Clotilde des ciseaux et un poignard (4), ce qui signifiait qu'elle de-

(1) Greg., ib — Marii chron., an 523. — Daniel, Hist. de France, t. 1, p. 66, in-fol.

(2) Agathias, de Bell. Goth., l. 1. — Procop., de Bell. Goth., l. 11. — Aim., l. 2. — Mézeray, Hist. de France, t. 1.

(3) Agathias, *loco citato.* — Greg. Turon.. ib. — Hotoman., de Jure Reg. Capil., c. 11. — J. Dubreul, Antiq. de Paris, l. 4. — Montesquieu, Esprit des Lois, l. 18, c. 23. (*Voyez* la 2e note du 6e récit à la fin du volume.)

(4) Greg. Turon. Hist., l. 3, c. 18. — Aimoin, de

vait choisir le cloître ou la mort pour les innocentes créatures qui lui étaient confiées.

Les deux rois, seuls capables d'exécuter le projet qu'ils avaient conçu, arrivèrent bientôt eux-mêmes dans le palais de Clotilde, où la terreur les avait précédés; ils égorgèrent (1) trois de ces princes orphelins, et virent à regret que le quatrième, Clodoalde, avait été soustrait à leur fureur par quelques seigneurs de la cour (2).

Clodoalde, connu dans la légende sous le nom de *Saint Cloud* (3), se cacha dans

---

Gest. Franc., l. 2, c. 12. — Mézer., Hist. de France, t. 1, règne de Clotaire. — Cordemoy, Histoire de France, t. 1.

(1) Greg. Tur., l. 3, c. 18. — Gesta Fr. Epitom., c. 39. — Aim., l. 2, c. 12. — Velly, t. 1. p.

(2) Greg., ib. — Aim., ib. — Baillet, Vie des Saints, septembre.

(3) Dussaussay, Martyr. des saints de France. — — Baillet, Vies des Saints, au mois de septembre.

les lieux qui portent ce nom aujourd'hui, et où l'on ne voyait alors qu'une chapelle au milieu des forêts.

Le jeune prince y coupa ses cheveux au pied des autels. Renonçant au diadème des rois, il voulut mériter l'auréole des saints, et s'assurer par ses vertus un règne éternel, au lieu de l'empire éphémère acquis souvent par des crimes. On lit dans de vieilles annales qu'un ange (1) apparut en songe à ce royal ermite, pour le con-consoler et lui annoncer qu'en échange d'un périssable trône il jouirait dans le ciel d'une béatitude sans fin.

Ici le poète, tournant la prophétie de l'envoyé céleste vers une époque glorieuse, pourrait supposer qu'il fut prédit au prince que son nom resterait à ces lieux destinés à

---

(1) Nos vieilles chroniques sont pleines de semblables récits. *Voyez* le Recueil de Bollandus. — Adrien Baillet, en ses Vies des Saints, etc.

devenir un jour l'asile favori des rois. C'est là que, dans un palais construit par des sylphes et des génies, sur des hauteurs pittoresques d'où jailliront des eaux limpides ; c'est là que, sous des ombrages délicieux, ils viendront se reposer des travaux et des insomnies de la royauté. Séjour charmant où le fils de Clodomir apprit à dédaigner les grandeurs, puisses-tu étouffer l'ambition des potentats qui viendront t'habiter! puisses-tu donc de tes sommets ravissants, leur faire voir en pitié et comme de fugitives vapeurs les brillantes chimères qu'ils poursuivent avec tant de fureur, et qu'alors, persuadés que le règne le plus puissant est celui qui a pour bases la vertu et la paix, ils reviènent au milieu de leur peuple avec la volonté d'adoucir leur misère et de gagner leur amour !

Cinquième sujet. On a vu plus haut que Sigismond, roi de Bourgogne, avait été vaincu et immolé par Clodomir, l'un des

héritiers de Clovis. L'histoire de ce Sigismond offre plusieurs traits remarquables ; le suivant paraîtra surtout digne d'être le sujet d'une conception poétique.

Sigismond était fils de Gondebaud, si fameux par ses cruautés, ses victoires, sa politique et ses lois. Il avait épousé Amalberge, fille du grand Théodoric, roi d'Italie. Cette princesse mourut et le laissa père de deux enfants (1). L'un d'eux, Sigeric, annonçait la beauté de son âme et les qualités de son esprit. Il se faisait particulièrement remarquer par une vive tendresse pour sa mère. Quoique fort jeune lorsqu'il en fut à jamais séparé, il sentait combien cette perte était douloureuse, et ne pouvait pas être consolé. Mais tandis que le fils pleurait sa mère, Sigis-

(1) Courtépée, Abr. de l'hist. de Bourgogne, t. 1, de ses descript., p. 75. — Mille, Abrégé chron. de de l'hist. Bourg., t. 1, p. 99.

mond avait déjà oublié son épouse, et, par un choix injurieux à sa mémoire, il avait tiré des camps les plus obscurs celle qu'un amour aveugle appelait à remplacer dans la couche nuptiale la fille du puissant roi d'Italie.

Cette nouvelle reine conçut une aversion indomptable pour Sigeric (1). Coupable envers elle des larmes et des soupirs qu'une mère chérie lui arrachait tous les jours, il fut en butte aux persécutions de l'étrangère; il contenait sa haine et ses mépris en songeant qu'elle était la compagne de son père. Mais un jour qu'elle jetait des regards dédaigneux sur lui en montant dans un char qui devait la conduire à des fêtes superbes, il vit sur son indigne front le brillant diadême de pierreries qui naguère avait orné la chevelure d'Amal-

(1) Cette femme était une des suivantes de Sigismond. — Courtépée, lieu cité. p. 76.

berge (1). Il ne put étouffer un cri d'indignation, et osa reprocher à son odieuse marâtre de profaner l'objet que la vertu et la noblesse avaient rendu sacré (2).

Cette femme, enflammée de dépit et de honte, jure de mourir ou de se venger. Elle revient au palais, et par une infernale imposture persuade à son faible et crédule époux que Sigeric conspire contre lui pour monter sur le trône de Bourgogne (3).

Depuis long-temps Sigeric, en cherchant les lieux les plus déserts pour y cacher sa douleur et ses ennuis, avait fait naître d'étranges soupçons dans l'esprit de son père. La révélation calomnieuse de la reine le tire de son incertitude, et il croit que son fils ne se dérobait si souvent à sa vue que

(1) Courtépée, lieu cité. — Mille, t. 1, p. 100.

(2) Usuard, Vie de Sigismond. — Courtépée, lieu cité.

(3) Usuard, Courtepée et Mille, lieux cités.

pour tramer des complots. Transporté de fureur il appèle Sigeric, il l'accable d'outrages et le fait étrangler à ses propres yeux (1). Mais avec le dernier souffle de Sigeric s'exhale le reste de cette funeste colère. En voyant le corps inanimé de son fils, le roi de Bourgogne maudit sa précipitation, reconnaît l'étendue de son crime et déchire ses vêtements. La vengeance divine qui vient toujours, mais quelquefois lentement, fondit sur l'héritier de Gondebaud avec les ailes de l'aigle. En proie aux remords, son trône, sa femme, le monde, tout lui devint insupportable, et il alla dans le monastère d'Agaune ensevelir ses chagrins et sa pénitence (2). Les prières, le calme des bois, le voisinage des autels, avaient rendu

(1) Greg. Tiron. Hist. — D. Plancher, Hist. de Bourgogne, t. 1. — Courtépée, t. 1, p. 76.

(2) Sa pénitence fut tellement sincère, qu'on l'a mis au rang des Saints. V. Usuard, Vie de saint Sigismond.

un peu de calme à son âme, lorsqu'il apprend que les fils de Clovis veulent profiter de son absence pour envahir la Bourgogne (1). L'ambition se réveille en lui; le souvenir de sa famille qu'il laisse à la merci d'un conquérant, lui rend tout son courage; il quitte sa retraite. Mais son armée est dispersée, lui-même tombe au pouvoir de Clodomir avec sa femme et les enfants de son second et trop funeste mariage, tous périssent d'une mort affreuse, (2), et un religieux du monastère d'Agaune écrivit près de leur tombe quels furent leurs crimes et leur châtiment.

Sixième sujet. Le roi des Ostrogoths profitant des troubles qui suivirent la mort de Clovis, s'était emparé de plusieurs places dans le midi de la France, et en

(1) D. Plancher, Hist. de Bourgogne. t. 1.

(2) Greg. Turon. Hist. — D. Plancher, Courtépée et Mille, lieux cités.

avait donné le gouvernement au vieux Theudis dont il connaissait le zèle et la fidélité.

Les rois de France n'étaient point d'humeur à laisser jouir paisiblement ce monarque de ses furtives conquêtes. Clotaire et Thierry se chargent d'en tirer vengeance, ils envoient leurs fils Gunthier et Théodebert avec deux armées contre les Ostrogoths (1).

Le bruit de leur approche alarme Theudis qui ne pouvait rassembler à la hâte que de faibles garnisons. Il avait trois filles qui le chérissaient tendrement et qui voyant ses craintes et ses périls, jurèrent de le secourir de tous les moyens qu'elles tenaient de l'art et de la nature.

Enalzunte, l'aînée des trois, avait étu-

---

(1) Greg. Turon Hist. l. 1, Cassiod. l. 11, ep. 1. — Aim., l. 2. Mézeray, abrégé Chron. de l'Hist. de Fr. t. 3, p. 111 in-12.

dié la magie et croyait follement que les invocations pouvaient être funestes aux Français. Il est vrai qu'elle devait aux leçons d'un Grec de Constantinople des secrets de physique capables d'effrayer des hommes étrangers à cette science.

La seconde sœur qui se nommait Netharis, maniait la lance avec adresse, et domptait les coursiers les plus rebelles; elle fit vœu de s'enfermer dans une des villes menacées, et de la défendre jusqu'à son dernier soupir.

La plus jeune, connue dans l'histoire sous le nom de Dunterie (1), était célèbre par sa beauté. Sans dire à ses sœurs quels étaient ses projets, elle promit comme elles de servir son père. Le sourire de cette femme aussi artificieuse que séduisante (2),

---

(1) Greg. Turon. Hist. l. 3. — Cordemoy, Hist. de Fr. t. 1. in-f°. Mézeray, lieu cité, p. 113. — Velly, Hist. de Fr. t. 1. p. 80.

(2) Mézeray, lieu cité. —

semblait annoncer que si les princes français étaient vainqueurs, elle se flattait de les attirer dans ses piéges et de les ensevelir dans leur propre triomphe.

Cependant Gunthier et Theodebert marchaient à grandes journées vers la Septimanie. Gunthier et ses soldats arrivèrent à Rhodez, au déclin du jour. Les clartés de la lune, perçant à travers les arbres qui bordaient l'Aveyron, tremblaient dans les eaux de cette rivière, et les objets projetaient au loin des ombres gigantesques. Sur une montagne voisine Enalzunte coupait des herbes avec une faucille d'acier (1), et proférait des mots sans suite. L'art insidieux de la Grèce la servant mieux que ces vaines pratiques du druidisme, lui révélait les phé-

---

(1) Dans les Alpes et dans l'Auvergne, on trouve encore répandue parmi les montagnards, la fable de la Demoiselle *à la faucille d'acier.* Voy. les mém. de l'acad. Celtique. et Cambri mon. Celtiques.

nomènes qu'on peut opérer au moyen de l'électricité et du phosphore. Elle se couronne d'étincelles ; sur les ruines d'un vieux palais elle trace en lettres de feu un décret terrible contre les Français ; elle s'entoure de spectres, d'ombres livides, et fait entendre le bruit du tonnerre (1). Gunthier, à la vue de ces prestiges, s'arrête épouvanté. Il pâlit et regarde ses compagnons comme lui pâlissants et stupéfaits : *Fuyons, dit-il, ne tentons point un Dieu courroucé.* A ces mots il revient sur ses pas, et rentre en France, silencieux et rêveur (2).

---

(1) On peut causer tous ces prodiges par les simples opérations de la physique; les devins et les mages accrédités près des anciens Rois de l'Orient, employaient ces secrets pour usurper la considération de leurs contemporains qui leur supposaient une puissance surnaturelle.

Voyez sur ce sujet, la lettre VIII t. 1, des lettres à Sophie, par Mr Aimé Martin.

(2) Les historiens modernes parlent tous de son

Theodebert qui suivait une autre route, ne tarda pas à se montrer sous les remparts de Rhodez ; mais les apparitions qui effrayèrent Gunthier ne sauraient intimider ce prince que l'histoire devait citer un jour comme le guerrier le plus intrépide et le plus audacieux de son temps (1).

Il rassure ses soldats, marche le premier, et devant lui Enalzunte se sauve dans les murs de Rhodez. Cette ville est bientôt soumise à Theodebert (2) qui continue sa course triomphale et arrive en présence de Deas (3).

---

retour précipité sans en donner de motifs. *Gunthier*, dit Mézeray, *s'en revint sans rien faire*. Daniel dit (t. 1, p. 113) : *Gunthier s'avança jusqu'à Rhodez, et sans passer plus avant s'en retourna*.

(1) Agathias, l. 1. — Marius in chronic. Greg. Tur., l. 3, c. 34.

(2) Daniel, t. 1, p. 113.

(3) On croit que c'est aujourd'hui *Montadiè*. Daniel. ib.

C'était cette ville que la belliqueuse Netharis avait juré de défendre jusqu'à son dernier soupir ; c'était dans cette même enceinte que Theudis avait réuni l'élite de ses troupes. Tout annonçait une résistance opiniâtre. L'impétueux Theodebert livre un assaut. Du pied des remparts ses soldats lancent leurs francisques à deux tranchants contre les assiégés dont ils brisent les boucliers (1), et à l'aide des échelles montent de toutes parts sur les créneaux en brandissant leurs épées.

Netharis, et les femmes que son exemple anime, les repousse et les menace. Elle place elle-même les postes, panse les blessés, commande les sorties, combat la dernière aux portes, et le soir, vient servir à table son père attendri de ce dévouement sublime. Mais les assiégés furent défaits dans une sortie. Theudis tombe lui-même percé d'un

(1) Procop. *de Bello Goth.* l. 2. c. 25.

trait mortel : porté par ses gens dans un bois voisin, il recommande, avant d'expirer, à l'un de ceux qui l'accompagnent d'aller annoncer son trépas à Dunterie, et de lui apprendre qne tout l'espoir de sa vengeance repose désormais sur elle.

Dunterie à ce message verse des pleurs de sang ; elle jure aux mânes d'un père adoré de tout entreprendre pour immoler un vainqueur exécrable dont le nom seul la révolte et l'irrite. Ce vainqueur, jeune, présomptueux, superbe, et chassant devant lui une armée fugitive, et des troupeaux d'esclaves, paraît le fer et la flamme à la main devant les murs de Cabrière (1) ; il envoie un de ses officiers sommer celui qui la gouverne de lui livrer cette place sans délai. Le pillage, le meurtre et l'incendie puniront le moindre retard. Dunterie qui commandait en souveraine dans le château de

(1) *Vita S. Dalmatii.* — Daniel, t. 1, p. 113 et 114.

Cabrière, verse le poison dans les liqueurs d'un festin, cache un poignard dans le lit de la volupté, et annonce au député de Theodebert qu'elle est prête à remettre au prince les clefs de la citadelle. Elle-même va à sa rencontre (1); elle était vêtue d'une robe de pourpre retenue au-dessous d'un sein presque nu par une ceinture d'argent. Vingt femmes la suivaient, couvertes de peaux d'hermine et d'écharpes dorées. Leurs cheveux étaient couronnés de primevères; elles portaient des corbeilles de fleurs et de fruits, et des coupes d'un vin précieux. Theodebert a vu Dunterie; ce n'est plus le farouche guerrier, ce n'est plus le prince orgueilleux. Des sentiments nouveaux s'emparent d'un cœur où régnaient jusqu'alors, sans partage, l'ambition et la gloire (2); l'air qu'il respire près de Dun-

(1) Greg. Turon. Hist. l. 3. — Cordemoy, Hist. de Fr. t. 1. — Daniel, t. 1, p. 113.

(2) Greg. Tur. l. 3.

terie dans ce château où les préparatifs des fêtes remplacent l'appareil des combats, dans ces jardins ravissants d'où l'œil enchanté contemple au loin les sites délicieux de Béziers. Cet air pur l'amollit et l'enivre doucement. Son regard languissant se répand avec ivresse sur la femme la plus belle qu'il eût encore admirée : il semble puiser dans ses appas le feu qui pétille en ses yeux, qui brûle dans ses veines et qui colore son front d'un éclat voluptueux. Tu triomphes, Dunterie ! que dis-je ? ah ! fuis plutôt, fuis loin d'un prince trop aimable ; tu cherchais la vengeance, et tu n'as trouvé que l'amour (1) : où sont tes serments terribles ? qu'est devenue cette haine qui voulait s'abreuver de sang ? Quand le souvenir de ton père te commandera-t-il un devoir sacré ? tu veux en vain rallumer ta rage éteinte, par la vue

(1) Greg. Tur. ib. — Moreau Disc. sur l'Hist. de Fr. — Cordemoy, Daniel, Mézeray et Velly en leurs Histoires de France.

de l'épée de Theodebert qu'il plongea dans le sein des tiens, par la vue de ces vêtements encore souillés de carnage; mais les charmes de ce conquérant peuvent seuls occuper ton âme, et tu adores celui que tu devais immoler (1)!

Bientôt Dunterie cède à la passion qui la tourmente; elle s'y abandonne avec tant de transport qu'on dirait qu'elle attend son pardon de l'excès même de son amour.

Un mois s'écoula rapidement pour Theodebert et Dunterie. Le prince oublia son armée, ses conquêtes et la France (2). Sa maîtresse ne se souvint plus de ses projets, de ses pertes, de ses malheurs; leur vie se prolongeait sur un mode nouveau pour de nouvelles destinées.

---

(1) Le Tasse aurait pu avoir connaissance de ce trait de notre Histoire, quand il chanta les amours d'Armide et de Renaud.

(2) Greg. Turon. l. 3, c. 20 et 23. — Cordemoy, t. 1.

Cependant Thierry mourut. Des serviteurs fidèles, en donnant avis de cette mort à l'héritier de la couronne, lui apprenaient que Clotaire et Childebert convoitaient cette succession et tentaient de s'en emparer (1). Théodebert eût peut-être, au milieu de ses molles délices, négligé d'aller revendiquer un trône, sans l'espoir d'y placer Dunterie. Il part, il confond les desseins de ses oncles perfides (2). Ceint du bandeau royal, il soupire encore, et ne peut oublier Dunterie ; ses ministres lui rappèlent alors que Wisgarde, fille du roi des Lombards, avait été demandée pour lui par le roi Thierry (3), et que, sur la foi

(1) *In Vitâ* S. *Constantini abbatis.*

(2) Greg. Turon. l. 3, c. 23. — Daniel, Hist. de Fr. t. 1, p. 116. — Cordemoy, t. 1.

(3) Les auteurs varient à cet égard; Mézeray dit que Théodebert était fiancé à Wisgarde (Abr. chron. t. 3, p. 116) Velly, dit qu'elle était sa femme et qu'il la répudia. Hist. de Fr. t. 1, p. 80). Il paraît en

de promesses mutuelles, cette princesse était conduite en France.

Theodebert veut rejeter l'idée d'un hymen odieux. On lui parle des ordres d'un père qui, du fond du tombeau veut être obéi; on le conjure, au nom de l'honneur et de la majesté royale, de tenir l'effet d'une parole sacrée. Il cède enfin, mais Wisgarde décorée du vain titre de reine, n'aura jamais sa tendresse et ses soins. Il appèle près de lui Dunterie que seule il peut aimer.

Cette liaison illégitime, ce commerce adultère fit murmurer ses sujets (1). Il les contraignit au silence et leur arracha une sorte d'admiration par ses victoires. On le vit successivement soumettre la Bourgo-

---

effet, qu'il vécut avec Dunterie publiquement quoique marié. Mais le concubinage était très commun et en quelque sorte toléré en ces temps là. *Voy.* Concil. Aurel. 3, c. 3. — Concil. Tull. an. 1550.

(1) *Voyez* les suites de cette passion effrénée dans Greg. Tur. l. 3, c. 26.

gne (1), battre les armées de Vitigez, roi des Ostrogoths, et les légions de Bélisaire (2). Justinien crut de sa politique de flatter ce prince audacieux; il lui céda la Provence et lui demanda son alliance (3). Mais Theodebert indigné que cet empereur osât, dans l'énumération de ses titres fastueux, se qualifier de *Francisque*, comme s'il eût été vainqueur des Francs, voulut aller à Constantinople punir ce reste de l'orgueil romain (4). Déjà il avait assemblé son armée lorsqu'il mourut à la chasse, frappé par un buffle que son javelot avait manqué (5).

SEPTIÈME SUJET. Caribert, l'un des fils de

---

(1) Procop. *de Bello Goth.* l. 11, c. 13.

(2) Procop. ib. l. 2, c. 12-25. — *Appendix ad Marcel.* chron.

(3) *Epist. Justin. ad reg. Franc. ap.* Procop. l. 1, c. 5. et l. 2.

(4) Agathias, l. 1.

(5) Greg. Turon. l. 3, c. 36.

Clotaire Ier, fut clément, doux et pacifique (1). Ce roi de Paris, qui ne mania jamais une épée (2), mettait sa gloire et sa félicité dans de plus douces conquêtes; aimer et plaire aux belles de Lutèce, voilà l'unique objet de Caribert (3).

Un jour s'étant égaré à la chasse (4), il s'arrêta sur l'herbe qui bordait une fontaine; tandis qu'il y rêvait appuyé sur sa lance, le faucon sur le poing et les lévriers en laisse, une jeune fille s'approcha pour puiser de l'eau (5): le roi lève les yeux et les arrête avec surprise sur cette

---

(1) Fortunat., l. 6, carm. 4. — Greg. Turon., l. 4, c. 36. — Daniel, Hist de France, t. 1, p. 154.

(2) Greg., ib. — Daniel, lieu cité.

(3) Greg. Turon., ib., c. 26. — Gesta Franc., c. 30. — Fredeg. Epitom., c. 56. — Vanel et Sauval, Hist. des Amours des Rois de France.

(4) Vanel et Sauval, lieu cité. — Biblioth. univ. des rom., 1777. — Mézeray, Hist. de France, t. 1.

(5) Biblioth. univ. des rom., lieu cité.

fleur des champs; jamais rien de plus beau n'avait paru devant lui. Epris de tant de charmes, il suit la simple Théodegilde (1), sous la chaumière de son père, qui n'était qu'un pauvre chevrier (2), et là, sans se faire connaître, il lui parle de son amour; mais Théodegilde, chaste et vertueuse, ne voulut l'entendre qu'aux autels de l'hymen. Quelque obscure que fût la naissance de cette bergère, Caribert, en la voyant si belle, la crut digne d'être reine, et bientôt il l'épousa (3).

---

(1) Greg. Turon., ib. — Cordemoy, Hist de Fr., t. 1, p. 194. — Velly, Hist. de France, t. 1, p. 98.

(2) Greg., ib. — Cordemoy, Hist. de France, t. 1, p. 194. — Vanel et Sauval, lieu cité. — DuRadier, sur les reines et régentes de France.

(3) Greg., ib. — Cordemoy, lieu cité. — Velly, Hist. de France, t. 1, p. 98. — Caribert eût à la fois plusieurs femmes; avant d'épouser Théodegilde il avait répudié Ingoberge pour s'unir à Mirofléde, fille d'un cardeur de laine, et il présentait en même temps

Ce sujet d'un poème pourrait être aussi celui d'un tableau ; un jeune prince, offrant l'anneau royal à une bergère sous les arbres d'une fontaine, rappèlerait les unions antiques des vierges de Gessen et de Samarie, ou ces rencontres merveilleuses et romantiques par où nous plaisent les contes orientaux et les vieux poèmes de notre Provence.

HUITIÈME SUJET. Sigebert, roi d'Austrasie, et l'un des quatre fils de Clotaire Ier, marche contre les Avarois, qui dévastent ses frontières (1); mais à peine son armée s'en est-elle approchée, qu'un effroi subit

---

ses hommages à la sœur de cette dernière. Les amours de Caribert renferment des circonstances assez curieuses, et dont le poète et l'artiste pourraient profiter. On peut consulter à cet égard Grégoire de Tours, Mézeray, Sauval, la Bibliothèque universelle des romans, etc.

(1) Greg. Turon. Hist., l. 4, c. 29.

a glacé le courage de ses soldats (1). Les historiens disent que les Avârois avaient emprunté à la magie des formes et des traits tellement hideux que les plus intrépides Français ne pouvaient supporter leur vue (2).

Ce qui a donné lieu à cette espèce de fable, c'est que ces peuples, d'origine scythique, avaient une taille difforme, des yeux hagards, une peau basanée et des cheveux tressés en serpents, comme les Gorgones et les Méduses (3); leurs armes

---

(1) Fredeg. Epitom., c. 61. — Daniel, Hist. de Fr., t. 1, p. 155. — Cordemoy, Hist. de Fr., t. 1. — Mézeray, Hist. de Fr., t. 1. — Legendre, Hist. de France. t. 1.

(2) Fredeg., ib. — Greg. Turon., loc. cit. — Daniel, Cordemoy et Mézeray, lieux cités.

(3) Menand. Protect. — Greg. Turon. l. 4, c. 23. — Jornandès, de Reb. Get. — Fortunat., l. 6, c. 3. — Cordemoy, t. 1, p. 198. — Daniel, t. 1, p. 156.

noires et blanches (1), leurs attaques nocturnes, leurs femmes échevelées (2) brandissant des torches ardentes, leurs cris aigus et leur lividité sépulcrale, tout en eux était épouvantable; on les eût pris, en ces temps superstitieux, pour des spectres conjurés contre les vivants, pour les ministres de la destruction et de la mort. Il serait possible que ces peuples, connaissant le pouvoir de leur laideur comme d'autres connaissent l'empire de leurs attraits, eussent placé au premier rang de leur armée ceux dont l'aspect était le plus capable d'effrayer.

Quoi qu'il en soit, et pour parler conformément aux annalistes, si la terreur qui s'empara des Français fut l'effet de la ma-

(1) Tacit. Hist. — Fortunat., loc cit. — Menand. Protect.

(2) Tacit de Morib. German. — Jornandes, de Reb. Geticis.

gie, Sigebert, que les Avarois avaient investi, voulut opposer à leurs enchantements des enchantements plus doux. Ce roi, beau, bien fait et d'une facile éloquence (1), sut commander à son effroi, et, se mêlant à ses vainqueurs, il leur plut tellement par son sourire, par sa grâce et ses discours séduisants, qu'ils lui jurèrent une inviolable amitié (2).

NEUVIÈME SUJET. — Les Huns avaient envahi la Provence. La partie de cette belle contrée qui borde la mer fut principalement en butte aux ravages de ces peuples scythiques (3). Leur roi Cecanus vint assié-

(1) Fortunat, loc. cit. — Greg. Turon., l. 4, c. 23. — Aim., de Gest. Franc., l. 3, c. 11. — Cordemoy, t. 1, p. 203.

(2) Fredeg. Epitom., c. 61. — Greg. Turon., ib. — Daniel, t. 1, p. 157. — Cordemoy, lieu cité.

(3) Andreas Brunet, et Moréri disent que ces peuples étaient des Huns; les historiens de la Provence

ger Fréjus, où Romilda duchesse de ce canton avait fixé sa résidence depuis la mort de Cisulphe son époux. Romilda, quoi que veuve et mère de plusieurs filles nubiles, avait conservé des attraits capables de charmer tout autre que le barbare Cecanus. Ce roi farouche allaité par une mère amazone, nourri dans les camps, et dont l'incendie et le carnage avaient fait jusqu'alors les spectacles favoris, dédaignait l'amour et méprisait les faiblesses des amants (1). Pourtant la nature l'avait doué de qualités propres à inspirer la passion qu'il eût rougi de partager. Il était intrépide, habile au métier des armes, grand, bienfait et d'une figure à la fois mâle et agréable ; mais il lui manquait un cœur

---

ne parlent que de l'invasion des Saxons et des Hongrois ; ces derniers ayant la même origine que les Huns peuvent être pris pour eux. *Voyez* au surplus Flod. chron. — Duchesne, t. 3, p. 340.

(1) Les auteurs le nomment *Cacanus*.

généreux et sensible : Cecanus, sous ces dehors trompeurs, cachait la férocité d'un tigre.

Romilda bravait les efforts des Huns derrière les forts retranchements de Fréjus, où de magnifiques monuments attestaient que cette ville avait été l'une des places les plus importantes des Romains (1). Un jour qu'elle observait du haut d'une tour les évolutions des assiégeants, elle aperçut leur chef, monté sur un cheval blanc qu'il maniait avec dextérité. La vue de Cecanus fit succéder en elle des sentiments bien différents de ceux qui l'avaient jusqu'à présent dirigée : « Est-ce donc là ce barbare que tous mes soins écartaient de ces murailles ? Ah ! que ne peut-il y pénétrer avec les paroles de la paix et de l'amitié ; il

(1) Montfaucon, supplém. de l'antiq. expliq. p. 167 et suiv. — Papon, Hist. de la Prov. t. 1, p. 14 et suiv.

n'aurait à craindre dans Fréjus ni les ressentiments ni les complots ». Elle retourne pensive dans son palais et déjà, plus lente à donner des ordres à ses soldats, elle s'inquiète moins de savoir si des gardes suffisantes veillent la nuit et le jour aux portes et sur les murs. Elle médite, accueille, repousse vingt projets, et tour-à-tour pâlit et rougit des pensées qui se succèdent rapidement dans son âme incertaine et agitée. Enfin elle envoie un messager au roi des Huns, pour lui proposer une entrevue sur les bords de la petite rivière d'Argaus. Cecanus accepte cette proposition et, selon les termes du message, il veut bien se rendre sans témoins aux lieux indiqués. L'impatiente Romilda oubliant le soin de sa propre gloire et les bienséances d'un délai que réclamait la pudeur, dévance l'heure convenue, et court attendre un barbare. Assise sous les lentisques et les orangers qui décorent ces beaux rivages, elle respire avec les par-

fums qu'exhalent le pur jasmin et les myrtes de cette côte fortunée (1), l'air brûlant d'un ciel méridional dont l'influence enflamme encore son imagination, souffle dans ses veines le feu qui consumait les filles du Soleil, Pasiphaé, Ariane et Phedre, il accélère la palpitation d'un cœur en proie à tous les tourments de l'amour, à toutes les anxiétés de l'absence.

Ceranus arrive lentement; dédaigneux et superbe il écoute Romilda qui, d'une voix tremblante et les yeux baissés, ose lui adresser ces mots : « Prince, pourquoi répandre sur ces lieux, les malheurs de la guerre, quand la paix peut unir deux peuples et garantir à vos sujets des terres et des habitations que je suis prête à leur départir? Pour vous assurer l'effet de mes promesses, je vous propose une alliance vainement

---

(1) Papon, Hist. gén. de Prov. t. 1, p. 149 et suiv.

briguée depuis mon veuvage par des princes recommandables (1). » A peiue eut-elle proféré ces paroles qu'un pressentiment sinistre la glaça de terreur : muette, immobile, elle n'osait regarder Cecanus dont le froid silence et l'attitude farouche atterraient la malheureuse princesse. Le Scythe barbare, insensible à la là beauté de Romilda, veut néanmoins paraître agréer ses vœux afin de pouvoir s'introduire dans la place que depuis long-temps il attaque inutilement. Dès qu'il y eut pénétré, dès qu'il fut devenu l'époux de Romilda, il lui dit : Je vais ordonner la pompe et les fêtes qui conviènent à l'hyménée d'un roi des Scythes. Bientôt, à son signal, la flamme est portée dans les édifices publics et les maisons des citoyens. Les Huns pillent, égorgent, détruisent, et Fréjus n'est plus qu'un

---

(1) Andreas Brunet, *Annales virt. et forte Bojorum.* — *Moréri*, dict. au mot *Romilda*.

monceau de débris fumants, d'où s'exhalent les cris des victimes à demi consumées (1). Romilda, traînée dans le camp de Cecanus, est attachée par ses ordres à un poteau où elle expire dans les plus horribles tourments (2).

Ses filles avaient allumé la cupidité de quelques chefs. André Brunet (3), raconte qu'elles surent se dérober au déshonneur par un stratagême que je suis bien loin d'indiquer comme le sujet d'un poëme ; car il est des détails que toute la magie des vers et l'adresse des périphrases ne peuvent rendre tolérables pour les lecteurs d'un goût délicat. Cependant je rapporterai ce singulier artifice, non comme élément de poésie, mais comme anecdocte curieuse

---

(1) Fréjus fut brûlé plusieurs fois par les barbares. *Voyez* Papon, Hist. de Prov. t. 1.

(2) Moréri, dictionn. au mot *Romilda*.

(3) Andreas Brunet, *annales virtut. et Fortun. Bojorum.*

et historique. Ces chastes princesses ayant délibéré si elles se donneraient la mort pour échapper à la brutalité de leurs ravisseurs, voulurent, avant de recourir à ce dernier moyen, tenter un expédient capable de rebuter les insolents désirs des Huns. Elles prirent de la chair crue qu'elles cachèrent sous les voiles de leur sein. La corruption de cette chair, hâtée par les chaleurs de l'été, répandirent sur ces filles courageuses une infection insupportable. Les Huns ne pouvant respirer cette odeur n'approchèrent point de leurs captives, et les pressèrent même de s'éloigner promptement des lieux que souillaient leur présence (1).

Dixième sujet. — Clotaire Ier avait un fils naturel nommé Chramnès; ce prince traité dès son enfance avec dureté par son père, s'était enfui de Soissons où Clotaire tenait

(1) Andreas Brun. loc. cit. — Moréri, lieu cité.

sa cour. Dans le fond des provinces où il s'était caché, il entendait éclater les murmures, les plaintes du peuple contre ce monarque ; on parlait hautement de ses injustices, de ses crimes. Tout ce qu'apprenait Chramnès, et l'isolement où il vivait loin de son père, le lui rendirent peu à peu étranger, ou pour mieux dire, il sentit par degrés poindre dans son cœur une aversion invincible pour celui dont au surplus il devait se dissimuler les torts (1). « Eh quoi, se disait-il, faut-il que le hasard de ma naissance m'assujétisse à l'esclavage d'un respect aveugle et que rien ne m'inspire, si ce n'est cette naissance fortuite ? Mais que dis-je ? Suis-je donc né de la foi d'un mariage légitime ? Hélas ! mes jours

---

(1) *Voy.* sur l'Histoire de *Chramnès* ou de *Chrame*, *Gesta reg. Franc. cap.* 28. *Chesn.* t. 1, p. 709. *Marii leventic.* Chron. *Chesn.* t. 2, p. 214. — *Loint. ad ann.* 555 n. 1, p. 811. — Greg. Turon. l. 4, cap. 13.

puisés dans l'adultère ne sont pas un bienfait si grand que je doive en rendre grâces à leur auteur. Jamais les caresses d'une mère ne sont venues adoucir l'apreté de mon caractère ; son lait bienfaisant n'a point coulé sur mon naturel sauvage ; tant que mon père restera criminel, je ne dois rien attendre de sa pitié, et si un repentir inespéré le repousse vers la vertu, il ne verra plus en moi que le malheureux fruit de ses erreurs, et ma présence couvrira son front d'une honteuse rougeur. Vivant, il me maudit, et lorsqu'il ne sera plus, mes frères partageront sans m'appeler son royal héritage. Où sont donc les droits qu'il a sur ma destinée, suis-je assez heureux pour être reconnaissant ? Mais si je ne dois rien à Clotaire comme son fils, je ne veux rien lui devoir comme son sujet. Adieu bords charmants qu'arrosent la Marne et l'Aisne, et où tant de fois m'égarèrent les rêves impuissants d'une félicité imaginaire ; adieu lieu natal où le secret de ma vie et la vue

de mon berceau importunaient ma pensée ; l'air que vous me donnez à respirer pèse trop sur mon sein puisqu'il est mesuré par Clotaire. ». Il dit et va demander un asile à Villeharius duc d'Aquitaine. Ce duc fut frappé de la beauté, des grâces et des qualités de Chramnès ; il le revêtit d'un manteau de pourpre, l'initia à ses conseils, lui donna la main de sa fille Calda (1), et voulut le réconcilier avec son père. Clotaire, qui préparait alors une expédition militaire contre les Saxons, craignant que le refus d'un rapprochement ne lui suscitât des ennemis, parut consentir à cette réconciliation, et pour qu'on ne doutât point de sa sincérité, il confia à Chramnès le gouvernement de l'Auvergne (2). Mais le politique Clotaire n'agissait ainsi que pour

---

(1) Gregor. Turon. l. 9 cap. 17. — Aimoin, Hist. Franc. l. 2 cap. 30. *Ruin. notu ad Greg.* Turon. cal. 158.

(2) *Gesta Reg. Franc. cap.* 28, *chesn. t.* 1, p. 709.

arracher son fils à la cour protectrice et inviolable du duc Villeharius. A peine Chramnès fut-il en possession du gouvernement d'Auvergne que les agents de Clotaire l'accusèrent de vexations et de cruautés. Ce Roi lui ordonna de venir lui rendre compte de sa conduite, mais Chramnès apprit que sa perte était jurée ; il leva des troupes qu'il joignit à celles de Villeharius, et il s'empara de plusieurs provinces. Clotaire envoya contre lui ses deux fils Charibert et Gontran. Les armées étaient en présence lorsqu'un messager se précipita au milieu d'elles, et répandit le faux bruit que Clotaire avait péri dans un combat contre les Saxons (1). A cette nouvelle Charibert et Gontran, avides de la succession paternelle, quittèrent sans coup férir le champ de bataille. Leur jeune frère voulut devoir à ses armes ce qu'ils allaient réclamer par

(1) Greg. Turon. l. 4, cap. 16. — Aimoin, Hist. Franc. l. 3, cap. 28.

les droits du sang. Il se rend maître de Châlons, de Dijon et d'une partie de la Champagne. Respectant le royaume du paisible Childebert qui régnait alors à Paris, il avait ordonné à ses soldats de baisser leur lances en passant près des murs de cette ville. Le roi Childebert l'invita à sa cour et lui apprit que Clotaire n'était pas mort; mais en même temps il lui offrit un abri contre les fureurs de ce prince. La princesse Calda son épouse qu'il aimait avec ardeur, et dont il était tendrement aimé, lui persuada alors de ne point poursuivre plus long-temps le cours d'une guerre sacrilège. Chramnès se désarma à cette douce voix, congédia ses troupes et vécut heureux et tranquille avec cette aimable princesse dont il eut deux filles belles comme leur mère (1). Mais Childebert à

(1) Marii avent. Chron. Chesn. t. 1, p. 214.— Coint. ad ann. 558 n. 65 p. 558.

la protection duquel il devait enfin ce bonheur, mourut sans postérité et ne laissa pour unique héritier que son frère Clotaire dont la vengeance trouvait dans cette grande succession Chramnès et sa famille. Il fit arrêter ce prince, sa femme et ses enfants. Les gardes, émus de pitié et sachant le sort que leur roi barbare réservait à ces infortunés, le laissèrent évader pendant la nuit, à travers les forêts et ne voyageant qu'au sein des ombres et par des chemins détournés ; ils se rendirent dans la Bretagne, où régnait le comte Conobron.

Clotaire envoya sommer le comte de lui livrer ses hôtes. Conobron s'y refusa et prit les armes. Clotaire vint en personne à la tête d'une armée. La bataille dura depuis le matin jusqu'au coucher du soleil et la victoire resta indécise. Un espion apprit au comte de Bretagne que Clotaire attendait le lendemain des renforts. Conobron voulut donc recommencer le combat avant leur arrivée. Mais la nuit était profonde,

et Chramnès, qui dans la mêlée avait évité plusieurs fois de se rencontrer avec Clotaire, répugnait à ce qu'on attaquât pendant les ténèbres. Si Clotaire périssait, disait-il, on pourrait croire qu'il serait tombé sous ma main parricide ; j'ai besoin du soleil pour justifier mon courage. Le lendemain le roi de Soissons reçut des secours, Conobron fut tué dans le combat, les Bretons prirent la fuite et pressèrent Chramnès de pourvoir à sa sûreté. Un esquif était préparé pour lui au rivage, mais sa femme et sa fille étaient restées dans la ville voisine, et pour y pénétrer il fallait traverser une campagne occupée déjà par le vainqueur. Rien n'arrête le tendre Chramnès ; de son côté Calda ayant appris la défaite de son époux venait mourir avec lui sur le champ de bataille : au moment où ces infortunés se rencontrèrent, ils furent chargés de chaînes par les soldats de Clotaire. Celui-ci en les voyant, garde un air sombre et taciturne que par intervalles entrecoupe un sou-

rire infernal. Il donne ensuite à voix basse un ordre à ses officiers, et prend place sur un tertre élevé comme pour jouir d'un spectacle désiré. Près de là était une cabane couverte de chaume : Chramnès, Calda et leurs enfants y furent conduits; on les attacha à des pilliers dans cette cabane qu'on livra aux flammes. Clotaire suit de l'œil les progrès de l'incendie, il jouit des cris qui partent de ces tourbillons dévorants ; et quand ces cris ont cessé, le monstre jouit encore de ce silence qui dit tout (1).

On peut également trouver des sujets de petits poèmes nationaux dans les règnes des successeurs de Clovis. Les aventures de l'infortuné Gondevald (2), la victoire que

(1) *Voyez* sur tous ces faits : Marii aventic. Chronic. - Chesn. t. 1, p. 214. - Greg. Turon. l. 4, cap. 20. — Gest. reg. Franc. cap. 28. — Coint. ad ann. 560 n. 3, p. 862.

(2) Greg. Tur. Hist., l. 6, c. 24, et l. 7. — Aim., l. 3, c. 67 et seq. — Mémoires de l'Académie des

les Français remportèrent sur les Lombards (1), dont le roi fut assassiné par Rosamonde son épouse (2), qu'il avait contrainte de boire dans le crâne sanglant de son vieux père; enfin plusieurs autres faits répandus dans l'histoire de ces temps-là (3) offriraient à la poésie et à la peinture des sujets dont elles auraient à s'applaudir.

Inscriptions et Belles-Lettres, t. 20, p. 190. — Daniel t. 1, p. 297, an 583. — Moreau, 3e Disc. sur l'Hist. de Fr. — Cordemoy, t. 1, p. 243. — Velly, t. 1, p. 130.

(1) Greg. Turon. Hist., l. 4, c. 35. — Fredeg. in Chr., c. 45.

(2) Marius in Chron. — Fredeg. Epitom., c. 65 et 66. — Greg. Turon., l. 2, Miracul.

(3) Léonard, l. 2. — Aretin, de Bell. Italic., l. 1. — Procop., de Bell. Goth., l. 1. — Greg. Tur., l. 3, c. 28. — Gesta Franc., c. 25. — Append. ad Chron. Victoris, etc.

SEPTIÈME RÉCIT.

FRÉDEGONDE ET BRUNEHAUT.

Sujets de plusieurs Tragédies.

Il est une espèce de merveilleux employé fréquemment par nos premiers historiens français (1), qui, remarquant dans l'ordre physique des prodiges et des phénomènes,

(1) Greg. Turon. Episc Hist. — Marius in Chron. — Sigeb. Gemblac. Chron. — Fredeg. Epitom. — Gest. Franc. — Chron. de Saint-Denis. — Annal. Metens. — Annal. Loisel. — Annal. Fuldens. — Herman. Contract. Chron. — Mézeray, Hist. de Fr. — Adrien Baillet, Vies des Saints, etc.

les font concorder avec de grands événements politiques, et les considèrent comme des avis ou des punitions célestes, de sorte qu'une idée morale se mêlant à ces effets du hasard, leur donne quelque chose d'intentionnel et de formidable.

Les anciens poussaient trop loin à cet égard la crédulité ; l'on voit avec peine Hérodote, Tite Live, Tacite et Plutarque (1) chercher des motifs et des présages dans les choses les plus ordinaires ; on est surtout étonné de voir des hommes aussi savants que Cicéron, Sénèque et Pline,

---

(1) Et généralement tous les historiens de l'antiquité. Quant aux différentes opinions des philosophes anciens et des savants modernes sur les comètes et les météores, *voyez* Arist. Météor., l. 6.— Pline, l. 11, c. 25.—Aulu-Gelle, 141.—Seneq. Quæst. nat., lib. 7.— Plut., de Plac. Phil., 3, 2.— Riccioli, Alm. II, 35. — De La Hire, Mém. de l'Acad. des sciences, 1702, p. 112.— Table Astr. de Halley.— OEuvres de Newton, d'Hévélius, de Kepler, de Bacon, de Galilée, de Cassini, etc.

partager cette opinion erronée. Les temps modernes n'ont point été exempts de ces vaines terreurs : le pape Damase, Isidore, Bede, croyaient que les comètes étaient le présage de quelque événement malheureux. Dans un des derniers siècles, un *Ludovicus Lavatherus* employa tout son savoir pour accréditer cette erreur, dans une histoire des comètes depuis Jésus-Christ jusqu'en 1556. Il prétend prouver que ces météores sont les signes irrécusables des calamités publiques (1). L'ignorance de ses lecteurs servait si bien son système, que Bayle et quelques autres critiques crurent utile d'écrire sérieusement contre ce préjugé (2). Mais ce qui est blâ-

---

(1) *Cometarum omnium fere catalogus qui ab Augusto quo imperante Christus natus est, usque ad hunc* 1556 *annum apparuerunt, ex variis historicis collectus. Tigur, per Andream Gesnerum P. et Jacobum Gesnerum fratres, in-*16.

(2) Avant Bayle, Th. Erast. Mar. *Squarcialupus*,

mable dans les historiens et les philosophes, ne peut l'être en poésie ; car les muses, qui se nourrissent de fictions, ne cherchent souvent que le côté merveilleux des faits, et veulent trouver partout la médiation et la volonté des cieux ; aussi se garde-t-on bien de critiquer la littérature ancienne d'avoir vu dans la peste de Thèbes la punition de l'incestueux Œdipe, et d'avoir fait prédire la mort de César par les phénomènes dont parlent Ovide et Virgile (1). Les prophètes Hébreux, tous les poètes grecs et latins, quelques-uns de nos modernes, sont remplis de beautés de cette espèce (2).

An. Duvitius, et Simon Grynæus s'étaient élevés contre ce préjugé. *Voyez* aussi des vers curieux sur ce sujet dans la semaine de Christophe de Gamon, qui est la critique de celle de Dubartas.

(1) Virgil. Georgic., lib. 1. — Ovide fait aussi le récit des prodiges qui annoncèrent la mort de César.

(2) Callimaque en ses Hymnes. — Hésiode en son

Or, s'il est vrai que la poésie peut trouver une nouvelle source de richesses dans ces superstitions, notre histoire, mieux qu'aucune autre, ne peut-elle pas la lui ouvrir?

C'est surtout à l'époque où nous arrivons que ces phénomènes et ces fléaux se manifestent à chaque instant dans la Gaule; la famine, la peste et les épidémies (1) cons-

---

poème des Travaux et des Jours. — Homère, Iliad. — Biblia sacra. — Ovide, Lucain, Silius Italicus, etc.

> Qual con le chiome sanguinose horrende
> Splender cometa suol per l'aria adusta,
> Ch'i regni muta i fieri morti adduce,
> E ai purpurei tiranni in fausta luce.
>
> GIERUS, LIB. l. 7.

Voltaire, qui a écrit sur tous les sujets, avec une grâce et un esprit inimitables, mais qui peut-être n'avait pas le génie épique à un si haut dégré, combat ce système superstitieux, et donne une belle définition astronomique des Comètes dans son Epître à Mme la marquise du Chastelet; toutefois ses vers élégants ne produisent pas un si grand effet que ceux du Tasse.

(1) Greg. Turon. Hist., l. 4, c. 31; l. 5, c. 35,

ternent ses citoyens ; la Loire, l'Allier, la Saône, le Rhône, quittant leurs bords, entraînent les villages et les troupeaux (1); des neiges abondantes couvrent les moissons de l'été (2); une grêle affreuse perce de ses flèches glacées les habitants de l'antique Avaricum (3).

La terre tremble jusqu'en ses fondements, le mont Tauretune disparaît (4), le sommet

---

l. 6, c. 14. — Fredeg, Epit. — Gest. Franc., l. 3, c. 38. — Marius in Chron.

(1) Greg. Turon., l. 5, c. 34. — Aim., Gest. Franc., l. 3. — Herman contracti Chronic. — Sigeb. Gemblac., Chron. ad an. 554.

(2) Greg. Turon., l. 5, c. 34. — Marius in Chron.

(3) Aim., l. 3 c. 32. — Sigeb. Gembl., Chron. — Marius, ib. — Avaricum est l'ancien nom de Bourges. *Voyez* Ad. Val. Not. Gal., et le Dict. topogr. de dom Martin, en son Hist. des Gaules.

(4) Greg. Turon., l. 6, c. 21. — Fredeg. Epit., c. 82. — Aim., de Gest Franc., l. 3. — Cordemoy, Hist. de France., t. 1, p. 222, in-fol. — Le mont

des Pyrénées s'agite et lance au loin des rochers (1), les murailles de Soissons s'écroulent (2), Bordeaux est ébranlé; des bandes de loups d'une grandeur démesurée cherchent leur proie dans son enceinte (3); la ville de Bazas est frappée de terreur à la vue des flammes que jettent ses tours (4); des pluies de sang (5) rougissent les forêts

---

Tauretune était situé dans le Valais. *Voyez* Mézeray, Hist. de France, règnes des successeurs de Clovis.

(1) Greg. Turon. Hist. Franc. Epit. — Fredeg., Epit., c. 82. — Chron. de Saint-Denis. — Mézeray, lieu cité.

(2) Greg. Turon., l. 6, c. 14 et 21. — Aim., de Gest. Franc., l. 3. c. 45.

(3) Greg., ib., c. 21. — Sigeb. Gembl. Chron. ad an. 583.

(4) Greg., loc. cit. — Chron. de Saint-Denis, l. 3. — Mézeray, lieu cité.

(5) Greg. Turon. Hist. Franc. Epit., c. 14. Ce phénomène s'est répété de nos jours : le 7 mai 1810, à deux lieues d'Hermanstadt en Transylvanie, une pluie couleur de sang tomba pendant une demi-heure ;

des Carnutes ; les ténèbres, les météores, des globes de feu, des lueurs sinistres menacent les rois pâlissants (1).

C'est au milieu de ces horribles phénomènes que parurent Chilpéric, Frédegonde et Brunehaut.

Chilpéric était le plus jeune et le plus cruel des fils de Clotaire (2); Soissons fut son partage (3). Ce monarque répudia son épouse Andovère, de laquelle il avait trois fils (4), et la relégua dans un monas-

---

elle fut analysée par d'habiles chimistes, qui pensèrent que le principe colorant de cette eau appartenait au règne végétal.

(1) Greg. Turon. Hist., l. 6. — Fredeg. Epit., c. 15, an. 594. — Aim., l. 3. — Marii Chron.

(2) Greg. Turon. Hist., l. 4, c. 22. — Gest. Franc., c. 29. — Fredeg, Epitom., c. 54.

(3) Greg., ib. — Fortunat., lib. 6, c. 4. — Chronic. Sigeb. Gemblac. — Daniel, l. 1, p. 153.

(4) Greg. Turon., l. 4. — Aim., de Gest. Franc., l. 3.

tère (1) pour prix de sa fécondité. Ce divorce fut suscité par les artifices d'une maîtresse qu'il aimait éperdument (2) ; c'était la trop belle Frédegonde, femme ambitieuse et fière, adroite et dissimulée, qui avait la volonté d'un tyran, l'esprit d'un rhéteur, le courage d'un homme, et toutes les grâces de son sexe (3).

Sigebert s'unit à Brunehaut, fille d'Atha-

---

(1) Greg., Tur., ib. — Legend., Hist. de Franc., t. 1.

(2) Andovère étant accouchée d'une fille, Frédegonde, une de ses suivantes, lui persuada que, pour donner plus d'éclat à la naissance de son enfant, elle devait le tenir sur les fonts de baptême avec Chilpéric. Andovère crut cette femme artificieuse, qui avertit le roi que, son épouse étant sa commère, il commettrait un inceste s'il vivait désormais avec elle. *Voyez* Grégoire de Tours au lieu cité.

(3) Greg. Turon., Hist. l. 4, 5 et 6. — Gesta Franc., c. 31. — Fredeg. Epitom., c. 60. — *Voyez* aussi Mézeray, Daniel, Cordemoy, Legendre et Velly, en leurs Histoires de France.

nagilde, roi des Visigots (1). Chilpéric, sachant que cette princesse lui avait apporté de grands biens en dot, feignit d'abandonner Frédegonde, afin d'épouser Galsvinde, sœur de Brunehaut (2). Cette femme infortunée quitta sa patrie; belle, mais triste et baignée de pleurs (3), elle fit son entrée en France, élevée sur un char d'argent traîné par des taureaux blancs (4).

Chilpéric lui jura d'éternelles amours, et prit à témoins de ses sermens les reliques révérées des saints (5); mais bientôt on trouva

(1) Greg. Tur., l. 4. — Fortunat., l. 6, de Nupt. Sigeb. et Brun. — Aim., de Gest. Franc., l. 3.

(2) Greg. Tur., ib. — Fortunat., l. 6, de Nupt. Sigeb. et Brun, — Aim., ib. — Sigeb. Gemblac. Chron.

(3) Fortunat., ib. — Daniel, Hist. de France, t. 1, p. 159, in-fol. — Cordem., Hist. de Fr., t. 1, p. 196.

(4) Fortunat., ib. l. 6. — Cordemoy, t. 1, p. 196.

(5) Greg. Tur., l. 4, c. 28. — Gesta Franc., c. 21. — Fredeg. Epitom., c. 60.

cette princesse étranglée dans sa couche (1). A cette mort inattendue la cour de Chilpéric fut révoltée, et tous les yeux se tournèrent vers Frédegonde (2), qui se rassurait en pensant quel était son complice.

Brunehaut rêva la vengeance (3). Cette épouse de Sigebert, aussi belle que Frédegonde, avait comme elle une énergie peu commune à son sexe (4); si plus tard elle fut son égale en cruauté, le malheur qui bouleversa toute sa destinée paraît en être

---

(1) Greg. Turon, ib.—Fredeg., loc. cit—Aim., de Gest. Franc., l. 3, c. 5.—Fauchet, en ses Orig. gaul. — Mézeray, Daniel, lieux cités, et Cordemoy.

(2) Velly, Hist. de Fr., t. 1, p. 97, an 566.

(3) Greg., ib.—Velly, Hist. de France, t. 1, p. 150.

(4) Fortunat., ib.—Greg. Turon., l. 4, c. 27.—Pasquier, Rech. — Mariana, Hist. Hispan., l. 5, c. 10.—Velly, Hist, de France, t. 1.

cause (1). Entourée d'ennemis qu'elle abhorrait, sa haine la rendit barbare, et, ne pouvant s'arrêter sur la pente du crime, elle en franchit tous les degrés, cédant à l'impulsion d'une implacable fatalité.

Cependant Chilpéric, avide et turbulent, se jeta sur les terres de Sigebert, alors triomphant hors de la France (2). Ce dernier reparut, et, repoussant un frère avec le bouclier plutôt qu'avec l'épée (3), il lui pardonna sa perfidie, trait sublime à cause des temps.

Chilpéric viola bientôt la paix (4), puis

---

(1) *Voyez* l'apologie de cette reine dans Pasquier, Cordemoy et Velly.

(2) Greg. Tur., l. 4, c. 40. — Fredeg. Epit., c. 68. — Gest. Franc., c. 32. — Daniel, Hist. de Franc., t. 1, p. 167. — Mézeray, Hist. de France, règ. de Chilp. — Cordem., Hist. de Franc., t. 1, p. 207, in-fol.

(3) Greg. Turon. ib. — Fredeg., ib.

(4) Greg. Turon., ib. — Fredeg., ib. — Méze-

la fit de nouveau, puis la viola encore (1), rampant et se dressant tour à tour comme un serpent. Sigebert, las de tant de fureurs, marcha sur les états de Chilpéric, que tous les revers accablèrent à la fois (2). Son fils Théodebert fut abandonné des siens, pris et tué (3). Gontran quitta son parti (4), et la ville de Paris ouvrit ses portes à Sigebert, qui bientôt vint mettre le siége devant Tournai, où Chilpéric s'était renfermé avec sa famille (5).

Mais alors que tout devait abattre le roi

---

ray, lieu cité. — Cordemoy, lieu cité, p. 208 et 209.

(1) Greg Turon., ib. — Fredeg., ib. — Vita Sanct. Radeg. — Aim., l. 3.

(2) Mézeray, lieu cité. — Daniel, lieu cité, p. 171.

(3) Greg., ib. — Gest. Franc., c. 32. — Sigeb. Gembl. Chron. — Chronique de Saint-Denis.

(4) Greg., ib. — Gesta Franc., c. 32.

(5) Greg., ib. — Gesta Franc., c. 32. — Fredeg., ib. Aim., l. 3. — Sigeb. Gembl. Chron.

de Soissons, il avait près de lui Frédegonde, que rien ne pouvait effrayer (1). Cette autre Médée prétend commander à la destinée; plus le danger s'accroît, plus elle s'élève, le dominant toujours d'un front tranquille; l'expérience qu'elle a du crime la rend confiante, elle marche droit au but qu'elle envisage; il semble à son orgueil que le malheur doit servir d'avenue à sa prospérité.

Cette femme audacieuse, que Chilpéric avait osé proclamer reine (2), a plus d'un moyen de triompher des obstacles qui l'entourent; elle est belle, et son sourire a séduit deux habitants de Tervana (3); elle est éloquente, et sa bouche, leur indiquant la victime, souffle en eux quelque chose d'elle-

---

(1) Gest. Franc., ib. — du Chesn., t. 1. — Legendre, Hist. de Fr., t. 1. — Cordem., Hist. de France, t. 1, p. 209, in-fol.

(2) Greg. Tur., l. 4.

(3) Greg. Tur, ib. — Mézeray, lieu cité. — Tervana est l'ancien nom de Terrouene.

même. Armés des poignards qu'elle laissa dans leurs mains, ils partent; un instant après les cris qui s'élèvent du camp des assiégeants révèlent l'assassinat de Sigebert (1).

On lève le siége de Tournai (2): Chilpéric et ses guerriers sont frappés d'étonnement et redoutent quelque stratagême; mais Frédegonde reste calme au milieu d'eux, et ne témoigne ni surprise, ni crainte, ni remords. Bientôt tout rentre sous l'obéissance du roi, qui envoie des satellites à Paris (3) pour y arrêter Brunehaut et son jeune fils, héritier de l'Austrasie; un des officiers de cette reine parvint à sauver son enfant de la prison, et, le descendant du haut des rem-

---

(1) Greg. Tur., ib. — Fred. Epit., c. 17. — Gest. Franc., c. 32. — Aim., l. 3. — Sigeb. Gembl. Chron.

(2) Gest. Franc., c. 32. — Daniel, Hist. de Fr., t. 1, p. 173.

(3) Greg. Turon., l. 4, c. 45. — Gest. Franc., ib.

parts dans une corbeille de jonc, il arriva par des chemins détournés dans la ville de Metz, où il fit proclamer cet héritier de Sigebert (1).

Chilpéric et Frédegonde revinrent à Paris, où était encore Brunehaut. Cette reine, couverte des crêpes du veuvage et retenue dans les fers, n'en était que plus séduisante; l'âge n'avait point altéré ses attraits, dont un poète du temps nous a laissé la peinture, et une longue suite de malheurs n'avait point encore, en aigrissant son caractère, corrompu les grandes qualités que plusieurs de ses contemporains ont vantées en elle (2).

Chilpéric avait un fils de la reine Ando-

---

(1) Fredeg., c. 57. — Cordemoy, Hist. de Fr., t. 1, p. 211.

(2) Elle n'avait encore que vingt-huit ans, et faisait l'admiration publique par ses vertus. — Fortunat Episc. Pict., l. 6. — S. Greg. mag., l. 5, epist., l. 9. epist. 56. — Velly, Hist. de Fr., t. 1, p. 112.

vère, appelé Mérovée (1). Ce prince vit la reine d'Austrasie, l'aima, en fut aimé (2). Cet amour, que traversa l'infortune, et dont la fin fut vraiment terrible (3), offre le beau sujet d'une tragédie : tracer rapidement quelques scènes principales, ce sera varier le récit des faits, sans s'écarter de la vérité historique.

Le jeune Mérovée commencerait l'action en déplorant avec Gailénus, son ami (4), les fléaux qui dévastent la France (5), et

---

(1) Greg. Tur. Hist., l. 5, c. 2.— Aim., de Gest. Franc., c. 15.

(2) Greg., ib. — Gest. Fr., ib. — Aim., l. 3, c. 15. — Sigeb. Gembl. Chron. — Mézeray, Abr. chon., t. 3, p. 158, in-12.

(3) Greg. Turon., l. 4. — Mézeray, lieu cité.

(4) Greg., ib. — Mézeray, lieu cité, p. 160.

(5) Greg. Tur. Hist., l. 3, 4, 5 et 6. — Fredeg. Epit., c. 82. — Aim., de Gest. Franc., l. 2 et 3. — Marii Episc. Chron. — Sigeb. Gembl. Chron. — Chr. de S.-Denis. — Herman. Contract. Chron. — Velly, Hist. de Fr., t. 1, p. 118, an 578.

que semblent attirer les forfaits de Frédegonde. Sa haine pour cette marâtre est trop bien justifiée ; c'est elle qui fit répudier sa mère Audovère, et qui la fit renfermer dans un cloître (1); c'est elle qui le persécute, lui et ses frères, et qui leur dresse des embûches pour les priver de la couronne, qu'elle réserve à ses fils (2) ; c'est elle qui, fermant les yeux de Chilpéric à la justice et à la vertu, le fait haïr de ses sujets, et l'entraîne avec elle dans les chemins du crime.

Aujourd'hui, plus cruelle que jamais, elle suscite des ennemis à Brunehaut, et tandis qu'elle la retient captive en ces lieux, elle médite l'usurpation des états de son fils Childebert (3).

---

(1) Gest. Franc., c. 31. — Mézeray, Abr. Chron., t. 3, p. 146, an 562.

(2) Greg. Turon. Hist., l. 4 et seq. — Velly, Hist. de Fr, t. 1, p. 117.

(3) Greg., ib. — Gest. Franc., c. 33. — Fredeg. Epit., 74. — Velly, t. 1, p. 111 et suiv.

Les discours de Mérovée amèneraient l'aveu de sa passion. Ici le poète, adoptant l'opinion de quelques écrivains, ferait dire à ce prince comment, lorsqu'il parut en qualité d'ambassadeur (1) à la cour d'Athanagilde pour demander, au nom de son père, la main de la princesse Galsvinde, il vit Brunehaut, sa sœur, prête à partir pour l'Austrasie, où Sigebert l'attendait à l'autel. Ils se connurent assez tôt pour s'aimer, et trop tard pour s'unir. C'est depuis ce moment que Mérovée nourrissait des feux sans espérance; mais enfin le ciel a pitié de ses maux, et un nouveau choix est permis au veuvage de son amante.

Chilpéric viendrait ensuite annoncer à Mérovée qu'il l'a nommé chef des légions

---

(1) *Voyez* une nouvelle historique publiée en 1978, sous le titre de *Mérovée, fils de France*, et un roman intitulé : *Frédegonde et Brunehaut, par Monvel fils. Voyez* aussi la Biblioth. universelle des Romans, février, 1777.

qu'il envoie dans l'Austrasie contre le fils de Brunehaut (1).

Mérovée, dans un discours respectueux, mais plein de noblesse, refuse d'être l'instrument de cette usurpation ; il désire que son courage soit employé à des expéditions plus dignes de lui ; que son père lui commande d'aller combattre ou les hideux Avarois, qui se montrent aux frontières de la France (2) ; ou les farouches Lombards, que les Alpes retiènent mal dans les champs de l'Italie (3) ; ou les Saxons, dont les vaisseaux tyrannisent les mers (4) ; voilà

---

(1) Greg. Turon. Hist., l. 5, c. 2. — Gest. Franc., c. 35. — Fredeg. Epitom., c. 74.

(2) Greg. ib., l. 4, c. 29. — Fredeg. Epit., c. 61. — Fortunat. Episc. Pict. Carm., l. 6, carm. 3.

(3) Fredeg. Epit., c. 25. — Paul. Diac., Hist. Longob., 2, 7. — Marius, in Chron.

(4) Greg., l. 3, c. 3. — Gest. Franc., c. 19. — Strutt., Angleterre anc., p. 55. — Mézeray, Hist. de

les ennemis que son glaive doit attaquer, voilà le triomphe utile qui flattera son orgueil. Mais pourrait-il, oubliant ce qu'il doit à la faiblesse et au malheur, dépouiller le neveu de son père d'un légitime héritage! Ah! que diraient les bardes du festin quand ils verraient Mérovée débuter par un crime dans la noble carrière des combats, et s'asseoir à la table de ses pères, souillé du sang de l'orphelin! Les harpes ne trouveraient point d'hymne à sa gloire, et le silence accusateur couvrirait de honte et d'opprobre le front humilié du vainqueur.

Fr., l. 1. — Sidonius Apollinaris s'exprime ainsi en parlant des Saxons :

> Quin et Aremoricus piratam Saxona tractus
> Sperabat, cui pelle salum sulcare Britannum
> Ludus et assuto glaucum mare findere lembo.

On s'étonne que les Saxons, qui n'avaient pour bateaux que des peaux étendues sur des planches fort minces, aient pu se rendre si redoutables sur mer.

Chilpéric lui répond que la première vertu, le premier mérite d'un fils, est d'obéir à son père : il lui ordonne de faire les apprêts de son départ. Il y aurait ici quelque chose de la scène de Mithridate et de Pharnace (1); mais Mérovée serait plus intéressant que ce dernier, car la cause qu'il refuse de servir est injuste, et il est aimé de celle qu'il aime.

Chilpéric, resté seul, exprime dans un court monologue les soupçons que lui fait naître la résistance de Mérovée; il a observé son trouble et sa rougeur au seul nom de Brunehaut; il veut prévenir les effets de l'amour que sa mortelle ennemie peut inspirer à son fils; et, craignant qu'elle ne demeure plus long-temps à sa cour, il la fait appeler pour lui ordonner de retourner en Austrasie.

La scène entre Chilpéric et Brunehaut

---

(1) Racine, trag. de Mithrid., acte 5, scène 1re.

deviendrait la source de grandes beautés. Cette veuve infortunée, dont le caractère est si fier, offrirait au poète un personnage fort tragique.

Brunehaut est amenée devant l'auteur de tous ses maux ; la haine, depuis long-temps amassée dans son cœur, s'épancherait enfin ; mais, dédaignant de parler à son tyran, même pour l'accuser, c'est au ciel qu'elle adresse l'expression de ses douleurs, ce sont les mânes d'un époux et d'une sœur qu'elle évoque et qu'elle interroge : « Om-
» bre de Sigebert, s'écrie-t-elle, déclare
» ici quel bras a conduit les poignards qui
» t'ont fait ces blessures ! Ombre de Gals-
» vinde, tendre sœur, toi que l'hymen a
» conduite au trépas, nomme la main qui
» fit un linceul du voile nuptial dont se
» couvrit ton front le jour funèbre où tu
» devins épouse ! Nomme la main qui chan-
» gea les riches colliers que j'ajoutai à ta
» parure, en ces nœuds redoublés qui
» meurtrissent ton cou sanglant ! » O Sige-

» bert! ô Galsvinda! dites un mot, faites
» un signe, et quelqu'un ici va frémir.....
» Mais pourquoi craignez-vous de révéler
» des forfaits qui n'étonneraient point ce
» séjour?.... Ombres trop généreuses,
» pourquoi respectez-vous encore des liens
» que le crime a brisés? Ah! plus d'égards,
» plus de pitié? Si les tombeaux vous ont
» appris le secret de la mort, confiez-le à
» ma vengeance, et bientôt vous verrez
» aux enfers celui que vous ne voulez pas
» nommer; mais alors il faudra bien ap-
» prendre au juge qui mesure les supplices
» sur les forfaits, que c'est Chilpéric qui
» fit assassiner son épouse et son frère. »

« Téméraire! s'écrie Chilpéric d'une
» voix tonnante; si ton sexe et mon rang
» ne me défendaient point les épreuves et
» les combats (1), nous irions dans la lice

(1) Les femmes étaient admises au serment, mais elles ne pouvaient ramasser le gant; lorsqu'elles

» accoutumée, demander à Dieu son juge-
» ment (1); tu m'y verrais marcher sans
» crainte sur le fer ardent (2), ou plonger
» dans les flots bouillants (3), ou braver, le
» sein nu et sans bouclier, la pointe des
» épées et le tranchant des haches. Ecoute-

étaient accusées elles se choisissaient un champion, auquel on coupait le poing s'il perdait la cause qui lui était confiée. *Voyez* Muratori, Ducange, Beaumanoir, Mably, Montesquieu, Moreau, etc.

(1) Becman., Dissert. de Prod. sang. — Murat., Dissert. de judic. Dei. — Les Codes des lois des barbares, et particulièrement des Lombards, des Ripuaires, des Bourguignons, des Angles, etc. — Restitution of Decayed intell., p. 63. — *Voy.* une Description complète des anciennes Epreuves dans la chronique anglaise d'Hollingshead, p. 98 de la Description de l'Angleterre, à la fin du t. 1.

(2) Ducange, Gloss., v° *Ferrum.* — Beaumanoir, Cout. de Beauvoisis, c. 61. — Legendre, Mœurs des Franç., vol. uniq., p. 37.

(3) Becman., loc. cit. — Murat., ib. — Beauman., lieu cité. — Montesq., Espr. des Lois, l. 28, c. 17.

» moi. Sur le mont qui domine Lutèce,
» mon aïeul Clovis éleva un temple où re-
» pose l'auguste Geneviève (1); ceux qu'on
» accuse d'un crime pénètrent sous ses
» voûtes redoutables : descendus dans ses
» souterrains profonds, en présence du
» tombeau sacré et du signe rédempteur
» de notre culte, le coupable pousse un cri
» d'effroi qui divulgue son crime, et l'in-
» nocent est absous par un serment solen-
» nel (2). Hé bien, dès que la nuit cou-
» vrira ce palais, nous nous rendrons dans
» ce sanctuaire que redoute le parjure. As-
» semble tes témoins (3); je vais réunir les

---

(1) Cette église fut d'abord construite sous l'invocation des apôtres saint Pierre et saint Paul.

(2) Pact. Leg. Salic. — Muratori, loc. cit. — D'Achery Spicil., t. 8 — Félibien, Hist. de l'Abbaye de S.-Denis, t. 1, Disc. prélim. — Moreau, Disc. sur l'Hist. de Fr. — Monstesq., Esp. des lois. l. 28, 18.

(3) Lois des Bourguig., tit. 45. — Lois des Bavarois, tit. 16 — Pact. Leg. Salic. — Agobard, Let-

» miens. Tous, au nombre de soixante (1),
» jureront avec moi que cette main est in-
» nocente, et que ta bouche a proféré une
» imposture. Que dis-je! ah! je puis, sans
» recourir à ces épreuves vulgaires, te
» convaincre à l'instant que Chilpéric n'est
» point un cruel, un lâche, un assassin;
» tu viens de m'accuser et de soulever
» contre moi tous les spectres des enfers,
» et pourtant, ingrate! je ne t'appelais que
» pour rompre tes fers! Mais, plus grand
» encore que tu n'es injuste, je ne révo-
» querai point mon bienfait; retourne donc
» en Austrasie, près de ton fils Childebert;
» redeviens libre, reine, et trouve ton sup-
» plice dans le souvenir de mes bienfaits. »

---

tre à Louis le Débonnaire. — Muratori, loc. cit. — Mably, Observ. sur l'Hist. de France, t. 1.

(1) On en trouve un exemple dans l'histoire de ces temps-là, lorsque Frédegonde fit affirmer par trois évêques et soixante seigneurs que Clotaire était né de son mariage avec Chilpéric.

Le second acte serait ouvert par Brunehaut et sa confidente; celle-ci s'étonne qu'au moment de quitter les lieux détestés où règnent la haine et le crime, cette reine, loin d'exprimer sa joie, laisse échapper des soupirs.

En effet, Brunehaut ne peut sans une grande douleur s'éloigner de la cour où reste son amant, et on trouverait dans ces confidences d'amour le sujet d'une scène intéressante.

Cependant Mérovée l'aborde, encore plein du trouble et de l'inquiétude que lui cause la nouvelle de ce départ prochain. Malgré l'odieuse présence d'une marâtre, malgré les signes de colère que le ciel laisse éclater (1), malgré les fléaux qui désolent ces murs (2), la vue d'une amante

(1) Greg. Turon. Episc. Hist., l. 5.—Fredeg. Epit., c. 82.—Marius in Chronic.—Mézeray, Abré. chron., t, 3, p, 170, an 582; p. 172, an 583, etc.

(2) Greg. Turon. Hist., l. 3, 4 et 5.— Marius,

adorée fait de ces mêmes lieux un séjour enchanteur pour Mérovée; mais dans quel désert affreux le laissera l'absence de Brunehaut, et quand il en sera séparé, de quel poids l'accablera la vie! Ces amants, après s'être exprimé leurs regrets et leur amour, conviènent de s'épouser secrètement, et de fuir tous deux en Austrasie (1).

Mérovée sort pour prévenir l'évêque Prétextat (2), qui doit les unir dans la chapelle du palais, où Brunehaut ira le rejoindre bientôt. Cette princesse, restée seule avec sa confidente, dirait les sentiments contraires qui s'élèvent dans son cœur; l'amour, la haine, la vengeance, la crainte et l'espoir y règnent tour à tour. En épousant Mérovée elle s'unit au sang qu'elle abhorre, au fils

---

ib. — Aim., de Gest. Fr., l. 2 et 3. — Mézeray, lieu cité, p. 164 et suiv.

(1) Greg., ib., l. 4. — Mézeray, lieu cité., p. 158.

(2) Greg., ib., l. 4 et 5. — Aim., l. 3, c. 15. — Mézeray, lieu cité. — Velly. t. 1, p. 112.

du meurtrier de sa sœur et de son époux; comme Didon, qui entendait gémir l'ombre de Sichée, elle craint d'offenser les mânes de Sigebert: cependant celui qu'elle aime a-t-il partagé les crimes de son père? Non, sans doute; et Chilpéric lui-même ne s'en était pas encore souillé lorsqu'il épousa la vertueuse Andovère, dont le chaste sein conçut Mérovée. « Au reste, ajoute Brune-
« haut, pourquoi par tant d'adresse justifier
« mon amour! Que mes feux soient illégi-
« times ou purs, suis-je donc libre de les
« étouffer, moi dont le destin rigoureux
« anéantit la volonté, moi qu'il pousse dans
« le sentier de la vie comme une esclave et
« peut-être comme une victime? Vainement
« formerai-je un choix ou des vœux; l'im-
« placable fatalité n'en dicterait pas moins
« ses lois. Sort inflexible! lorsque dans les
« longs revers de ma jeunesse je n'ai pu te
« résister par mes efforts et mon courage,
« est-ce donc, quand tu m'ordonnes d'ai-
« mer, qu'il faut me révolter encore contre

» toi! Quoi! chacun autour de moi suivra
» en triomphe ses penchants; Frédegonde,
» pour prix de ses attentats, recevra le titre
» et le diadême des reines (1); Chilpéric,
» pour prix des siens, recueillera un royal
» héritage (2); et moi, princesse infortunée,
» que tout délaisse et oublie, moi qui languis
» dans la captivité, sans secours et sans amis,
» je repousserais loin de mon cœur l'aima-
» ble objet qui m'apparut au milieu des dou-
» leurs! Cher prince, quand mon père m'or-
» donna d'épouser Sigebert, fille d'un roi,
» je ne sus qu'obéir, et au lieu de mon amour
» je présentai à l'hymen des trésors et des
» peuples (3); mais aujourd'hui que je n'ai

---

(1) Greg. Turon. Hist., l. 4 et 5. — Fredeg. Epit. — Aim., l. 2 et 3.

(2) Greg., ib. — Fredeg. Épit. — Aim., ib. — Cordemoy, Hist. de France, t. 1, p. 212.

(3) Greg., ib., l. 4. — Fortunat, l. 6 de Nupt. Sigeb. et Brun. — Aim., de Gest. Franc., l. 3. — Sigeb. Gemblac. Chron.

» plus de peuples et de trésors, aujourd'hui
» que je n'ai à t'offrir que des larmes et des
» fers, viens du moins, ah! viens recevoir
» aux pieds des autels et mon cœur et mes
» sermens! »

Tandis que Brunehaut hâte ses pas pour ne point rencontrer Chilpéric, celui-ci s'avance avec Bozon, que l'histoire nous peint comme un perfide, trahissant l'amitié de Mérovée (1). Le roi lui communique les soupçons qu'il conçoit des amours de son fils et de Brunehaut, et lui ordonne d'épier attentivement leurs démarches.

Un officier vient avertir ce monarque que les fils de son épouse Frédegonde, frappés d'un mal subit (2), sont expirants dans les

---

(1) Greg. Tur., l. 5, c. 13.— Cordemoy, lieu cité, p. 214.— Daniel, Hist. de Fr., t. 1, p. 182, in-fol.— Mézeray, Abr. Chron., t. 3, p. 160.

(2) Greg. Turon., ib., c. 34.— Cordemoy, lieu cité, p. 222.— Mézeray, lieu cité, p. 164 et 165.

bras de cette reine éplorée, qui remplit le palais des cris de sa douleur.

Le troisième acte, traité par une plume habile, serait un des plus beaux que le théâtre pût offrir.

Le confident de Chilpéric lui apprend l'union clandestine de Mérovée et de Brunehaut : ce roi, enflammé de colère, ordonne qu'on les amène devant lui. Chilpéric, resté seul, exhale sa fureur dans un court monologue, lorsqu'enfin paraît Frédegonde.

On sent quel effet doit produire la vue de cette reine, et combien les actes précédents, tout remplis d'elle, quoiqu'elle n'y figure pas, ont dû, en excitant la curiosité, préparer de loin l'apparition de ce personnage.

Mais après le récit de ses forfaits le poète serait maladroit de ne l'appeler sur la scène que pour lui faire demander encore des victimes à Chilpéric; on ne pourrait, sans blesser les règles dramatiques, présenter une fu-

rie qui n'a rien d'humain ; il faut que les plus grands coupables soient intéressants de quelque manière. Voici donc comment Frédegonde pourrait intéresser.

On sait que les enfants de cette reine furent atteints d'une épidémie, et que pendant leur danger, considéré par Frédegonde comme une punition du ciel (1), elle connut quelques instants le repentir, et fit trève à ses fureurs ; c'est alors que Grégoire de Tours lui fait tenir un discours attendrissant où elle reproche à Chilpéric l'injustice qui pèse sur ses peuples (2).

---

(1) Greg. Turon. Hist., l. 5. — Aim., de Gest. Franc., l. 3. — Chron. de Saint-Denis. — Mézeray Abr. chron., t. 3, in-12, p. 164.

(2) Voici la traduction de ce discours, que rapporte Grégoire de Tours, l. 5, c. 25 de son histoire :

« Les maladies qui nous affligent depuis quelque
» temps étaient des avertissemens célestes qui de-
» vaient réprimer nos désordres ; nous les avons con-
» tinués, et Dieu nous enlève nos enfants ; ils meu-

Le poète pourrait tirer parti de ce fait historique en le liant adroitement au sujet qu'on expose.

Frédegonde, naguère si dédaigneuse et si fière, s'avance lentement sur la scène; son front est décoloré, ses yeux sont noyés de larmes, sa voix se perd dans ses soupirs, sa douleur a domptè son orgueil, et dans

---

» rent parce que vos édits rigoureux ont fait répan-
» dre les pleurs des pauvres, des orphelins et des
» veuves. A quoi bon désormais ces trésors sans hé-
» ritiers qui se sont amoncelés par tant de rapines et
» sous tant de malédictions! Ah! pourquoi donc
» avons-nous ainsi pesé sur nos peuples, tandis que
» nos celliers étaient remplis, et que les pierreries,
» l'argent et l'or comblaient nos palais et suffisaient à
» la magnificence royale! Hélas! au milieu de tant
» de biens nous perdons ce que nous avions de plus
» précieux! Seigneur, si vous m'en croyez, allons
» brûler ces rôles iniques, n'exigeons de nos sujets
» que les tributs qu'ils payaient au noble roi votre
» père, et à force de repentir obtenons la miséricorde
» divine.»

son cœur triomphe la nature; elle va se rendre au pied des autels pour essayer de fléchir par ses prières (1) celui qui punit les crimes, et lui proposer son remords pour prix du salut de ses enfants. Cette reine, au milieu de son affliction et de son abattement, paraît encore une puissance capable de transiger avec le roi des cieux.

Chilpéric, qu'elle aborde, lui parle du mariage de Brunehaut et de Mérovée, et dans sa colère, laisse échapper les mots d'exil et de trépas.

Frédegonde l'interromt ; elle craint que de nouveaux crimes ne rendent plus difficile l'accord qu'elle veut faire avec Dieu, et c'est ici qu'elle pourrait prononcer le discours que lui attribue Grégoire de Tours.

Chilpéric, attendri, consent à soulager

(1) Frédegonde fit porter ses enfants sur le tombeau de saint Médard pour obtenir leur guérison.



ses peuples des charges dont il les accable, et se décide à pardonner l'union de Brunehaut et de Mérovée.

Cependant ceux-ci, arrêtés par l'ordre que Chilpéric avait donné dans sa colère, arrivent entourés de satellites.

La fière Brunehaut, qui croit être amenée devant le roi pour entendre sa sentence, se trouve en face de cette Frédegonde qu'elle abhorre (1); elle éclate en reproches, et dans une invocation énergique, appèle sur son ennemie la vengeance divine.

Frédegonde, effrayée de ces imprécations, en redoute l'effet au tribunal de l'Eternel; chaque mot que profère Brunehaut redouble ses alarmes et ses craintes maternelles; chaque accusation semble grossir la foudre qui gronde sur sa famille.

Tremblante pour les jours de ses enfants,

(1) Greg. Turon. Hist., l. 4 et 5. — Aim., l. 5. — Velly, t. 1, p. 115 et suiv.

elle se jète éplorée à ses genoux, et, cette reine orgueilleuse et puissante demande humblement grâce à son ennemie, faible et dans les fers.

Le quatrième acte ne serait pas moins beau que le précédent. Au moment où les nouveaux époux se livrent au bonheur d'être l'un à l'autre, et s'apprêtent à partir ensemble pour l'Austrasie, Chilpéric s'avance et leur apprend que Gontran lui fait déclarer la guerre (1) pour ressaisir les domaines du jeune Childebert qu'il vient d'adopter (2); il ajoute que les ambassadeurs de Gontran redemandent Brunehaut, nom-

(1) Greg. Turon. Hist., l. 5, c. 14. — Fredeg. Epitom. — Gest. Fr., c. 33. — Velly, t. 1, p. 112 et 113. — Cordemoy, Hist. de France, t. 1.

(2) Greg., ib. — Fredeg. Epit., c. 82. — Aim., ib. — Daniel, Cordemoy et Mézeray en leur Hist. de Fr. *Voyez* le traité d'Andely, rapporté par Moreau dans ses Discours sur l'Histoire de France, et par Mably dans ses observations sur cette Histoire.



mée régente de son fils (1). Dans tout autre temps Chilpéric eût retenu cette reine en ôtage ; mais le repentir de Frédegondé agit encore en lui et contraint son naturel farouche ; d'ailleurs ce monarque astucieux espérait, comme le disent quelques historiens (2), que Brunehaut, dont il venait d'adoucir le ressentiment ne nuirait point à ses intérêts ; il l'engage donc à partir avec les envoyés de Gontran. Quant à Mérovée, il lui laisse la liberté de rester prés d'un père ou de suivre son épouse : ce prince vertueux n'hésite point : « Mon choix est » fait, dit-il à Chilpéric, ou plutôt je n'en » ai point à faire : l'honneur n'a qu'un sen- » tier ; j'y marcherai toujours. Brunehaut » doit partir ; l'intérêt de son fils, le vœu » d'un peuple, le soin de sagrandeur, tout le

(1) Greg. Tur., ib.— Mézeray, Abr. chron., l. 3, p. 159.

(2) *Voyez* Mézeray, Daniel, Legendre et Cordemoy, au tome 1er de leurs Histoires.

» lui ordonne ; et à moi tout me commande
» de rester près de vous. Ah ! j'aurais pu la
» suivre en d'autres climats quand la paix
» régnait ici et que nul danger ne menaçait
» vos frontières ; mais alors que retentit le
» cri de la guerre je n'irai point en des
» lieux soulevés contre vous. Cependant,
» puisse mon père m'écouter sans courroux!
» mon bras ne s'armera pas contre des en-
» nemis que va rassembler un objet adoré;
» ainsi donc, tandis que vous conduirez
» votre armée contre les Austrasiens, m'abs-
» tenant d'une gloire affreuse qui révolterait
» mon cœur, je resterai en ces lieux pour
» y faire respecter vos lois et repousser les
» ennemis qu'y pourrait attirer votre ab-
» sence ».

Chilpéric applaudit à ses sentiments, et quitte la scène ; Mérovée et Brunehaut restent seuls. Tout ce qui rend des adieux touchants se trouve ici réuni : une perspective ténébreuse a fait tressaillir ces deux amants ; Mérovée ne se dissimule pas tout

ce qu'il doit redouter; il sait que Frédégonde, s'ennuyant de la vertu, peut brusquement revenir à ses criminelles habitudes et à sa haine implacable pour le sang d'Andovère; il sait que Chilpéric, trop facilement inspiré par elle, pourra le punir d'nne union qu'il n'a pardonnée qu'avec effort; mais le devoir parle, il va lui sacrifier sa tendresse et son bonheur.

Quant à Brunehaut, dans le délire prophétique de l'amour et du désespoir, dans le pressentiment qui devance les grandes calamités comme l'éclair précède la foudre, elle entrevoit quelques traits de son horrible destinée. Tel qu'un fantôme hideux, le sinistre avenir lui apparaît, triste, sanglant et dépouillé d'espérance; elle ne voit de toutes parts que des triomphes criminels pour ses ennemis, et pour elle que l'exil, l'insulte, la misère et le trépas! (1)

(1) On avait aussi prédit à Mérovée une mort funeste. Velly, t. 1, p. 115.

Persécutée par le sort, cette princesse est, comme Oreste, lasse de sa vertu et de son innocence; encore un malheur, elle ne répond plus d'elle (1).

Cependant Gailénus, confident de Mérovée, vient avertir la princesse que les ambassadeurs l'attendent pour partir. Mérovée prie Gailénus de la guider jusqu'à l'avant-garde de l'armée des Austrasiens par des chemins secrets et détournés, afin de prévenir les retours et les embûches de Frédegonde.

Les époux se séparent. Tandis que Mérovée, resté seul, se livre à l'excès de la douleur où le plonge le départ de son épouse,

---

(1) Jusqu'à ce moment de sa vie les historiens ne lui avaient reproché aucun crime. *Voyez* l'apologie de cette reine infortunée dans Pasquier, en ses Recherches sur la France; dans Velly et Cordemoy, en leur Histoire de France, au règne de Clotaire II; dans Moreau, en ses Discours sur l'Histoire de France.

Frédegonde survient, et l'objet qu'il déteste le plus, paraissant immédiatement devant lui après l'objet qu'il aime le mieux, ajoute ainsi, par un contraste affreux, à la situation pénible de ce prince.

Cette Frédegonde, alors véritablement Frédegonde, vient de voir expirer ses fils (1) ; désespérée de leur trépas, mais du moins quitte par lui de ses vœux, de ses remords, de ses prières humiliantes, elle a repris toute sa fierté, toute sa haine. Dieu a gardé sa colère, elle conserve sa fureur ; et cette femme, qui ne veut pas être vertueuse sans profit, envisage la punition céleste comme la rupture d'un traité.

En entrant elle aperçoit Mérovée ; la vue de l'héritier du sceptre qu'elle avait

---

(1) Greg. Turon. Hist., l. 5. — Fredeg. Epit., c. 82. — Aim., de Gest. Franc., l. 3. — Roric., l. 2. — Velly, t. 1, p. 118.



promis à ses fils redouble encore sa douleur ; elle lui lance des regards sinistres, et lui ordonne de quitter sa présence.

Seule avec ses confidentes, elle donne un libre cours à ses transports, et pour effacer la honte des larmes qu'elle a versées aux pieds d'une femme abhorrée, elle veut répandre son sang et celui de Mérovée.

Nous sommes arrivés au cinquième acte, et l'on voit que le dénouement est amené sans être prévu, et que l'intérêt croît sans cesse.

Chilpéric, qui apprend que l'armée des Austrasiens s'avance vers Lutèce, se dispose à marcher contre elle (1). Prêt à partir, il dit à son confident qu'il craint pendant son absence que Frédegonde, au désespoir de la mort de ses fils, ne persécute Mérovée : pour soustraire ce prince à sa fureur il a résolu de le faire conduire dans

(1) Greg. Tur., loco citato.



l'asile inviolable d'un cloître (1), et il commande à Bozon d'exécuter à l'instant ce dessein.

Mais Frédegonde vient irriter ce roi contre Mérovée ; elle rappèle l'union clandestine de ce prince, et signale en lui l'artisan de la guerre présente ; elle lui persuade qu'il est resté dans ces murs pour conspirer en faveur de Brunehaut, et ajoute qu'il faut attribuer à ses maléfices la mort subite de leurs enfants (2). Cette dernière accusation amènerait le développement curieux et poétique des vieilles superstitions, des pratiques de la magie et des enchantements, qui avaient beaucoup d'in-

---

(1) Greg., ib. — Fredeg. Epit. — Aim., de Gest. Fr. — Roric., l. 2. — Chron. de S.-Denis.

(2) Le prince Clovis, frère de Mérovée, fut également accusé par Frédegonde d'avoir conspiré la mort de ses fils à l'aide de la magie. *Voyez* Greg. Turon. Hist. — Fredeg. Epitom., c. 82. — Aim., de Gest. Franc. — Velly, t. 1, p. 118.

fluence sur ce siècle ignorant et barbare (1).

Chilpéric répond qu'il a concilié ce qu'exigeaient de lui la politique et la nature; que si Mérovée a des projets perfides, il ne pourra les exécuter dans l'abbaye où il le fait conduire ; mais il frémit d'horreur à la seule idée de causer sa mort; il se rappèle la fin tragique du malheureux Clotaire, que l'ombre ensanglantée de son fils Chramnès poursuivit jusqu'au tombeau.

Un officier vient annoncer l'approche de l'ennemi, et les deux armées seront bientôt

---

(1) Tous les peuples celtiques, scythiques et gothiques croyaient alors à la magie et aux enchantemens. *Voyez*, sur leurs nombreuses superstitions à cet égard, l'Edda isl.—Jornandès, de Reb. Geticis.—Mallet, Introduc. à l'Histoire. du Danem., t. 1.—Dithmar, év. de Mers., Chron., l. 1, p. 12.— Le Code des lois barbares.— D'Achery, en son Spicilège, t. 5, l. 2, c. 15.

en présence. Chilpéric sort pour commander le combat.

Cependant Frédegonde avait posté ses agents vers les avenues du palais ; on s'empare de Mérovée, qui était parvenu à s'évader (1).

Le front dépouillé de ses tresses royales, et dans le costume d'un esclave fugitif, l'infortuné est conduit devant Frédegonde (2). Pendant cette horrible scène le ciel, comme les historiens de ce temps le représentent souvent, brille d'éclairs et de météores, répand d'affreuses clartés, et fait entendre des bruits sourds dans les nues (3).

(1) Mérovée se sauva du cloître où on l'avait enfermé. *Voyez* Greg. Turon. Hist. — Aim., de Gest. Fran., l. 3.

(2) Greg. Turon., ib.

(3) Greg. Tur. Hist., l. 4, 5 et 6. — Marii epist. Chron. — Fredeg. Epit., de Gest. Franc., l. 2 et 3. — Chroniq. de S.-Denis, l. 2, 3 et 4. — Sigeb. Gembl. Chron. — Roric., l. 1 et 2.

Frédegonde s'est éloignée pour armer les assassins.

Tandis que Mérovée s'inquiète sur le sort de Brunehaut, le confident qui avait guidé les pas de cette princesse, arrive sous l'habit d'un serviteur de Frédegonde, et à la faveur de ce déguisement, qui le cache à tous les yeux, il pénètre jusque vers son maître, qui croit voir un assassin envoyé par sa marâtre ; mais, ô dernier bonheur d'une vie agitée ! il apprend que non loin de Lutèce Brunehaut a joint les premières troupes des Austrasiens ; que ses soldats, heureux de revoir la mère de leur jeune roi, lui ont ouvert leurs rangs, où elle respire à l'abri de vingt mille boucliers.

Il apprend que le combat s'est engagé, que la victoire s'est déclarée pour son amante, et qu'elle s'avance vers ces lieux, superbe et triomphante.

Bientôt en effet, suivie de ses officiers, entourée de trophées et d'oriflammes, et le

diadème sur la tête, elle accourt (1) sauver son époux, et faire de sa délivrance le gage de la paix. Mais à peine Mérovée a-t-il pressé Brunehaut sur son cœur, qu'il se sent défaillir, et que son front se couvre d'une pâleur mortelle.

Ce malheureux prince raconte que, poursuivi par les gardes de Frédegonde, et craignant de tomber vivant dans les mains de

(1) L'histoire ne dit pas que Brunehaut vint en triomphe à Paris; j'ajoute ce dénouement parce qu'en traçant un plan de tragédie on est moins historien que poète, et l'on peut user des licences permises à l'art dramatique. La guerre de Chilpéric contre Gontran, qui avait pris les armes pour son neveu Childebert, n'avait eu d'autre résultat que de faire périr trente mille hommes, cinq mille du côté de Gontran, et vingt-cinq mille du côté de Chilpéric. On peut bien considérer ce dernier comme ayant été vaincu; voilà ce qui justifie l'entrée triomphale de Brunehaut dans la ville de Paris. *Voyez* sur cette guerre Greg. Turon, l. 5, c. 13. — Fredeg. Epit., c. 75. — Aim., de Gest. Franc, etc.

cette forcenée, il a fait couler un poison certain dans ses veines (1). A ces mots le reste de sa vie, qui s'était rassemblé dans son cœur, s'en exhale en un dernier soupir d'amour.

Brunehaut, d'abord muette, immobile de douleur et d'effroi, laisse enfin éclater sa voix altérée; la main étendue sur le corps de Mérovée, elle jure une haine éternelle, une vengeance implacable à Frédegonde, à Chilpéric, à toute leur exécrable race, et dès ce moment on devine ce que Brunehaut doit être un jour dans l'histoire. Tandis que cette reine appèle ainsi la vengeance, on entend de nouveau le bruit du tonnerre; une nuit soudaine couvre le palais (2); on voit Brunehaut à la lueur du météore ex-

---

(1) Quelques auteurs crurent qu'il se donna un coup d'épée. *Voyez* à la fin du volume la not 1re du 7e Récit.

(2) Fredeg. Epitom., c. 82.—Marius in Chron.

citer le courroux céleste, et hâter l'effet de ses terribles promesses.

Tel est le beau sujet qu'une main inhabile a osé crayonner, et qui, sous les pinceaux du génie, enrichirait la scène française d'un magnifique ouvrage.

Mais ces crimes ne sont pas les seuls qui souillent le règne de Chilpéric.

Prétextat, dont le seul tort était d'avoir uni Mérovée et Brunehaut, fut persécuté par ce roi, à la prière de Frédegonde. Il fit assembler les évêques, se constitua l'accusateur de son ennemi, et descendit jusqu'aux plus basses séductions pour engager les juges à perdre cet objet de sa haine : quelques-uns d'entr'eux cédaient aux vœux de Chilpéric, lorsque Grégoire de Tours donna un mémorable exemple de fermeté (1). Vainement un monarque le flatte

(1) Greg. Turon., l. 5.

et l'invite à sa table (1); se dégageant de ses faveurs insidieuses, et sortant d'un palais suborneur, il vient, équitable et pur, siéger parmi les pontifes et défendre l'accusé, qui fut seulement exilé pendant quelque temps.

Frédegonde en cette occasion ne put voir sa rage entièrement assouvie; mais il lui restait de nouvelles victimes à sacrifier.

Des trois princes que la reine Andovère avait donnés à ce monarque il ne restait plus que le jeune Clovis, désormais l'unique obstacle aux ambitieux projets de Frédegonde, qui portait dans son sein l'espérance d'un héritier, auquel elle réservait en secret la royauté. Cette femme astucieuse et cruelle, sut donc se défaire de Clovis par une horrible accusation et par

(1) Greg. Turon., ib. — *Voyez* la note 2e du septième Récit, à la fin du volume.

une intrigue qui fourniraient encore un sujet dramatique (1).

Un pêcheur, en retirant ses nasses sur les bords de la Marne, trouva (2) le corps du malheureux prince égorgé et jeté dans cette rivière par une marâtre. Ce pêcheur reconnut le fils des rois aux longues tresses de sa chevelure, et la pitié de ce pauvre serviteur couvrit ses restes d'un mausolée de gazon, selon l'usage de nos premiers siècles.

La fureur de Frédegonde n'était point assouvie par la mort des fils d'Andovère; la vie de cette reine l'importunait, quoiqu'elle s'achevât tristement au fond d'un cloître; elle la fit étrangler, et livra sa fille Basine aux désirs odieux d'une horde de sa-

---

(1) Greg. Turon. Hist., l. 5, c. 40.
(2) Greg. Turon., ib.

tellites, afin que cette jeune princesse, flétrie et dévorée d'un souvenir affreux, ne pût trouver la paix dans le monastère où elle était renfermée.

HUITIÈME RÉCIT.

CLOTAIRE II ET DAGOBERT.

Fondations religieuses et Hermitages français.

Chilpéric fut assassiné à la chasse par les ordres de Frédegonde, dont il avait découvert la liaison adultère avec un seigneur nommé Landry (1).

(1) Voici comment les historiens racontent ce fait. Frédegonde, croyant Chilpéric parti pour la chasse, se hâta de faire avertir Landry, son amant; mais le roi, n'ayant pas trouvé ses équipages préparés, remonta en les attendant, et entra dans l'appartement de Frédegonde, occupée à se parer et à parfumer sa chevelure devant un miroir. Le roi,

Le cadavre de ce monarque fut trouvé dans la forêt, où l'abandonnaient (1) aux corbeaux ceux qui furent ses courtisans et ses flatteurs. Dès que Childebert et Gontran apprirent cet événement, ils s'avancèrent, chacun de son côté, pour surprendre la ville de Paris (2). Brunehaut, pleine de

---

s'approchant doucement derrière elle, la frappa en badinant avec une houssine qu'il avait à la main: Frédegonde, ne doutant pas que ce ne fût son amant, lui dit sans se retourner: Sois prudent, Landry; le roi n'est pas loin. Ces mots furent un coup de foudre pour Chilpéric, qui cependant dissimula sa fureur et se retira sans se faire connaître.

Mais Frédegonde, étonnée de ne point recevoir de réponse, regarda derrière elle et vit son époux qui sortait. Connaissant son caractère et sachant qu'il n'était point d'humeur à pardonner quand il pouvait se venger elle voulut le prévenir en le faisant assassiner. *Voyez* Gest. Franc., c. 35.

(1) Gest. Franc., ib. — Mézeray. Hist. de Fr., t. 1, p. 180.

(2) Greg. Turon. Hist., l. 7, c. 4. — Cordemoy,

joie, attendait qu'on lui livrât Frédegonde, et ceux qui entouraient cette reine osaient lui témoigner leur aversion.

A la vue de tant de dangers et tremblant pour la première fois, ou plutôt ne tremblant que pour son fils, âgé seulement de quatre mois (1), elle le cache sous ses voiles (2), et à la faveur de la nuit s'exile de son palais et se réfugie dans une église (3), où elle trouve au pied des autels un asile inviolable (4), mais qu'aurait dû redouter cette femme criminelle.

Hist. de France, t. 1, p. 238. — Velly, Hist, de Fr., t. 1, p. 135.

(1) Greg. Turon., ib. — Mézeray, t. 1, p. 180. — Cordemoy, Hist. de Fr., t. 1, p. 239.

(2) Montfaucon, Monumens de la Monarchie française, t. 1, p. 50. — Sauvigny, Mœurs des Franç. — Legendre Mœurs et Cout. des Franç., t. unique.

(3) L'église Notre-Dame. *Voyez* Mézeray, Cordemoy et Velly, aux lieux cités de leur histoire.

(4) Les anciens avaient aussi des asiles inviola-

De là écrivant une lettre suppliante à Gontran, elle séduit si adroitement ce prince débonnaire (1) qu'il la prend sous sa protection, et fait reconnaître son fils, auquel il donne le nom de Clotaire (2).

Frédegonde, gouvernant au nom de ce jeune prince (3), et appuyée sur son trône, reprend chaque jour une attitude menaçante. Cette reine, après avoir détruit les soupçons qu'on élevait sur la légitimité de son fils (4), croit n'avoir plus besoin de

---

bles dans les temples et aux pieds de la statue des empereurs.

(1) Greg. Turon., l. 7.—Mézeray, t. 1. p. 181. —Velly, Hist. de Fr., t. 1, p. 137.

(2) Greg. Turon., l. 10, c. 28.

(3) C'était alors le droit des reines mères. *Voyez* Velly, lieu cité, p. 126. — Mably, Observ. sur l'Hist. de France.

(4) En faisant jurer trois évêques et trois cents seigneurs que son fils était de Chilpéric. *Voyez* sur ce serment, Gloss. Ducang., v° *Juramentum*. —Félibien, Hist. de Saint-Denis, t. 1, p. 6.—Greg.

Gontran; elle redoutait l'amitié qui l'unissait à Childebert, et déjà ces deux rois sont mis au nombre des victimes qu'elle s'était promises (1).

Tous les jours on donne à Gontran des avis importants; plusieurs assassins qui en voulaient à sa vie sont arrêtés (2); d'autres cachés pour l'attendre sous les portiques obscurs du palais, laissent tomber leur glaive devant la majesté royale (3), en se sauvant comme le Cimbre qu'un regard de Marius avait désarmé.

Gontran, voulant se mettre à l'abri des embûches de Frédegonde, l'exile près de

Turon. Hist., l. 8, c. 5. — Sanct. August., Epist. 78, ed. Bened.

(1) Greg. Turon., l. 9, c. 3. — Velly, Hist. de Fr., t. 1, p. 142. — Mézéray, t. 1, p. 188.

(2) Cordemoy, Hist. de Fr., t. 1, p. 243 et suiv. — Mézeray, lieu cité. — Velly, même lieu.

(3) Greg. Turon. Hist., l. 9, c. 3; l. 10, c. 18. — Mézeray, t. 1, p. 187. — Velly, t. 1, p. 142.

la ville de Rouen (1). Cette cité gardait une grande victime à sa haine. Prétextat, proscrit par Chilpéric, avait été rappelé à la tête de son troupeau (2) : Frédegonde ne l'avait point oublié et méditait depuis longtemps la mort de cet évêque, sachant qu'il était dévoué à Brunehaut (3).

Elle se fait un complice, et le dispose si bien au crime que ce forcené frappe Prétextat à l'autel même où il célébrait les saints mystères au milieu des fidèles (4).

Tandis qu'il est emporté mourant dans sa demeure, Frédegonde, qui veut aller au devant de la nouvelle, ose se mêler à la

---

(1) Au Vaudreuil.

(2) Greg. Turon Hist., l. 5, c. 19, et l. 8, c. 31.

(3) Greg. Turon,, l. 8, c. 31.—Mézeray, lieu cité.—Cordemoy, Hist. de Fr., t. 1, p. 244.

(4) Greg. Turon., ib.—Fauchet, Orig. gaul.—Cordemoy, t. 1, p. 244.—Mézeray, lieu cité.

multitude consternée (1), et, cachant le forfait sous l'audace, elle demande quel bras a répandu le sang qu'elle voit (2) ; alors le lévite, couvert de ses habits sacerdotaux que souillait le meurtre sacrilège, se soulève avec effort, et, regardant fixement Frédegonde, il lui dit (3) : « Athalie, ne » reconnais-tu pas à ma blessure la main » qui a tué les rois ? » Voyant qu'elle feignait de ne pas le comprendre, il lui rappèle tous les attentats qui excitent l'indignation des auditeurs contre Frédegonde (4) ; mais elle l'entend sans s'émouvoir ; et s'é-

(1) Greg., ib. — Mézeray, lieu cité.

(2) Elle lui proposa ses médecins. « Sunt apud « nos peritissimi medici, qui huic vulneri mederi « possunt. Permitte, ut accedant ad te. » Greg. Turon., ib.

(3) Greg. Turon., loco cit. — Cordemoy, Hist. de France, t. 1, p. 255.

(4) Greg. Turon., loco cit. — Cordemoy, lieu cité. — Mézeray, Hist. de Fr., t. 1, p. 187.

tonne seulement qu'un coup si bien frappé le laisse parler si long-temps.

Ce pontife montrant ses plaies ; cette foule éperdue, agenouillée autour du lit funèbre ; cette reine hautaine debout au milieu de tous, les bras croisés sur sa poitrine, et cherchant froidement à sonder d'un œil scrutateur l'étendue des blessures de sa victime, voilà le sujet d'un tableau où le peintre pourrait déployer une grande intelligence de son art. Cependant Prétextat expire, et Frédegonde s'en revient avec tranquillité. Un seigneur, ami de Prétexiat, encore plus irrité que les autres, la suit jusque dans son palais en la chargeant de reproches et d'imprécations (1). Frédegonde se retourne, le séduit en peu de mots, et le fait asseoir tout enchanté à sa table, où elle lui verse avec grâce une coupe de

(1) Greg. Turon. Hist., l. 8, c. 31. — Cordemoy, lieu cité, p. 256. — Legendre, Mœurs et Cout. des Franç., p. 54.

vin empoisonné qui le fait mourir en un instant (1).

Cependant il lui faut des victimes moins vulgaires ; c'est pour Childebèrt, Brunehaut et Gontran, que pendant la nuit elle prépare des sucs mortels et donne des ordres secrets (2) : mais voyant qu'on découvre tous ses assassins (3), et qu'elle ne doit plus compter sur eux, cette femme entreprenante arme contre ses ennemis le roi des Varnes (4), et Waroc, comte de Bretagne (5), qui montra bien, par ses parjures et ses fureurs, qu'il était d'intelligence avec Frédegonde (6).

---

(1) Greg. Turon., ib. — Cordemoy, lieu cité, p. 256. — Legendre, lieu cité.

(2) Greg. Tur., l. 8 et 9. — Cordem., lieu cité.

(3) Greg. Turon. Hist., l. 7, 8, 9 et 10. — Aim., de Gest. Franc., l. 2 et 3.

(4) Frédeg., c. 15.

(5) Greg. Tur., l. 10. — Fréd. in Chron., c. 12.

(6) Greg. Turon., ib.

Cependant Gontran mourut de mort naturelle (1) ; chose étonnante pour un ennemi de Frédegonde. Cette mort changeait bien la position de Childebert, qui non seulement entrait en possession des états de Gontran (2), mais qui s'affranchissait encore de la contrainte, dans laquelle le vieux monarque retenait toutes les actions du jeune prince (3).

Maître enfin d'écouter ses ressentiments,

---

(1) Mais après beaucoup de dangers préparés par Frédegonde. *Voyez* Greg. Turon., ib. — Fredeg. Chron., c. 14. — Aim., de Gest. Franc., l. 3, c. 81. — Mézeray, Abr. chron., t. 3, p. 188, in-12. — Cordemoy, Hist. de Fr., t. 1, p. 300. — Legendre, Hist. de Fr., t. 1.

(2) Greg. Turon., l. 7, c. 23. — Mably, observ. sur l'Hist. de Fr., t. 1. — Moreau, Discours sur l'Hist. de Fr., 3ᵉ Disc., p. 332.

(3) Greg. Turon., l. 7, 8 et 9. — Moreau, Disc. sur l'Hist. de Fr., lieu cité.

ce fils de Sigebert était de plus excité par sa mère Brunehaut (1).

Cette reine, que la vengeance occupait toujours (2), accélérait les préparatifs de la guerre, et ne croyait pas que son ennemie, abhorrée de ses sujets et presque sans défenseurs, pût résister à Childebert, souverain de presque toute la France.

Mais Brunehaut ne connaissait pas bien tout le génie de Frédegonde ; elle ignorait que cette femme inconcevable pouvait se faire adorer plus facilement encore qu'elle ne se faisait haïr (3).

Frédegonde prévoit le danger qui menace son fils ; aussitôt elle se montre au peuple,

---

(1) Greg. Turon., l. 4.

(2) Jonas, in Vitâ sancti Columbani. — Fredeg. in Chron. — Aim., l. 3.

(3) Mézeray, Abr. chron., t. 3, p. 195, in-12. — Velly, Hist. de France, t. 1.

qu'elle comble de libéralités (1); la grâce avec laquelle elle les dispense en relève encore le prix; elle diminue les impôts, rend la justice à tous, affecte une grande piété; elle enrichit les églises (2), tient des discours flatteurs aux grands de sa cour: en la voyant sourire avec tant de calme et de douceur, ils oublient que sa bouche ordonna souvent des forfaits; tous, idolâtres de cette reine éloquente et belle, tous jurent de défendre le jeune Clotaire jusqu'à la mort (3). Leur enthousiasme gagne les soldats, qui se pressent en foule sous les drapeaux de Frédegonde; elle-même, superbe amazone, s'élance à leur tête (4), accompagnée du vaillant Landry, fier de

---

(1) Mézeray, lieu cité. — Velly, même lieu.

(2) Mézeray, lieu cité.

(3) Gest. Franc., c. 36. — Aim., l. 3, c. 82.

(4) Gest. Franc., loco cit. — Aim., ib. — Méz., Hist. de Fr., t. 1, p. 196. — Velly, lieu cité.

combattre pour son amante, et peut-être pour son fils (1).

L'armée de Childebert, sous le commandement de Wintrion (2), s'avance dans les champs de Soissons. Landry, averti de sa marche vers le déclin du jour, commande aux soldats qui forment le premier rang de couper de grandes branches d'arbres verts, et de les porter devant eux (3).

Les troupes de Childebert ne croient voir au lever de l'aurore qu'un tranquille paysage (4); mais tout à coup le rideau de

---

(1) On n'a pas oublié que Clotaire passait pour le fils de Frédegonde et de Landry.

(2) Frédeg. in Chr., c. 14. — Paul. Diac., de Gest. Longob., l. 4, c. 4. — Aim., l. 3, c. 81.

(3) Gest. Franc., c. 36. — Aim., ib. C'est ainsi que l'armée de Malcom, cachée sous les rameaux de la forêt de Birnam, trompa depuis l'usurpateur Macbeth, réfugié dans le château de Dunsiane en Ecosse *Voyez* Shakesp., trag. de Macb., acte 5, scène 6.

(4) Gest. Franc., ib. — Aim., l. 3, c. 81.

feuillage est tombé, et les instruments de guerre ont retenti. Frédegonde, assise sur un coursier, parcourt les rangs en élevant dans ses bras le jeune Clotaire, qu'elle montre à ses guerriers (1) : « Amis, leur » dit-elle, votre monarque a quitté le ber- » ceau pour les camps; les premiers regards » d'un roi français doivent rencontrer la » victoire. »

A ces mots l'armée se précipite sur celle de Childebert, qui est mise en déroute avec un grand carnage (2).

Quelque temps après mourut ce roi, âgé de vingt-cinq ans, laissant deux enfants en bas âge, Théodebert et Thierry (3).

---

(1) Gest. Franc., ib. — Aim., ib. — Mézeray, Abr. chron., t. 3, p. 195.

(2) Fredeg. in Chr., c. 14. — Paul. Diac., de Gest. Longob., l. 4, c. 4. — Gest. Franc., c. 36. — Aim., l. 3, c. 81.

(3) Fredeg. in Chr., c. 15. — Aim., l. 3, c. 84, — Velly, Hist. de Fr., t. 1, p. 159.

Brunehaut se saisit avidement de leur tutelle (1). Les longs malheurs et les crimes toujours nouveaux de ses ennemis avaient tellement aigri son cœur, naguère pur et généreux, qu'elle y sentait fermenter les fureurs de l'ambition et de la vengeance (2); d'ailleurs les prospérités de Frédegonde l'avaient dégoûtée de la vertu, et les assassins commençaient à lui paraître de bons serviteurs.

Elle rassembla les troupes de ses petits-fils; et les deux armées des régentes se heurtèrent à Lucofao ou Latofao (3). Les deux

---

(1) Gest. Franc., c. 36. — Aim., ib.

(2) Gest. Franc., ib. — Fredeg. Epit. — Mézeray, Abr. chron., t. 3, p. 199.

(3) Fredeg. in Chr., c. 20. — Gest. Franc., c. 37. —Aim., l. 3. — Quelques historiens, et entr'autres Mézeray, croient que Lucofao était aux environs de Laon; le P. Daniel, Tom. 1. p. 370, et quelques autres disent qu'on ignore où ce lieu était situé. Mais Lebœuf dans son recueil de divers écrits pour servir d'é-

reines s'aperçurent au milieu du combat, toutes deux la couronne sur la tête, et haranguant leurs soldats de la voix et du geste. Frédegonde tenait encore son Clotaire (1), telle qu'on la vit à la bataille de Droissy : Brunehaut portait dans ses bras Théodebert et Thierry (2). Le combat fut très-opiniâtre, tant la présence de ces trois enfants animait les Français (3).

La victoire se déclara pour Frédegonde dans les champs de Lucofao (4). Peu de

---

claircissements à l'Hist. de France, tom. 1. p. 45, démontre que cette bataille eut lieu vers l'an 596 à Lifou, village à sept lieues de Joinville dans le Diocèse de Toul et dans l'ancienne Austrasie.

(1) Gest. Franc., ib. — Aim., l. 3, c. 81. — Frédeg. in Chr.

(2) Frédeg. in Chr., c. 17. — Velly, Hist. de Fr., t. 1, p. 162.

(3) Clotaire, le plus âgé, n'avait que douze ans. Fredeg., ib. — Mézeray, Hist. de Fr., t. 1, p. 196.

(4) Frédeg. in Chr., c. 17. — Aim., l. 3, c. 81, — Sigeb. Gemblac. Chr. — Mézeray, Abr. chron,

temps après cette femme, qui répandit le sang d'une famille entière de rois, échappant aux remords, aux châtiments ici-bas, trouva Dieu patient jusqu'au bout, et mourut paisiblement dans son lit (1).

Clotaire, privé des crimes de sa mère, sentit bientôt qu'en la perdant il avait perdu de grands secours. Frédegonde en effet, pleine de tendresse pour son fils, ne rêvait qu'à sa prospérité, et ne revenait à la nature que par l'amour maternel (2).

Brunehaut reportant la haine qu'elle avait jurée à Frédegonde sur la tête du jeune Clotaire, mène contre lui Théodebert et Thierry : il est vaincu à diverses reprises,

(1) Elle mourut âgée de cinquante à cinquante-cinq ans. *Voyez* Mézeray, lieu cité, p. 199.

(2) Frédegonde fut bonne mère, ce fut son unique vertu. On se rappèle la grande douleur qu'elle ressentit lorsque ses fils furent atteints d'une épidémie, et tous les efforts qu'elle fit pour assurer à Clotaire la protection de Gontran.

et son royaume est resserré en d'étroites limites (1).

Haïr et commander devièncnt de si fortes habitudes pour le cœur de Brunehaut (2), que la cour de Théodebert, où elle résidait, ne peut souffrir ses injustices et ses excès (3).

---

(1) Consultez sur ces longues guerres Fredeg. Chr., c. 20 et seq. — Gest. Franc., c. 37. — Aim., l. 3, c. 88, 89. — Sigeb. Gemblac. Chronic. — De Boulainvilliers, Mémoires hist., c. 1, p. 219. — Mézeray, Hist. de Fr., t. 1, p. 298, 299, 300. — Velly, Hist. de Fr., t. 1. — Cordemoy, Hist. de Fr., t. 1, p. 280.

(2) *Voyez*, sur les vices et les vertus de Brunehaut, Fredeg. in Chr., c. 38, 39. — Jonas, in Vitâ sancti Columb. — Saint Grég., l. 5, epist. 5. — Fortunat, l. 6, carm. 6. — Aim., Præf. in Hist. Franc. — Malbrauck, de Morinis, l. 1, c. 12. — Voyage littéraire de D. Martenne. — Mariana, Hist. Hisp., l. 5, c. 10. — Pasquier, Rech. sur la France, l. 5. — Cordemoy, Hist de Fr., t. 1, p. 300. — Velly, Hist. de Fr., t. 1, p. 490.

(3) Jonas, in Vitâ sancti Columbani.

Un matin, les seigneurs Austrasiens la surprènent dans son palais, lui commandent de quitter sa parure et de se couvrir de vêtements grossiers (1); en cet état ils la conduisent aux frontières de l'Austrasie et de la Bourgogne, et là, ils l'abandonnent seule au déclin du jour.

Cette reine s'arrête sur les bords de la rivière de l'Aube (2), limite des deux royaumes, où jadis elle avait régné, et qui maintenant n'offraient pas même un asile et du pain à la fille, à l'épouse, à la mère et à l'aïeule des rois (3).

Brunehaut, assise près de la rivière, aperçoit dans l'onde les haillons dont elle

(1) Jonas, ib. — Mézeray, Abr. chron., t. 3, p. 199.

(2) Mézeray, lieu cité.

(3) Elle était fille du roi des Visigoths, veuve de Sigebert roi d'Austrasie, mère de Childebert, et aïeule de Théodebert et de Thierry.

est couverte, et frémit en voyant pour la première fois son front sans couronne.

Déjà la nuit s'étendait sur les champs, lorsqu'un pâtre (1), ramenant ses troupeaux, aperçut cette femme abandonnée, et la conduisit dans sa chaumière.

Une reine aussi altière, aussi vindicative, accoutumée dès son enfance aux respects et aux hommages, et qui tout à coup après un long règne se voit exilée par un fils sur des rives désertes, quelle situation et quel sujet pour un peintre qui sait que le développement d'un grand caractère et d'une passion profonde est le plus bel effort de son art ! Les accessoires de ce tableau en feraient ressortir le personnage principal. Les derniers rayons du soleil épars sur le tranquille paysage, les troupeaux ramenés au bercail, les ombres des

---

(1) Frédeg. in Chr., c. 19. — Aim., l. 3, c. 87. — Mézeray, lieu cité, p. 200.

forêts se projetant dans les vallons et annonçant le repos de la nature et les trèves de la douleur, tout contraste avec cette tragique figure de Brunehaut, pour laquelle il n'est plus de repos. Son costume, par un mélange bizarre, offre encore à travers les habits de la misère un reste de pourpre enrichi d'abeilles d'or ; à son immobilité, à la stupeur qui semble l'anéantir, on ne la croirait agitée d'aucun sentiment, si d'ailleurs un rire cruel, aussi terrible que celui des furies, n'apprenait point qu'elle veut opposer le dédain à la dérision de la fortune, et une haine implacable aux persécutions de ses ennemis.

Dans le fond du tableau de jeunes bergères reviènent des champs au son de la flûte, et portent sur leur front des corbeilles de fleurs.

Un pâtre, descendant du côteau, s'arrête à la vue de Brunehaut, et, appuyé sur sa houlette, il regarde avec pitié la reine qui

faisait hier encore trembler la France sous ses lois.

Brunehaut passa la nuit au coin du foyer de ce pâtre, qu'elle appela dès l'aube du matin pour le prier de la conduire à Châlons, où son fils Thierry, roi de Bourgogne, la reçut en mère et en reine (1).

Cette femme, dont la destinée était si mobile, chercha de nouveau à s'emparer des rênes du gouvernement (2). Pour y parvenir, quelques historiens prétendent (3) qu'elle endormit Thierry sur le trône dans les langueurs de la mollesse et de la vo-

---

(1) Jonas, in Vitâ sancti Columb. — Mézeray, lieu cité.

(2) Fredeg. in Chr., c. 27. — Aim., l. 3, c. 92. — Jonas, loco cit.

(3) Jonas, loco cit. — Fredeg., ib. — Aim., ib. — Pasquier, Rech. l. 5, c. 14, 15, 16 et suiv. — Mézeray, lieu cité, p. 202. — Legendre, Hist. de Fr., t. 1. Si l'on en croit Velly, Cordemoy et quelques autres, cette imputation est calomnieuse.

lupté, et que, s'employant elle-même à ce coupable dessein, elle s'offrit à son fils parée pour l'inceste.

L'affront qu'elle avait reçu ne lui laisse aucun repos. Elle persuade à Thierry que Théodebert, qu'il croyait son frère, était le fruit des amours impudiques de la reine Faileube et d'un jardinier (1). La guerre se déclare entre ces deux princes; une paix de peu de durée la suspend, puis elle se rallume de nouveau (2). Une grande bataille se livra dans les champs de Tolbiac (3), dans ces champs où la victoire fut le prix du vœu célèbre de Clovis. Les guerriers tombèrent en grand nombre sur le sol hé-

---

(1) Jonas, ib. — Fredeg. in Chr., c. 27. — Aim., l. 3, c. 98. — Gest. Franc., c. 38. — Chronique de Saint-Denis. — Mézeray, lieu cité, p. 203. — Legendre, Hist. de Fr., t. 1.

(2) Fredeg. in Chr. — Gest. Franc., c. 38. — Aim., l. 3, c. 98.

(3) Fredeg. in Chr., c. 38. — Aim., l. 3, c. 98.

roïque couvert des ossements de leurs ancêtres; le nouveau carnage rouvrit les antiques sépultures, et mêla deux générations (1).

Théodebert, vaincu par Thierry, se sauva précipitamment avec sa famille dans les remparts de Cologne; mais des remparts ne suffisent point pour protéger un frère contre un frère: Thierry vient assiéger cette ville (2). Ses timides citoyens, craignant d'être enveloppés dans le malheur du vaincu, veulent prévenir favorablement pour eux le vainqueur, et le préparer à leur faire grâce en lui offrant un présent digne de lui.

---

(1) Frédegaire se sert d'une épouvantable hyperbole pour exprimer ce carnage; il prétend qu'en plusieurs endroits, des bataillons entiers de corps morts serrés les uns contre les autres restèrent debout comme s'ils eussent encore été vivants... « Non haberent ubi » inclines jacerent, sed starent mortui inter cætero- » rum cadavera stricti quasi viventes ». C. 38.

(2) Gest. Franc., c. 38.— Aim., l. 3, c. 98.

Dans ce dessein, ils jètent par-dessus les murailles la tête de Théodebert (1), qui vint rouler aux pieds de son frère.

L'infortuné laissait des enfants qui tombèrent dans les mains de Thierry, et qui furent écrasés sur la pierre (2).

Tous ces événements sont odieux, sans doute ; cependant, par quelle prévention les trouve-t-on si peu susceptibles de poésie et d'intérêt, tandis qu'on s'empare avidement de faits plus odieux encore lorsque l'antiquité les présente?

Les rivalités et les haines héréditaires des Pélopides et des enfants d'Œdipe ne sont, comme les règnes des successeurs de Clovis, qu'une longue suite de fureurs et de massacres.

---

(1) Gest. Franc., ib.—Aim., ib.—Frédegaire a une version différente. (Fred. Chron., c. 38.)

(2) Gest. Franc., ib.—Aim., l, 3, c. 98. Ces faits sont contestés par Pasquier, Cordemoy et Velly; mais Mézeray, et presque tous les autres historiens modernes les admettent.

N'a-t-on pas vu, chez nous comme chez les Grecs, les droits les plus sacrés de la nature entièrement méconnus ; des enfants attaquant leurs parents comme de simples adversaires ; des frères armés entr'eux, et ne voulant ni paix ni trève dans leur fureur ; une nouvelle Clytemnestre, un autre Egyste trouvant dans l'adultère la nécessité d'un autre crime ? N'a-t-on pas vu, chez nous comme chez les Grecs, des familles royales dévouées aux furies, et, pleines de piéges et de complots, ne montrer aux contemporains, muets de terreur, que des morts suspectes et des successions ensanglantées ? Que manque-t-il donc à nos héros tragiques ? Les héritiers des champs neustriens, de l'Occitanie (1) et des murs de la déesse Isis (2), étaient aussi puissants

(1) La Normandie et le Languedoc.

(2) *Parasii*, selon les étymologistes, vient de παρὰ Ἰσιδὸς (*proche d'Isis.*, En effet, tous les auteurs qui ont écrit sur Paris, prétendent qu'Isis a

que les possesseurs du bourg d'Argos et de la ville de Thèbes. Les noms de Frédegonde, de Clotaire, de Mérovée, de Clovis, de Clodomir sont aussi beaux que ceux d'Etéocle, de Polynice, d'Atrée et de Thieste. Si quelques-uns de ces noms, tels que ceux de Childéric, de Childebrand, et autres pareils, semblent peu faits pour les vers, du moins ont ils de poétiques origines, puisqu'ils signifiaient, dans la langue de nos pères, le *roi des lances*, le *jeu de la guerre*, le *chef des héros*, etc.

On peut enfin ajouter que les règnes de Chilpéric et de Brunehaut ont une teinte sombre et quelque chose de gigantesque et

---

été adorée à Paris, que l'église Saint-Germain d'Auxerre a été élevée sur les ruines de son temple, et que ses prêtres avaient un collége à Issy, près Paris. *Voyez* Abbon, Carm. 3, l. 1. — D. Martin Relig. des Gaul., t. 2, p. 131. — De la Marre, Traité de la Police, t. 1.

de sauvage, qui convient à la trempe de certains génies.

Combien, par exemple, l'époque de nos annales, qui n'est ici que rapidement esquissée, ne serait-elle pas effrayante aux yeux des races futures, si elle avait pour historien un Tacite ou un Bossuet, pour poète un Milton, un Shakespeare, ou plutôt encore ce Dante Alighieri, qui ne trouva point sur la terre un sujet digne de lui, et qui n'aurait pas eu besoin d'aller jusqu'aux enfers pour en chercher, s'il se fût emparé de ces règnes si fertiles en forfaits et en supplices (1)!

---

(1) Quoique Dante ait décrit l'enfer, le purgatoire et le paradis, c'est surtout dans l'enfer que paraît l'étonnant génie de ce poète, qu'Alfieri appella *il gran Padre Alighieri*. J'avais long-temps désiré qu'un écrivain plus profond que Rivarol essayât de transmettre dans notre langue les beautés de cette première partie de la *divine Comédie* : M. de Gourbillon, que les lettres citeront un jour

CependantThierry mourut laissant quatre fils; mais les Austrasiens, indignés du meurtre de leur roi Théodebert, refusèrent de se donner à la postérité de son assassin, et d'ailleurs ils redoutaient la régence de Brunehaut.

Ils se prononcèrent donc en faveur de Clotaire, qui depuis quelque temps avait retrouvé dans le sein de la paix une contenance imposante (1).

Brunehaut avait confié les quatre fils de Thierry et la conduite de la guerre contre Clotaire au perfide Varnachaire, maire de Bourgogne (2). Ce général, vendu au fils de Frédegonde, marche à la rencontre du roi

avec honneur, s'occupe de la traduire en vers; son talent pour la poésie et la grande connaissance qu'il a de la littérature italienne font désirer qu'il publie incessamment son travail.

(1) Fredeg., ib., c. 40. — Du Tillet, Recueil des Rois de France.

(2) Fredeg. Chr., c. 42.



jusque dans les plaines de Châlons (1) : là, les deux armées se rencontrent, celle de Brunehaut recule sans tirer l'épée (2) devant les armes de Clotaire.

Pendant cette guerre amiable, où l'on ne répandit que le sang des quatre jeunes fils de Thierry, livrés à leur ennemi par Varnachaire (3), Brunehaut s'était réfugiée dans le château d'Orbe, près du lac de Neuchatel (4). Le sort, qui s'était amusé si long-temps de cette infortunée, voulut en finir avec elle; il la livra à Clotaire, dont la fureur prouva bien qu'il était en effet le vrai fils de Chilpéric et de Frédegonde.

Ce monarque ordonne que Brunehaut

---

(1) Quelques historiens l'appellent Garnier.

(2) Fredeg., ib.

(3) Fredeg., ib —Cordemoy Hist. de Fr., t. 1, p. 308.—Velly, Hist. de Fr., t. 1, p. 199.

(4) Fredeg. in Chr., c. 42.

soit amenée au milieu de son camp (1). Placé sur un trône, il se constitue l'accusateur de cette reine, et lui reproche la mort de dix rois (2), comprenant dans ce nombre ceux que Frédegonde et lui-même avaient fait assassiner (3): mais toute accusation était bonne au milieu d'une armée assemblée en tumulte pour condamner, et où l'on comptait plus de bourreaux que de juges. Un murmure sourd se fait entendre

(1) Fredeg. in Chr., 42.—Aim., l. 4, c. 1.

(2) Fredeg. Chr., c. 42.—Aim., l. 4, c. 1.

(3) L'accusation de Clotaire était atroce, car, selon Frédegaire, ce roi imputait à Brunehaut la mort de Sigebert et de Mérovée, tous deux victimes de Frédegonde; il l'accusait aussi d'avoir fait périr les enfants de Thierry, que lui-même venait de faire massacrer. Sigeb. Gemblac. Chr. — Chr. de Saint-Denis.—Fauchet, Orig. gaul., l. 3. — Mably, Obs. sur l'Hist. de Fr., t. 1. — Moreau, Disc. sur l'Hist. de Fr. — Pasq., Rech. de la Fr., l. 5. — Méz., t. 1, p. 210.

au loin, une pâleur mortelle couvre les traits de la souveraine détrônée; la soldatesque insolente prononce qu'elle a mérité la mort.

Alors tout fut fini pour Brunehaut; il ne lui resta plus qu'à mourir : c'est le seul exemple que donne l'histoire d'une femme jugée militairement. L'artiste ne pourrait donc point trouver ailleurs un sujet de tableau plus original que le moment où Brunehaut entend prononcer sa sentence. Déjà ses mains sont enchaînées; l'expression de ses traits, la pâleur de son front, ses cheveux hérissés, ses regards sans espérance et non pas sans fierté, des larmes coulant à son insu le long de ses joues tremblantes; en un mot cette lutte de la nature et de l'orgueil, voilà ce que le peintre aurait à représenter dans les derniers moments de Brunehaut. Près d'elle deux robustes guerriers ont peine à contenir le cheval indompté auquel la malheu-

reuse princesse doit être attachée (1). Mais avant de subir cet horrible supplice, elle est promenée sur un chameau dans les rangs de l'armée (2); les longues risées et les clameurs la suivent dans cette marche douloureuse. Bientôt ses cheveux, que pendant si long-temps avait couronnés le diadême, servent de liens pour l'attacher au coursier qui l'emporte en se cabrant à travers les pierres et les ronces (3). L'animal fougueux, dont le sang et les lambeaux marquent la trace, s'arrête enfin au bout de son horrible carrière, et y laisse quelque chose d'immobile et de défiguré qui avait été la grande Brunehaut. On livra son

---

(1) Quelques auteurs disent qu'elle fut tirée à quatre chevaux.

(2) Fredeg. Chr., c. 42. — Aim., l. 4, c. 1. — Fauchet, Orig. gauloises, l. 3. — Pasquier, Rech. de la Fr.. l. 5. — Legendre, Hist. de Fr., t. 1, p. 297.

(3) Fredeg. in Chronic., c. 42. — Aimoin, l. 4, c. 1.

corps aux flammes, et ses cendres furent portées à une abbaye qu'elle avait fondée. Son tombeau ayant été ouvert dix siècles après, on y vit la poussière de l'infortunée, mêlée à quelques charbons (1). On trouva aussi, parmi les tristes débris, l'éperon qu'on avait attaché aux flancs du coursier pour le rendre plus furieux, et qui, tombé par hasard dans les vêtements de Brunehaut, fut jeté avec elle dans le bûcher, et recueilli par hasard avec ses restes (2).

Clotaire, qui n'avait pas l'habitude des grands crimes, fut intimidé de l'excès auquel il s'était porté; cet excès avait épuisé toute son audace, et à son énergie momentanée succéda une grande timidité (3).

Les seigneurs en profitèrent. Clotaire ne

---

(1) Daniel, t. 1, p. 398, Histoire de France.

(2) Lieu cité.

(3) Fredeg., ib. — Pasquier, Rech., l. 5, c. 25. — Mably, Obs. sur l'Hist. de Fr., l. 1, c. 4, p. 208. — Moreau, 4e Disc. sur l'Hist de Fr., p. 73.

pouvait faire périr cette foule de traîtres qui savaient détrôner les rois; il fut réduit à les flatter. Le crime commun établissait entr'eux et lui une espèce de société, et ils se regardèrent moins comme ses sujets que comme ses complices.

C'est ici qu'on voit éclore ce germe de décadence qui, se développant rapidement, couvrit d'une ombre mortelle les faibles et derniers rejetons de la tige de Mérovée (1).

Clotaire mourut après un long règne. Déjà roi de l'Austrasie, Dagobert son fils lui succéda (2) : sage, clément, vertueux

---

(1) De major. Domûs Regiæ. — Fredeg. in Chron. — Montesquieu. Esprit des Lois, l. dernier, c. 1. — Mably, lieu cité, l. 1, c. 4, p. 208.

(2) Dagobert avait un frère nommé Aribert, qui n'eut en partage que quelques provinces dans le midi de la France. *Voyez* ce que disent des vertus de ce dernier prince Fredeg., in Chr., c. 57; Aim., l. 4, c. 17; Velly, Histoire de France, t. 1, p. 256.

et adoré de ses sujets (1) dans les premières années de son avénement ; mais oubliant par degrés les leçons de ses pieux précepteurs, et suivant aveuglément ses penchants pour le luxe et la débauche (2), ce roi ne fit connaître à la France qu'une courte joie et de longs déplaisirs.

Ses victoires sur les Gascons (3) et sur quelques peuples du nord (4), les lois qu'il fit rédiger (5), le ministère de saint Eloi, les richesses et l'éclat de sa cour (6),

---

(1) Fredeg. in Chr., c. 58. — Gesta Dagoberti, c. 15. — Vita S. Arnulf.

(2) Gesta Dagob., c. 40. — Cordemoy, Hist. de Fr., t. 1, p. 316. — Velly, Histoire de Fr., t. 1, p. 253,

(3) Gesta Dagob., c. 42. — Aim., l. 4, c. 29.

(4) Gesta Dagob. reg., loco cit. — Aim., l. 4.

(5) In Præf. Leg. salic. — Chron. Moissiac. — Ado. Vien. Chron. — Cordemoy, Hist. de Fr., t. 1, p. 324.

(6) Gesta Dagob. — Vita S. Elig. Le commerce

contribuèrent à donner quelque lustre à son règne, qu'ont néanmoins trop exalté les historiens : mais leur éloge s'explique ; ces historiens étaient des religieux, qui reconnaissaient ainsi les fondations de Dagobert.

C'est lui qui fit bâtir l'abbaye de Saint-Denis, à laquelle nos légendaires donnent une origine miraculeuse (1), et qui devint très-célèbre par la munificence de nos rois, et plus encore par leur néant (2).

Ce fut en ce temps-là que l'amour de la

---

fit quelques progrès sous le règne de ce prince. *Voyez* Fredeg. in Chron., c. 48. — Raynal, Hist. phil. et polit., t. 2, p. 4. — LeGrand d'Aussy, Vie privée des Français. t. 3 p. 255.

(1) Gesta Dagob. reg. — Aim., l. 4, 33. — Félibien, Histoire de Saint-Denis, t. 1 et 2.

(2) Gesta Dagob. reg., c. 2. — Félibien, Hist. de l'abbaye de Saint-Denis. — Millet, Trésor et Inventaire des reliques et richesses de Saint-Denis.

retraite et de la solitude s'empara d'un très-grand nombre de chrétiens; on en voyait accourir en France des monts nébuleux de la Calédonie et des bruyères de l'Hibernie et de l'Angleterre (1), tous ne demandant à nos climats, fameux par la piété de leurs habitants, que des landes à défricher et un abri sur les bords du torrent ou dans le sein du rocher (2).

On eût dit, tant ces êtres fidèles et vertueux montraient alors de dégoût pour la société et d'ardeur pour la vie contemplative, que l'invasion des peuples barbares,

---

(1) Jonas, Vita S. Colomb. — D'Achery en son Spicilége, t. 9 et 10.

(2) In Codic. S. Symphor. — Cass. coll. 24, de Mortific., c. 3, 4, etc. — Recueil des Bolland. — Fleury, Mœurs des Chrét., vol. uniq. — D'Achery en son Spicilége. — Adrien Baillet, en ses Vies des Saints. *Voyez* la note unique du 8e Récit à la fin du volume.

époque la plus malheureuse de l'histoire (1), et toutes les horreurs dont venait d'être souillé l'univers, avaient jeté leur cœur dans cette profonde mélancolie inconnue à l'antiquité, mais qui devint pour nous une affection nouvelle.

D'ailleurs, les habitants de la Gaule étant alors convertis, les pasteurs, les saints, les confesseurs de la foi, croyant leur mission accomplie, quittaient le monde, et venaient au désert pour imiter la vie ascétique des Paul, des Antoine, des Jérôme, et pour attendre les révélations et les songes qui devaient leur donner la vue du ciel et la compagnie des anges (2).

---

(1) Jornandes, de Reb. Geticis. — Procop., de Bell. Goth. — Salvien, de Gubernatione Dei. — Zozim. Hist. — Oros. Hist. — Masson., Hist. Calamit. Galliæ, au tome 1er du Recueil des Hist. de France de DuChesne, p. 32. — Robertson, Introd. à l'histoire de Charles V.

(2) Hieron., Vita S. Pauli; vita S. Anton, — Aug.,

Leur exemple entraîna une foule de ces mortels sensibles qui trouvent difficilement à compléter leur existence dans le fracas du monde.

L'âme rêveuse cherche encore sous les ombrages de Chelles la royale abbaye fondée par la reine Bathilde (1), où d'augustes princesses, couvertes d'une tunique bleue et d'un voile blanc (2), calmaient dans un repos solennel le sang ambitieux de Clovis, qui se purifiait dans leurs veines.

L'imagination demande aux antiques so-

---

de Morib. eccles., 1, c. 67. — Cassiod., coll. 24, de Mortificat., c. 3, 4 et seq. — Fleury, Mœurs des Chrétiens. — Rec. de Surius. — Giry et Adrien Baillet en leurs Vies des Saints.

(1) Rec. de Bollandus. — Mézeray, Hist. de Fr.

(2) S. Chris., hom. 8 in 1 Tim., 11, 9. — Fleur., Mœurs des Chrétiens, vol. 1, p. 324. Voilà pourquoi les peintres ont représenté pendant long-temps la vierge sous ce costume.

litudes d'Agaune (1), de Lereins (2), de Luxeu (3), aux sombres forêts de Cressi (4), de Jumieges (5) et du Brabant (6), les traces de ces gothiques moûtiers dont le pèlerin aimait à voir les clochers élevés percer les dômes des forêts; on voudrait voir.

---

(1) Les premières abbayes en France furent fondées dans le quatrième siècle par saint Martin, et devinrent, sous la direction de ce grand homme, des pépinières de cénobites qui se répandirent dans les monastères bâtis depuis. *Voy*. Aug. Conf., l 8, n. 15. —Baill., 17 mars, p. 216. — Rivet, Hist. litt. de la Fr., t. 1, part. 2. — Gall. Christ. vet., t. 1.

(2) Barrali, Chron. de Lerins.—Acta ordin. Sanct. Benedicti.

(3) Vita sancti Columb. — Vita sancti Eustasii, Recueil de Boll. au 29 de mars. —Sanct. Cæs., hom. 25. — Acta ordin. S. Benedicti. lieu cité.

(4) D'Achier en son Spicilége, t. 9 et 10. — Mabillon, Annal. Bened.

(5) Recueil de Surius. — Adrien Baillet en ses Vies des Saints.

(6) Adrien Baillet, lieu cité.

encore les murs couverts de lierre et de clématite, les fenêtres étroites et basses où les framboisiers faisaient entrer leur verdure, et les cloîtres religieux où l'on entendait nuit et jour le chant perpétuel (1).

Vous serez long-temps poétiques parmi nous, retraites que naguère ont remplies de miracles ces fidèles dont le travail, la priére et la méditation sanctifiaient la vie! (2) pieux séjours qui d'abord n'offrîtes que des champs incultes et marécageux, et qui, défrichés par les disciples des Benoît, des

---

(1) *Voyez* sur la Psalmodie perpétuelle ou le Chant sans fin, Hier., in Psal. 115. —Chrysost., Hom. 14. —Bult., Hist. mon. d'Orient, l. 5, c. 23. —Gesta Dagoberti, cap. 35.

(2) Aug., de Morib. eccl. —Cass., coll. 24 de Mortif. — Eus. Hist., l. 6, t. 3. — Clem., 7e strom., p. 7 et seq. — Chrys., hom. 5 in ep. ad. Thess. — Ambros., l. 3 de Virg. — Const. Apost., 1, 4, 2. — Bult., Hist. mon. d'Or. — Fleury, Hist. eccl., t. 8, l 36 et 37.

Colomban, des Philibert et des Eustaise, vîtes sortir comme du chaos des cultures opulentes et de fertiles domaines! (1)

De même que les vieux châteaux forts (dont il sera parlé dans la suite de cet ouvrage) out donné quelque chose de chevaleresque et d'*aventureux* à nos collines, de même aussi tous ces monastères, toutes ces abbayes ont répandu sur quelques-uns de nos paysages (2) une ombre de mélanco-

---

(1) Jonas, Vita sanct. Columb. — Vita sanct. Eustasii. (Rec. de Bolland. au 29 mars.) — Gallia Christ. vet., t. 1. — Tillemont, Mém. pour servir à l'Hist. ecclés., t. 15 et 16. — Acta ordin. sanct. Benedicti. t. 2, p. 5. — Barrali, Chron. de Lerins. — Mézeray, Hist. de Fr., église des 6, et 7 t 8 siècles. — Fleury, mœurs des Chrét.

(2) Mabillon, Annal. Bened. — Baluz., t. 1 de ses mélanges, p. 520. — Gall. Christ. vet., t. 1. — Tillem., Mém. ecclés. — Recueil des Bollandistes — Piganiol de La Force, Description de la France. — Ad. Baillet en ses Vies des Saints. — Mézeray, lieu cité.

lie que la poésie préfère peut-être à l'air de fête et au brillant éclat des campagnes grecques et romaines.

Eh ! comment ces monuments religieux, dont il est souvent question dans notre histoire, n'auraient-ils point un vif attrait pour l'imagination, puisqu'ils lui rappèlent soudain ce qui peut aisément l'enflammer, la contemplation, les extases sacrées, les douleurs illustres et une vie purgée de toute passion abjecte et de tout intérêt vulgaire! (1)

Et puis au milieu de ces pensées austères, vient aussi se mêler quelquefois le souvenir d'un romanesque amour, d'un amour tou-

(1) Aug., de Morib. eccl.—Cass., coll. 24 de Mortif. —Bult., Hist. mon. d'Orient.—Ambrois., l. 3 de Virg.—Chrys., hom. 5, in ep. ad Thess.— Barrail, Chron. de Lerins.— Rec. de Bolland.— Adrien Baillet en ses Vies des Saints.— Fleury, Hist, eccl., t. 8, l. 36 et 37.

jours poétique dans ces retraites profondes, parce qu'il n'y est accompagné que des idées du malheur, de l'absence et de la religion: du malheur, qui donne de l'élévation et de la fierté au sentiment; de l'absence, qui semble épurer les passions, spiritualiser l'objet aimé, et le montrer dans un vague incertain où il n'a plus que des formes idéales; de la religion enfin, qui donne à l'amour la couronne des vierges, les ailes des séraphins, et l'espoir d'une réunion éternelle (1).

Les fondateurs de tant de monastères et les instituteurs de tant d'ordres religieux qui vécurent sous le règne de Dagobert, eurent pour contemporains ces ermites, ces anachorètes (2) qui ne voulaient de toute

---

(1) *Voyez* les Histoires d'Héloïse et d'Abailard, de Comminge, de Rancé, de M^e. De la Vallière, etc., etc.

(2) Mabillon, Annal. Bened. — Adrien Baillet, lieu cité. — Fleury. Hist. ecclés., t. 8. — D. Rivet, Hist. littér. de la Fr., t. 1, 3 et 4. — Tillemont, Mémoires pour servir à l'Hist. ecclés.

la nature qu'une grotte, des herbes et une source d'eau limpide (1).

Ce fut surtout dans le septième siècle que la Gaule convertie vit sur ses rivages, dans ses forêts et dans ses vallons, de pieux solitaires vêtus de la robe orientale, et semblables à ceux qu'on vit errer comme des ombres heureuses sur les débris de Thèbes et de Memphis, sur les hauteurs du Carmel, du Liban, du mont Athos, et sur les bords du Tigre et du Nil (2).

---

(1) Hier., Vita sanct. Pauli, Vita sanct. Anton.— Aug., hom. 42.— Euseb. Hist., l. 6, t. 3.—Regul. sanct. Ber.—Regul., sanct. Ben.— Cass., coll. 24 de Mortif., c. 3, 4, etc.—Bult., Préf. de l'Hist. de saint. Ben.— Clem., 7e strom., p. 7 et seq.— Rec. de Bolland.—Mézeray, Hist. de Fr., église du 7e siècle.—Fleury, lieu cité.

(2) Hier., Ep. 15 de Asella.—Eus. Hist., l. 6, t. 3.—Chrys., hom. 14, in epist. 1 ad Timoth.—Aug. de Morib. eccles.— Bult., Hist. mon. d'Orient.— Montfaucon, paléographie grecque.—Jacques Spon, Voyage en Grèce, part. 2, p. 354.

Ces personnages mystiques ont été souvent mis en scène par nos poètes et nos romanciers(1).

Ecoutez leurs récits naïfs : tantôt c'est l'ermite de la Roche escarpée, vieillard blanchi par les années, et dont la sagesse et la connaissance des choses futures sont en grande renommée parmi les pasteurs ; tantôt c'est le solitaire de la Vallée ténébreuse, dont on raconte au loin plus d'un miracle(2).

Que de fois égaré, surpris par la nuit au milieu des bois et des bruyères, et trompé par les feux follets (3), l'étranger a-t-il heurté à l'ermitage, et trouvé le sommeil sur la natte de joncs et l'oreiller de mousse odorante!

---

(1) *Voyez* la Bibl. univ. des Romans; les OEuvres de Tressan; les poèmes du Boyardo et de l'Arioste.

(2) Le Boyardo, Orland. inam.. l. 5. — OEuvres de Tressan, etc.

(3) Ballad. of Vicar of Wackef. by Goldsmith.

Que de fois, le voyageur blessé trouva dans la cellule hospitalière un vénérable religieux dont les mains exprimèrent sur ses blessures le suc de la plante qui guérit (1)!

Que de fois, sous ses tranquilles abris, le guerrier y dépouilla son armure (2), le pèlerin, son bourdon paré de coquillages, et le troubadour, sa harpe ornée d'une couronne de plumes de faisan ! (3) Peu de per-

---

(1) *Voyez* les poèmes du Boyardo et de l'Arioste; les Œuv. de M. de B. de Tressan; la Bibl. univ. des Romans.

(2) « Si dans les bois ou autres chemins écartés, (dit la Colombière en parlant de ces chevaliers errants) » ils voyaient quelque ermitage, ils y allaient fran- » chement, et les ermites avaient accoutumé de les » traiter le mieux qu'ils pouvaient. » (La Colombière, Théât. d'Honneur, t. 1, c. 8, p. 130, in-f°.)

(3) Les troubadours se paraient des plumes de ce brillant oiseau, qu'on servait sur la table de nos rois. *Voyez* sur cet usage Lacurne Sainte-Palaye, Mém. sur l'anc. Cheval., tom. 1; *voyez* aussi un de nos anciens romans, intitulé les *Vœux du Paon*; il se trouve

sonnages par leur vie merveilleuse convenaient mieux à nos poètes que ces bons solitaires, qui leur ont fourni tant d'épisodes au milieu des récits de guerre et d'amour.

Un romancier conduisant par monts et par vaux les chevaliers et leurs belles, ne pouvait pas faire arrêter à l'hôtellerie ces êtres pleins de vaillance et de tendresse, créations brillantes et pures, dont il devait écarter avec soin toute idée matérielle et vulgaire.

Cependant la vraisemblance voulait que ce poète leur fît faire halte quelquefois, et leur préparât le lit et le couvert au milieu de leurs courses et de leurs aventures.

Quel est donc le réduit où il convient de faire arrêter les paladins et les amants?

---

dans la Bibl. univ. des Romans. — Les dames de Provence composaient des couronnes avec les plumes du faisan et du paon, et en récompensaient les talents poétiques. *Voyez* le P. Ménestrier, Traité des Tournois, p. 40; du Chesne, Généal. de Montmor., p. 29 et 30.

Voyez-vous ce monastère de Valdor (1), de Glanfeuille (2), de Kimperlai (3), de Saint-Gildas (4), vieux cloîtres le long desquels les chevaliers venaient la veille de tournois, exposer leurs écussons? (5) Voyez-vous ces gothiques abris qu'on disait bâtis par des êtres surnaturels sur les rochers qu'ombragent les noirs sapins et que bat la mer mugissante?

Remarquez-vous cet ermitage reculé, dans la solitude au fond d'un vallon, tout voilé de feuillages, ou plutôt cette cellule placée au bord des ravins et des précipices dans lesquels se croisent de frais arbrisseaux et filtrent des sources limpides? C'est là que peut arriver la dame *accorte* et gracieuse dont le

---

(1) L'abbaye de Valdor, dans le Diocèse de Namur. *Voyez* le recueil de Bollandus au 6 de mars.

(2) Mabill., Annal. Bened.—Recueil de Bollandus au 15 de février.

(3) Baluze, t. 1 Mélanges, p. 520.

(4) Cette abbaye, située en Bretagne, est très-pittoresque.

(5) Le livre de René d'Anjou, roi de Sicile, sur

nain conduit la blanche haquenée (1) ; c'est là qu'elle est reçue par l'anachorète, qui n'a pour société, sur ces collines et sur ces pelouses, que la biche ou la gazelle apprivoisée.

Les sites de la France, quoique moins âpres et moins sauvages que ceux de la Norwège, de l'Helvétie et de l'Ecosse, offraient cependant aux ermites des asiles que la nature semblait avoir préparés pour eux.

Toutes nos provinces méridionales, et particulièrement l'Auvergne, le Vivarais, le Velay et le Languedoc, qui jadis furent les foyers de cent volcans (2), présentent çà

---

les Tournois, se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi ; il a été imprimé dans la Colombière). Le P. Ménestrier, de l'Orig. des ornements, des Armoiries, c. 15, p. 378.

(1) Boyardo, Orland. inam. — Ariost., Orland. fur. — OEuvres de Tressan.

(2) Faujas de Saint-Fond, Recherches les sur Vol-

et là des grottes, des temples, des cavernes, des escarpements de toute grandeur, de toute forme, composés de lave basaltique et d'autres matières volcaniques; telles sont entre autres les grottes de Massiac, de Royat, de Graveneire (1). L'imagination des anciens poètes n'a rien rêvé de plus beau que ces édifices bizarres, irréguliers, mais sublimes, et qui frappent le voyageur d'un long étonnement.

En voyant ces voûtes, ces coupoles, ces colonnes de basalte, ces parois de mille couleurs, ces scories scintillantes, toutes

---

cans éteints du Vivarais. — Le Grand d'Aussy, Voyage en Auvergne, t. 1 et 2. — Gensanne, Hist. du Languedoc. — Giraud Soulavie, Hist. nat. des Prov. méridion. de la France. — Montlosier, Essai sur la Théorie des volcans d'Auvergne. — Depping, Merveilles et Beautés de la Nature en France, p. 65.

(1) *Voyez*, sur ces belles grottes, qu'on trouve aux environs de Clermont en Auvergne, Le Grand d'Aussy, Voyage en Auvergne, t. 2, pp. 161 et suiv.; M. Depping, lieu cité, p. 412.

ces formes prismatiques où l'émeraude, le saphir et l'opale brillent des toutes parts, on se rappèle les palais mystérieux que la mythologie du moyen âge a créés pour les fées et les enchanteurs.

Ce qui ajoute surtout au charme de ces antres magiques, c'est que la nature, pacifiant pour ainsi dire ces lieux naguère incendiés par des feux souterrains, a fait jaillir des sources du sein de ces masses volcaniques, et a paré ces retraites de mousse, de lichens et d'arbustes fleuris où vièneut gazouiller les oiseaux (1).

La nature semblait dire au solitaire qu'elle accueillait : Dans cette grotte, qui fut le cratère d'un volcan, et qui est maintenant si riante et si paisible, ton cœur, que troublèrent les passions, va recouvrer le calme et le bonheur.

Mais outre les cavernes que la lave du

(1) Le Grand, et M. Depping, lieux cités.

volcan a produites, la France en possède mille autres non moins curieuses (1), et qui seraient pour le poète et le peintre des ermitages pittoresques dont la représentation accessoire ajouterait encore à l'intérêt de l'ouvrage principal.

Ces cavernes sont les résultats plus ou moins merveilleux de la combinaison des éléments.

Les unes, comme celles de Miremont (1),

---

(1) *Voyez*, sur les grottes de la Guienne, de Rencogne, de Saint Dominique, de Valon, de Toulouren, de Loizia, d'Arcy, etc., Piganiol de la Force, Descript. de la France. — M. Delaistre, statistique du département de la Charente; Paris, an 10, in-8°. — Giraud Soulavie, Histoire natur. des prov. mérid. de France. — Faujas de Saint-Fond, Histoire de la province du Dauphiné. — Perrault, Origine des Fontaines. — Deville, Voyage aux grottes d'Arcy; Paris, 1802. — Encyclopédie, au mot *Arcy*.

(2) M. Delfau, Annuaire du département de la Dordogne. — M. Depping, lieu cité, p. 219.

se composent d'un labyrinthe, d'appartements souterrains, qui sont ou couverts de coquillages, ou tapissés des rameaux du silex entrelacés en tous sens, ou décorés par les stalactites et les brillants ouvrages de l'eau imprégnée de spath calcaire qui jète des reflets variés à la lueur des flambeaux (1). Les autres, comme celles de Biaritz et de Crozon (2), sont formées par les débris, les ravins, les flancs des rochers et le travail des vagues, qui sans cesse battent avec fureur la côte dévastée. Et ici la nature, en appelant l'anachorète au milieu de ces écueils, et en présence de cette mer dont la rage expire à ses pieds, indique encore aux muses de poétiques analogies. Celles-ci, comme les grottes de Salles et de Solsac, (3) plus belles que celles que le génie de

(1) M. Depping, lieu cité, p. 221.

(2) Annales des Voyages, t. 6. — Thore, Promenades sur les côtes du golfe de Gascogne. — M. Depping, p. 202 et 240.

(3) M. Depping, p. 235.

Fénélon créa pour Calypso, se couronnent de frênes, de figuiers sauvages, de lierre, de scolopendre et de plantes souples et légères mollement balancées par les zéphyrs, dont ces solitudes semblent les frais asiles.

Celles-là enfin, comme les grottes d'Osselles et de Quingey (1), encore plus curieuses que toutes les précédentes, ont un intérieur orné de pétrifications diaphanes, qui se façonnent en mille manières ; ici elles présentent de grandes forêts d'albâtre que remplissent mille figures grotesques ; là des tombeaux, des pyramides, des chapiteaux, et toute l'architecture moresque et gothique. On croit pénétrer dans une galerie de l'alhambra ou dans la chapelle de quelque moûtier ; l'eau qui coule lentement sur ces fragiles décorations en modifie à chaque instant les formes.

Les gouttes d'eau, tombant de la voûte

---

(1) Journal des Savants, 9 septembre 1684.— M. Depping, p. 499.

sonore sur les congélations, en tirent des sons délicieux (1), comparables à ceux de l'harmonica ou des harpes éoliennes que l'Écossaise suspend à sa fenêtre. Étonné de ce concert angélique, on croit être dans un réduit consacré à quelque divinité invisible; et assis, on s'entoure dans une longue rêverie, des plus douces illusions.

---

(1) Il en est de même des grottes de Castleton en Angleterre. *Voyez* M. Depping, lieu cité, et dans sa note, même page.

NEUVIÈME RÉCIT.

CHARLES MARTEL.

Sujet d'un Poème épique.

Le règne des rois fainéants, ou plutôt le règne de leurs maires, est, dans l'histoire des gouvernements d'Europe (1), une monstruosité dont nos annales donnent seules l'exemple. Plusieurs écrivains, et entre autres Cordemoy, Mably, Montesquieu et Moreau, ont écrit d'excellentes choses sur la décadence des successeurs de Clo-

(1) Je dis d'Europe, car on trouve quelque chose de semblable au despotisme des maires et à l'inertie des rois fainéants dans l'histoire de plusieurs peuples de l'Orient. Les visirs de l'empire ottoman ont pu quelquefois aussi être comparés à nos maires du palais.

vis (1) ; le lecteur peut y recourir pour tout ce qui concerne la partie politique du sujet.

On croit d'abord qu'il est peu de fleurs à cueillir dans ces règnes arides qu'on pourrait appeler les landes de notre histoire ; mais il ne faut point oublier que le poète ne juge pas toujours comme l'historien ou le philosophe : ce qui est louable et parfait aux yeux de ceux-ci ne suffit point à l'inspiration des muses ; comme on l'a déjà fait observer ailleurs, elles préfèrent souvent, aux beautés régulières de l'ordre moral et de l'ordre physique, ce qui saisit, frappe, étonne, et sort des principes ordinaires.

L'imagination ne procède pas comme le raisonnement, et ses points de contact avec les objets tiènent à une foule d'im-

---

(1) *Voyez*, sur les rois fainéants, De major. domûs Regiæ. — Annal. Metens., an. 719. — Chron. Centul., l. 2. — Cordemoy, Hist. de Fr., t. 1, in-fol. — Mably, Observ. sur l'Hist. de Fr., t. 2, l. 1, c. 6. — Esprit des Lois, l. 31, c. 3, 4, 5 et 6.

pressions, de souvenirs, d'analogies, et aux secrets du goût, du sentiment et du langage.

Ainsi, par exemple, quand l'historien ne voit dans les descendants de Dagobert que des rois pusillanimes, gouvernés par des usurpateurs, le poète, s'emparant des usages singuliers, et de la vie privée de ces rois fainéants, y trouve pour ses tableaux des couleurs originales qu'il chercherait vainement ailleurs ; il se plaît à peindre ces débiles monarques enlevés au trône et oubliés dans un sérail gothique peuplé de jeunes beautés que les maires du palais y rassemblaient (1) pour énerver les princes dont ils dérobaient l'autorité.

Chaque année, au retour du printemps, on les faisait sortir de leur sombre demeure (2), où, à défaut de gloire, on leur

---

(1) Mably, t. 2, l. 1, ch. 6, p. 20, in-12.—Saint-Foix. t. 2, p. 20.

(2) Cordemoy, lieu cité.—Moreau, Disc. sur l'Hist. de France.



donnait des plaisirs; ils paraissaient aux assemblées de la nation, parés de longues robes, de colliers d'or et de couronnes enrichies de pierres précieuses (1); leurs yeux, éblouis du grand jour et fermés à demi, laissaient échapper des regards distraits et stupides sur le peuple, qui se pressait autour d'eux pour ramasser les pièces de monnaie que des hérauts d'armes répandaient en leur nom (2).

Quelquefois, sur des chars attelés de quatre taureaux blancs dont les cornes étaient dorées, on promenait lentement ces princes dans la forêt qui ombrageait alors la tour du Louvre marécageux (3); là ils

---

(1) D. Montfaucon, Monarchie franc., t. 1. in-fol. —Bouteroue et Leblanc en leur traité des Monum. — Mézeray, Hist. de France, t. 1 et 2 (dans l'édition avec figures). — Chifflet en ses diverses dissertations sur les antiquités de notre histoire.

(2) Legendre, Mœurs et Cout. des Fr.

(3) Boileau, Poème du Lutrin, ch. 2, vers 120 et suiv. —Saint-Foix, Essais hist. sur Paris, t. 2, p. 20.

s'arrêtaient pour voir les essaims de faucons et les meutes de lévriers qu'on y nourrissait (1). Puis remontant la Seine sur les radeaux des pêcheurs, ils revenaient au déclin du jour dans les bras de leurs concubines (2).

Tant d'indolence et d'inertie contraste surtout avec l'ambition des maires du palais, qui ne laissaient rien passer de la puissance royale aux princes dont ils retenaient la tutelle frauduleuse (3). S'il est peu de personnages plus indolents que Clovis II (4), que Clotaire III (5), que Thierry, qui descendait du trône, y remontait, en redes-

---

(1) Saint-Foix, lieu cité.

(2) Mézeray, lieu cité. — Saint-Foix, Essais hist. sur Paris, t. 2, p. 20.

(3) Mézeray, lieu cité. — Mably, Observations sur l'Histoire de Fr., t, 2, l. 1, ch. 5 et 6. — Velly, t. 1, in-12, p. 275.

(4) In vitâ sanct. Batild. — Cordemoy, Hist. de France. t. 1, p. 240.

(5) In vitâ sanct. Batild. — Cord.. lieu cité, p. 341.

cendait et y remontait encore avec une égale indifférence (1), il est peu de mortels plus audacieux et plus entreprenants que ce Grimoald (2), qui voulut faire proclamer son fils au préjudice des héritiers de son maître; que cet Ulfoade, qui ne laissa que le pouvoir de faire le mal au cruel Childéric II; ombre de roi, mais ombre sanglante (3); que cet Ebroin, despotique sujet d'un roi soumis, et qui, dépouillant la bure du cénobite, s'élança du monastère de Luxeu, un poignard à la main, pour se replacer insolemment près du trône dont on l'avait écarté (4).

Mais alors que tant d'obscurité et tant

---

(1) Anonym. in vitâ sanct. Leodeg., — Sec. cont. Fredeg. — Cord., lieu c. — Velly, t. 1, p. 290 et 298.

(2) Vita s. Sigeb. — Reg. Gest. Franc., c. 43.

(3) Anonym. in vitâ s. Leodeg. — Gest. Franc., c. 45. — Méz., Abr. Chr., t. 3, in-12, p. 293, an 670.

(4) Ebroin est un des caractères les plus tragiques de l'Histoire de France. — *Voyez* Contin., Fredeg., c. 92 et seq. — Anon. in vitâ s. Leod.

d'orages couvraient le patrimoine du grand Clovis, voilà que du côté de l'Austrasie se lève l'aurore d'une époque merveilleuse (1).

Pepin d'Héristal, premier héros d'une race immortelle, ramène la victoire et l'honneur sous nos drapeaux (2). Non moins heureux, et plus célèbre que son père, Charles dompte les Frisons et les Saxons (3); Eudes, Ratbode et Rainfroy sont vaincus par lui (4). Maintenant où trouvera-t-il des ennemis pour occuper sa valeur? Devant lui le Nord

(1) Gest. Franc., c. 46. — Second. continuat. Fredeg., c. 95. — Annal. Metens., an. 687.

(2) Paul Diac., l. 6, c. 37 — Bed., l. 5, c. 11 — Annal. Metens. — Chron, Moissiac — Gest. Franc., c. 49. — Annal. Nazarian.

(3) Annal. Nazarian. — Annal. Metens, — Gest. Franc., c, 53. — Sec. contin. Fredeg, — Flodoard, Hist. Rhemens, l. 2, c. 12. — Cordemoy, Hist. de France, t. 1, p. 250.

(4) Gest. Reg. Franc., c. 52. — Sec. contin. Fredeg., c. 106. — Annal. Metens. — Flodoard, *ib.*

se tait, l'Aquitaine observe les lois qu'il a dictées, et toutes les nations voisines respectent son pouvoir (1).

Mais tandis que ce héros promène autour de lui des regards imposants, il voit descendre des Pyrénées un peuple inconnu à l'Europe étonnée (2). Leurs regards annoncent l'audace que leur inspirent cent victoires; et leurs coursiers, légers comme le vent, se forment en brillants escadrons sur nos rivages (3). Ces enfants d'Ismaël, nés dans les brûlants déserts de l'Arabie, et secondés des Africains, marchent sous les étendards que Mahomet remit à ses sectateurs en leur promettant l'empire de l'univers (4).

---

(1) Sec. contin. Fredeg., ib. — Le prés. Hénault, Abrég. chron., t. 1, p. 38, an 719 et suiv.

(2) Roderic., Hist. Arab., c. 10. — Paul Diac., Hist. Longob, l. 6, c. 46. — Gest. Franc., c. 51. — Marigny, Hist. des Arabes.

(3) Roderic, ib. — Cardonne, Hist. d'Afrique et d'Espagne. — Marigny, Hist. des Arabes.

(4) *Voyez* les historiens Giannabi, Abulfeda,

Puisqu'il est vrai que le sujet de l'épopée doit être un événement historique, intéressant et mémorable, l'époque où nous voici pourrait être la matière d'un poème épique. Le génie et la fortune d'un seul homme sauvèrent la chrétienté, et cet homme fut Charles Martel. Il est donc (1) peu de faits historiques plus intéressants et plus mémorables que la victoire gagnée sur les Sarrasins, par l'aïeul de Charlemagne; on peut même dire que jamais victoire n'eut plus d'importance, puisque sans elle la France eût infailliblement perdu, sous la domination de l'islamisme (2), son

---

Elmacin, Mogrebi. *Voyez* aussi la Vie de Mahomet par Savary.

(1) C'est l'opinion des étrangers et même des Anglais si rarement disposés à nous faire d'honorables concessions. *Voy.* Gibbon, t. 10, ch. 52, p. 386, trad. franç.

(2) Les Musulmans appèlent leur religion *eslam* ou *islam ;* ce qui signifie *résignation à Dieu. Voyez* la Bibliothèque orientale de d'Herbelot.

nom, sa religion, ses lois et ses mœurs ; toutes ses cités seraient peut-être maintenant remplies de mosquées, de sérails, de bazars et de minarets (1); ses rivages sans honneur seraient en proie à la grossière ignorance qui pèse sur les débris de Palmire, de Thèbes, de Memphis; le pays de la gloire, des beaux-arts et de la galanterie ne serait, ainsi que l'ancien empire des Ommiades et des Abassides (2), qu'une contrée abrutie par les séditions, le despotisme et l'esclavage.

---

(1) C'est la réflexion qu'ont faite et que devaient faire naturellement tous les historiens qui ont parlé de l'importance de cette victoire. *Voyez* Mézeray, Cordemoy, Velly, Daniel, Moreau, Mably, etc.

(2) Cet ancien empire a été très-brillant, mais on n'y voit plus aujourd'hui que des esclaves, des tyrans et des barbares. *Voyez* Novaïri, Histor. Ommiad.; Marigny, Hist. des Arab. — D'Herbelot, Biblioth. orientale. — Jauna, Hist. générale des royaumes de Chypre, de Jérusalem, d'Arménie, d'Egypte, etc. Il y a deux histoires générales des Ommiades, sous le titre d'*Akbhar beni Ommialts.*

Mais une victoire, quelle que soit sa célébrité, ne peut remplir seule le vaste cercle de l'épopée; ce genre héroïque exige des tableaux variés, des situations pathétiques, le développement des passions et des caractères, d'intéressants épisodes, une chaleur continue et un merveilleux conforme à la croyance des peuples qu'on met en scène.

Ces qualités, essentielles au poème épique, se trouvent à un éminent degré dans le sujet de l'expulsion des Maures, qui d'ailleurs offre un grand intérêt national.

J'en vais tracer le plan, non point avec la prétention d'offrir un modèle à imiter, mais seulement pour donner aux faits historiques des couleurs littéraires, et une tournure plus animée.

On sait que Roderic, roi des Visigoths, épris de la belle Florinda, l'arracha des bras du comte Julien son père (1), qui,

---

(1) Mogreb., Hist. Hisp.—Mariana, l. 6, c. 21, p.

pleurant nuit et jour sur le déshonneur de sa fille, suscita des ennemis à son ravisseur, et livra les ports de l'Espagne aux Sarrasins d'Afrique (1).

On sait que ceux-ci vinrent sous la conduite de Tarrick, qui, tandis qu'il reposait sur la poupe de son navire, eut une vision où Mahomet lui annonça la prospérité des Arabes dans l'Ibérie (2).

---

241. — Roderic, Hist. des Arabes, l. 3, c. 16. Gibbon traite ce fait de conte populaire; mais cette vague opinion ne détruit pas toutes les autorités. Gibbon pensait probablement avec Voltaire, que le viol est aussi difficile à commettre qu'à prouver.

(1) L'abbé de Longuerue et le marquis de Mondejar fixent l'invasion des Arabes en Espagne à l'an 710; je crois avec dom Joseph Perez que cet événement eut lieu à la fin de 711. *Voyez* les notes sur l'Histoire de Languedoc, t. 1, p. 687. Quant à la date de 714, donnée par Roderic de Tolède à Baronius et à beaucoup d'historiens espagnols, c'est évidemment un anachronisme. *Voyez* sur cette méprise, Pagi, critica, t. 3 p. 169, 171, 174. — Gibb., t. 10, c. 51.

(2) Roderic, Hist. des Arabes. — Mogreb., Hist.

On sait encore que ce peuple se rendit maître en peu de temps d'une grande partie de cette contrée, et qu'il triompha à Xerès des Visigoths (1), dont le reste se défendit héroïquement dans les montagnes des Asturies, animé par l'intrépide Pélage, qui ne voulut pour diadème qu'un cercle de fer hérissé de la pointe des lances ravies à l'ennemi (2).

Ces faits poétiques, et tous ceux qui précèdent l'irruption des Sarrasins dans les Gaules, capables seuls d'être, selon l'o-

---

Hisp, — Cordemoy, t. 1. — Cardonne, en son Histoire d'Afrique et d'Espagne, rapporte, sur la foi des historiens orientaux, que Tarrick eut une vision sur son vaisseau, dans laquelle Mahomet lui apparut et lui dit d'une voix tonnante : *Marche à une conquête assurée ; la victoire accompagnera tes pas.*

(1) Roderic, Hist. des Arabes. — Mog., Hist. Hisp. — Mariana, l. 6, c. 22 et seq. p. 244 et seq.

(2) Roderic, même lieu. — Mogrebi et Mariana, lieux cités. D'Anville, Etats de l'Europe p. 159.

pinion de l'anglais Williams Hayley (1), la matière d'une magnifique épopée, ne seraient que l'objet d'un récit dans le courant du poème que je propose, et voici comment l'action de ce poème s'ouvrirait.

Les mauvais génies, les enchanteurs et les fées (2), dont le christianisme a renversé les autels, se réjouissent de voir s'élever une religion nouvelle sur les rives du Xénil et du Guadalquivir; ils conspirent pour attirer les Sarrasins dans les Gaules, où ils voient avec douleur l'étendard de la croix

---

(1) Wil. Hayley, Notes de an Essay on Epic. Poetry in five epistles.

(2) Les bons et les mauvais génies, les fées et les enchanteurs faisaient partie du culte des peuples du nord. — *Voyez* l'Edda isl. — Strutt, Angl. anc., p. 206. — Warton, Dissert. en tête de de son Hist. lit. d'Angl. — Milady Montagu, Apol. de Shakesp. — Mallet, Introduction à l'Histoire du Danemarck, t 1 et 2, in-12.

arboré sur les ruines du temple d'Esus et de Teutatès.

Un jour que des chefs arabes chassaient dans les Pyrénées, les esprits de l'abîme rassemblent les nuages errants au pied des hautes montagnes, et, par le pouvoir de la magie, en composent dans les champs français l'image vaporeuse d'une cité moresque; ils représentent les palais et les forteresses des califes, les sérails et les jardins de palmiers; avec les arcs-en-ciel ils figurent des portiques et des berceaux de fleurs; de la nue, source de rosée, ils forment des cascades et de limpides fontaines (1).

---

(1) C'était un grand charme, dans les habitations de ces orientaux voluptueux, que les magnifiques fontaines qui répandaient de toutes parts la vie et la fraîcheur. *Voyez* Cardonne, Hist. d'Afrique et d'Espagne; Colmenar, Délices de l'Espagne, t. 5; Marmol et Pedraza, en leur Hist. de Grenade; Swinburne, Lettres sur l'Espagne, lettre 22. — Duperron, Voyage d'Esp., t. 1.

Trompés par cette illusion, les Sarrasins, du haut des sommets qu'ils parcourent, ont cru voir une enceinte consacrée à leur prophète et peuplée de leurs frères; pleins de cette erreur, ils descendent rapidement vers nos frontières. Le prestige s'évanouit par degrés; mais par degrés lui succède une réalité non moins séduisante: sur les bords parfumés de l'Adour, et parmi les bosquets d'orangers et de grenadiers, un essaim de jeunes gauloises folâtrent et dansent au son des harpes. Plusieurs auteurs, et entre autres Diodore et Silius Italicus (1), ont écrit que la jeune Pyrène, fille du roi des Bébrices, avait su charmer Hercule lorsqu'il revenait de l'Ibérie (2), et que le

(1) Diod. Sicul. l. 4, p. 156 et seq.—Plin. Hist. nat. l. 3, c. 1.—Strab. l. 1, p. 2.—Dionys. Halic., l. 1, p. 34.—Silius Italic., de Bell. punic., l. 3, v. 417.

(2) Il existe encore en Espagne beaucoup de monuments qui attestent qu'un des nombreux Her-

vainqueur de Géryon avait épousé cette belle princesse, dont le nom resta aux montagnes voisines (1). Le poëte, s'appropriant cette fable, pourrait ajouter que tous les ans les vierges de cette contrée célébraient, par un antique usage, l'anniversaire de ce mémorable hyménée, et que pour honorer le souvenir d'Hercule, qui était étranger, elles accueillaient avec empressement tous les étrangers que le hasard leur offrait pendant ces fêtes.

Les Sarrasins, enchantés, croient voir les houris dont Mahomet a peuplé son paradis (2); enivrés de plaisirs, ils retournent

---

cules de la fable voyagea dans cette contrée. Si l'on en croit une vieille tradition populaire, ce héros fut le fondateur de Séville; on lit sur une des portes de cette cité :

Condidit Alcides, renovavit Julius urbem,
Restituit christo Fernandus tertius heros.

(1) Diodore de Sicile, l. 5, donne une autre étymologie.

(2) *Voyez* l'Alcoran; *voyez* aussi la Vie de Mahomet par Savary.

parmi leurs compagnons, racontent ce qu'ils ont vu, se répandent sur nos frontières, enlèvent les vierges éplorées, dévastent les campagnes, et s'emparent de plusieurs villes; enfin leur chef, Munza-Ben-Nazir (1), rassemble une armée, et marche à la conquête du pays qui lui est ainsi révélée (2).

Cependant Eudes, duc d'Aquitaine, est distrait à leur approche de la morne tristesse où il est plongé depuis que Charles, son vainqueur, l'a fait descendre au rang de vassal, et lui a dicté des lois qui révoltent son orgueil (3).

---

(1) Les historiens disent que les Sarrasins vinrent dans la Gaule pour s'emparer de la Septimanie, qui selon eux devait leur appartenir comme faisant partie du royaume des Visigoths qu'ils avaient conquis. *Voyez* Roderic, Hist. des Arabes, l. 3, c. 21.

(2) Les historiens français donnent à ce chef des noms différens; Daniel le nomme *Mugnoz;* Velli l'appèle *Munuza*; Florian l'appèle *Munuze*, etc.

(3) Sec. contin. Fredeg., c. 107. — Gest. reg. franc., c. 53. — Annal. Metens.

Il assemble son armée, s'avance à la rencontre des Sarrasins, et les défait (1) : mais pendant la nuit qui suivit cette bataille le poète, usant de son privilége, ferait prendre à un enchanteur les traits du fameux Rainfroy, qui jadis, uni à Eudes, partagea l'affront de sa défaite (2) ; Rainfroy reprocherait à ce dernier un triomphe qui augmente l'empire de son rival, ou plutôt de son maître (3).

Cette pensée agite le duc à son réveil ; il s'indigne, il rougit de sa victoire, et tandis qu'il roule mille projets dans son es-

---

(1) Roderic, Hist. des Arabes, l. 3, c. 11. — Fauchet, Antiq. gaul., l. 5. — Daniel, t. 2, p. 83.

(2) Flodoard, Hist. Rhem., l. 2, c. 12. — Sec. contin. Fredeg. — Gest. reg. franc. — Annal. Metens. — Annal. fuld. — Cordemoy, t. 1, p. 395.

(3) C'est en effet le secret motif que les historiens donnent à Eudes, et ils expliquent sa trahison par la crainte qu'il avait de grossir le domaine de son vainqueur. *Voy.* Cordemoy, Hist. de Fr., t. 1, p. 400.

prit, les ambassadeurs des Sarrasins viennent lui demander la paix et son alliance (1). A leur tête est Munza Ben-Nazir, qui lui apprend que l'émir Abderame descendra bientôt en France avec une armée nombreuse, et que l'Aquitaine ne peut espérer de salut qu'en s'unissant aux vainqueurs de l'Espagne ; il propose à Eudes l'agrandissement et l'indépendance de son duché (2): à cette offre, qui flatte ses vœux, ce dernier n'hésite plus, et pour sceller le traité il convie à sa table Ben-Nazir et les chefs des arabes.

L'aimable Emerance (3), assise au festin

(1) Roderic, Hist. des Arabes, l. 3, c. 21. — Daniel, Hist. de Fr.; t. 1, p. 361.

(2) Roderic, Hist. des Arabes. — Cordemoy, t. 1, p. 400.

(3) La fille du duc d'Aquitaine s'appelait Numérance. M. Tardieu Saint-Marcel, qui a fait un poème épique sur Charles Martel, a pensé que le nom d'Emerance était préférable en poésie: j'adopte cette légère licence; c'est du reste le seul larcin que j'aie à

du duc son père, enchante les Sarrasins voluptueux, et Nazir peut à peine contenir ses transports.

Mais la princesse d'Aquitaine reçoit leurs hommages avec indifférence : lorsqu'elle fut implorer près de Charles la grâce de son père vaincu, l'un et l'autre éprouvèrent, en se voyant, de tendres sentiments; tous deux jurèrent de s'aimer toujours, et ils attendaient que le temps eût adouci la haine du duc d'Aquitaine pour oser lui déclarer leur amour.

A la fin du banquet Eudes demanderait à Nazir l'histoire du peuple qu'il commande, et par quel prodige il a franchi les monts et les mers pour arriver jusque dans les Gaules. Il n'est point de récit plus susceptible d'intérêt que celui où le Sarrasin raconterait la vie, la religion et les miracles

---

déclarer à cet auteur, quoiqu'il puisse y avoir dans son estimable ouvrage plus d'un trait à prendre ou à imiter.

de Mahomet, avec l'enthousiasme et la crédulité des historiens Abulféda (1), Giannabi, Elmacin, et de tous les orientaux qui ont écrit en l'honneur de leur prophète (2). Nazir dirait comment les Arabes, inspirés par le Coran, ont rapidement étendu leur domination, depuis les bords de l'Indus et de l'Oxus jusqu'au rivage de l'Océan atlantique (3); il rappelerait l'aventure du comte Julien, la vision que Tarrik eut sur son vaisseau, vision dans laquelle on tracerait les merveilles promises à Cordoue et à

(1) Abulféda, prince de Hamah, est un des historiens orientaux les plus célèbres; il a beaucoup écrit, et principalement sur Mahomet, dont il raconte dans les plus grands détails la vie privée, les mœurs, les usages, etc.; il a composé un abrégé de l'histoire universelle et quelques autres ouvrages importants. Il est mort vers l'an 1345 de Jésus-Christ.

(2) Casiri, Bibl. de l'Escurial.—D'Herbelot, Bibl. orient. — Andrès, Prog. e stato, etc., t. 1.

(3) Les Arabes s'étaient débordés sur toute la terre comme un torrent irrésistible. Tandis qu'ils

Grenade (1) ; enfin le récit serait terminé par la bataille de Xérès, qui renversa l'empire des Visigoths.

Cependant Eudes, pour garantie de son traité, offre à Nazir la main d'Emerance (2). Ce dernier, qui veut célébrer

---

étaient dans l'enthousiasme de leurs victoires, et dans le fanatisme de leur nouvelle religion, il est vraisemblable qu'il eussent envahi toute l'Europe, si la valeur française ne leur eût opposé une barrière puissante. Les Français peuvent donc, sous ce rapport, être considérés comme les sauveurs du continent ; au reste, cette opinion ne nous est point suggérée par l'amour-propre national ; elle a été partagée par des étrangers mêmes, et récemment par M. Heeren, savant professeur d'histoire à l'université de Gottingue. *Voyez* son Essai sur les Croisades, traduit de l'allemand par Ch. Villers ; Paris, 808, in-8°, p. 48.

(1) Colmenar, Délices de l'Espagne. — Martin de Roa, Princip. et Antiquid. de Cord. — Louis de la Cueva, de las Cosas notab. de Gren. — Velascas, Disc. sobre la Antiq. de Gren.

(2) Roderic, Hist. des Arabes. — Andrès, lieu

l'union des Aquitains et des Sarrasins, annonce une fête dans son camp.

Le poète, anticipant un peu sur l'avenir, aurait à décrire les jeux de bagues et de cannes, les carrousels et les tournois (1), les danses de Maroc et de Fez, les chants de guerre (2), les romances d'amour qu'accompagnent les albogons, les anafins, les cines (3), les tambours et mille autres instruments orientaux.

---

cit. — Daniel, t. 1; in-4°, p. 83. — Cordemoy t. 1, p. 403.

(1) Le P. Ménestrier, en son Traité des Tournois et dans son Origine des armoiries. — Ginès Perès del Hita, Guerras civiles de Granada.

(2) Romancero general. — Chénier, Recherches historiques sur les Maures d'Espagne. — Marigny, Hist. des Arabes.

(3) Les albogons étaient des espèces de flûtes ou de hautbois dont parle souvent Ginès Perès del Hita dans son ouvrage qu'a imité M. de Florian; les anafins et les doucines étaient aussi des instruments de fête et de guerre, ainsi que l'altambor, dont nous

Mais Emerance s'est dérobée à cette fête ; seule au fond du vieux château d'Aquitaine, elle rejète l'odieux amour de Ben-Nazir, et pense au héros qu'elle adore.

Elle va se jeter aux genoux de son père, et lui rappèle avec respect ce qu'il doit à sa patrie, à sa religion et aux traités qu'il a souscrits.

Eudes, ému de ses discours et secrètement oppressé par le repentir (1), s'échappe de son château ; plein du trouble qui l'agite, il porte au loin ses pas dans la solitude.

On a vu plus haut que le comte Julien avait trahi son pays ; voici comment le poète rattacherait ce fait isolé à l'action.

Tandis que la nuit s'étendait sur les champs, Eudes aperçoit un homme livide,

---

avons fait le tambour. *Voyez* le Camoëns, poème de la Lusiade, ch. 1, oct. 47 ; les Catal. de J. Scal. ; le Romancero général, Ginès Perès, Florian, etc.

(1) Roderic, Histoire des Arabes. — Cordemoy, t. 1, p. 405.

maigre et presque nu, se glisser à travers les ombres; le duc le suit et entre avec lui dans une caverne, où sont suspendues des armes d'or. Cet homme était le comte Julien (1), qui, frappé d'horreur à la vue de son pays couvert de sang et de débris par les Sarrasins qu'il y avait appelés, s'était retiré derrière les Pyrénées pour se dérober à cet affreux spectacle; mais voyant les barbares étendre leurs ravages sur les champs français où les avait attirés sa trahison qui causait l'infortune de tant de peuples, sa douleur devint extrême et son esprit s'égara.

Depuis quelques jours refusant toute espèce de nourriture il se laissait mourir

(1) Cette fin du comte Julien est supposée par l'auteur. L'histoire rapporte qu'il fut massacré, ainsi que les fils du roi Vitiza, par les Sarrasins eux-mêmes, qui irrités de la résistance de Pelasge, firent périr tous les Visigoths qui se trouvaient dans leur camp. *Voyez* Roderic, Hist. des Arabes; Marigny, même titre.

lorsque Eudes le rencontra. Effrayé à l'aspect de cet homme infortuné, qui arrêtait sur lui des yeux hagards et dont les cheveux se dressaient sur son front livide, le duc lui demande ce qui cause ses maux : Julien lui dit en poussant un profond soupir : *J'ai trahi ma patrie!* Aussitôt ses larmes coulent en abondance sur ses joues flétries et sur son sein, que le remords déchire; son corps, affaibli par une longue abstinence, tombe inanimé aux pieds du chef des Aquitains.

Celui-ci reste long-temps immobile de surprise et de terreur ; enfin il rompt son profond silence en répétant ces mots : *J'ai trahi ma patrie!* Les échos de la caverne, du rivage et des forêts répètent trois fois : *J'ai trahi ma patrie !* Toute la nature semble prendre une voix pour accuser un parjure.

Eudes, superstitieux comme tous les Français l'étaient alors, croit que cette rencontre est un avertissement du ciel, et qu'une même faute attirant un châtiment

pareil, il doit périr, comme le comte Julien, sous les coups de la vengeance divine; dans son effroi il se hâte d'abjurer son alliance avec les Sarrasins (1). Ben-Nazir, qu'enflamme sa passion pour Emerance, laisse éclater sa jalousie et sa rage; il fond sur les troupes d'Aquitaine, qu'il taille en pièces (2), et fait prisonnier le duc et sa fille.

En revoyant Emerance baignée de larmes, Nazir sent redoubler son amour; il supplie, menace tour-à-tour, et lui fait craindre pour la vie de son père si, toujours dédaigneuse, elle refuse l'hommage impérieux d'un vainqueur.

Cette fille éplorée croyant que c'est à

---

(1) Roderic, Hist. des Arabes. — Annal. Metens. — Chron. de Saint-Denis. — Cordemoy, Hist. de France, t. 1.

(2) Roderic, Hist. des Arabes. — Paul Diac., Hist. Longob. — Gest. Reg. Franc. — Fauchet, Antiq. gaul., l. 5. — Gibb., t. 10, l. 52.

sa prière qu'Eudes a rompu le traité, s'impute secrètement sa défaite, et frémissant à l'idée de son danger, n'hésite plus à réparer aux dépens de son bonheur l'infortune de l'auteur de ses jours. Elle consent donc à devenir l'épouse du Sarrasin qu'elle abhorre ; elle renonce au doux espoir de s'unir à celui qu'elle aime, et pour prix de ce grand sacrifice, qu'elle cache à son père, ce dernier voit tomber ses chaînes (1).

Il accourt vers Charles, et, se jetant aux pieds de ce héros, qui dans le fond de la France triomphait alors de quelques peuples barbares (2), il implore un prompt secours

---

(1) Le Sarrasin Munza épousa en effet la fille du duc d'Aquitaine. *Voyez* Roderic, lieu cité. — Daniel, t. 1, in-4°, p. 83. — Florian, Précis hist. sur les Maures en tête de Gonzalve, t. 1, p. 28, in-8°.

(2) Annal. Metens. — Sec. contin. Fredeg. — Roderic, Hist. des Arabes. — Paul. Diac., Hist. Long., l. 6. — Daniel, Hist. de Fr., t. 1, p. 361, in-fol. — Le président Hénault, Abrég. Chr., t. 1, p. 39, an 732 — Velly, t. 1, in-12, p. 331, in-fol.

pour délivrer sa fille de la captivité où il la croit retenue.

Cependant Ben-Nazir, fier de la victoire qu'il a remportée sur les Aquitains, affecte l'indépendance et brigue la souveraineté (1). Idolâtre de la belle Emerance, il croit vaincre sa rigueur en déposant un diadême à ses pieds (2).

Mais tandis que ce chef se soustrait au pouvoir de son souverain, l'émir Abdérame, qui a pénétré ses desseins, reçoit des ordres secrets pour le dégrader et le punir (3). Il arrive avec de nombreux bataillons, s'empare de Ben-Nazir et lui fait crever les yeux (4); puis, réunissant les deux armées,

---

(1) Roderic, Hist. des Arabes, l. 3, c. 13. — Cordemoy, Hist. de France, t. 1, p. 430, in-f°.

(2) C'est un des motifs que les historiens donnent à sa trahison, et ce motif est très-poétique. *Voyez* Cordemoy, lieu cité.

(3) Roderic. Hist. des Arabes. — Cordemoy, lieu cité. — Mézeray, t. 1. — Daniel, t. 1, p. 361. — Velly, t. 1, p. 430.

(4) L'histoire rapporte que, pour échapper à la

il n'en fait qu'une seule avec laquelle il envahit le midi de la France.

A son passage les cités et les campagnes sont livrées aux flammes et regorgent du sang français (1).

Le poète, recourant ici au merveilleux, ouvrirait le ciel à sa muse.

Pour implorer l'Eternel en faveur d'une contrée chérie, viendraient se prosterner devant lui ces princesses augustes qui dans la France ont porté la couronne des reines, et qui dans le ciel ont reçu l'auréole des saintes. Là paraissent Clotilde (2), Rade-

---

vengeance du calife, Munuza se précipita du haut d'un rocher.

(1) Roderic, Hist, des Arabes. — Isid. Episc. Pac. — Paul Diac., Hist. Long. — Annal. Metens. — Gest. Franc, c. 51. — Sec. contin. Fredeg., c. 107. — Chron. de Saint-Denis, c. 25. — Fauchet, Antiq. gaul., l. 5. *Voyez* aussi Mézeray, Cordemoy, Daniel, Legendre et Velly, en leurs Histoires de France.

(2) Greg. Turon. Hist., l. 2. — Vita S. Chrotild.

gonde (1), Bertrude (2) et Bathilde (3); elles s'avancent couvertes de longs voiles, et tiènent dans leurs mains des tiges de lys (4).

Cependant Charles, que Dieu choisit pour accomplir ses desseins, marche à la rencontre des Arabes. Le poète l'amènerait à Paris, où la vie des rois fainéants fournirait un épisode qui contrasterait avec l'activité du héros (5).

Charles guide ses soldats vers l'Aquitaine; il assiège le château d'Eudes, occupé par les Sarrasins; il espère délivrer Emerance,

---

(1) Fortunat. Episc. Pict. Carm. — Vita sanct. Radeg. — Greg. Turon. Episc. Hist. *Voyez* aussi le 6e Récit, t. 2, p. 5 et suiv.

(2) Bertrude, femme de Clotaire II. *Voyez* Mézeray, Hist. de Fr., t. 1, p. 226.

(3) Bathilde ou Badour, femme de Clovis II. *Voyez* Mézeray, et les Vies des Saints par Baillet.

(4) *Voyez* à la fin du vol. la note 1re du 9e Récit.

(5) Annal. Metens. — Montesquieu, Esprit des Lois, l. 31 — Mably, Observ. sur l'Hist. de Fr., t. 2.

dont il ignore le mariage, et qu'il croit toujours dans les fers des infidèles.

Il s'élance en vainqueur sur les créneaux; mais tandis qu'il cherche Emerance dans les détours du gothique manoir, il voit sur les murs d'une grande salle les chiffres, les couleurs et les devises dont les Arabes empruntaient le langage allégorique pour exprimer leur tendresse (1); il ne peut douter, à leur interprétation facile, qu'Emerance ne soit l'épouse de Nazir.

Alors cet amant infortuné exhale sa douleur en reproches amers, nomme parjure celle dont il est toujours adoré, et l'accuse de s'être laissée éblouir par la victoire et les trésors du chef Arabe.

---

(1) Le P. Ménestrier, Traité des Tournois et Orig. des Armoiries. — Cardonne, Hist. d'Afrique et d'Espagne. — Ginès Perès del Hita, en ses Guerres civiles des Zégris et des Abencer. — Chénier, Rech. histor. sur les Maures. — Florian, Notice sur les Maures et son roman de Gonzalve de Cordoue.

Tandis qu'il parcourt en soupirant les longs corridors et les avenues du château, il voit venir un aveugle couvert de haillons, conduit par une jeune femme.

C'était Ben-Nazir et la belle Emerance : celle-ci n'avait point abandonné un époux malheureux qui, pour chercher à lui plaire, avait conçu une ambition cruellement expiée par la disgrâce et l'exil (1); elle était son guide fidèle, sa seule consolation, et venait mendier le pain de la pitié dans le château paternel, jadis témoin de sa grandeur.

Charles la reconnaît, et l'on sent tout ce que cette entrevue a d'intéressant et de pathétique.

Ben-Nazir, déployant un caractère fier et sauvage, se reproche les malheurs de sa

---

(1) On a vu plus haut que quelques historiens ont pensé que c'était pour plaire à la belle Emerance, et pour triompher de ses rigueurs que Munuza voulut usurper le pouvoir souverain.

jeune compagne, et lui commande de l'abandonner.

Emerance s'y refuse; Nazir insiste, et sa généreuse épouse se jète à ses genoux en le conjurant de lui permettre de le suivre et de le servir jusqu'au trépas : — Hé bien, répond le Sarrasin, votre tâche est remplie, ô femme vertueuse et magnanime ! vous m'avez suivi et secouru jusqu'au trépas. — A ces mots, il se frappe d'un poignard.

Non loin de là se découvrent, à travers des chênes antiques, les murs grisâtres et les flèches des clochers d'une abbaye; non loin de son enceinte, un ermite habite une grotte solitaire (1). Après des discours at-

(1) Il y avait alors beaucop d'ermitages en France. *Voyez* Rec. des Bolland. — Gallia Christ. vet., t. 1. — D'Achery, en son Spicilège. — Mabillon, Annal. Bened. — Adrien Baillet en ses Vies des Saints. — Tillemont, Mémoires pour servir à l'Hist. ecclés. — Fleury, Disc. sur l'Hist. univ. — Mézeray, Eglise des 7e et 8e siècles.

tendrissants, Charles et sa chère Emerance se disent un éternel adieu, et la fille du duc d'Aquitaine, conduite par l'anachorète, va cacher sa vie et ses douleurs dans le paisible monastère.

Cependant l'armée de Charles et celle d'Abdérame s'avancent dans les vastes plaines qu'arrose la Loire (1), et se rencontrent près de remparts de Tours, où les trésors d'un tombeau célèbre attiraient les avides Sarrasins (2).

Le poète ferait à la manière antique le dénombrement des troupes qui composent les deux armées et des chefs qui les commandent.

Il lui serait permis de placer sous l'i-

(1) Roderic, Hist. des Arabes. — An. Metens. — Chron. de Saint-Denis, c. 25 — P. Emile, l. 2. — Le présid. Fauchet, l. 5. — Mézeray, t. 1.

(2) Fauchet, lieu cité. — Mézeray, t. 1. — Feury, Discours sur l'Hist. ecclés. — Cordemoy, Hist. de France, t. 1.

flamme des Français, cette foule de héros que nos romanciers ont fait naître quelques années plus tard, tels que le duc Aymon, Doolin de Mayence, le marquis Olivier, Jourdain de Blaves, le duc Naymes, Salomon de Bretagne (1), etc.

Mais que de noms harmonieux il aurait à prononcer en parcourant l'armée orientale ! Là paraissent les braves Almoradi, Ganzul, Alahor, Ismaël Farady, Abenamar : ici le jeune Saïs, amant chéri d'une Daraxa ou d'une Zélinde aux cheveux noirs, commande les Arabes nés vers les rivages de l'Yémen, qui exhale sur l'Océan réjoui les parfums de l'encens et de la myrrhe : plus loin est l'africain Almanzor, chef de la brûlante Mauritanie ; sa contenance est

---

(1) L'anachronisme serait excusable, puisque Charles Martel fut le grand-père de Charlemagne, sous lequel nos romanciers placent tous ces héros, qui du reste sont pour la plupart des personnages imaginaires.

fière et superbe ; le soleil rayonne sur son large cimeterre : après lui Aben-Osmin et Iscar guident les escadrons de la fertile Egypte.

Les deux armées s'observèrent pendant six jours entiers (1), durant lesquels on vit paraître deux comètes (2) ; enfin dès l'aurore du septième jour, Charles fit ranger ses troupes en bataille, et les harangua en ces mots (3) :

« Si je ne parlais pas à des gens de cœur, » je vous rassurerais en disant que les bar- » bares que vous allez attaquer n'ont dû

---

(1) Roderic, Hist. des Arabes. c. 14. — Annal. Metens. — Paul Emile, Hist. de Fr., l. 2.

(2) Paul Emile, lieu cité.

(3) Le présid. Fauchet et quelques autres, d'après l'historien Paul Emile, font prononcer une harangue à Charles Martel ; j'en ai fait une à ma manière, licence dont Tite-Live et Tacite donnent souvent l'exemple. *Voyez* le Journal des Débats du 26 janvier, la Gazette de France du 27 du même mois 1814.

» jusqu'à présent leurs succès qu'à la fai-
» blesse de leurs adversaires ; je vous di-
» rais qu'ils n'ont vaincu dans l'Egypte et
» dans la Numidie que des hordes errantes,
» que des vagabonds presque nus, sans
» discipline et sans chefs (1); qu'ils n'ont
» triomphé dans les plaines de Xerès
» que par la trahison de Julien et des fils
» du roi Vitiza (2); qu'enfin ils n'ont ob-
» tenu quelques avantages dans l'Aquitaine
» que par l'irrésolution de celui qui y com-
» mandait, et qui déjà méditait une alliance
» avec eux (3). Mais à Dieu ne plaise que

---

(1) Paul Emile, Hist. de Fr., l. 2. — Fauchet, Ant. gaul., l. 5.

(2) Les enfants du roi Vitiza avaient été exclus du trône par Roderic, au père duquel Vitiza avait fait crever les yeux. *Voyez* Card., Hist. d'Afrique et d'Espagne. — Roderic, Hist. des Arabes — Isid. Episc. Pac. — Marigny, Hist. des Arabes.

(3) Roderic, lieu cité, l. 3, c. 21. — Daniel, t. 1, p. 361. — Cordemoy, t. 1. p. 400.

» je vous fasse un courage par ces discours
» trop superflus pour les braves qui me
» suivent au champ d'honneur ; je voudrais
» au contraire exalter les exploits et la va-
» leur des Sarrasins, afin de relever encore
» plus la gloire de les vaincre.

» Plus ce torrent aura inondé de con-
» trées et brisé de barrières, plus il vous
» sera glorieux d'arrêter son cours et de
» présenter à ses flots l'écueil de vos bou-
» cliers.

» Eh! quels trophées pourront alors éga-
» ler les vôtres! Jadis les Francs parta-
» gèrent avec les Romains, les Visigoths, les
» Alains et vingt autres peuples réunis, la
» victoire qu'ils remportèrent sur Attila (1);
» Clovis ne triompha dans les champs de
» Tolbiac qu'avec le secours des puissances
» célestes (2); depuis ce héros, nos rois
» n'ont armé les Français que pour des

(1) Jornandès, de Reb. Geticis. — Gest. Franc.
(2) Greg. Turon. Hist., l. 2. — Vita S. Rem.

» agressions obscures, des guerres do-
» mestiques et fratricides (1). Mais quel
» beau spectacle pour la postérité que des
» citoyens forts par eux-mêmes et assem-
» blés pour protéger leurs foyers contre
» des peuples nombreux qui leur apportent
» des lois, des fers et une religion pleine
» d'impostures! Aussi, vaillants compa-
» gnons, pourrez-vous dire avec orgueil:
» C'est nous qui avons sauvé cette con-
» trée; dès ce jour vous aurez une patrie
» que vous chérirez comme votre ouvrage,
» comme le prix de vos sueurs et de votre
» sang. Mais si vous reculez d'un pas, il
» n'y aura plus de France, et les ombres de
» vos aïeux qui ont défendu si courageuse-
» ment ce pays encore nouveau pour eux,
» vous reprocheront avec indignation de
» l'avoir abandonné alors que leurs os y
» reposent et que vous y avez des familles,

(1) Greg. Turon., l. 3 et seq. — Fredeg. Epit. — Aim., de Gest. Franc.

» des biens, des toits héréditaires, des
» temples élevés au Seigneur et ornés des
» bannières conquises sur vos ennemis.
» Ah! que de si chères images vous inter-
» disent toute faiblesse, et rappelez-vous
» qu'il n'est de salut pour nous que dans le
» sein de la victoire (1) ».

Tandis que Charles animait ainsi son armée, Abdérame entretenait ses soldats des innombrables exploits des Arabes, et invoquait au milieu d'eux les grands souvenirs

---

(1) Il n'y avait de salut pour les Français que dans le sein de la victoire; car d'un côté s'étendait un fleuve profond, de l'autre était la ville de Tours, qui devait rester fermée aux vaincus. Derrière l'armée étaient, il est vrai, les retranchements et le camp de Charles; mais il les livra aux flammes, ne voulant point ménager de ressources à la lâcheté, en sorte que l'armée ne pouvait échapper qu'en enfonçant l'ennemi *Voyez* Roderic, Hist. des Arabes, c. 14; Paul. Diac, Hist. Longob. l. 6; Paul-Emile, Hist. de France, l. 2; Fauchet, Antiq. gaul., l. 5.

d'Abubeker, d'Omar, d'Ali et de Caled, surnommés par leur prophète les épées de Dieu (1).

Les Sarrasins offraient un aspect nouveau pour les Français, qui jusqu'alors ne s'étaient mesurés qu'avec des peuples voisins, semblables à eux par l'origine, le costume et les mœurs (2). Leur camp était rempli d'un grand nombre de favorites; ces beautés arabes avaient une démarche langoureuse, des yeux brillants comme ceux des gazelles (3); une taille élancée pareille aux longues lances d'Yémen (4); leurs

---

(1) Savary, Vie de Mahomet.—Gagnier, Vie de Mahomet.—Théophanes, Chronographie, p. 278, édit, de Paris.

(2) Tous les peuples modernes sont originaires du nord, que Robertson appelle *la fabrique du genre humain.*

(3) *Voyez* le portrait d'une femme arabe dans le Précis de la Géog. univ. de Malte-Brun, t. 3, l. 52, p. 215, in-8°; 1811.

(4) Cette comparaison est tirée des poëtes orientaux.

beaux cheveux noirs, bouclés et parfumés, tombaient jusqu'à terre (1), et leurs pieds délicats étaient ceints de cercles d'or, entourés de *khâl-khâl*, espèces de sonnettes dont les poètes comparent le tintement aux accords mélodieux des cymbales d'argent (2). Du milieu des rangs s'élevaient des drapeaux blancs et noirs sur lesquels on lisait ces mots : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète* (3). Des chameaux chargés de ba-

---

(1) C'est ainsi que les poètes et les historiens nous dépeignent les femmes orientales. *Voyez* les passages de Hariri, d'Ibn Doreid, de Motannabi, etc., recueillis dans Hartmann. *Voyez* la note 2[e] du 9[e] Récit, à la fin du volume.

(2) Hartmann, aperçus sur l'Asie — M. Silv. de Sacy, Chresto arabe, 3. p. 512. les bayadères aiment beaucoup ces ornements.

(3) Giannabi et Abulféda nous donnent la description de ces drapeaux. *Voyez* aussi la Vie de Mahomet, par Gagnier, t. 3, l. 7, p. 335. Les Musulmans répètent fréquemment ces paroles dans

gages dressaient leurs têtes chauves entre les tentes orientales (1). Les soldats, noircis par le soleil, avaient le front ceint de turbans ornés d'aigrettes (2); plusieurs d'entre eux avaient gravé sur leur peau des fleurs, des étoiles et diverses figures d'animaux (3); les uns étaient armés de l'arc, les autres de la fronde; presque tous portaient des ci-

---

leur prière : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.* On les trouve dans plusieurs inscriptions qu'on lit encore sur les murs de l'alhambra à Grenade; elles sont tirées du texte de l'Alcoran.

(1) Roderic, Hist. des Arabes.—Paul Emile, l. 2.—Le présid. Fauchet, Antiq. gaul., l. 5.

(2) Les turbans étaient la coiffure des Arabes, même avant Mahomet. Abulfeda rapporte que ce sectaire en avait un noir lorsqu'il fit son entrée à La Mecque.

(3) *Voy.*, sur cet usage des Arabes, Moallakat, traduction de Hartmann, p. 69 et 125.— Malte-Brun, Précis de Géog. univ., t. 3, p, 214.

meterres recourbés (1) et de hautes lances d'où flottaient au gré du vent des banderoles de diverses couleurs (2). Les chefs, couverts de tuniques de soie et de pelisses de poil brodées en argent, portaient les armes héréditaires que leurs aïeux avaient conquises sur les juifs de Kainobaï (3).

La cavalerie des Sarrasins s'ébranle la première. Nulle armée n'avait pu jusqu'alors résister à ses escadrons foudroyants : l'Arabe, accoutumé dès l'adolescence à conduire un coursier, à franchir avec lui les vastes plaines du désert, le regardait comme un compagnon destiné à partager ses périls, ses maux, ses dangers et sa gloire, comme un ami dont l'instinct s'élevait jusqu'au sentiment.

S'il est une occasion où le poète puisse

(1) Roderic, Hist. des Arabes. — Marigny, même titre. — Paul Emile, l. 2. — Fauchet, l. 5.

(2) Rod., ib. — Paul Emile, l. 2. — Fauchet, l. 5.

(3) Gagnier, Hist. de Mahomet, t. 3, l. 7.

oser imiter Homère faisant parler les chevaux d'Achille, et Virgile nous représentant Mézence haranguant son coursier, c'est assurément lorsqu'il peindra l'animal belliqueux et intelligent que l'antique ismaélite associe à sa vie errante.

C'est d'un coursier arabe dont l'Ecriture a dit (1) : « Il creuse du pied la terre ; plein » de confiance en sa force, il marche à la » rencontre des hommes armés, et le souffle orgueilleux de ses narines inspire la » terreur ; ni le bruit du carquois, ni la » vue de l'épée, ni les éclairs du bouclier » ne sauraient l'effrayer. Aux cris confus » de l'armée et à la voix des chefs il dresse » sa crinière, s'agite et bondit ; s'il entend » la trompette, il écume, son œil étincèle, » il dit : *Allons* !

Mais si la cavalerie d'Abdérame était redoutable lorsqu'elle s'avançait au son des clairons qui jouaient l'air guerrier de la

---

(1) Job, 39, v. 20.

zambra, notre infanterie offrait un aspect imposant (1). Charles avait disposé en bataillons épais ces soldats aguerris, qui, couverts de boucliers et de cuirasses, et tenant en arrêt des lances aiguës, bravaient le choc des cavaliers ennemis. Ceux-ci, montés sur des chevaux ardents et légers, les font caracoler et voltiger sur les flancs et au centre de notre armée. Ils semblent fuir, puis revièrent brusquement à la charge, poussent des cris sauvages, lancent leurs flèches sifflantes, puis s'en retournent et revièrent plus rapidement encore, et la poussière s'élève devant eux en noirs tourbillons.

Mais nos soldats, serrés les uns contre les autres, sont immobiles sous leurs pavois; et les pointes de leurs lances, tournées vers l'ennemi, hérissent leur rempart d'airain.

(1) Roderic, Hist. des Arabes, l. 3, c. 14. — Paul. Diac., Hist. Longob., l. 5, c. 46.

Mille manœuvres, mille ruses sont en vain tentées par les Sarrasins; leur force, leur adresse, expirent aux pieds de nos phalanges inébranlables. Tandis que les Arabes consument leur ardeur en efforts inutiles, celle des Français s'accroît par l'impatience de combattre. Charles donne le signal à sa cavalerie, qui se déploie sur les deux ailes de l'armée ennemie. Lui-même se mêle à leurs escadrons; soldat, capitaine, orateur, il combat, harangue et commande; il voit tout, anime tout; à sa vue les Numides les plus intrépides sont glacés d'un subit effroi.

Mais du camp des Arabes partent soudain des hurlements affreux.

Des tourbillons de flammes et de fumée s'élancent au-dessus de leurs tentes, que dévore l'incendie: c'étaient Eudes et les Aquitains, qui, d'après l'ordre de Charles, avaient surpris les derrières de l'armée ennemie, et y répandaient la confusion et l'épouvante.

Les Arabes, pressés des deux côtés, n'observent plus ni ordre ni commandement; alors l'infanterie française s'ébranle, et la mêlée devient effroyable. Charles, armé d'une massue, frappe sur l'ennemi, qu'il disperse, et de là lui vint le surnom de Martel: Abdérame tombe sous les coups de ce héros, et plus de deux cent mille Sarrasins couvrent le champ de bataille (1).

Quelques auteurs prétendent qu'après cette mémorable victoire Charles Martel institua l'ordre de chevalerie connu sous le nom de la Genette (2), et dont le collier

---

(1) Les historiens diffèrent du plus au moins sur le nombre des morts; j'ai gardé le milieu entre leurs récits opposés. *Voyez* Paul Warnefrid, de Gestis Longob. l. 6, p. 921. — Gibbon., t. 10, c. 52. — Rod., loco cit., Annal. Metens; sec. contin. Fredeg.; Paul Emile, l. 2; Fauchet, l. 5, c. 19.

(2) *Voyez* Favyn, Théâtre d'Honneur et de Chevalerie, t. 1, l. 3, p. 518 et 519; Justiniani, n. 1. c. 13; François Lalouette, en son Hist. de la maison de Coucy.

était d'or à trois chaînes entrelacées de roses émaillées, où pendait une Genette d'or émaillée de noir et de rouge (1).

Cette promotion des premiers chevaliers français terminerait heureusement un ouvrage vraiment national et bien supérieur pour l'intérêt à la plupart des épopées étrangères qu'on oppose sans cesse à la gloire de notre littérature.

---

(1) Pièrre de saint Julien, Orig. de Bourgogne, c. 28.

DIXIÈME RÉCIT.

Détails historiques et poétiques sur les Mœurs, les Coutumes, la Vie privée, le Commerce et les Lettres durant la première race.

CHACUNE des dynasties de la France sera terminée dans cet ouvrage, dont elles forment les divisions naturelles, par un récit consacré, sous le titre de *Détails historiques*, aux mœurs, aux coutumes, à la vie privée des Français, et à une foule de recherches curieuses qui, rapportées ainsi séparément, n'auront point embarrassé le cours des faits par des digressions fréquentes.

Ces récits complémentaires concourront

puissamment à donner une idée avantageuse des beautés que renferment nos annales.

Qui pourrait méconnaître tout l'agrément que l'historien, le poète et le peintre doivent à leur fidélité pour les mœurs, le costume et toutes les choses locales!

C'est par là qu'un siècle, se distinguant d'un autre, prend la nuance qui lui est propre et qui le place à son rang dans le champ du passé; c'est par là que les tableaux sont frappants de ressemblance et qu'ils portent la date des faits représentés. L'esprit d'observation, de même que le goût et le sentiment, n'embrasse presque toujours que les détails; de là vient que leur peinture fixe d'abord l'attention du lecteur, le reporte à ce qu'il a vu, et renouvèle en lui des souvenirs et des impressions.

Au reste la grande magie du narrateur étant de nous transporter au milieu des temps, des lieux, des personnages dont il parle, on ne peut faire naître cette illusion

qu'en rappelant avec soin les usages et les mœurs.

L'historien qui se contenterait de peindre les traits généraux et trop communs, tels que les guerres, les complots et les révolutions, ne distinguerait pas un peuple d'un autre ; car tous se ressemblent plus ou moins par ces grands mouvements politiques : cependant les nations ont entr'elles des différences bien sensibles, qu'on trouve surtout près des foyers et à la table des citoyens, parmi leurs travaux, leurs arts, leurs plaisirs ; c'est là que se développent l'esprit, le caractère, le sentiment national. Voilà peut-être pourquoi l'antique Egyptien, si ingénieux à tromper la mort et l'oubli, faisait peindre les scènes de la vie domestique et les travaux habituels de la ville et des champs, sur les plafonds et les colonnes de ses monuments, parmi les zodiaques, les ibis, les palmiers dont son architecture est décorée (1).

(1) On trouve encore de ces monuments colorés.

Les anciens ne négligeaient pas cette partie intéressante; Hérodote signale les peuples dont il parle dans les premiers livres de son histoire par des traits distinctifs; Xénophon a peint les mœurs antiques, et Tacite a fait un excellent ouvrage sur celles des Germains.

---

dans plusieurs endroits de l'Egypte; les peintures en sont très fraîches, quoique fort anciennes. Platon fait dire à un interlocuteur de ses dialogues qu'on voyait en Egypte des peintures faites depuis dix mille ans. Peut-être ce philosophe parlait-il de celles qui font encore aujourd'hui l'admiration des voyageurs. La durée de ces ouvrages vient d'abord de ce qu'on appliquait les couleurs sans mélange et dans leur pureté naturelle, et ensuite du climat conservateur de cette contrée, où il ne pleut presque jamais. On y voit encore des couleurs d'une vivacité extrême dans les grottes hiéroglyphiques de Thèbes, dans les sépultures royales de Biban et Moluk, dans le beau temple de la petite île de Philœ, etc. Presque tous ces tableaux représentent des scènes de la vie privée, ainsi qu'on peut le voir dans le superbe ouvrage que le gouvernement a fait faire sur l'Egypte.

Mais pour bien sentir quel attrait ont les descriptions des mœurs et des usages, il suffit d'ouvrir la Bible et l'Odyssée ; l'enchantement de ces divins ouvrages vient presque tout entier de la vérité de ces descriptions. En lisant la Génèse on se croit transporté dans les vallées de Sichem et dans les champs de Bersabée au temps des Isaac, des Esaü et des Jacob ; on pénètre sous les tentes dressées par les pasteurs sur les hauteurs de Galaad et de Bethel ; on s'assied près des fontaines où le fidèle serviteur vient chercher une épouse au fils de son maître.

Quelle grâce, quelle naïveté dans les scènes patriarcales de la vie de Rachel, de Noëmi, de Ruth, de Booz, de Tobie ! Homère n'est pas moins séduisant quand il nous représente les princesses filant les toisons ou préparant le bain du héros couvert de poussière (1), lorsqu'il nous mon-

(1) *Voyez* l'Iliade et l'Odyssée.

tre Ulysse assis au pied d'une colonne de son palais, à la lueur d'un brasier, et se faisant reconnaître de Pénélope par la description du lit nuptial (1).

Mais peut-être pense-t-on que rappeler des mœurs si favorables aux beaux vers, c'est rendre plus difficile encore la tâche qu'on s'est imposée en voulant persuader que la vie privée de nos ancêtres est plus poétique, ou l'est du moins autant que celle de toute autre nation.

Loin d'éluder cette discussion, on peut avancer d'abord que les deux peuples favoris de l'histoire, les Grecs et les Romains, n'eurent que dans les premiers siècles cette existence sédentaire et paisible d'où dé-

---

(1) *Voyez* encore, sur la simplicité des temps antiques et sur les usages de leur vie privée, Appol. Rhod., Argon.; Herodot, l. 1; Plato, de Leg.; Xenoph. Cyr.; Plut. in Themist., p. 124; OEuvres d'Hésiode; Meurs., Græc. Feriat.; Barth., Voyages du Jeune Anach.

coulent les plus douces habitudes ; ces fameux républicains étaient sans cesse au forum, au cirque, dans les gymnases, dans les camps. Il est vrai qu'au temps où Rome était agricole et guerrière (1), l'histoire nous a fait voir un Cincinnatus dépouillant la pourpre des dignités pour labourer son champ ; un Curius Dentatus confondant par sa pauvreté les ambassadeurs des Samnites ; un Attilius que les députés vont haranguer à la charrue (2) : mais cette

(1) Les Romains vécurent dans une grande simplicité sous leurs rois, et dans les premiers temps du consulat. Les citoyens avaient presque tous leur principal domicile dans leurs terres, et des officiers subalternes appelés *viatores* allaient avertir les sénateurs dans leurs maisons des champs du jour où l'assemblée devait avoir lieu ; mais ces mœurs changèrent bientôt lorsque les Romains eurent conquis la Grèce et l'Asie. *Voyez* Gibbon et Montesquieu sur la décadence des Romains.

(2) Tite Live, Hist. — Cicer., Orat. pro Rosc., § 18.

héroïque simplicité ne régna que durant les premiers temps de la république.

Non seulement les Grecs et les Romains quittaient fréquemment leurs maisons pour se précipiter au milieu des brigues, des intérêts nationaux, des événements politiques (1), mais ils n'avaient point de fêtes de famille, point de veillées, point de plaisirs particuliers ; chez eux tout était en commun et en représentation : les Spartiates mangeaient tous ensemble ; les Romains couraient en foule à leurs réjouissances (2).

Les anciens communiquaient rarement avec les femmes (3) ; les Grecs punissaient

(1) Thucydide, Xénophon, Tite Live, Salluste, Velleius Paterculus, Denis d'Halicarnasse, Plutarque, etc.

(2) Xénoph., Lacon. — Plut. in Lyc. — Meursius Græc. Fer. — Barthel., Voy. du Jeune Anach.

(3) Lys., de Cœd. — Arist., de Mor. — Plut. in Sol., t. 1. — Aristoph. in Lysist.

de mort celles qui osaient se montrer aux jeux olympiques (1); ces êtres intéressants, sortant peu du Gynécée, ne répandaient pas dans le commerce de la vie le charme qu'on n'éprouva chez aucun peuple moderne mieux qu'*au plaisant pays de France* qui, suivant quelques auteurs, faisait oublier aux étrangers leur patrie. Marie Stuart (2) s'écriait en le quittant:

Adieu, France! adieu, mes beaux jours!

(1) Paus., l. 5.—Barthel., Voy. du Jeune Anach., t. 3. Il n'y avait exception que pour les prêtresses.

(2) Lorsque Marie Stuart, veuve de François II, retourna en Ecosse, elle répandit des larmes en perdant de vue les côtes de la France, et traça dans ces vers son dernier adieu:

Adieu, plaisant pays de France,
O! ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance!
Adieu, France! adieu, mes beaux jours!
La nef qui déjoint mes amours

Marie de Gonzague, partant pour le trône de Pologne, où l'attendait Uladislas, s'arrêta aux frontières, et tourna des yeux remplis de larmes vers *ce tant beau pays de France.*

Il faut avoir une prévention bien opiniâtre contre nos annales, si elle ne peut être détruite par la lecture du sire de Joinville (1), de Guillaume de Nangis (2), de

---

N'a cy de moi que la moitié ;
Une part te reste, elle est tienne;
Je la fie à ton amitié
Pour que de l'autre il te souvienne.

Le prince Henri de Prusse, voyageant en France en 1784, sous le nom du comte d'Oels, dit en prenant congé de M. le duc de Nivernais: « J'avais « passé la plus grande partie de ma vie à désirer voir « Paris; je vais passer le reste à le regretter. » *Voyez* les Mémoires de Bachaumont, t. 3, p. 213.

(1) Jean, sire de Joinville, Vie de saint Louis. *Voyez* l'édit. de 1668, avec les savantes observations de Ch. du Cange.

(2) Annales du règne de saint Louis.

Froissart (1), de Christine de Pisan (2) d'Aliénor de Poitiers (3), et de tous les naïfs écrivains qui ont parlé des mœurs de nos aïeux (4). Honneur, franchise, loyauté,

---

(1) Froissard en sa Chronique, depuis 1326 jusqu'en 1400.

(2) Christine, fille de Thomas Pisan, naquit à Boulogne dans le 14ᵉ siècle. Charles V attira son père en France, et la jeune Christine, élevée à la cour, devint la personne la plus aimable et la plus savante de son temps; il nous reste quelques-uns de ses ouvrages. *Voyez* Boivin, 2ᵉ vol. des Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Du Verdier, Bibl. franç.; Bibl. univ. des Rom., octobre 1779.

(3) Aliénor de Poitiers, vicomtesse de Furnes, vécut dans le 15ᵉ siècle, et composa un Mém. intitulé : *Les Honneurs de la Cour*, dans lequel on trouve beaucoup de détails sur les vieux usages de la France. *Voy.* ce Mémoire dans l'ouvrage de Lacurne de Sainte-Palaye, sur l'ancienne chevalerie.

(4) Les poètes trouveront des détails pleins de grâce et de naïveté sur les mœurs de nos aïeux, dans les ouvrages suivants : Juvénal des Ursins, Histoire

bravoure, courtoisie, constance et simplicité, toutes les vertus y sont en action.

Oh! que la muse viène donc sous les toits de ces nobles Français, où sa place est gardée au coin du vaste foyer, parmi les pèlerins, les troubadours, les chevaliers, les pages et les *gabeurs*, personnages poétiques qui, inconnus à l'antiquité, mêlent aux scènes les plus simples de notre vie privée quelque chose de romanesque et d'original.

Quant à présent, il faut se renfermer dans

---

du règne de Charles VI, depuis 1380 jusqu'en 1422; le Moine de S.-Denis, Histoire de Charles VI; Hist. de Du Guesclin, édition de Ménard; Histoire de Boucicaut et de Bayard, publiée par Godefroy: Oliv. de la Marche, Mém.; Roman du petit Jehan de Saintré; Chron. de Monstrelet, Phil. de Commines, Mém. sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII; les Fabliaux rec. par Le Grand d'Aussy; les Poésies de Thibaut, comte de Champ., rec. par Lévesque de la Ravallière; Alain Chartier; d'Urfé; Brantome, Vies des Hommes et des Dames illustres, etc.

les mœurs et les coutumes de la première race, et l'on va juger si les beaux-arts devaient si longtemps les négliger.

Les Français s'exerçaient de bonne heure au métier des armes ; l'embonpoint était considéré comme une preuve d'oisiveté ; on condamnait à l'amende celui que ne pouvait pas entourer une ceinture que les magistrats essayaient annuellement à la jeunesse (1). C'est ainsi qu'on vit à Sparte les éphores menacer de l'exil ceux dont l'excessif embonpoint devenait une preuve de mollesse (2).

C'était une grande époque pour les familles que celle où le père donnait l'épée et le bouclier héréditaires à son fils quand il était parvenu à l'âge de s'en servir di-

---

(1) Strabo, l. 4. — Courtépée, Abrégé de l'hist. de Bourgogne., t. 1, p. 18.

(2) Agatarch. ap. Athen. lib. 12, p. 550—Ælian. Var. Hist. l. 14, c. 7.

gnement (1). Lors de cette investiture, qui rendait l'adolescent majeur, citoyen, soldat et français (2), on observait des cérémonies et des solennités qui, pratiquées par la suite lors de la promotion des chevaliers, firent croire à quelques auteurs que l'origine de la chevalerie remontait a la première race.

Le jeune Français ne pouvait point se marier sans le consentement de ses parents; si la fille qu'il aimait était orpheline, la loi l'obligeait à faire un présent à son *mundbora*, espèce de tuteur qui désola plus d'une fois les amants par son avarice et son avidité: ce présent forcé fit dire un

---

(1) Tacit., de Morib. German., c. 13. — Cluvier rapporte que cette cérémonie était encore pratiquée de son temps dans les cours d'Allemagne.

(2) Les enfants ne paraissaient point en public, avant qu'ils ne fussent en âge de porter les armes. Cæs. de Bel. Gal. l. 6. Il en était de même chez les Lacédémoniens.

peu légèrement à quelques antiquaires que les hommes achetaient leurs femmes (1). Les fiançailles s'accomplissaient en faisant boire les deux amants dans une même coupe en signe d'union et d'amour (2); le père présentait ensuite sa fille au futur époux en lui disant (3) : *Je te donne ma fille pour être ton bonheur et ta femme, pour garder tes clefs et partager avec toi ton lit et tes biens, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* Les assistants répondaient : *Ainsi soit-il.*

La future apportait en dot des armes et des troupeaux ; ce ne fut que très-tard qu'on exigea des sommes d'argent (4).

---

(1) *Voyez* sur le *mundbora* Spelman, Gloss. 423. — Strutt, Angl. anc., p. 185.

(2) Plutarch., de Claris Mulierib. Selon Justin la jeune fille versait de l'eau pendant le repas à celui qu'elle préférait. *Voyez* le second Récit, t. 1, p. 85.

(3) Strutt, Angl. anc., t. 1, p. 186.

(4) Marguerite de Provence ne donna en dot à saint Louis que 20,000 livres.

Le dimanche qui suivait les accords, la fiancée était présentée aux parents du futur, et là, sous les yeux des deux familles, les amants passaient ensemble la journée, osant pour la première fois parler ouvertement de leur amour et de leur union; cela s'appelait faire *le beau dimanche* (1), mot naïf qui, distinguant un seul jour entre tous les jours, nous prouve combien la part du bonheur est faible dans ce monde, et combien rapides sont les jouissances qu'on y goûte.

Dès le matin du jour fixé pour le mariage, le futur et les siens se rendaient ensemble chez la jeune fille près de laquelle s'étaient déjà rassemblés ses amis et ses parents; mais ils trouvaient la porte de son logis fermée : l'amant heurtait à diverses reprises. Alors s'engageait entre eux, du dehors et

---

(1) Toutes ces mœurs se retrouvent encore dans la Bretagne. *Voy*. Mém. de l'acad. celtique, t. 4, p. 245.

de l'intérieur, un dialogue en vers (1). D'une part on vantait les charmes de la pudeur et de l'innocence, de l'autre on chantait un hymne sur les délices de l'amour conjugal. C'étaient ordinairement le barde de la fiancée et celui du futur qui, à la tête de chaque cortège, improvisaient alternativement sur la harpe les airs et paroles que les deux chœurs répétaient ensuite.

D'après les pratiques et les traditions qui nous restent, on peut présumer que ces espèces d'épithalames renfermaient les idées suivantes (2) :

LE BARDE DE L'AMANT.

« Nos mains sont pleines de fleurs; ouvrez-

---

(1) Cambry, Voyage au Finistère.—Mem. de l'acad. celtique, t. 2, p. 567.

(2) Il ne se fait pas de mariage dans la Basse-Bretagne, sans qu'il y ait des bardes qui improvisent sur la circonstance. *Voy*. Mem. de l'acad. celtique, t. 2, p. 370.

nous l'asile où repose la bien aimée, pour que nous parfumions la couche de l'hymen et la table du banquet.

« Ne craignez pas que les génies malfaisants se mêlent avec nous pour entrer dans votre demeure; les jeunes filles qui nous accompagnent les ont détournés avec un rameau d'aubépine (1); elles ont conjuré les maléfices et les sortilèges en baignant cette tige printanière dans l'eau lustrale des sacrifices et des prières.

« Le soleil est prêt, hâtez-vous, avant qu'un nuage viène obscurcir ses rayons; confiez-vous au présage de félicité que vous donne l'hirondelle chantant sous la mousse et le jonc de vos toits (2). »

---

(1) Cela se pratique encore en plusieurs endroits de la France. *Voy*. Mém. de l'acad. celtique, t. 4, p. 79.

(2) Mém. de l'acad. celtique, t. 4, p. 84.

LE CHOEUR.

« Nos mains sont pleines de fleurs; ouvrez-nous l'asile où repose la bien aimée, pour que nous parfumions la couche de l'hymen et la table du banquet. »

LE BARDE DE LA FIANCÉE, chantant dans l'intérieur.

« Laissez reposer la colombe sous l'aile de sa mère, laissez-lui goûter les dernières heures de la paix et de la virginité ; l'un de vous est un chasseur inexorable qui veut l'attirer dans ses filets.

» Si la vertu de l'aubépine écarte les lutins et les *duses* (1), peut-elle éloigner des époux les soucis et les craintes ? si l'un sourit, l'autre sourit; mais si l'un souffre, l'autre souffre et meurt. La vie est trop pleine de chagrins pour la mettre en commun avec un être qu'on aime.

(1) Nom que les Gaulois donnaient aux mauvais génies.



» Quelle est la couronne que vous avez tressée? c'est une couronne de roses passagères. Vous lui rappelez ainsi, dès le premier jour, que son empire ne doit durer qu'un instant. »

LE CHOEUR.

« Laissez reposer la colombe sous l'aile de sa mère, laissez-lui goûter les dernières heures de la paix et de la virginité; l'un de vous est un chasseur inexorable qui veut l'attirer dans ses filets. »

Ce concert se prolongeait quelquefois très-long-temps. Enfin, on ouvrait la porte de la fiancée : l'un de ses parents, s'adressant au futur, lui demandait s'il reconnaîtrait bien, entre toutes les femmes, celle dont il voulait faire sa compagne, et, sur sa réponse affirmative, on lui présentait une femme courbée sous le poids des années (1). Celle que j'implore, disait l'amant, a la prudence

(1) Mém. de l'acad. celtique, t. 2, p. 368.

et la sagesse des vieillards; mais elle est droite comme la branche du coudrier, et ses cheveux, plus noirs que l'aile des corbeaux, couvrent et dévoilent tour-à-tour un front d'une blancheur éblouissante.

On lui amenait ensuite une petite fille âgée de dix à douze ans (1): Celle que j'aime, reprenait-il, a l'innocence et la pureté de l'enfance; mais pour que la rose ait tout son éclat, son bouton doit être entr'ouvert; c'est alors qu'il s'en exhale un parfum qui trouble les sens. Ah! rendez-moi celle dont j'ai respiré l'haleine embaumée.

Enfin paraissait la fiancée. Alors le futur, prenant des mains du garçon d'hônneur le ruban qui devait servir de ceinture, le passe autour de son amante, comme pour l'enchaîner à lui (2).

Avant de quitter la maison paternelle, la

(1) Mém. de l'acad. celtique, t. 2, p. 368.
(2) Mém. celtiques, t. 2, p. 367, 368, 369.

jeune fille lui fait ses adieux (1); elle flatte en pleurant les bœufs, animaux du labourage, et les chevaux, qu'elle vit si souvent revenir des champs quand elle guettait leur retour pour préparer le repas de ses frères. Elle appèle les oiseaux de la cour, et leur verse du grain pour la dernière fois. Elle fait également ses adieux aux meubles et à tous les objets inanimés; elle salue et baise les muets témoins de son paisible bonheur (2).

Après ces premières cérémonies, les deux cortèges réunis se mettaient en marche pour se rendre dans la maison du mari.

Presque tous les hommes, montés à cheval, étaient armés et portaient l'épée nue; cet appareil militaire avait pour objet de défendre la jeune épouse des tentatives et des coups d'éclat que le

---

(1) Mém. celtiques.

(2) Mém. celtiques.

désespoir conseillait souvent aux anciens amants (1). Les fiancés se rendaient à l'autel accompagnés de leurs familles pour y recevoir la bénédiction nuptiale, à l'imitation (2) de celle que Dieu lui-même donna à nos premiers parents dans le jardin des délices.

C'est de ce temps simple et demi-barbare que nous sont restés ces mots proférés d'une voix tremblante et ces usages symboliques, tels que la couronne virginale, l'anneau d'alliance, la pièce d'argent, les dons allégoriques et le voile blanc dont on couvre les époux (3).

Le prêtre unissait les amants, jetait des

---

(1) Henry, Hist. of Brit., p. 561.—Strutt. p. 187.

(2) Isid. de Sev., l. 2 de Off. eccles., c. 19. — Tertul., l. 2 ad Uxor., c. 8. — Pothier, Traité du Contrat de Mariage, part. 4, chap. 1, sect. 3, art. 8, § 1.

(3) Marculf., form. 75. — Leg. rip., tit. 37. — Baluz., Collection des Capitulaires, t. 1 et 2. — D. Chardon, Histoire des Sacrements, t. 6,

fleurs sur leur front (1), et célébrait les saints mystères. A cette époque les pompes du christianisme et la liturgie gallicane conservaient encore quelque chose de cette primitive simplicité qui rappelait les catacombes, les forêts et les thébaïdes où venaient prier les chrétiens pendant la persécution (2).

Les fidèles, après avoir déposé sur l'autel le pain et le vin, en descendaient à travers des nuages d'encens, et se donnaient le baiser de paix (3).

---

p. 114 et suiv. — D. Martenne, Collect., t. 1, p. 518. — Van Espen en son Droit ecclésiast., part. 2, sect. 1, tit. 12, ch. 6. — Polychron., Sancti Ranulph., l. 6, c. 26. — Constit. Stephan., Arch. cant.

(1) Strutt, lieu cité, p. 188.

(2) *Voyez*, sur la Liturgie gall. pendant la première race, D. Mabillon, Liturg. gal., c. 3; Lecointe, Annal. ecclés.; Fleury, Hist. ecclés., t. 8, l. 36; Greg. 2, Epist. 1, in Conc. Nic., 11.

(3) Conc. Matisc., 11, c. 4.—Fleury, Hist. ecclés., t. 18, l. 36, p. 213.

Si, au milieu de cette solennité, l'un des deux flambeaux qui brûlaient sur l'autel venait à s'éteindre, on voyait quelques assistants pâlir aussitôt, et une mère affligée essuyer une larme furtive ; car, selon la superstition d'alors, l'époux qui se trouvait du côté de ce flambeau éteint, devait mourir avant l'autre époux (1).

L'assemblée se rendait ensuite dans une petite chapelle décorée de l'image de la Vierge ; avant le christianisme, c'était dans un petit bois où était la statue de la déesse Néhalennia, qu'on représentait le visage couvert d'un voile, ayant un chien à ses côtés, et tenant une corbeille de fruits (2).

---

(1) Cette superstition se retrouve en quelques endroits de la France, et notamment en Sologne. *Voy.* les Mém. de l'acad. celtique, t. 2, p. 214.

(2) La statue de la déesse Néhalennia, découverte parmi des ruines dans nos départements septentrionaux, a donné lieu à beaucoup de conjectures. Les

C'était une des divinités protectrices des foyers, et que les antiquaires ont pris tour-à-tour pour la déité de l'abondance, du mystère et de la fidélité. Arrivés en cet endroit, les parents prenaient à l'autel une quenouille qui s'y trouvait consacrée, et la remettaient à l'épousée, pour qu'elle filât un peu du chanvre qui l'entourait. On lui indiquait ainsi que le ciel ordonne et bénit

---

uns l'ont prise pour la divinité protectrice de l'Escaut, les autres pour Diane ou Pomone. Quelques savants ont cru qu'elle devait être rangée parmi les dieux lares, et qu'elle était la déesse de l'abondance et de la fidélité ; ses attributs rendent cette dernière opinion raisonnable, et nous l'avons adoptée. Voyez tout ce qu'on a dit de curieux sur cette déesse dans Servais Gale, Dissert. de Sybillis, etc., c. 36, p. 657. — Menson Atting, Notitia germaniæ inferioris, Amst. 1797. — Jean Van Sommeren, Antiq. Bataves. — Keisler, ant. sept. et celt. — Montfauc., ant. expliquée, t. 2, p. 443. Voyez aussi Spon, Marc Zuérius Boxhornius, Corneille Bool, Jac. Lydius, etc.

le travail domestique des compagnes de l'homme (1).

Après ces diverses cérémonies, on revenait au logis, et l'on s'asseyait à la table dressée sous les berceaux voisins, où se trouvaient souvent réunis, même aux noces des plus pauvres, trois ou quatre cents convives (2).

Au dessert, les jeunes filles allaient présenter à la mariée un bouquet et un pigeon, en lui adressant un compliment (3); ensuite on faisait silence, et les deux bardes entonnaient l'hymne du mariage que, d'après la connaissance des mœurs du temps, on peut reproduire ainsi (4):

---

(1) Ceci se pratique encore en plusieurs endroits de la France, et notamment à Bonneval. *Voy.* les Mém. de l'acad. celtique, t. 4, p. 248.

(2) Ces usages se sont conservés en Bretagne. *Voy.* les Mém. de l'acad. celtique, lieu cité.

(3) Mém. de l'acad. celtique, t. 4, p. 241.

(4) Ce chant est de notre invention, mais il est cer-

CHANT D'HYMEN.

« Celui qui a donné son nom à une femme, fuira le déshonneur au péril de sa vie; celui qu'une femme a rendu père, ne s'écartera point de la vertu.

» Si le guerrier s'est choisi une compagne, aucune de ses plaies ne sera mortelle; elle étanchera son sang, elle essuiera la poussière de son front; si couché près d'elle, un onge affreux l'agite et l'entoure d'un péril imaginaire, terrible, et secouant son sommeil, il se soulève et crie..., sa main, en s'étendant pour saisir son épée, effleure le contour d'un sein voluptueux....; soudain, la sinistre lueur de son regard troublé disparaît comme le météore, l'azur de ses yeux brille d'un éclat paisible, il sourit, et se rendort en murmurant des paroles d'amour.

---

tain que les bardes en improvisaient dans les mariages; cela même est encore en usage en Bretagne. *Voy.* es Mém. de l'acad. celtique, t. 2, p. 370.

» Que les vainqueurs se disputent les dépouilles des rois détrônés, que les banquets épuisent ou remplissent leurs coupes d'hydromel, qu'ils voyent tour-à-tour s'éteindre ou se rallumer leurs flambeaux, que les torrents de l'Occitanie jètent sur le rivage ou gardent au fond des flots leurs trésors précieux, qu'importe au nouvel époux la fortune ou la joie bruyante? quel navire pourrait rapporter, des pays inconnus, un bien comparable à celui qui fera désormais son bonheur? Il a savouré de grands plaisirs sur les lèvres de la beauté, et voilà d'où lui vient son air mystérieux, qui le rend semblable aux génies de la colline de Marilly (1)

» Noble soutien de cette fleur charmante,

---

(1) Marilly en Bourgogne était un lieu consacré par le culte de nos pères. On y adorait plusieurs divinités, et entre autres Bélénus ou Apollon. L'abbé Gandelot observe que la position de Marilly ressemble beaucoup à celle de Delphes, où comme on sait les Grecs adoraient Apollon.

jeune ormeau, qu'entrelace une vigne fé-conde, bravez ensemble les orages, ou plutôt, puissent les astres du ciel vous être favorables! qu'un bon génie écarte de vous le codrille impur, dont le regard donne la mort (1)!

» La femme est la nourrice du genre humain; les plus grands héros ont été bercés dans ses bras, les bardes les plus éloquents ont sucé le lait de ses mamelles, ses doigts filent la chlamyde des vainqueurs, et dès l'aurore, elle sait, avec le gazon et le sable du rivage, rendre à l'armure sanglante un éclat qui cause l'effroi aux ennemis de la patrie.

» Mais la rosée du soir amortit les sons de ma harpe détendue, l'étoile du silence a

(1) Cette superstition, dont l'origine est gauloise, se retrouve encore en Sologne. On appèle codrille un œuf pondu par un coq, et d'où il sort, dit-on, une espèce de reptile qui donne la mort à ceux qui le regardent. *Voy.* les Mém. de l'acad. celt., t. 4, p. 95.

paru dans les airs. Jeunes filles, reprenez vos guirlandes, et conduisez les époux jusqu'au seuil nuptial, en leur souhaitant un bonheur aussi durable que la pierre *césée* (1), que le *peulvan* et le *dolmen* élevés dans l'Armorique, pour consacrer nos victoires chez les races futures (2).

» La rosée amortit les sons de ma harpe détendue, et l'étoile du silence a paru. »

Les hommes conduisaient le mari, et les femmes conduisaient l'épouse dans l'appartement nuptial, tendu en draperies blanches et jonché de fleurs allégoriques. Les parents

---

(1) La pierre césée est une de ces pierres monumentales et druidiques si communes encore en France; elle se trouve sur les bords du Loir près d'Angers.

(2) Le *peulvan* était un obélisque gaulois, le dolmen était aussi un monument celtique, composé d'une table de pierre élevée sur plusieurs autres pierres debout. Voyez-en plusieurs figures dans les planches gravées à la suite des monuments celtiques de M. Cambry.

et les amis y buvaient à la prospérité du mariage (1); les époux se couvraient d'une robe blanche et se prosternaient aux pieds de leurs parents pour leur demander leur bénédiction (2); ensuite la mariée, précédée de la fille d'honneur qui tenait un flambeau, le présentait devant chaque personne de l'assemblée, lui donnait un baiser et en recevait un vœu (3).

On croirait lire une page de l'Ancien Testament ou de l'Odyssée dans le passage où le père de notre histoire dit, en parlant des deux amants de Clermont :

« La nuit arrive trop lente au gré de
» l'amoureux époux, et voilà que tous
» deux on les conduit dans l'asile destiné
» aux mystères du mariage. Les parents se
» retirèrent aussitôt que la bien-aimée eut,

(1) Strutt, lieu cité, p. 188.

(2) Mémoires de l'Acad. celt. t. 2, p. 371.

(3) Mémoires de l'Acad. celt. t. 2, p. 372.

» non sans quelque résistance, laissé cou-
» ler les nœuds de sa ceinture virginale :
» déjà le lit nuptial l'enveloppait sous ses
» voiles; l'époux l'y suivit soudain. Elle
» s'était reculée jusqu'à l'autre extrémité
» du lit, et son beau visage, tourné du
» côté des lambris, rougissait de pudeur
» et de honte: on eût dit la rose printa-
» nière à l'approche du soleil levant. Ce-
» pendant ses yeux répandaient des lar-
» mes, et son cœur oppressé battait dans
» son sein avec violence. »

Ainsi parle Grégoire de Tours des mœurs de nos aïeux; mais, chose surprenante, cette couche si pudique, si mystérieuse la première nuit de l'hyménée, admettait par la suite, sans perdre de son innocence et de sa pureté, les parents, les amis et les étrangers (1). En touchant l'oreiller de

(1) Sauval, Antiq. de Paris. — De Paulmy, Précis d'une Hist. génér. sur la Vie privée des Fran-

l'hospitalité, un sentiment de respect et de vénération assoupissait les désirs illégitimes; au reste, c'était un honneur de partager son lit avec quelqu'un, et cet usage s'est conservé long-temps parmi nous (1).

Le lendemain du mariage, les deux époux en sortant du lit nuptial, se couvraient de longs habits de deuil et venaient au pied des autels entendre la messe funèbre qu'ils faisaient célébrer pour les

çais. — Legendre, mœurs et Cout. des Français, vol. uniq. — Saint-Foix, Essais hist. sur Paris, t. 4, p. 109. Cet usage s'est conservé dans quelques parties de l'Allemagne et ailleurs.

(1) Sauval, antiquités de Paris. — Saint-Foix, lieu cité, p. 111. — Précis de la Vie privée des Franç., p. 163. François I[er] allait souvent coucher avec l'amiral Bonnivet, et Louis XIII avec le connétable de Luynes, dont il aimait l'épouse, et cependant il dormait tranquillement, bien que celle-ci reposât à côté de son mari. *Voy.* à la fin du volume, 10[e] Récit, note 1[re], sur l'ameublement de nos pères.

parents trépassés des deux familles (1). Quelle triste pensée avait donc germé au sein des plaisirs ? Rien n'est plus poétique et plus touchant dans les élégies des anciens que le contraste de ces crêpes lugubres et de ces couronnes de roses, que ce lendemain des fêtes consacré aux larmes et aux graves souvenirs.

La poésie, qui nous fit assister aux repas guerriers des Achille, des Diomède, des Ajax et des Ulysse (2), pourrait-elle dédaigner la table de nos ancêtres, remarquable par la même simplicité et les mêmes coutumes (3)! On n'y voyait pas encore, il est vrai, ces légumes savoureux, ces oiseaux exquis, ces fruits délicieux que depuis des

---

(1) Cet usage s'est encore conservé en Bretagne et dans quelques endroits du Pays chartrain : *Voyez* les Mémoires de l'Acad. Celtique, t. 2, p. 372 et suivantes, et t. 4, p. 262.

(2) Iliade et Odys.

(3) Le Grand d'Aussy, Hist. de la Vie Privée des

conquérants, des savants ou des missionnaires apportèrent en nos climats des rives orientales et américaines, des champs de la Sicile et de l'Italie (1); mais la chasse et la pêche, après avoir diverti nos pères (2), les nourrisaient abondamment; tandis qu'ils

---

Français, t. 1. — de Paulmy, Précis sur la Vie privée des Français. — Champier, de Re Çibariâ. — L'abbé Lebeuf, Mém. de l'Acad. des inscrip. et Belles-Lettres, t. 17, p. 195. — Legendre, Mœurs et Cout. des Français. — Saint-Foix, Essais sur Paris. *Voyez* de plus amples détails sur la table de nos ancêtres, note 2e du 10e Récit, à la fin du vol.

(1) Buffon, Hist. nat., au mot *Dinde.*—Barington, Miscell. — Champier, de Re Cibariâ. — Bonnefonds, en son Jardinier français, année 1665. — Le Grand d'Aussy, lieu cité. — Etienne, de Re Hortens. — De Serres, Théâtre d'agriculture. — M. de Paulmy, Précis sur la vie privée des Français.

(2) Plin., l. 9, 10 et 11. — Athen., l. 4, c. 13. — Ælian., l. 4, c. 15, de Anim. nat. — Strabo, l, 4. — Keysler, Antiq. sept. — Le Grand d'Aussy, t. 1, 3e section. — Gaston Phœb., Traité de la chasse. — Legendre, lieu cité.

étaient rangés autour du foyer allumé au milieu (1) de leur vaste salle, ils se plaisaient à voir la flamme pétillante rôtir et colorer des chevreuils et des sangliers entiers (2), dont on servait les hures au son de la trompette (3).

Ils ne connaissaient pas non plus ces vins fameux et toutes les liqueurs qu'ils dûrent par la suite à l'art que leur enseignèrent des Italiens sous le règne des Médicis (4); mais alors les vins des clos modestes, l'hydromel, la bière, le clairet (5)

---

(1) Hollinghead, Descr. of Brit., p. 85.— Strutt, t. 1, p. 253.

(2) Le Grand d'Aussy, Vie privée des Français. Les Gaulois et les Français consommaient beaucoup de porcs. *Voyez* Ducange, Gloss., v° Majalis. — L'abbé Lebeuf, Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, t. 17, p. 188. — Le Grand d'Aussy, t. 1, p. 253.

(3) Strutt, t. 1, p. 296.

(4) De Paulmy, Précis de la vie privée des Français, p. 69.

(5) La bière et l'hydromel furent les premières

faisaient pétiller la gaîté et les saillies ; des vœux sincères, de doux serments étaient proférés (1) sur la coupe héréditaire cent fois vidée et remplie à la ronde. Plus souvent le vase à boire était une corne ornée d'anneaux d'or, et que le maître de la maison conservait avec orgueil comme un trophée de ses exploits à la chasse. Dans les repas militaires, le plus brave était servi et buvait le premier (2).

---

boissons de nos pères. *Voyez* Diod. Sicul., l. 5 ; Possidon., apud Athen., l. 4, c. 13, et l. 10, c. 10 ; Plin., l. 14 ; Am. Marcel., l. 15, c. 12 ; Orig., l. 20, c. 3 ; le Grand d'Aussy, lieu cité ; Pelloutier, Hist. des Celtes. J'entends par les vins des clos modestes, les vignobles, qui sont dédaignés aujourd'hui, et qui avaient autrefois de la réputation. *Voyez* Julian. imperat., Misopog. ; Eust. Desch., poés. manusc. ; de Paulmy, lieu cité.

(1) On portait la santé en disant : *Portez-vous bien.* Verstegan, Restitut. of Decay., intell.—Strutt, p. 118.

(2) Laureau, p. 50 et 51.

Les Gaulois et les Francs se provoquaient à boire, et comme ils croyaient ne pouvoir refuser sans honte, il en résulta des excès que tenta de prévenir un capitulaire qui défendait aux convives de se défier à boire, sous peine de condamnation au pain et à l'eau (1). Les tables étaient couvertes de fleurs; les mets, selon l'expression du poète Fortunat, reposaient sur des roses; les murs de la salle étaient tapissés de rameaux et de lierre; le sol était jonché de lys, de pavots et d'herbes odorantes (2).

Les sexes étaient entremêlés à table; quel que fût le rang, la condition des convives, ils n'étaient assis que sur des bancs, d'où est venu le mot de *banquet*; on servait un plat particulier à chaque couple. De cet usage, vint l'expression familière

---

(1) Capit. Car. Mag , ed. Baluz.

(2) Le Grand d'Aussy, Vie privée des Français, éd. de Cloquet, t. 3, p. 285.

manger à la même écuelle(1). Souvent même la femme qui voulait prouver à quelqu'un son amitié ou un sentiment plus tendre, ne prenait avec lui pendant le repas qu'une même assiette (2). Dans la saison des chaleurs et dans les jours de fête publique, on servait le repas du milieu du jour à la porte de la maison, sous les berceaux du jardin, ou sous l'arbre de la cour (3); on invitait les passants à s'asseoir et à participer au festin et à la conversation (4); on parlait beaucoup, mais il était défendu de médire des femmes (5), et de s'entretenir des affaires politiques (6): cette loi est tombée en désuétude.

---

(1) Roman de Lanc., t. 2, f. 60. — Fabliaux de le Grand d'Aussy, t. 1, et Vie privée, t. 3, p. 313.

(2) Le Grand d'Aussy, Fabl., t. 1, p. 33.

(3) Greg. Turon., Hist., l. 5, c. 19. — Mém. de l'Acad. des Inscript., t. 17, p. 195.

(4) Saint-Foix, Essais historiques sur Paris.

(5) D. Martin, Hist. des Gaul. — Legend., ib. — Saint-Foix, Essais hist. sur Paris.

(6) Cæs, de Bell. Gall., l. 6. — Tit.-Liv., l. 21.

Le principal repas était le souper ; on le prolongeait bien avant dans la nuit, à la lueur des flambeaux que tenaient de jeunes esclaves (1). Cet usage de nos ancêtres peut donner de gracieux modèles à la sculpture : si les filles de Carie, réduites en servitude et employées à des travaux domestiques, ont inspiré au génie des Phidias l'idée de ces cariatides qu'on admire dans les palais comme des colonnes animées supportant des corbeilles de fleurs ou des frontispices élégants, les esclaves que les pirates saxons amenaient dans les Gaules (2), et qu'on voyait près de la table de nos pères tenant des torches brûlantes, rappèlent ces statues lumineuses dont nos décorateurs ornent les

---

(1) Cet usage eut lieu très-long-temps. Froissart, décrivant la magnificence du comte de Foix, dit : *Quand de sa chambre venait pour souper en sa salle, devant lui avait douze torches allumées que douze valets portaient.*

(2) On en trouve un exemple dans l'histoire de Bathilde, mère de Clotaire III.

salons de fêtes, et que dépeignent ces beaux vers de Lucrèce :

Si non aurea sunt juvenum simulacra per ædes
Lampadas igniferas manibus retinentia dextris,
Limina nocturnis epulis ut suppeditentur, etc.

Celui qui se préparait à un grand voyage invoquait avec de certaines cérémonies les trois éléments protecteurs, l'eau, la terre et l'air (1). Les Gaulois avaient un grand nombre de voitures roulantes, et c'est de ce peuple que les Romains avaient emprunté la plupart des leurs (2).

La Carraque était la voiture des gens de qualité; selon Pline elle était à quatre roues et ornée de cuivre et d'ivoire.

Quintilien nous apprend que la *Rhéda*

---

(1) Laureau, Hist. avant Clovis, p. 32, dans la note.

(2) Bullet, Dissert. sur l'origine des carrosses p. 313.

était une espèce de coche (1) traîné par huit ou dix mulets. La Benne était un fourgon d'osier pour les marchands.

Le Covinus et l'Esséda qui portaient des faux tranchantes aux essieux des roues, étaient les chars des guerriers : les femmes montaient ordinairement dans le carpentum, dans le Pilentum et la Basterne; plus tard on préféra les brancards et les litières (2).

Sous les premiers empereurs, les postes,

---

(1) Montfaucon, Antiq. expl, t. 4, p. 2, l. 1, c. 6, p. 150. — Quelques auteurs parlent cependant de la *rhèda* comme d'une voiture légère et rapide. *Voyez* Fortunat, l. 3, carm. 22. — D'ailleurs ce mot semble dériver du mot breton *rhedey*, *courir*, *aller vite*.

(2) *Voyez* sur ces voitures et beaucoup d'autres, Fredeg, c. 18, en parlant de l'entrée de Clotilde en France. — Greg. Tur., l. 3, c. 15 et 26. — Froissart, l. 4, c. 2, — Bullet et Montfaucon, lieux cités.

dont on attribue l'invention à Auguste (1), furent établies dans les Gaules. De distance en distance, se trouvaient des chariots et des chevaux de relais. Mais comme cet établissement était créé dans l'intérêt du gouvernement, et pour un service public, les particuliers ne pouvaient s'y pourvoir qu'avec des diplômes qu'ils se faisaient délivrer par faveur sous le nom de lettres d'*evection* (2).

On énonçait dans ces lettres le nombre des chevaux et le temps qu'on pouvait les

---

(1) Suet., sur Aug. — Ulpian., tit. de Privil. veter. — Leg. 2 Cod. de Præposit. sacri cubili. — Tite-Live (l. 2, decad. 5) fait remonter sans fondement l'invention des postes au temps de la république.

(2) Cicer., Epist. ad Amp. Balb. — Pancir. l. 1, Comment. in notis imper., cap. 6. — Lequien de la Neufville, Orig. des postes chez les anciens et les modernes, p. 27, 28 et 29. — Le mot d'*évection* dérivait sans doute du verbe *evehere*, se faire porter.

garder ; si on ne se conformait point à ces instructions, on s'exposait à l'amende et même à des peines arbitraires (1).

Les lettres d'évection étaient accordées par l'empereur ou par celui qui le représentait dans la province. L'ordonnance qui prescrivait l'obtention de ces lettres était si impérative et si générale, que les plus grands officiers de l'empire, même lorsqu'ils voyageaient pour le service public, ne pouvaient point se faire délivrer de chevaux s'ils ne s'étaient pas munis de ces diplômes, et se trouvaient obligés de continuer la route à pied (2).

Il y avait sur les voies publiques des *mansions* et des *mutations :* les *mansions* où l'on séjournait, étaient des espèces d'auberges, où l'on trouvait logement, vivres

(1) Leg. 3, 14 Cod. Theodos., de Cursu publico.

(2) Julius Capitolinus, in Hist. Pertin. — Leg. 3, 8 et 19 Cod. Theod., de Curs. publ.

et fourrages. Les *mutations* étaient les lieux où l'on ne faisait que changer de chevaux. Il y avait dans chaque mutation vingt chevaux, et la loi défendait d'en faire partir plus de cinq par jour (1).

Dans l'origine, les peuples étaient obligés, par forme d'impôt, de fournir des fonds pour acheter les chevaux de poste et les fourrages. Souvent même on les contraignait à livrer leurs propres chevaux. Nerva abolit cette corvée, et la reconnaissance publique lui décerna en cette occasion une médaille (2).

Dans ces premiers temps, les funérailles avaient un caractère antique et solennel. On n'inhumait pas encore dans l'enceinte des villes; les tombeaux, autour desquels

---

(1) Leg. 8 et 15, ibid. — Justinian. lib. 13 tit. cod. — Camden, in tract., *qui dicitur romani in Brist.* p. 45. — Pancir. in not. imp. lib. 21.

(2) Baltaz. Stelberg, in dissert. *de Angariis veter.*

on plantait des rosiers, étaient gardés par des sentinelles comme les trésors de la patrie (1).

Ceux qui suivaient le convoi avaient les cheveux épars et couverts de cendre.

Le noble était enseveli avec ses éperons d'or, son épervier et ses armes (2). L'usage de renfermer avec le défunt ce qu'il avait de plus cher fut long-temps observé chez nos ancêtres ; ces peuples, comme ceux d'origine gothique et scythique, croyaient qu'à sa résurrection celui qui décédait retrouvait près de lui ces objets fidèles (3).

César rapporte que peu de temps avant son arrivée dans les Gaules on faisait brûler avec le cadavre d'un grand seigneur, ses es-

---

(1) Strutt, p. 170. — Saint-Foix, lieu cité.

(2) D. Vaissette, Hist. du Languedoc, t. 4, p. 52. — Strutt, p. 131.

(3) Diod. Sicul., l. 5. — Cæs., de Bell. Gall., l. 6. Marcel, t. 1, ch. 7, p. 45.

claves, ses vassaux, et tous ceux qu'il désignait avant sa mort pour l'accompagner dans l'autre monde (1).

On vit souvent chez les Celtes un fils ou un amant inconsolable jeter dans le bûcher, qui consumait l'être adoré, des lettres (2), qui, disait-il, devaient lui parvenir et l'entretenir encore du regret que causait sa perte. Naïve crédulité de nos ancêtres, que vous êtes attendrissante!

Avant l'établissement de la monarchie française dans les Gaules, il semble qu'on brûlait plus souvent les corps qu'on ne les inhumait (3), et cet usage dura jusqu'aux derniers temps du paganisme.

Les cendres des Druides étaient quelque-

---

(1) Cæs., de Bell. Gall., l. 6. — Laureau, p. 93.

(2) Diod. Sicul. l. 5 p. 306. Cet usage est encore pratiqué dans le Bengale.

(3) Cæs. de Bello Gallic. l. 6, cap. 19. — Diod. Sicul. l. 5.

fois renfermées précieusement dans un vase de verre peint avec variété (1), et placé sur une colonne dans la clairière d'un bocage consacré à quelque divinité (2). Les rayons du soleil, frappant sur cette urne diaphane, en allumaient les diverses couleurs, et en faisaient jaillir des gerbes de feux.

---

(1) Marcel, Orig. de la mon. franc. t. 1, in-12, c. 6, p. 23. — Laureau, Hist. de Fr. avant Clovis, p. 102.

(2) Tel est le tombeau de Chyndonax, chef des druides : ce monument précieux trouvé près de Dijon, a été décrit par plusieurs antiquaires, et entr'autres par Grutter (inscript. antiq.), par le docteur Guenebaud qui en était propriétaire, par Marcel, t. 1, c. 6, p. 24, et par D. Martin.

Les cendres de Chyndonax étaient renfermées dans un petit vase de verre peint agréablement, exposé sur une colonne où était gravée cette inscription :

» *Dans ce bocage de Mithras, ce tombeau renferme le corps du grand prêtre Chyndonax, retirez-vous impies, les dieux libérateurs gardent* » *mes cendres.* »

Les Celtes qui professaient avec confiance le dogme de l'immortalité, croyaient voir dans cet éclat qui entourait une froide poussière, l'apothéose et la gloire de l'âme qui, libre des liens terrestres, apparaissait dans sa forme divine.

Ces tombeaux lumineux et brillants où rien n'annonçait le néant, portaient presque tous des inscriptions pleines de morale et de poésie, capables de faire long-temps rêver le voyageur attendri: En voici quelques-unes recueillies au hasard (1).

« Si vous ne trouvez plus les cendres » dans cette urne, songez à la belle âme » contre laquelle il ne fut jamais rien dit. »

« Ici se découvre tout le secret de la vie » humaine. »

« Lève le voile et médite sur ce composé

(1) Voyez une foule de ces inscriptions dans Chorier, Grutter, Legoux de Gerland, Laureau, D. Martin, etc.

» des substances qui s'unissent et se sé-
» parent. »

« Le soleil s'est levé pour moi. »

« La vie est courte, le temps n'est long
» qu'après la mort (1). »

« Rien n'est plus assuré que la mort. »

« Réjouis-toi, et viens. »

A l'égard de la sépulture des guerriers distingués, on a vu que dans la Germanie, les corps des braves étaient couverts d'une éminence de terre en forme pyramidale de vingt ou trente toises de hauteur (2) : il en était ainsi parmi les Gaulois avant leur conversion. On trouve encore une multitude de ces tombes héroïques dans les départements de la Creuze (3), de la Sarthe (4), de Sam-

---

(1) On trouve une pensée semblable dans Simonide, *Voyez* les fragm. de Brunck.

(2) *Voyez* ce que nous disons, t. 1, 3ᵉ récit.

(3) L'abbé Lebœuf, dissertations sur divers sujets, t. 1, p. 225.

(4) On en trouve une du côté de Tongres, au-delà

bre et Meuse (1), de l'Oise (2), d'Indre et Loire (3), et en beaucoup d'autres cantons de la France (4).

De tels monuments dont on ne peut méconnaître la destination (puisqu'au rapport de M. Spon et de Keisler, des incrédules ou des curieux en ayant fait fouiller quelques-uns, y trouvèrent des urnes, des médailles, de la poussière humaine et des fragments de colliers et d'armures) (5), de tels monuments, qui n'étaient élevés que

---

du village de Suprelle; une autre au-delà du village de Villers St. Simon, sur le chemin de Liège à Tongres.

(1) L'abbé Lebœuf lieu cité, p. 228.

(2) L'abbé Lebeuf, lieu cité, p. 266 et 227.

(3) A trois lieues de Loches canton de Sublaine, Mém. de l'Acad. Celtique.

(4) Mém. de l'Acad. celtique.

(5) M. Spon dans ses Recherches sur l'antiquité, rapporte à ce sujet une lettre assez curieuse, que Me Furgand avocat écrit au père Lacarry.

pour les chefs et les vaillants capitaines, devraient concourir à donner aux campagnes françaises, cet intérêt historique et moral qui séduit l'imagination dans les sites de Rome et de la Grèce, où les tombeaux se montraient de toutes parts pour la leçon des vivants.

Le voyageur qui, en traversant nos provinces, ne regarde pas même ces monticules funéraires, va s'arrêter et rêver, s'il apprend que cet amas de terre couvre la dépouille d'un de ces Gaulois, qui portèrent la terreur jusqu'aux murs de Delphes et sur les bords du Tibre.

Les Ecossais plus habiles que nous à saisir tout ce qui peut les entretenir de leurs ancêtres, et dont la mélancolie cherche d'abord quelques tristes souvenirs des tombes antiques, se plaisent à voir encore sur les rives du fleuve Carron où souvent combattit Fingal, deux de ces sépulcres d'argile qu'ils appèlent *Duns bei*, ou *monta-*

gne de paix (1). Un de ces deux monuments renferme peut-être les restes de la belle Comala, qui mourut de douleur, lorsque le perfide Hidallan lui eut fait croire que le roi de Selma, son amant, avait perdu la vie sur les bords de ce fleuve (2).

On trouve aussi beaucoup de ces tombes en Angleterre, en Irlande, sur les bords du Danube, aux plaines de la Mœsie et de la Thrace (3).

Dans les premiers temps du christianisme, nos pères étaient ensevelis les pieds tournés du côté de l'Orient, en sorte que leur simu-

---

(1) Bucanan, Hist. d'Ecosse, éd. de 1583, fol. 5. — L'abbé Lebœuf, lieu cité, p. 235 et 236.

(2) C'est le sujet d'un poème d'Ossian intitulé *Comala*.

(3) *Voyez* un ouvrage curieux intitulé *Cursus Danubii*, t. 2, p. 88, éd. de 1726.

(4) Mabillon, Lettre sur les Saints inconnus. — L'abbé Lebœuf, merc. décembre 1725, 1 et 2 vol., et Dissert., lieu cité, p. 262 et suivantes.

lacre, dont la tête était élevée sur un coussin de pierre, parût regarder la contrée où J.-C. était mort et ressuscité, et où devait se montrer le libérateur et le juge. Cet usage se pratiquait du temps de Charles Martel, puisque les prêtres qui inhumèrent ce héros, voulant se venger de ce qu'il avait fait servir les biens de l'Eglise aux besoins de la patrie, placèrent son sépulcre de manière à ce que son visage regardât vers l'Occident (1).

Les Francs, dans les premiers siècles de la monarchie, se réunissaient chaque année le premier du mois de mars (2). Le peuple y délibérait sur les affaires politiques, et rédigeait des lois que le chef devait faire exé-

---

(1) Chronique de Saint-Denis. — L'abbé Lebœuf, lieu cité, p. 262.

(2) Dubos, Hist. crit. de l'Etablissement de la Monarch. franç. dans les Gaules. — Mably, Observ. sur l'Hist. de France, t. 1, l. 1. — Mézeray, Hist de France avant Clovis, t. 1.

cuter. Ce chef y recevait de ses sujets des armes, des fourrures, des troupeaux (1); et il partageait ensuite ces présents, seuls tributs d'un peuple libre, entre les braves qui l'accompagnaient, et que les anciens désignent sous les noms divers de fidèles, de leudes, de forts, de chevaliers et de compagnons (2); c'était l'élite des guerriers qui méritaient par leur courage, l'honneur d'entourer le roi, de s'asseoir à sa table, de combattre au premier rang. Ce fut l'origine des distinctions et de la noblesse parmi nous (3).

---

(1) Tacit., de Morib. German. — Dubos, lieu cité. — Mably, lieu cité.

(2) Tacit., ib., c. 51. — Leg. Sal., tit. 44, art. 4. — Marculfe, form. 18, l. 1. — Ducange, Gloss. — Mably, t. 1, l. 1, p. 44.

(3) Montesquieu, Esprit des Lois, l. 30, c. 25 et 26. — Mably, Observations sur l'Hist. de France, t. 1, l. 1. — Moreau, Disc. sur l'Hist. de France. — De la Roque, Traité de la Noblesse.

Ces peuples, jaloux de leur indépendance, n'arrivaient pas ensemble à cette réunion, tant ils craignaient de paraître avoir reçu l'ordre de s'y rendre (1). On y voyait les grands se saluer en s'arrachant un cheveu qu'ils se présentaient (2); on y voyait des citoyens sceller une adoption en se faisant toucher la barbe (3); pour cimenter un pacte d'union, ils se coupaient une veine du front, et laissaient couler leur sang dans une coupe, où ils le buvaient mêlé avec l'hydromel (4); ils renonçaient à une alliance en rompant une paille dont ils jetaient les morceaux (5). Les Gaulois connaissaient le prêt à usure,

---

(1) Tacit., de Morib. German.

(2) Saint-Foix, Essais sur Paris, t. 2, p. 74. Clovis s'arracha un cheveu, qu'il présenta a saint Germier, et tous ses courtisans l'imitèrent.

(3) Saint-Foix, Essais hist. sur Paris, — Legendre, Mœurs et Cout. des Français, vol. unique.

(4) Sax. Gram., l. 1. — Strutt, t. 1, p. 44.

(5) Saint-Foix, lieu cité. — Legendre, même lieu

si l'on peut appeler ainsi la stipulation d'intérêts qu'on ne devait exiger que dans l'autre monde (1). Un débiteur insolvable passait autour de son cou le bras de son créancier, et lui présentait des ciseaux pour qu'il lui coupât la chevelure, ce qui signifiait qu'il se constituait esclave jusqu'au paiement (2); car c'était un pénible sacrifice pour les Francs que celui de leur chevelure; ils en avaient un soin extrême (3). Un jeune guerrier pris par l'ennemi conjura celui qui devait le décapiter de ne pas laisser tremper ses cheveux dans son sang, et de ne point permettre à un esclave de les toucher (4). La plus grande preuve d'amour qu'un amant pût donner à sa maîtresse,

---

(1) Valère-Maxime, l. 2, cap. 6.

(2) Pact. Leg. salic. — Cordem., Histoire de France, t. 1.

(3) Strutt, p. 209.

(4) North. antiq., v. 1, p. 205. — Strutt, lieu cité.

était de lui promettre de négliger sa chevelure tant qu'il serait éloigné d'elle (1).

C'était encore dans ces réunions annuelles qu'on proclamait les rois en les élevant sur le pavois (2); ceux qui leur juraient fidélité montaient sur un rocher, pour indiquer que leur foi était inébranlable (3); souvent ils faisaient ce serment sur leurs bracelets ensanglantés (4), ou sur leurs étendards (5). Tandis qu'on délibérait, certains officiers coupaient un morceau de l'habit de ceux qui troublaient le silence (6).

Les femmes étaient écartées du trône;

---

(1) Strutt, lieu cité. *Voyez* la note 2 du 6e Récit, à la fin du volume.

(2) Tacit., de Morib. German.

(3) Strutt, t. 1, p. 197.

(4) Ass., Vit. Alfredi Ettrelward, Hist., l. 4, c. 3.

(5) Cæs., de Bell. Gall., l. 7. — Marcel, Hist. de la Monarch. franç., t. 1, ch. 12, p. 65.

(6) Strabo, l. 4. — Marcel, Hist. de la Monarch. franç., t. 1, c. 9, p. 61.

mais si la France est presque la seule nation de l'Europe où elles ne puissent gouverner, il semble que nous ayons voulu leur faire oublier cette exclusion en leur créant parmi nous une souveraineté qu'elles n'ont point ailleurs, en les entourant d'égards, d'hommages et de respects.

Les Francs et surtout les Gaulois étaient très-curieux ; ils arrêtaient les passants et s'attroupaient autour du voyageur et des marchands ambulants, pour s'informer des mœurs de leur pays, et pour en apprendre toute espèce de nouvelles (1). Ils étaient très-crédules, parce qu'ils n'avaient aucune idée du mensonge (2).

Nous avons peu d'écrits sur le commerce des Gaulois et des Francs ; mais les vers de quelques poètes anciens, où la Gaule est

---

(1) Cæs., de Bell. Gall., l. 4.—Marcel, t. 1, c. 9, p. 63.—Laureau, Hist. av. Clov., p. 31.

(2) Marcel, t. 1, c. 9, p. 63.

appelée *opulente* et *féconde* (1), et un passage assez curieux où Strabon vante les communications faciles que les rivières de cette contrée offraient aux négocians (2), font présumer que les étrangers venaient sur nos bords satisfaire leur cupidité (3); d'ailleurs ils trouvaient autant d'agrément que de profit dans leurs relations avec un peuple hospitalier et désintéressé.

Notre commerce eut d'abord peu d'étendue, et se réduisait aux choses strictement nécessaires à la vie : les Belges et les Nerviens défendaient même aux marchands de Tyr, de Carthage et d'Italie d'apporter

---

(1) Manilii, Astronomic., l. 4, v. 601 et 791.

(2) Strab., l. 3 et 4. — *Voyez* aussi : Diod. Sicul., l. 5. — Epitom. Sext. Pomp. festi à Paulo Diacono confecta, col. 259.

(3) Diod. Sicul., lib. 5. — Mém. de l'Acad. des belles lettres, tom. 16, p. 152. — Dissert. de l'abbé Carlier, sur l'état du commerce, in-12, éd. 1753 p. 4.

chez eux tout ce qui pouvait ajouter au luxe et à la sensualité (1).

Les habitants des Armoriques ne trafiquaient qu'avec leurs voisins : l'étain des mines de Cornouailles (2), des chiens de chasse et de combat (3), des peaux dont ils faisaient leurs voiles (4) ; tels étaient les objets mercantiles qu'ils allaient acheter dans les îles Cassitérides (5), et ils y portaient en échange de la verrerie et les vases de terre (6) où les femmes des bords de l'Isis et du Cherweld conservaient leur laitage et leur miel.

---

(1) Cæs. de Bell. Gall., lib. 1 initio, lib. 2, c. 15. — l'abbé Carlier, lieu cité, p. 6.

(2) Strab. Geog. l. 4 p. 200. Picot, Hist. des Gaulois t. 3, l. 2, ch. 9, p. 179.

(3) Strab., ib. — L'abbé Carlier, lieu cité, p. 5.

(4) Cæs., de Bell. Gall., l. 3. — Marcel, Orig. de la mon. Fr., t. 1, ch. 12, p. 85.

(5) Diod. Sicul., l. 5, p. 302. — l'abbé Carlier, lieu cité, p. 4.

(6) Strab., l. 4, p. 200. — L'abbé Carlier, p. 5.

Les Aquitains, dont les fleuves charriaient de l'or en abondance (1), et qui savaient, avec un art inimitable, façonner et polir les métaux, avaient avec les publicains de Rome un commerce plus important et plus lucratif (2).

Lorsque les Phocéens se furent établis sur nos côtes méridionales, le commerce fit de rapides progrès (3); l'Orient eut de fréquents rapports avec Marseille qui, après la ruine de Carthage et de Corinthe, hérita du négoce de ces villes fortunées (4). Les marchés de Narbonne, d'Arles et de Bordeaux étalaient une magnificence qui faisait l'admiration des Gaulois (5).

---

(1) Diod. Sicul. l. 5, p. 305. — Strab. l. 4, p. 190.

(2) Cicer. pro Quintio, c. 12, pro Fonteio, c. 14 et 36.

(3) Athæn., l. 13, c. 5. — Pomp.-Mela, Geog., l. 2, c. 5.

(4) Montesq., Esp. des lois, l. 21, c. 11.

(5) Strab. l. 4, p. 181 et seq.

La soumission des Gaules par les Romains acheva de donner au commerce tout son essor. Les routes, les aqueducs, les canaux, les ports, que ces conquérants fondateurs firent faire dans cette contrée, sous le gouvernement d'Agrippa et sous le règne d'Auguste et de Tibère, abrégèrent toutes les distances, rapprochèrent tous les lieux (1).

L'invasion des Barbares interrompit les relations commerciales. On les voit se rétablir un peu entre les Français et quelques peuples de la Germanie, sous le règne du roi Dagobert qu'on peut regarder comme l'instituteur des premières foires (2).

Les Israélites plus entreprenants et plus

(1) Gruter. inscript. 571. 8. — Hist. de Paris par Félibien, t. 1. — Picot, Hist. des Gaulois, t. 3, l. 2, ch. 9, p. 180. — l'abbé Carlier, Dissert. p. 10. — Laureau, p. 59.

(2) Autbert. Miræus, Diplom. Belg., p. 241, ed. 1628. — Gest. Dagob. reg., c. 54.

avides que les chrétiens, commencèrent à s'établir dans nos cités (1); une partie de leurs gains énormes apaisa les persécutions dirigées contre eux (2), et ils comblèrent leurs riches entrepôts de Marseille et de Narbonne des marchandises qu'ils tiraient du Levant et de l'Égypte (3).

Nos anciennes histoires parlent peu des monnaies gauloises (4), et plusieurs écrivains ont conclu de leur silence à cet égard, que nos pères ne connaissaient point les signes monétaires; mais il semble que ce silence est bien suppléé par les monnaies elles-mêmes, dont on trouve encore un assez grand nombre dans les cabinets des

(1) Joan. Diac., in Vitâ S. Greg., l. 4, c. 42. — Edict. Clot., c. 10.

(2) L'abbé Carlier, Dissert. p., p. 52 et suiv.

(3) Joan. Diac., in Vitâ S. Greg., l. 4, c. 42 et seq. — L'abbé Carlier, p. 54.

(4) Marcel, Orig. de la mon. fr., t. 1, c. 10, p. 64.

antiquaires (1). Il suffit en effet qu'un peuple ait quelques principes de civilisation, quelques notions d'agriculture, pour admettre la mobile représentation des valeurs. (2).

Avant César les Gaulois faisaient donc usage des monnaies (3). Possidonius rapporte que le roi des Arverniens ne paraissait en public que monté sur un char d'où plusieurs sacs ouverts laissaient tomber l'or et l'argent que ramassaient les poètes qui le suivaient en chantant ses louanges (4).

Marcel a fait graver dans son ouvrage plusieurs pièces de monnaie gauloise (5).

---

(1) Picot, Hist. des Gaulois, t. 3, l. 2, c. 9, p. 175. — Leblanc, Traité des monn. — Le Recueil de Bouteroue. — Laureau, p. 61.

(2) Montesq., Esprit des lois, l. 18, c. 15. — Le mot *pecunia* semble même dériver d'un mot celtique, *pec* ou *pecus*. *Voy.* Marcel, lieu cité.

(3) Strab., l. 4. — Athen., l. 4.

(4) Possid. ap. Athenæum, l. 4, c. 13.

(5) Marcel, Orig. de la mon. franc., t. 1, c. 10, p. 64 et suiv.

La plupart représentent un coursier, et il est présumable que ce symbole (1) de la guerre a été adopté comme la marque favorite d'une nation éminemment belliqueuse. On trouve plusieurs de ces pièces frappées à l'effigie du monarque. Celle qui porte la légende du roi Dubno est très-curieuse, en ce que son revers présente une figure propre à expliquer un usage gaulois sur lequel s'accordent plusieurs historiens.

On y voit un guerrier qui revient du combat, tenant de chaque main une tête sanglante. Or ces sortes de trophées faisaient la réputation et la gloire des Gaulois qui les embaumaient avec beaucoup de soin, les entouraient de cercles d'or (2), et les

(1) *Bello armantur equi: bellum hæc armenta minantur.*
(Virg., Æn., l. 3.)

(2) Tit.-Liv., lib. 23. — Polyb., l. 2. — Diod. Sicul., l. 5 et 14. — Marcel, t. 1, c. 12, p. 80.

montraient à l'étranger comme les plus sûrs monuments de leurs exploits (1).

Quelle que fût la rançon offerte par les parents du vaincu, pour leur arracher ces misérables restes, un refus opiniâtre repoussait ces pieuses demandes (2).

On peut s'imaginer que souvent un père au désespoir vint, comme le vieux Priam, implorer de nos Achilles le corps mutilé de son fils, proposant pour le racheter le prix de l'héritage où ce malheureux vieillard croyait finir ses jours.

On peut s'imaginer qu'une mère vint s'asseoir nuit et jour, pendant que l'aquilon soufflait sur le seuil d'un impitoyable vainqueur, portant avec elle le linge de la sépulture qu'une ombre désolée réclamait, et sollicitant avec des sanglots un objet dont

---

(1) Polyb., l. 2. — Tit.-Liv., l. 10, c. 26, et l. 25, c. 24. — Strab., l. 4.

(2) Marcel, t. 1, c. 12, p. 80. — Picot, Hist. des Gaulois, t. 2, l. 2, c. 5, p. 342 et 343.



la vue l'eût peut-être fait mourir de douleur. Le culte des tombeaux, qui fut toujours sacré dans les Gaules (1), ajouterait encore au pathétique de ces scènes affreuses, et rendrait plus plaintifs les mânes errants qui n'ont point reçu les funèbres honneurs.

Le costume est un accessoire trop important en poésie, en peinture et même dans la représentation des ouvrages scéniques, pour qu'on puisse omettre d'en parler quand il s'agit de considérer l'histoire de France sous ses rapports avec les beaux arts.

En ce point comme en tout le reste, on sera surpris des avantages que cette histoire offre à l'artiste et au décorateur. Il est vrai que notre costume national n'est pas de nos jours très-pittoresque. La frisure des che-

(1) Cæs., de Bell. Gallic., l. 5, c. 19. — Diod. Sicul., l. 5.

veux, les basques, les revers, les paremens de ces modernes habits qu'on appèle habits *à la française*, invention qui fait peu d'honneur à notre goût; les haut-de-chausses, les souliers à boucles, la cravate, sans oublier le jabot; enfin toute la toilette de notre sexe, est vraiment désespérante pour les artistes, dont le ciseau s'indigne de tracer toutes ces lignes sans harmonie et en opposition avec les belles formes de la nature.

Mais si de telles modes révoltent les principes de l'art et glacent les inspirations du beau idéal, si elles ont quelque chose de mesquin et de rétréci, trop conforme du reste à l'esprit du siècle, on doit dire que cet accoutrement singulier n'est guère devenu le nôtre que depuis cette fameuse régence qui opéra une révolution si déplorable dans nos mœurs et dans nos habitudes.

Que nos peintres et nos sculpteurs s'arrangent donc comme ils le pourront quand ils auront à reproduire sur la toile ou sur le marbre des sujets tirés de cette période anti-

poëtique; qu'ils dissimulent, qu'ils inventent, qu'ils aient recours aux artifices les plus ingénieux pour donner une tournure moins welche et moins bizarre aux gilets et aux fracs; qu'ils cherchent de légères consolations dans les draperies de quelque manteau artistement jeté sur ces détails ingrats; qu'ils ressaisissent dans les plis et les nœuds d'une ceinture, dans les lignes mâles et fières d'un baudrier ou d'une écharpe, quelques traits capables de réchauffer leur imagination : pour les dédommager, nous leur annonçons, pour tous les autres siècles de notre histoire, des costumes qui ne manquent pas de grâce et de noblesse. Avant même d'acquitter cette promesse par des recherches et des exemples, nous ferons une observation qui compense en quelque sorte et dès à présent ce qu'on vient de confesser à la confusion des modes actuelles; c'est que leur ridicule ne frappe que sur notre sexe, et que peut-être jamais, dans aucun temps et dans aucun pays, les femmes

n'eurent un costume aussi séduisant que celui des Françaises, telles que l'œil les admire sous les orangers des Tuileries ou aux promenades printanières de Coblentz et de Longchamp. Jamais les chœurs des filles de Lesbos et de Mytilène, jamais les fêtes de la Grèce et les cirques de Rome n'ont offert des costumes plus élégants, plus simples à la fois, plus conformes à l'accord de l'art et de la nature (1). C'est sur les bords de la Seine que la mode dicte ses lois et tient son sceptre de fleurs. Les Pigmalion, les Zeuxis et les Phidias n'eurent pas des modèles dont le souvenir puisse éclipser la présence des aimables habitantes de l'ancienne Lutèce. Leurs robes légères, que n'enflent plus d'odieux paniers, dessinent dans toute sa grâce une taille svelte, affranchie de la baleine et des lacets tyranniques. Ces vêtements presque aériens, dont les

---

(1) Voyez les notes du 10e récit, à la fin du vol.

plis suivent dans leurs contours les formes qu'ils couvrent, mais ne cachent pas, et qui, sans alarmer la pudeur et la modestie, favorisent le plaisir d'imaginer, ne dérobent aux regards charmés aucun des mouvements d'une démarche pleine de noblesse et d'aisance. Les moelleuses draperies de Surate et de Cachemire, négligemment laissées sur un bras d'albâtre, ou qui semblent abandonner un cou dont l'éclat est encore rehaussé par le corail et les perles d'Arabie, ou par l'ambre de la Baltique, ou par les émeraudes de Golconde; cette chevelure noire ou blonde, associant des boucles folâtres ou des tresses élégantes à des couronnes de fleurs, à des réseaux, à des boucles légères qu'étoilent les diamants et les saphirs; ces toques ombragées de plumes ou d'aigrettes mouvantes; en un mot tous ces détails où l'art n'est plus que le confident de la nature (1), ne

(1) *Voyez* le Journal des modes et le Recueil des

permettent point à nos artistes d'envier à l'antiquité ses costumes, que les nôtres effacent quand ils sont reproduits sous le pinceau des Girodet, des Gérard et des Robert Lefebvre.

Mais ce qu'ignore le commun des lecteurs, c'est que dans tous les âges de notre histoire, si l'on en excepte quelques années des siècles précédents, les femmes ont eu en France un costume fort agréable; on le trouve ainsi au temps de Ninon, comme au règne des Médicis, et sous les Médicis comme au siècle de la chevalerie et des cours d'amour.

L'occasion de le prouver s'offrira dans la suite de cet ouvrage; quant à présent, bornant notre incursion dans le mobile empire des modes, voyons seulement ici quel fut l'habillement des Français pendant la première race.

---

petites gravures enluminées, connu sous le nom de *Costumes français*.

Dès l'origine et dans le temps où nos pères adoraient les chênes, par reconnaissance pour le fruit de cet arbre dont ils se nourrissaient (1), on doit penser que la manière de se vêtir était aussi simple, aussi sauvage que cette façon de vivre; et il est même présumable que dans les premiers âges, où l'on méconnaît la pudeur, parce que l'innocence est générale, les Celtes n'eussent point cherché à couvrir leur corps, si du reste le climat de la Gaule, que refroidissaient alors davantage de grands lacs et de vastes forêts, ne les eût point obligé à se préserver des influences d'une rigoureuse température. Dans la belle saison ils étaient donc presque nus (2), et l'hiver,

(1) Le fruit du chêne fut la nourriture de tous les peuples dans leur enfance. Lucret., l. 5. — Ovid., Metam. — Horat., l. 15 et 5, etc. — Chaque peuple eut sa forêt de Dodone. Lucain appèle la forêt de Marseille, *Sylva Dodones*; la contrée de Cornouailles était appelée Dodonée, etc.

(2) Montfauc., Antiq. expl., t. 3, part. 1, l. 2,

ils s'habillaient avec les peaux des bêtes fauves (1).

Les fourrures furent le premier costume de tous les peuples d'origine celtique ; voilà pourquoi le trop crédule Hérodote, en parlant des Scythes, qui prenaient des peaux d'ours et de marthe durant l'hiver, et qui s'en dépouillaient au printemps, a écrit sérieusement qu'ils se changeaient en bêtes une fois par an (2).

Telle fut la première époque de nos modes nationales ; la seconde date de nos relations avec les Phéniciens, les Grecs et les Latins, qui apprirent aux Gaulois à filer la laine, à semer le chanvre et à ourdir la

---

c. 8, 17 et 18. — Pelloutier, Hist. des Celtes, t. 2, l. 2, c. 7.

(1) Montfauc., lieu cité. — Pelloutier, p. 141. — Laureau, p. 8 et la note.

(2) Herod., l. 4, p. 105. — Pomp.-Mel., l. 2 c. 1, p. 41.

toile (1). Alors on porta une espèce de tunique ou chlamyde très-courte, et pardessus on mit le saye, pièce d'étoffe carrée qui couvrait les épaules et s'agraffait sur la poitrine (2); mais les nobles gaulois, ces iarles fiers et orgueilleux, jaloux de se distinguer des autres par un costume particulier, et honteux d'ailleurs de s'asservir à des modes qui n'avaient point été celles de leurs pères, continuèrent de se vêtir avec des peaux (3). Ce costume étant resté particulier à ces chefs, devint par degrés une marque distinctive, un signe de pouvoir et d'indépendance (4). Aussi, malgré l'incons-

---

(1) Polyb., l. 2. — Diod. Sicul., l. 5. — Plin., Hist. nat., l. 19, c. 1, et l. 22, c. 2.

(2) Pelloutier, Hist. des Celtes, t. 2, l. 2, c. 7, p. 145, 149.

(3) Pline, l. 33, c. 11, p. 66. — Pelloutier, lieu cité, p. 159.

(4) Hermold., Chron. Slav., l. 1, c. 1. — Pelloutier, lieu cité, p. 139.

tance des modes, l'ambition et l'amour propre, auxquels vinrent se joindre encore l'étiquette et le cérémonial, maintinrent si bien de concert les prérogatives des fourrures, qu'on les trouve encore en honneur, non-seulement sous le règne de Charlemagne et de ses successeurs, non-seulement au temps des tournois et dans nos anciennes armoiries (1), mais encore de nos jours, où le souverain et les cours suprêmes qui rendent la justice en son nom, portent l'hermine dans leurs vêtements de représentation. Une pelisse d'honneur est le plus beau présent que le grand seigneur puisse faire à ceux qu'il affectionne.

Strabon, Pline, Ammien Marcellin, tous les auteurs grecs et latins, s'extasient sur l'extrême propreté des Gaulois (2); une

---

(1) Le P. Menestrier, Orig. des arm. — Upton, de Militari officio.

(2) Diod. Sicul., l. 5. — Tacit., Germ., c. 46. —

tache les eût fait rougir, des lambeaux leur faisaient horreur. Les peuples voisins, tels que les Pictes, les Bretons, les Ibériens, aimaient à peindre sur leurs bras, leurs jambes et leur sein découverts des figures d'oiseaux et de plantes (1), ou bien se teignaient tout le corps en bleu et en rouge, pour se rendre plus terribles dans les combats (2). Ces coutumes sauvages ne plurent jamais aux Gaulois (3); seulement, si l'on remarquait sur leurs membres quelques empreintes livides, c'est qu'ils se meurtrissaient la chair et se corrodaient la peau, afin que ces stigmates et ces traces de la

---

Amm. Marcel., l. 31, c. 3, p. 616. — Strab., l. 3. — Plin., l. 22, c. 25.

(1) Tacit., Agricola, c. 2. — Justin., l. 44, c. 4. — Cæs., l. 5, c. 14. — Pomp.-Mel., l. 3, c. 61, p. 82. — Isidor., Orig., l. 9, c. 2, p. 1006, l, 19, c. 23. — Plin., Hist. nat., l. 22, c. 1, p. 177.

(2) Pelloutier, t. 2, l. 2, c. 7.

(3) Picot, Hist. des Gaul., t. 2, c. 4, p. 610.

douleur prouvassent à l'ennemi qu'ils étaient à l'épreuve des tortures (1).

Le troisième chapitre de l'histoire de nos modes pourrait traiter du luxe qui s'introduisit parmi les Gaulois (2); mais au surplus ce luxe est honorable et son origine est poétique. Ce n'est point au trafic ou à l'industrie qu'ils devaient leurs richesses, mais à leurs innombrables conquêtes (3); ce n'est point par un goût frivole pour la parure qu'ils adoptèrent de somptueux ornements, mais pour faire paraître à tous les yeux les monuments de leurs exploits. En effet quand les Gaulois revenaient de leurs expéditions lointaines, chargés de l'or et de l'argent des vaincus, ils s'en faisaient des colliers, des ceintures, des anneaux

(1) Solin., c. 33, p. 254. — Pellout., t. 2, l. 2, p. 141, c. 7.

(2) Pellout., t. 2, l. 2, p. 161.

(3) Picot, t. 2, c. 4, p. 160 et suiv.

et des bracelets (1) : pour prouver qu'ils avaient pris part aux victoires dont ils faisaient étinceler les fruits, ils crurent ne pouvoir trop se parer de ces glorieux témoignages. Leurs tuniques furent brochées de lames d'or ; leurs sayes resplendissaient de ce métal qui vint briller sur leurs casques et s'incruster dans leurs armes (2).

La quatrième révolution qui s'opéra dans le costume des Gaulois, le changea tout-à-fait. La Gaule ayant été soumise par les Romains, ses habitants adoptèrent l'habit de leurs vainqueurs (3). Mais quelles que fussent l'élégance et la richesse de leurs nouvelles parures, ils regrettèrent vivement

---

(1) Polyb., l. 2. — Diod. Sicul., l. 5. — Tit.-Liv., l. 7, c. 10, l. 24, c. 42, l. 33, c. 36, et l. 36, c. 40. — Strab. l. 4.

(2) Marcel, Orig. de la mon. fr., t. 1, c. 9, p. 56. — Livius, l. 7, c. 10. — Diod. Sicul., l. 5, p. 213. — Strab., l. 3, p. 155.

(3) Laureau, Hist. de Fr. avant Clovis, p. 18.

leurs sayons, leurs brayes, leurs courtes chlamydes, et tous ces vêtements que naguère ils avaient souvent baignés généreusement de leur sang, de leurs sueurs, et qui leur rappelaient à la fois leurs succès, leur indépendance, et cette vie tant soit peu sauvage qui plut toujours à leur esprit belliqueux et aventurier.

On rapporte que pour perpétuer entr'eux le souvenir d'un costume si cher, ils instituèrent des fêtes annuelles pendant lesquelles ils reprenaient autant qu'ils pouvaient leur ancienne façon de se vêtir (1). Durant ce travestissement, les uns prenaient les jupes flottantes que Laureau compare à celles que porte encore l'Écossais sur ses montagnes nébuleuses. Les autres chaussaient les sandales de bois que leurs pères avaient inventées, et que pour cette raison on appelait *Gallicæ*, ce que nous

---

(1) Laureau, lieu cité, p. 18.

avons traduit par *Galloches* (1). Ceux-ci s'affublaient de tuniques blanches à l'instar des anciens Druides ; les autres, comme les *Vergobrets*, ornaient leur chevelure d'une poussière d'or (2). Pour compléter la représentation des siècles dont ils consacraient ainsi les usages, ils passaient une partie du jour et de la nuit dans les festins ; car on n'a point oublié que les Gaulois avaient table ouverte à tout venant, et qu'ils aimaient, au milieu de leurs bachiques plaisirs (3), à raconter leurs guerres et leurs aventures.

Ces grands repas et ces déguisements ont pu donner lieu aux espèces de Lupercales

---

(1) Isidor., Gloss.

(2) Molé, Hist. des modes françaises.

(3) Quelques auteurs ont reproché aux Gaulois la débauche et l'ivrognerie. *Voyez* Polyb., l. 2. — Diod. Sicul., l. 5. — Amm. Marcel., l. 15, c. 12. — Polyœn., Stratag., l. 8, c. 25.

que nous pratiquons encore de nos jours sous le nom de Carnaval.

Quand les Francs eurent à leur tour soumis la Gaule, ils prirent également le costume latin ; car dans le mélange de deux peuples, le plus civilisé fera toujours adopter à l'autre ses façons et ses mœurs.

Ainsi donc, pendant le gouvernement des Césars, comme pendant la première et même la seconde race de la monarchie française, notre costume fut à peu près le costume des Romains, et c'est assez dire que pendant cette période il est très favorable aux beaux arts.

Il nous reste beaucoup de statues et de bas-reliefs trouvés dans les églises et sur les tombeaux des premiers siècles de notre monarchie (1). Ils représentent les Clovis,

---

(1) Montfauc., Monum. de la monarc. franç. — Lenoir, Antiq. d'Alex. — Recueil des costumes français, rédigé et publié par Rathier, t. 1.



les Clotaire, les Chilpéric, les Clotilde, les Frédegonde, et un grand nombre d'évêques et de seigneurs vêtus du *laticlave* et du *paludamentum* des Romains, (1), et tels que l'on aurait pu représenter les Constantin, les Julien, les Théodose, les Hélène, les Eudoxie, et les grands du bas empire.

La plupart de ces figures sont dignes de l'antiquité, non par le talent de l'exécution, mais par l'arrangement pittoresque des draperies qui, conformément au désir de l'art (2), suivent et dessinent les formes du corps humain dans leurs douces courbures, et qui ne rompent jamais les belles lignes que l'artiste aime à prolonger.

Les draperies grecques et romaines, devenues gauloises et françaises, laissaient

---

(1) Beneton de Morange, Traité des marques nationales, p. 70.

(2) De Arte graphicâ, 22, et les remarques à la fin, par M. de Piles.

voir à l'œil satisfait tout l'ensemble de la figure, et voilaient la nudité en montrant les formes. Elles avaient une majesté singulière dans les statues royales ou saintes que l'on plaçait ordinairement sur les monuments funéraires(1) ou dans le portail des cathédrales gothiques.

On trouve néanmoins dans le costume des Francs à cette époque, quelques parties qu'on ne remarque pas dans l'habillement romain, et qui, par leur naïveté et leur simplicité, distinguent deux nations qui, malgré l'identité des usages, différaient essentiellement au fond.

Ainsi, par exemple, dans la plupart des figures françaises, les tuniques sont ceintes par des baudriers de cuir qui annoncent un peuple guerrier, et toujours armé. On voit souvent pendre à ces ceintures une escar-

---

(1) *Voyez* le Recueil de Rathier, 2e livraison, pl. 1 et 5; 2e livrais., pl. 8; 5e livrais., pl. 14; 4e livrais., pl. 16; 3e livrais., pl. 29.

celle ou petite bourse dans laquelle on mettait l'argent des aumônes qu'on répandait quand on allait en pèlerinage ou quand on s'arrêtait sur les marches du temple (1).

Les femmes, et particulièrement les princesses, avaient un long voile (2) qui rappelait encore la modestie et la simplicité qui, selon Tacite, distinguait les compagnes de nos ancêtres dans les forêts germaniques. Ce voile ne cachait point le visage, mais seulement une partie du front et le derrière de la tête, d'où il revenait pour couvrir les épaules et le sein : les plis qu'il formait s'arrangeaient parfaitement avec les tresses de la chevelure et les draperies du manteau, et, en différentes parties, confondaient leurs gracieuses ondulations, en les mariant avec une grâce extrême (3).

---

(1) Rathier, 1re livraison, pl. 5, etc.

(2) Rathier, 2e livrais., pl. 8; 2e livrais., pl. 11; 3e livrais., pl. 14.

(3) *Voyez*, pour l'arrangement pittoresque de la

Les bords des vêtements de nos pères étaient souvent ornés de perles et de pierreries (1). Les habits avec lesquels on était enseveli, étaient surtout d'une grande richesse : ceux dont les images nous restent, annoncent un luxe vraiment asiatique. Ce n'était pas le frivole désir de briller et de plaire qui faisait désirer à celui qui mourait une pompe aussi vaine. Mais, dans le fond du tombeau, ils voulaient encore annoncer à l'œil qui oserait un jour en pénétrer les horreurs, que ce qu'il voyait avait été puissant naguère; ils voulaient forcer le sépulcre même à des égards, et assurer des respects à une froide poussière (2).

---

chevelure, le Recueil de Rathier, t. 1, 3e livrais., pl. 14; 4e livrais., pl. 22; 5e livrais., pl. 29, etc.

(1) Rathier, 3e livrais., pl. 15, etc.

(2) Laureau, Hist. de Fr. avant Clovis, p. 93. — D. Martin, Hist des Gaulois. — Picot, Hist. des Gaul, t. 2, l. 2, c. 4, p. 322.

Les accessoires du costume pendant la première race, ne manquaient pas d'une certaine grâce. Les couronnes des princes avaient surtout une forme charmante, dont on ne trouve pas le modèle dans les monuments de l'antiquité, et que nos pères n'ont paru imiter que des calices et des corolles des fleurs (1).

Jusqu'ici nous n'avons vu le costume des premiers Fançais que d'après les statues des églises et des temples; mais on peut voir dans les gravures de l'ouvrage de Strutt, et dans quelques manuscrits de la bibliothèque royale, des dessins qui prouvent que ce costume si solennel et si grave dans les représentations de la mort, et dans les respectueuses attitudes des chrétiens en

(1) *Voyez* Montfauc., Monum. de la mon. fr. — Bouteroue et Leblanc, en leurs Traités des monnaies. — Rathier, 5ᵉ livrais., pl. 30; 6ᵉ livrais., pl. 33; 5ᵉ livrais., pl. 25, etc.

oraison, a de la grâce et de la légèreté dans le tumulte d'une vie active, et dans les jeux les plus folâtres.

Un de ces dessins, que Rathier a fait entrer dans sa collection (1), et qui fait partie des modèles de la première race, représente trois filles nubiles, et de même âge. Deux d'entr'elles sont assises ensemble; l'une joue de deux flûtes à la fois; l'autre tient une lyre antique qu'elle frappe avec une touche d'ivoire (2), pour en tirer des accords; la troisième danse au son des instruments : ses vêtements, animés par cette vive pantomime, voltigent en plis vagabonds. On croirait voir les nymphes de Sparte que Virgile nous montre sur les monts du Taigète qu'elles foulent en cadence (3), ou la jeune Bayadère reprodui-

(1) Dans la 7e livraison.

(2) Les anciens se servirent originairement de cette touche d'ivoire, qu'ils nommaient *plectrum*.

(3) Virg., Georgic., l. 2.

sant une pensée d'amour dans sa danse expressive et voluptueuse (1).

Si, dans les premiers temps, les Gaulois et les Francs, presque toujours livrés à l'exercice des armes et à des entreprises guerrières, n'ont pas fait faire de grands progrès à l'industrie nationale, ce serait pourtant une erreur de ne leur supposer en cette partie aucune espèce d'habileté.

Sous la première race, et même avant la conquête des Romains, ces derniers, ainsi que tous les autres peuples de l'Europe, devaient à nos pères des inventions utiles et le perfectionnement de plusieurs procédés mécaniques.

Ils inventèrent, par exemple, les roues de la charrue et le crible, par qui le grain est épuré (2). Ils propagèrent la culture du

---

(1) Raynal, Hist. phil. et polit., t. 2, l. 4, p. 53 et suiv.

(2) Pline, l. 18, c. 11 et 18.—Ce naturaliste, l. 17,

lin, apprirent à le filer, à l'ourdir, et composèrent avec leur belle laine, dont Horace vante la finesse, ces robes artisiennes, que le bon goût et le luxe faisaient rechercher à Rome, comme de nos jours on recherche parmi nous les plus beaux tissus de l'Inde (1).

Ils savaient, en répandant une poussière brûlante et féconde, sur les tiges de leurs arbres, et sur les pampres de leurs vignes, hâter la maturité de leurs fruits, et leur donner plus de saveur (2). Ils savaient, par

---

c. 6 et 8, rapporte que les Gaulois avaient imaginé d'engraisser la terre par elle-même, et sans y joindre de fumier; ils se servaient, dit-il, d'une espèce de terre qu'on nomme *marne*, et quelquefois ils y répandaient de la chaux. *Voyez* aussi Dioscor., l. 5, c. 43.

(1) Meursius, sur le luxe des Romains. — Sabine, ou la Matinée d'une jeune Romaine. — Cambry, Mon. celt., p. 19.

(2) Pline, l. 17, c. 9. — Les habitants de plu-

cent moyens ingénieux, augmenter le nombre de leurs troupeaux, et rendre leur produit avantageux (1).

L'excessive propreté qui les distinguait, leur fit composer le savon que nos jeunes lavandières firent les premières, dans le courant des ruisseaux, écumer sur leurs voiles éblouissants de blancheur (2).

Quoiqu'ennemis de la mollesse, ils inventèrent les couchers de duvet et les tapis

---

sieurs provinces ayant remarqué que leurs raisins ne mûrissaient jamais parfaitement, à cause de leur climat, et que le vin qu'ils en tiraient avait un goût acide, en corrigèrent l'âpreté avec de la poix-résine qui faisait fermenter la liqueur et la rendait fort agréable. *Voyez* Dioscorid., l. 5, c. 43. — M. Picot, Hist. des Gaulois, t. 3, l. 2, c. 9, p. 189.

(1) Athénée dit que les Gaulois fournissaient de jambons toute l'Italie. Strabon (l. 6, c. 31) dit qu'ils vendaient à Rome une grande quantité de moutons et de porcs salés. Varron, *de Re rusticâ*, parle en plus d'un endroit du bétail des Gaulois.

(2) Plin., l. 28, c. 12.

à fleurs (1). Strabon et Vopiscus, trouvent leurs teintures merveilleuses, et Pline parle de leurs étoffes peintes à fleurs et à carreaux de diverses couleurs (2).

Ils excellaient surtout dans l'art de souffler le verre. Celui de l'Italie était opaque et terne, en le comparant au verre de la Gaule, si transparent et si pur que les rayons de la lumière le traversaient sans l'altérer, et qu'il semblait lui-même une lumière consolidée par un art jusqu'alors inconnu (3).

Ils n'étaient pas moins habiles à travail-

---

(1) Plin., l. 8, c. 48. — Cambry, Mon. celtiq., p. 15.

(2) Plin., l. 19, c. 2. Le même auteur (l. 8, c. 48) dit qu'ils inventèrent les habits feutrés. — Strabon, l. 4, et Flav. Vopisc., c. 20, disent que leurs teintures merveilleuses étaient recherchées à Rome et dans toute l'Italie.

(3) Plin., l. 30 et 36, c. 26. Ils se servaient, pour faire du verre blanc, de sable et de nitre mêlés ensemble et soumis à l'action du feu qui en opérait la fusion. *Voyez* aussi Picot, t. 3, l. 2, c. 9, p. 190.

ler les métaux. Philostrate s'extasie sur leur adresse à donner au cuivre et à l'étain, l'éclat de l'or et de l'argent (1).

Mais si les Gaulois se distinguaient dans la profession de ces arts paisibles, peu conformes à leur esprit militaire, combien ne durent-ils point se montrer supérieurs à leurs voisins dans la fabrication des armes, des harnois et des parures guerrières, objets de la prédilection d'un peuple dont les camps étaient le séjour habituel, et qui, même en temps de paix, aimait à déployer l'appareil des combats (2)?

Polybe s'écrie en voyant de loin resplendir une armée de Celtes : *Elle était*

(1) Plin., l. 24, c. 17.

(2) *Voyez*, sur les armes des Gaulois, Diod. Sicul., l. 5. — Tit.-Liv., l. 22, c. 46, et l. 38 c. 21. — Strab., l. 4. — Polyæn., Stratag., l. 8, c. 7. — Vegetius, l. 2, c. 15. — Montfauc., Antiq. expl., t. 4, part. 1, l. 1; c. 13, et supplém., t. 4, l. 2, c. 5

magnifiquement équipée de toutes sortes d'armes.... Vous n'eussiez vu personne dans les premières cohortes, qui ne fût paré de chaînes, de colliers et de bracelets d'or (1).

Les Gaulois inventèrent les cottes de mailles de fer. (2) Les flèches de Mâcon, les cuirasses d'Autun, les carquois et les arbalètes de Soissons, les boucliers et les épées d'Amiens, les armures dorées et ciselées à Reims et à Trèves, avaient une grande réputation parmi les légions romaines. Les chefs n'en portaient pas d'autres ; les soldats qui s'étaient signalés par des exploits, les recevaient en récompense (3).

---

(1) Polybe, l. 2.

(2) Varron, de ling. lat., l. 4, s'exprime ainsi : *Lorica à loro, quod de corio crudo pectoralia faciebant ; postea subinduerunt Galli e ferro sub id vocabulum ex annulis ferream tunicam.*

(3) Les anciens Romains reconnaissaient devoir

Les Gaulois inventèrent encore les émaux dont ils enrichissaient les brides de leurs coursiers et les courroies de leurs chars d'argent (1). Les habitants de la ville d'Alise, et les Berruyens étaient cités pour la perfection des ornements métalliques et des freins argentés (2).

Ils ombragèrent les casques de plumes teintes des plus vives couleurs, et savaient incruster dans l'or des armures, des grains de corail et des saphirs taillés en étoiles (3). Les Gaulois et les Francs avaient sans doute

---

aux Gaulois les armes appelées *thyreos*, *lancex*, *gessa*, *cateiæ*, *metaræ*, *sagittæ*, *arietes*, *balistæ*, etc. — Voyez ce que dit à cet égard Cambry, Mon. celt., p. 14.

(1) Orose, l. 5, c. 10. — Florus, l. 2, c. 3.

(2) Pline, l. 34, c. 17. — Picot, Hist. des Gaul., t. 3, l. 2, c. 9, p. 191, — Cambry, Monum. celt., p. 13.

(3) Pline, l. 32, c. 2. — Picot, t. 2, l. 2, c. 5, p. 334.

aussi quelques notions de peinture, puisqu'ils représentaient sur leurs boucliers et sur leurs enseignes divers symboles de gloire et d'amour (1).

Silins Italicus parle du Gaulois Chryxus qui avait fait peindre sur son bouclier la prise du capitole, et Brennus pesant l'or des Romains.

L'histoire de la première race ne présente rien de plus bizarre que la législation des divers peuples qui couvraient la France (2).

Les ducs, les comtes et les rachinbourgs étaient chargés de rendre la justice; ils jugeaient l'épée au côté, et au milieu de l'as-

(1) Paradin, dans son Hist. de Bourgogne, dit que les Francs portaient pour emblème un lion; on leur attribue encore beaucoup d'autres symboles. *Voyez* le P. Menestrier, Orig. des armoiries, et Fauchet, en ses Orig.

(2) Eccard, Leg. Sal. — Capitul., ed. Baluz. — Becman., Dissert. de Prod. Sanguinis.

semblée s'élevait un bouclier, emblème de la protection et de la défense (1).

Pour avertir les témoins du serment qu'ils allaient faire, le juge leur tirait l'oreille, et leur donnait un léger soufflet (2).

Les causes des veuves, des orphelins et des pauvres étaient appelées les premières; et la justice était rendue sans délais et sans frais (3).

Il y avait alors des magistrats ambulants qui parcouraient le royaume pour écouter les plaintes et terminer les différents. Ces envoyés exerçaient leur juridiction patriarcale ou sur le perron du château, ou sur les bords d'une fontaine, ou sous les rameaux d'un chêne antique (4). Souvent en-

---

(1) Leg. Salic. — Favyn, Th. d'Honn., l. 1, p. 31.

(2) Cordemoy. — Legendre, lieux cités. — Sur la manière d'exécuter les jugements, *voy*. la Loi sal., tit. 59. — Fauchet, des Orig., c. 2, p. 5.

(3) Mémoires de l'Acad. celtiq. c. 2, p. 97.

(4) Marculfe, Form. 7. — Du Cange, Gloss., Dis-

core ils prononçaient leurs décisions dans les églises ou sur les tombes des cimetières, comme pour appeler en garantie de ces décisions solenuelles, et l'Eternel qui juge ceux qui jugent, et les ombres révérées des morts. Cette admirable simplicité ne régnait pas sur toutes les parties de notre législation ; ainsi, par exemple, les causes douteuses se décidaient par les serments, les épreuves et les combats singuliers (1). Il faut lire dans nos vieux auteurs les règles établies à cet égard (2) ; cette crédulité sa-

sert. du Plaids de la porte. — De Boulainvilliers, lieu cité. Les rois remplissaient quelquefois les fonctions de ces juges ambulants.

(1) Pact. Leg. Sal. — Leg. rip. — Becm., Dissert. de Prod. Sang. — Muratori, Dissert. de Jud. Dei. — Du Cange, Gloss. — Spelman, Gloss.

(2) Pact. Leg. Sal. — Capitul. Baluz. — Spelman, Gloss. — Etablissements de saint Louis. — Réglements de Philippe le Bel, an 1306. — Addit. aux Mém. de Castelnau, t. 2., p. 544. — Beaumanoir

crilège qui associait l'Etre Suprême à des cruautés, cet appareil de justice dont on escortait l'iniquité, cette organisation qui consacrait le désordre et les agressions (1), ces formes polies dans les actes hostiles et menaçants, tout ce mélange du civil et du barbare donnent à cette primitive législation des couleurs propres à la poésie.

L'accusateur ou l'offensé appelait son adversaire au malle prochain (2). Là, debout devant le juge, et enflammé de colère, il se déclarait son ennemi pour la vie, et défiait les forêts, les cavernes, les déserts de lui

Cout. de Beauvoisis. — Verstegan of Decayed intell., p. 63, — Hollinghead, Chron. angl., p. 98.

(1) Ordonn. de Louis le Gros. — Beauman., Cout. de Beauvoisis, c. 6, p. 40 et 41; c. 64, p. 328 et 330. — Desfontaines, c.21. — Montesquieu, Esprit des Lois.

(2) Plusieurs pays ont pris leur nom de ces assemblées, tels qu'Aumale, Wismale, etc. *Voy.* M. de Boulainvilliers. Mém. hist., t. 1, p. 45.

donner un asile qui pût le soustraire à sa fureur; à ces mots il jetait le gage du combat dans l'arène (1). Aussitôt le fer étincelait dans les mains des champions; le vainqueur dépouillait le vaincu de sa chevelure, et l'attachait à sa porte comme un monument de sa vengeance (2).

Si l'on en excepte cette dernière circonstance, on voit que l'usage le plus sanguinaire de nos farouches aïeux est présisément celui que nous avons le mieux conservé. Bien qu'on l'ait appelé *le point d'honneur*, cet abus d'expression ne peut faire illusion au sage, qui s'élevera toujours avec force contre cet acte frénétique, meur-

---

(1) De Boulainvilliers, lieu cité. — Montesquieu, Esprit des Lois, l. 28. L'usage a retenu l'expression de *jeter le gant*.

(2) Quelquefois le vainqueur coupait la tête au vaincu pour l'attacher à sa porte. *Voy*. M. de Boulainvilliers, lieu cité, p. 45. *Voy*. la note 3 du 10e Récit, à la fin du volume.

tre véritable, odieux à la religion, à la nature, à la morale, reprouvé des lois et destructeur de toute organisation sociale. Sans rappeler ce qu'ont si bien dit contre cette coutume, le philosophe de Genève et le président de Montesquieu (1), il suffit de faire observer que les Grecs et les Romains que nous aimons tant à prendre pour modèles, n'ont jamais terminé leurs différents par un duel, si ce n'est au milieu des combats et pour éviter une grande effusion de sang. Les Turcs, les Arabes, les Persans que dans l'orgueil d'une civilisation trop souvent contredite, nous qualifions de peuples barbares, n'ont jamais eu recours à une pareille vengeance. On ne trouve dans tous les livres orientaux que l'exemple du fameux duel de Roustem et d'Asfendiar ; (2) encore était-ce pour les

---

(1) Rousseau, Nouvelle Héloïse.

(2) D'Herbelot, Bibliot. orient., p. 719-138

intérêts de leurs souverains, que ces deux intrépides champions, se battirent durant deux jours entiers. Au reste ce duel a donné lieu à tant de poèmes et de romans persans et arabes (1) qu'il faut bien avouer ici en faveur de notre système, que ces combats singuliers peuvent fournir de belles pages à nos écrivains (2).

Les épreuves judiciaires n'étaient pas moins absurdes que les duels.

Souvent on mettait un bandeau sur les yeux de l'accusé; en cet état, et les pieds nus, il devait courir dans un espace où l'on avait mis çà et là des socs de charrue rougis

---

(1) Parmi toutes les poésies orientales qui nous restent sur ce sujet, on remarque une espèce d'élégie composée par le célèbre Ferdoussy, qui, selon le goût hyperbolique des Persans, fait gémir toute la nature sur la mort de *l'incomparable* Asfendiar.

(2) Quand ce ne serait par exemple que les belles pages que Rousseau a écrites à ce sujet.

dans la fournaise : s'il évitait leur atteinte on le reconnaissait innocent. Quelquefois on lui faisait plonger le bras dans l'eau bouillante ou l'eau froide, et l'impression qu'il éprouvait donnait le degré du crime(1).

Beaucoup d'auteurs ont parlé de ces ordalies ou épreuves judiciaires ; tous s'étonnent de les voir en usage dans l'Europe jusqu'au 13e siècle (2) ; mais aucun n'a pénétré la cause d'une telle persévérance : si j'ose essayer de la découvrir, ce n'est point avec

---

(1) Verstegan, of Decayed intell., p. 63. — Strutt, p. 47. — Le père le Comte, t. 8, p. 85. — Duclos, Mém. de l'acad. des inscrip., t. 15, p. 617.

(2) Et même jusqu'au 16e siècle, puisque Scribonius renouvela, en 1583, l'épreuve de l'eau froide pour découvrir les sorciers. *Scribonii epist. de purgā sagarum super quam frigidam project.* — Lebrun, Hist. crit. des superst., t. 2, l. 6, c. 2, p. 270.

Les épreuves de l'eau bouillante et du fer chaud sont encore en usage dans les royaumes de Congo, de Matamba et d'Angola. Hist. de l'île de Ceylan, par le capitaine J. Ribeyro.

la prétention d'éclaircir un point important de notre Histoire; mais c'est pour montrer combien est à la fois religieuse et poétique l'origine *du jugement de Dieu*, qui nous semble maintenant d'une absurdité révoltante.

On trouve les premiers exemples de ces épreuves dès l'aurore du Christianisme, alors que les apôtres les plus zélés, propageaient la foi dont ils étaient animés.

L'éloquence et les préceptes de l'évangile, n'étaient pas des moyens assez persuasifs, pour soumettre au culte nouveau, des barbares ou des incrédules peu disposés à se laisser surprendre aux charmes du langage ou à l'onction d'une morale parfaite et sublime, que n'eussent point apprécié leurs âmes sanguinaires et corrompues.

Les orateurs du Christianisme qui désiraient convertir les peuples idolâtres, pleins de confiance en celui dont ils se croyaient les ministres et les serviteurs, entraînés par cet enthousiasme, qui provoque les mi-

racles, et qui se communiquant aux auditeurs les exalte eux-mêmes, et les prépare à des prodiges, osaient demander à Dieu les garants des vérités qu'ils publiaient en son nom.

Ils étaient d'ailleurs excités par le souvenir de Daniel vivant dans la fosse aux lions, et des jeunes hommes chantant des hymnes dans la fournaise.

Souvent pleins d'un pieux délire, et pour prouver à la foule étonnée qu'ils avaient reçu leur mission d'en haut, ils traversaient des bûchers allumés, marchaient sur une couche de charbons avivés, se plongeaient dans l'eau bouillante; et telles étaient l'exaltation et la ferveur de ces premiers chrétiens que souvent ils ne sentaient pas la douleur dont ils bravaient les atteintes, de même qu'un guerrier ne sent point sur le champ de bataille, et dans l'ardeur du combat, la blessure qui le lendemain doit le retenir sur le lit de souffrances.

Ces épreuves, tentées avec succès par

les Saints et les Confesseurs de la foi, consacrées dans l'Histoire de l'Eglise, et dans des Légendes et traditions populaires, acquirent par degrés, un caractère authentique et respectable. Par elles, les nations du moyen âge, s'accoutumèrent à voir dans l'Eternel le défenseur de la vérité, et bientôt, l'on pensa qu'il devait étendre la même sollicitude à ceux qu'on accusait injustement (1).

Plusieurs saints, plusieurs évêques, certains que Dieu n'abandonnait jamais l'innocence aux complots des hommes pervers, pratiquaient les premiers les épreuves de l'eau et du feu, pour s'absoudre en face du peuple des imputations calomnieuses dont ils étaient l'objet.

---

(1) C'est par un reste de cette ancienne croyance, qu'un homme, convaincu du fait qu'il avance, se sert encore de cette expression vulgaire : *J'en mettrais la main au feu.*

Des faits appuieront cette opinion sur l'origine des Ordalies.

Simplice était marié lorsqu'il fut nommé évêque d'Autun dans le 4e siècle. Il fallut alors que les époux se séparassent, mais ils s'aimaient tendrement, et cette séparation coûtait à leur cœur. Comme d'impurs désirs n'allumaient point leur chaste amour, et qu'ils ne recherchaient dans leur mutuelle union, que cette douce amitié qu'un frère ressent pour une sœur chérie, ils crurent, dans la noblesse de leurs sentiments, pouvoir demeurer ensemble sous les mêmes toits. Le peuple en murmura, et accusa Simplice de ne point abandonner le lit conjugal (1). Son épouse ayant appris ces bruits imposteurs, se présenta au milieu des habitants de la ville d'Autun rassemblés pour une fête de l'Eglise; elle prit le feu qui brûlait dans

(1) Greg. Turon. de Glor. Confess. cap. 76. — Le Brun, Hist. crit. des superst., t. 2, l. 5 c. 3, p. 161.

les trépieds, et le mit dans ses vêtements où elle le tint pendant quelques minutes (1); s'adressant ensuite à son époux, elle lui dit: Recevez dans votre tunique ce feu qui ne vous brûlera point, afin que par cet emblème de notre vie, on soit convaincu désormais que le feu de la concupiscence n'a pas plus d'empire sur nos âmes, que ces charbons ardents n'ont de pouvoir sur nos corps.

Le peuple admira ce miracle, et ceux qui étaient encore idolâtres demandèrent le baptême (2).

La même épreuve fut répétée peu de temps après par G. Brice évêque de Tours, successeur de S. Martin; ce prélat, dont la piété était sans tache, accusé par ses ennemis d'être le père d'un enfant dont on ne connaissait pas la mère, et qu'il avait re-

---

(1) Grégoire de Tours, lieu cité, dit qu'elle garda ce feu dans ses vêtements pendant près d'une heure.

(2) Greg. Turon., ib.

cueilli par charité, confondit l'imposture en portant du feu dans ses mains (1).

Un évêque d'Orient voulant détruire les erreurs d'un Arien, et celui-ci l'embarrassant par les subtilités de sa dialectique et les adresses oratoires auxquelles il était grandement exercé, abandonna le vain secours de la parole, et proposa à son antagoniste de pénétrer dans un grand brasier pour reconnaître lequel d'entr'eux professait la vraie doctrine. L'Arien refusa ce singulier défi, et l'évêque orthodoxe se précipita au milieu des flammes, y resta quelque temps et lança du sein de leurs tourbillons, des arguments persuasifs qui joints à ce prodige convertirent bientôt l'Hérétique (2).

---

(1) Greg. Turon., l. 1, c. 1, Histor. nov. ed., p. 43.

(2) Théodore le Lecteur, l. 2, édit. Vales., p. 566.

(3) Chron. de Patriarch. Alex, p. 113.—Sophro. seu Mosch., prat., spir., c. 36. — Greg. Turon., de Glor. Confess., l. 1, c. 14 et 81. — Baronius ad

Ces faits qu'on pourrait multiplier à l'infini, expliquent pourquoi nos rois chrétiens au lieu d'abroger les lois des peuples barbares qui admettaient ces épreuves, les maintinrent expressément (1).

Dagobert, qui réforma dans la loi des francs ripuaires, tout ce qui n'était point conforme au christianisme, conserve les dispositions relatives aux Ordalies (2). Charlemagne voulut qu'on ajoutât foi à ces épreuves (3) et le pieux héritier de ce grand Monarque les révéra comme des avis ostensibles que l'Eternel daignait manifester aux humains, pour la gloire de l'innocence et la confusion du crime.

---

annal. — Ughelli, Ital. sacr., t. 3. — Landulphi Junioris, Hist. mediolan, cap. 10, p. 481, t. 5.

(1) Capitul., t, 1, p. 15. — Le Brun, Hist. crit. des Superst., t. 2, l. 5, c. 3, p. 169.

(2) Capitul., t. 1, p. 34.

(3) Il fit, en l'an 808 ce capitulaire : *Ut omnes judicio Dei credant absque dubitatione.*

De célèbres procès auxquels les Ordalies donnèrent une issue favorable, répandirent encore sur ces épreuves une sorte de merveilleux, bien propre à les accréditer de plus en plus.

Lothaire voulant rompre les liens du mariage qui l'unissaient à la reine Thietberge, l'accusa d'avoir commis un inceste avec son frère. Cette princesse, chérie des grands et du peuple par ses vertus et sa douceur, ne crut pas que Dieu, innocente comme elle était, la laisserait en proie à cette horrible accusation. Dans une assemblée publique et convoquée avec solennité, elle fit l'épreuve de l'eau bouillante sans éprouver aucune douleur. (1)

L'épouse d'Othon III, aussi criminelle que la femme de Thésée ou de Putiphar, conçut une passion violente pour un sei-

---

(4) Hincmar, de Div. Loth. et Tesb., p. 302 et 303, ex. edit. Cordes, et ex. Sirm., p. 568.

gneur de sa cour: celui-ci l'ayant irritée par ses refus, elle résolut sa perte, et l'accusa devant l'Empereur, d'avoir voulu attenter à sa pudeur. Le seigneur innocent fut condamné à mort, et périt sur un échafaud. Mais sa veuve au désespoir ayant caché sous sa robe la tête sanglante de son malheureux époux, se présenta au pied du trône; et cette tête livide à la main, requit justice et offrit de prouver la calomnie par l'épreuve du fer ardent. (1)

Un hasard qu'on ne peut trop admirer servit au triomphe de l'innocence. La veuve intrépide soutint héroïquement une épreuve que l'Impératrice ne put supporter. Alors, convaincue aux yeux de sa propre cour, elle entendit sa sentence de mort; et l'on vit une fille du Roi d'Aragon, et

(1) Ce fait est rapporté par Baronius, en ses annales, à l'an 996; mais Sponde, d'après Crantzius, place le même fait en l'an 998.

l'épouse d'un Empereur d'Allemagne, conduite au bûcher, et brûlée vive au milieu de son peuple.

L'Impératrice Cunégonde femme de l'Empereur Henri, accusée faussement d'adultère, se présenta dans l'assemblée de la nation, et selon Baronius, elle y prit le fer rouge de l'Ordalie, comme si elle eût touché des roses sans épines (1).

Tous ces faits sont propres à la poésie, et à la peinture.

La cour des rois de la première et même de la seconde race, qui paraît si grossière et si peu attrayante, offre cependant des tableaux qu'Homère et Virgile eussent envié à notre histoire. On goûte avec raison dans ces grands poètes la description des antiques jardins d'Alcinoüs et des toits de chaume du roi Evandre; mais il faut convenir que ces princes, dont le royaume

(1) Baronius à l'an 1024.

était très borné, avaient peu de mérite à ne point étaler un faste qui eût excédé leurs facultés. Andromaque et Nausica n'étaient guère plus puissantes que ces reines d'Abyssinie, qui emploient les ambassadeurs à ôter la mauvaise herbe du froment et du teff semés près de leur maison (1).

La simplicité des Clovis, des Sigebert, des Clotaire, des Charles est remarquable, parce qu'elle contraste avec une véritable grandeur. Ces rois, cent fois plus opulents que les Alcinoüs et les Evandre, avaient pour tout jardin quelques arpents où la culture peu recherchée mêlait aux légumes nourriciers les roses, les romarins, les lis et les pavots, que les rois semaient eux-mêmes (2). Un groupe de pommiers

---

(1) Bruce, Voyage. — M. Salt, Voyage en Abyss., t. 1, c. 5, p. 297 et suiv.

(2) Capitul., edit. Baluz. — Le Grand d'Aussy, Hist. de la vie privée des Français, t. 1. — Sauval,

dont le fer n'émondait point les rameaux (1), quelques cerisiers de Lusitanie (2), le néflier, l'arbre le plus ancien des Gaules, un berceau de vigne et des figuiers (3), une source qui jaillissait entre des pierres grisâtres où le lierre tressait ses branches, et qui murmurait cachée entre les herbes fleuries, tels étaient les ornements de ces royales solitudes. On y semait aussi beaucoup de tournesols, pour indiquer les divisions de la journée; car alors il n'y avait qu'une seule horloge en France, celle que le roi Théodoric fit faire au célèbre Boëce pour Gondebaud de Bour-

---

Antiq. de Paris. — Saint-Foix, Essais historiques sur Paris.

(1) On ignorait même l'art. de greffer les arbres. *Voy*. Champier, de *Re Cibariâ*; De Serres, Théâtre d'agriculture; La Quintinie et Le Grand d'Aussy.

(2) Pline, l. 15, p. 25.

(3) Julian. imperat. Misopog. — Sauval, Antiq. de Paris.

gogne (1). Les cours de ces habitations étaient peuplées de volatiles (2); l'esclave (3)

---

(1) Quelques historiens ont écrit que l'horloge envoyée à Charlemagne par le calife Haroun fut la première qui parut en France ; c'est une erreur. Les horloges ne sont point d'invention moderne ; elles étaient connues des Grecs. (*Voy.* Diogène Laërse, l. 1, § 119; Pline, l. 11, c. 76; Athen., l. 14, c. 17.) Les Romains en faisaient également usage. (Petron., c. 26 et 71; Digeste, l. 33, leg. 12, § 23.) Le consul Scipion Nasica inventa le premier les horloges hydrauliques. (Plin., l. 11, c. 60 ; Censorin., c. 23.) Quelque temps après Ctesibius perfectionna cette invention. (Vitruv., l. 9, c. 9.) Dans le 6e siècle de notre ère on connut les horloges et cadrans solaires de Boëce et de Cassiodore. (Variar. Epist., l. 1, 45 et 46, in Instit. divin., c. 30.) Théodoric en envoya une à Gondebaud, et deux cents ans après, le pape Paul Ier en envoya une à Pepin le Bref. (Codicis Carolini, epist. 25 ad Calcem., t. 3, Hist. Fr. Chesn.)

(2) Capitul., édit. Baluz. — Sauval, Antiq. de Paris. — Legendre, Mœurs et coutumes des Français. — Saint-Foix, Essais hist. sur Paris.

(3) Il y avait beaucoup d'esclaves en France pen-

battait le beurre, assis sur le seuil du réduit des monarques qui domptaient l'Italie, l'Aragon, la Castille et la Germanie. Les registres où les fermiers rendaient compte des troupeaux, des œufs et des fruits, se voyaient confondus avec les chartes, les capitulaires et les ordonnances qui faisaient le destin des peuples (1). Les corbeilles de jonc pleines de provisions choisies étaient suspendues aux murailles près des trophées, dépouilles sanglantes des Saxons, des Huns et des Lombards. Près de la principale habitation, et à moitié cachés par les arbres de la cour, on voyait les bâtiments destinés à

---

dant les premiers siècles de notre histoire. *Voy.* à cet égard Capitul., ed Baluz; Echard, Pact. Leg. salic.; in Leg. ripuar., t. 62; Cordemoy, Hist. de France, t. 1, p. 324, in-fol. *Voy.* encore Mably, Moreau, Montesquieu, etc.

(1) Capitul. ed. Baluz. — Le Grand d'Aussy, Hist. de la vie privée des Français, t. 1.

élever les volailles et à serrer les grains et les légumes : ceux qui en avaient l'intendance s'appelaient *bordiers*, et chacun d'eux avait pour ses gages la jouissance de quelques *charruées* ou *bovées* de terre. Frédegonde qui, comme on l'a vu, était la terreur des rois voisins, disait à Chilpéric : *Je me suis aperçue qu'on a volé plusieurs jambons dans nos celliers* (1).

Les plus grands seigneurs avaient des mœurs également simples : l'évêque Fortunat envoyait à sa mère et à ses sœurs, dans un panier de jonc qu'il avait tressé lui-même, des prunes sauvages que lui-même avait cueillies dans la forêt. Saint Remy, archevêque de Reims, laissa par testament ses cochons à partager entre ses deux frères (2).

Mais ce qui est remarquable, c'est que cette simplicité de nos premiers rois, loin

---

(1) Saint-Foix, Ess. hist. sur Paris, t. 5, p. 220.
(2) Anecdotes eccles., t. 1, p. 370.

de nuire à la majesté de leur rang, ne faisait que relever l'éclat et la magnificence des fêtes qu'ils donnaient lors des cours plénières (1) qui se tenaient à certains jours de l'année et aux époques mémorables, telles que l'avénement du prince au trône, son mariage, la naissance de ses fils, et les grandes réceptions des ambassadeurs.

C'est alors, qu'assis sur un trône du métal le plus précieux, couvert d'un manteau bleu et blanc (2), le front ceint d'un diadème à rayons, et tenant dans ses mains une verge d'or, (3) le roi français, qui la

---

(1) *Voy.* des descriptions de ces fêtes dans Olivier de la Marche, p. 412; Mathieu de Couci; c. 7, p. 679; de Thou, l. 2; Froissard, l. 52, Vie du cardinal d'Amboise; le roman intitulé : Les *Vœux du Paon*; le moine anonyme, historien de Charles VI, etc.

(2) Legendre, Mœurs et coutumes des Français, vol. unique.

(3) Le P. Montfauc., Monum. de la monarc.

veille errait sur la pelouse de ses métairies comme les Aristodême et les Abdolonyme, se montrait au milieu d'un Olympe resplendissant comme le Jupiter de la fable.

Autour de lui les ducs, les patrices, les comtes, les barons, les évêques, tous les officiers du palais étalaient des manteaux d'hermine et des ceintures de pierreries et d'or. La reine, coiffée d'un voile surmonté d'une couronne (1), était accompagnée de ses dames, éblouissantes de perles et de diamants que les conquêtes des Français en Italie avaient répandus dans le royaume (2).

Derrière le roi se tenaient les échansons,

---

franç. — Legendre, lieu cité. — Leblanc, Traité sur les Monnaies.

(1) Le P. Montfauc., Monum. de la monarc. française.

(2) Du Tillet, Rec. des rois de France. — Velly, Hist. de France, t. 1, règne de Dagobert.

les écuyers et les sommeliers (1). Pendant le repas les bardes et les poètes nommés fatistes (2) chantaient des hymnes sur le courage, l'honnenr et la vertu ; un héraut ouvrait les portes du palais et jetait au peuple de la monnaie d'or à pleines coupes, en criant : *Voilà les largesses du grand monarque* (3) !

Les tables du festin étaient d'argent massif décorées de figures et de fleurs, ou de l'image des villes du royaume. Les vases étaient ornés de pierres précieuses. Clovis en avait un d'une grande beauté, et qui ayant été

---

(1) *Voy.* à la fin du volume la note 4 du dernier Récit.

(2) D. Rivet, Hist. littér. de la France, t., p. 19, in-4°. — L'abbé Lebeuf, Mém. de l'accad. des Inscrip. et Belles-Lettres, t. 17, p. 205. — Legendre, Mœurs et Cout. des Franç., vol. unique.

(3) Athen., l. 4, cap. 15. — Marcel, Orig. de la Mon. franç., t. 1, c. 10, p. 65. — Legendre, lieu cité.

cassé par accident à sa table, fut, dit-on, raccommodé à l'instant même et miraculeusement par saint Fridolin. Ces vases étaient de si haut prix, qu'un de nos rois en ayant mis un en gage, il ne put être retiré pendant dix années (1). Les plats étaient également d'or et d'argent, enrichis de joyaux de diverses couleurs. Les souverains faisaient parade du luxe de leur vaisselle ; ils la montraient avec ostentation aux étrangers, et l'étalaient les jours de fêtes sur des buffets dressés dans les salles du festin, et surmontés d'un dais de pourpre.

Entre les services on introduisait les baladins, les jongleurs, les pantomimes, les plaisantins (2); on dressait des décorations,

---

(1) Il fut enfin retiré par l'abbé Suger, pour le monastère de Saint-Denis.

(2) Cassiod., l. 11, ep. 41. — Capitul. Baluz., t. 1. — L'abbé Lebeuf, Mém. de l'acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, t. 17, p. 205. — D. Rivet, Hist. littér. de la France, t. 3, p. 19. — De Paulmy,

et on représentait des jeux scéniques (1); puis on se répandait en foule dans les cours et dans les jardins, où d'autres spectacles étaient préparés ; on allait ensuite à la chasse de l'urus et du sanglier. Durant ces réjouissances, la profusion put être souvent comparée à celle qui régnait dans les festins d'Antoine et de Cléopâtre. Les historiens parlent d'un banquet de nos pères où trente mille plats furent servis, et d'un autre où l'on fit rôtir trente mille bœufs (2). Ces fêtes somptueuses se prolongeaient ainsi durant sept jours (3).

Précis d'une Histoire générale sur la vie privée des Français.

(1) *Voy.* la note 5 du 10e Récit, à la fin du vol.

(2) Il s'agit ici des banquets des anglo-normands ; mais on sait que presque tous les peuples modernes d'occident furent primitivement dans le même usage. *Voy.* Mathieu Paris, an 1243 et an 1252. — Strutt, Angl. anc., d. 294.

(3) Olivier de la Marche, Mém. — Mathieu de

Ce qu'Athenée raconte de Luernius et d'Ariamne prouve que l'origine des cours plénières est très-ancienne parmi les Gaulois, et donne une idée de leur faste et de leur générosité.

Luernius roi d'Auvergne, traitait chaque année pendant plusieurs jours, tous ceux qui se présentaient, et faisait garnir de viandes et de boissons choisies un espace de douze stades ce, qui faisait une table d'une demi-lieue; à leur départ, tous les convives recevaient de magnifiques présents (1).

La libéralité d'Ariamne est encore plus étonnante (2). Le Gaulois d'Asie, voulant

---

Couci, c. 7. — Lacurne de Sainte-Palaye, Mém. sur l'anc. chevalerie, 3e partie, p. 188, éd. in-12.— Saint-Foix, en ses Essais hist. sur Paris., t. 2, p 202 et 210

(1) Possid, ap. Athen., l. 4, c. 13. — Picot, Hist. des Gaulois, t. 3, l. 2, c. 9, p. 171.

(2) Athen., l. 4. — Marcel, t. 1, p. 321. — Picot, lieu cité, p. 172.

réunir tous ceux de sa nation qui se trouvaient dans la Galatie, fit annoncer à son de trompe, qu'il les traiterait pendant un an. Des peuples entiers, Gaulois et étrangers, vinrent en foule à ces fêtes pour lesquelles on avait préparé le long des routes voisines du palais d'Ariamne, des tentes de toile et de feuillage qui, sous le beau ciel de l'Asie abritaient suffisamment cette multitude réjouie. Chaque tente contenait quatre cents personnes outre les poètes, les musiciens, les jongleurs et tous les gens occupés à servir sans cesse et au moindre signal des provisions inépuisables (1).

Ce n'était pas seulement leur goût pour l'hospitalité qui engageait nos ancètres à tenir ainsi table ouverte; mais comme les grands croyaient que le crédit et la considération étaient proportionnés au nombre

(1) *Voyez* la note 6 du 10e Récit, à la fin du volume.

de leurs clients (1), ils avaient toujours avec eux une suite nombreuse de flatteurs, de parasites, de protégés et de *Solduriers* (2) qu'ils attachaient à leurs personnes en leur faisant partager leur repas.

Il reste à dire quelque chose de l'état des lettres sous les Mérovingiens. Quand on voit l'ignorance et la barbarie couvrir la France à cette époque, on se persuade difficilement que peu de temps avant, cette contrée jetait un éclat comparable à celui de Rome et d'Athènes ; on soupçonnerait ici de l'exagération si l'on n'opposait point à l'incrédulité du lecteur les témoignages respectables de Quintilien (3), de Suétone (4),

(1) César, de Bell. Gall., l. 4.

(2) *Voyez* sur les Solduriers qu'on peut regarder comme une sorte d'écuyers, Cæs, de Bell. Gall., l. 3, c. 22. — Diod., l. 5. — Athen., l. 6, c. 15. — La Tour d'Auvergne, Orig. gaul., vol. unique, c. 3. — Marcel, t. 1, c. 12, p. 76.

(3) Quintil., de Orat. Inst.

(4) Sueton, de Illustrib. Gram.

de Cassiodore (1), de Symmaque (2), d'Ausone (3), et l'autorité des écrivains modernes tels que Du Boulai, Tillemont, Vossius, D. Rivet et autres (4).

Les colonies que les Grecs et les Romains établirent dans les Gaules, la civilisation de ce pays, l'asile que les empereurs y donnèrent aux savants, l'amour de Constance Chlore pour les lettres (5), la conversion de Constantin, les victoires de ce prince, tout concourut dans le quatrième siècle à faire régner une paix heureuse (6).

---

(1) Cassiod., Inst.

(2) Sym., Epist. et Miscell.

(3) Aus., de Claris Urbib. et de prof. Burdig.

(4) *Voy*. Baillet, Jug. des savants; poètes latins. — Giraldi Ferrar., de Hist. Poet. dial. — Syllabus, poet. christ. vet. — Vinet et Scaliger en leur Com. sur Ausone.

(5) Vopisc., Vita Carin., num. 18. — D. Rivet, Hist. littér. de la France, t. 1, part. 2.

(6) Hieron., ep. 95. — Tillemont, Vies des Emp. t. 4, p. 97.

Alors, dans le silence des armes, on entendit les plus aimables concerts ; et les semences que l'Ionie et Rome avaient répandues sur nos rivages donnèrent en abondance des fruits et des fleurs (1).

On est agréablement surpris d'entendre citer parmi nos aïeux un Delphide (2), un Minervius (3), un Héliodore (4), un Hellesponce (5) : quand leurs noms rappelaient

(1) S. Hieronym., advers. Vigil. — Egas. Bullœus, Hist universit. Par., t. 1. — Marcel., Orig. de la Monarc. franç., t. 1. — Rivet, Hist. littér., t. 1 et 2. — Thomas, Essais sur les Eloges, c. 17, p. 1.

(2) Delphide était un Gaulois, orateur et poète. *Voy.* Ausone, de Prof. Burdig.

(3) Il y eut plusieurs Minervius dans les Gaules ; On trouve une épître de saint Jérome à un solitaire de ce nom, et D. Rivet en cite plusieurs autres dans son Hist. littér.

(4) Hieron., Ep. crit., p. 712.

(5) Hellesponce, Gaulois d'origine grecque était orateur et philosophe. *Voy.* Eunap., p. 203.

les plus belles régions de l'antiquité, ils coupaient l'illusion par les sons de la lyre qu'ils faisaient entendre à nos pères ou sur le mont des Druides (1), ou sur le promontoire d'Aphrodise (2), ou dans la vallée Flavienne (3), sites charmants de la Gaule, qui aujourd'hui dérobent sous des noms vulgaires des souvenirs enchanteurs (4).

C'est dans ce quatrième siècle que les Gaules produisirent les historiens Eutrope(5)

---

(1) Le mont Dru, le mont Jou, mont Bard, et autres lieux semblables, signifiaient originairement le mont des Druides, le mont de Jupiter, le mont des Bardes, etc.

(2) Danville, Notice sur les Gaules. — D. Martin, Dict. topograp., à la suite de son Histoire des Gaules.

(3) Danville, lieu cité, au mot *Flavienne*.

(4) Le promontoire d'Aphrodise se nomme aujourd'hui le cap de *Creux ;* le port de Vénus se nomme port *Vendre ;* la vallée Flavienne *Saint-Gilles*, etc.

(5) Symmaque, ép. 53, l. 3. — Tillem, Vies

et Protadius (1); les orateurs Eumène, Gennade, Alcime, Drepane; les rhéteurs Exupère, Sedatius, Agrice; l'astronome Arbore; les grammairiens Jucundus, Glabrio; les poëtes Ausone, Siagrius, Théon et tant d'autres (2).

Lactance, saint Jérôme, le sophiste Proërèse, Citarius, comparé à Simonide pour l'harmonie de ses vers, accoururent de l'At-

---

des Empereurs, t. 5. — Konig., Biblioth. vetera et nova.

(1) Protadius a fait une histoire des Gaules qui ne nous est point parvenue. — D. Rivet, Hist. littér., 4e siècle.

(2) *Voy.* sur ces auteurs Hieron. Chron., l. 2, p. 184. -- Auson. Prof., c. 2, 7, 14 et 17. — Sidon. Apol., l. 1, ep. 7; l. 5, ep. 10; l. 8, ep. 11. — Symm., l. 1, ep. 2; ep. 76. — Syllab., Poët. christ. vet. — Vinet in Aus., § 153. — Scalig. in Aus. Lect., l. 2, c. 12. — Paneg, veteres. op. et stud. de la Baune, p. 157.—D. Rivet, lieu cité, p. 157 et suiv.

tique et de l'Ausonie (1) pour entendre les doctes personnages qui professaient dans les célèbres écoles de Bordeaux, de Trèves, d'Autun, de Marseille et de Toulouse (2.

Les poètes qui savaient le mieux flatter les empereurs romains, supposaient que dans leurs cortèges magnifiques, on voyait les savants de la Gaule, mêlés aux savants Romains (3).

Mais tandis que parmi nous prospéraient à cette époque les sciences et les arts de la Grèce et de l'Italie, une branche nouvelle et inconnue aux anciens brillait sur l'arbre en fleurs de la littérature, pareille au rameau du gui religieux, qui mêle sa tige étrangère

---

(1) Hieron., Vir. illust., 1, 80. —D. Rivet, Hist. littér. de la France, 4e siècle, t. 1, part. 2.

(2) Egas. Bulloeus, Hist. universit. Par. — D. Rivet, lieu cité, t. 1.

(3) .... *Te Gallia doctis*
Civibus, et toto stipavit Roma senatu.
(Claud. *Paneg. Honorii*, v. 582.)

aux feuillages d'un chêne auguste, et l'enrichit d'un ornement qu'il n'a point fait éclore. Il s'agit ici de l'éloquence chrétienne, si justement célèbre dans les troisième et quatrième siècles (1).

Le chrétien, dans ce premier âge de l'Eglise, était un soldat toujours armé pour la foi, et sans cesse aux prises avec les persécutions, l'idolâtrie, l'incrédulité, la barbarie, l'ignorance, les hérésies et l'impiété (2); les héroïques travaux des défenseurs du christianisme formèrent les Tertullien, les Origène, les Basile, les Grégoire de Na-

---

(1) Tillemont, Mém. pour servir à l'Hist. ecclés. des six premiers siècles. — Gennad., de Vir. illust. — Andrès, dell' Origine progressi e stato attuale d'ogni letteratura, t. 1, p. 8. — Guill. Cave, Scrip. eccles.

(2) Sulp. Sever., Hist. sac. — Le Recueil de Bollandus. — Tillemont, lieu cité. — Spicileg. veter. aliq. script. — Baillet, Vies des Saints. — Andrès, al luogo detto.

zianze, les Jérôme, les Augustin, les Chrysostôme (1).

Plus que toute autre contrée, la Gaule entendit cette éloquence persuasive et sublime ; c'est dans son sein que naquirent au quatrième siècle saint Martin (2), saint Hilaire (3), saint Nazaire (4, et cet illustre

---

(1) Tert. Apol. — Orig. Cont. Cels. — Hieron., Vir. illust. — August. Op. — Tillemont, lieu cité. — Andrès, al luogo detto.

(2) Saint Martin, évêque de Tours, est très-célèbre dans l'Histoire des Gaules; il fit construire deux monastères, où les cénobites se livraient à de profondes études, et d'où sortirent les plus grands hommes du 5e siècle. *Voy*. Mabil. annal. Bened. ; Tillemont, Mém. ecclés. ; D. Rivet, Hist. littér. de la France, 4e siècle, t. 1, part. 2.

(3) Auguste in Julian., t. 10, l. 1, n° 9. — Sulp. Sev., Hist. sac., l. 2.

(4) Hieron. Chron., p. 181. — Aus. Profes., c. 14, p. 174. — Tillem., Hist. des Empereurs, t. 4, p. 180.

Ambroise (1) dont la douceur fut annoncée par un miracle ; des abeilles descendues des cieux se reposèrent en essaim sur les lèvres de ce Platon de la chrétienté (2).

Mais alors que les lettres fleurissaient ainsi dans les Gaules, l'époque de leur décadence était prochaine. Le siége de l'empire ayant été transféré à Constantinople, les communications des Grecs et des Latins furent moins fréquentes (3), et par degrés se replia sur lui-même ce vaste fleuve des connaissances humaines dont la source était en Orient, et qui, après avoir arrosé l'Italie et s'être grossi dans cette contrée, débor-

---

(1) August., Doct. chrétienne, l. 4, c. 21 — Hieron., epist. 18, p. 37. — Cassiod. Instit., c. 7, p. 543.

(2) Paulin et Baronius, in Vitâ sancti Ambros. — Saint Ambroise fut surnommé *Doctor Mellifluus*.

(3) Andrès, dell' Orig. progressi e stato attuale d'ogni letter., t. 1, p. 82.



dait dans les pays voisins, qu'il fertilisait. Les flots qui restèrent dans le lit qu'il s'était creusé perdirent bientôt, privés de son cours alimentaire, leur abondance et leur pureté ; bientôt ils se corrompirent et disparurent sous les débris de l'empire d'Occident, que renversèrent les peuples barbares (1). Alors les Gaules furent frappeés de stérilité (2), et le champ de la littérature resta inculte et dédaigné sous ses nouveaux habitants, qu'un esprit de conquète et une humeur belliqueuse entraînaient sans cesse dans les combats (3).

---

(1) Salv., de Gubernat. Dei. — Sozomen. Hist. — Zozim. Hist. — Isidor. Hisp. Hist. Goth. — Cassiod., ad an. 476. — Muratori, Annal. d'Ital. — Roberstson, Introd. à l'histoire de Charles V. — Andrès, al luogo, detto. — Gibbon, Decline and fall of the Roman emp.

(2) Tillem., Mém. ecclés., t. 16, p. 189.—Baillet, Jug. préj. — Andrès, al luogo detto.

(3) Salv., Gubernat. Dei. — Prccop., de Bell.

Toutefois cette décadence ne fut pas tellement rapide qu'on ne put voir dans le cinquième siècle briller parmi nous des hommes recommandables.

C'est dans ce siècle que se firent connaître Sévère Sulpice (1), S. Paulin de Nôle (2); S. Prosper (3), Mamert, Claudien (4), Salvien (5) Sidonius Apollinaris (6); mais leurs écrits prouvent combien s'étaient altérés le

---

Goth. — Greg. Turon., Episc. Hist. — Fredeg. Chron. — Gest. Franc. Jornandès, de Reb. Geticis.

(1) Vossius, de Hist. lat., l. 2, c. 12. — Gennad., de Viris illust. seu de Script. eccles., c. 19.

(2) Hieron., ep. 49, p. 567. — Uran., Ep. ad Pacat. de obitu S. Pauli, n. 9. — Idat. Chron., p. 299.

(3) Gennad., de Vir. illust., c. 84.

(4) Sidon. Apol., l. 4, ep. 11; l. 5, ep. 2.— Gennad., de Vir. illust., 83. — Cave, Script. eccles.

(5) Genn., de Vir. illust., c. 67.

(6) Genn., loco cit., c. 92.

goût des lettres et la bonne latinité (1) : la langue des Horace, des Virgile et des Cicéron se hérissait d'une foule de mots barbares, et déjà se formait le mélange du celtique, du tudesque et du latin (2), dont naquit la langue *romance* ou vulgaire que parlèrent nos pères dès la seconde race, mais dans laquelle ils ne composèrent pour la postérité que vers l'an 1200 (3).

---

(1) Girald., de Hist. poét. dialog., t. 5. — Baillet, Jug. préj., c. 7, p. 316. — Tillem., lieu cité, t. 16.

(2) Baillet, lieu cité. — L'abbé Lebeuf en ses Dissertations. — Jean Liron en ses Singularités historiques. — D. Rivet, lieu cité.

(3) Lévesque de la Ravallière, Rem. sur la langue vul. de la Gaule depuis César jusqu'au siècle de Philippe Auguste. (Hist. de l'acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, t. 23, p. 244.) — D. Liron, lieu cité. — Bonamy, Mém. de l'acad. des Inscript. et Belles-Lettres. t. 24, p. 657. — Joach. Perion, de Orig. Ling. gal.

Dans le sixième siècle les Gaules virent naître encore S. Avitus (1), S. Césaire (2), Fortunat (3), Grégoire de Tours (4) et quelques autres savants (5). Cependant l'obscurité redoublait chaque jour ; le flambeau des lettres jeta ses dernières clartés dans le fond des cloîtres, qui furent quelque temps le dépôt des connaissances (6) ; mais l'ignorance pénétra jusqu'en leur dernier asile ; de grands monastères n'eurent plus qu'un missel pour toute bibliothèque (7), et le moine illétré, pour copier une lé-

(1) Bolland, 5 feb., p. 667.

(2) Eunod., l. 9, ep. 33. — Mabil. Ann., 1 et 4.

(3) Syllab., Poét. christ. vet. — Mabil., Act. Bened. — Bolland., 16 ap.

(4) Odon. Abat., Vit. sanct. Greg. Turon.

(5) Tillemont, Mém. ecclés. — D. Rivet, Hist. littér. de la France, 5e siècle.

(6) Tillemont, lieu cité. — Fleury, Hist. ecclés.

(7) Mémoires de l'acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, t. 9, p. 325.

gende ou un cantique, ratura le parchemin et l'écorce de papyrus où Tacite et Tite-Live, avaient tracé leurs œuvres immortelles; enfin toute la science des Gaules se resserra bientôt autour du lutrin, où ses plus grands efforts tendaient à pouvoir lire et chanter les pseaumes.

Mais alors que l'ignorance semble effaroucher les muses et les détourner de la France, voilà que, de la fermentation de toutes les superstitions celtiques, gothiques et scandinaves, on voit naître un merveilleux poétique, dont les muses ravies reçoivent de célestes couronnes.

Il s'agit ici de la féerie et de la magie, qui, pendant plusieurs siècles, exercèrent une grande influence sur l'esprit des Français, et qui, aujourd'hui même, n'ont pas encore perdu tout leur empire sur les classes populaires. Nous verrons plus d'une fois se réfléchir dans nos annales ce genre de merveilleux qui, dégénéré en puérilités bizarres

sous la plume des modernes conteurs, n'en a pas moins, au fond des siècles barbares où il prit naissance, des éléments excessivement poétiques (1).

---

(1) Nous nous proposons de publier quelque jour un recueil raisonné de mythologie française et de fables nationales.

PREUVES ET REMARQUES

A L'APPUI

DE CE SECOND VOLUME.

SIXIÈME RÉCIT.

NOTE 1re, PAGE 17.

Pour faire juger au lecteur si j'ai réussi à imiter l'originalité des chants des Scandinaves je dois en rapporter plusieurs, dont l'authenticité est incontestable; ils ajouteront d'ailleurs une nouvelle force à tout ce que j'ai dit dans le cours de cet ouvrage sur ce peuple amoureux et guerrier.

ODE DE REGNER LODBROG,

Roi de Danemarck, composée par lui-même avant de mourir dans la prison où l'avait enfermé le roi Ella, son vainqueur.

(L'original de cette pièce se trouve dans Wormius, l it-

térat. Runica, et dans le Recueil de M. Biornet; elle a été traduite en anglais dans un recueil de pièces runiques publié en 1763; en allemand dans la biblioth. de Schonen Wissemch., et en français par Mallet, Introd. à l'Histoire du Danem., t. 2.)

« Nous nous sommes battus à coups d'épée dans le temps où, jeune encore, j'allai vers l'Orient préparer une proie sanglante aux loups dévorants. Toute la mer ne semblait qu'une plaie, et les corbeaux nageaient dans le sang des blessés.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée le jour de ce grand combat où j'envoyai le peuple de Helsingie dans le palais d'Odin. De-là nos vaisseaux nous portèrent à Ifa, où les fers de nos lances, fumants de sang, entamaient à grand bruit les cuirasses, et où les épées mettaient les boucliers en pièces.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée ce jour où j'ai vu dix mille de mes ennemis couchés sur la poussière près d'un cap d'Angleterre. Une rosée de sang dégouttait de nos glaives, les flèches mugissaient dans les airs en allant heurter les casques. C'était pour moi un plaisir aussi grand que de tenir une belle fille sur mon cœur.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée le

jour où mon bras fit toucher à son dernier crépuscule ce jeune homme si fier de sa belle chevelure : l'insensé ! il recherchait les jeunes filles dès le matin, et se plaisait à faire le tourment des veuves. Quelle est la destinée d'un homme vaillant, si ce n'est de tomber des premiers au milieu d'une grêle de traits ? Celui qui n'est jamais blessé passe une vie ennuyeuse, et le lâche ne fait jamais usage de son cœur.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée ; car il faut qu'un jeune homme se montre de bonne heure dans les combats, qu'un guerrier en attaque un autre ou lui résiste. Celui qui aspire à se faire aimer de sa maîtresse doit être prompt et hardi dans le fracas des épées.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée ; mais j'éprouve aujourd'hui que les hommes sont entraînés par le destin; il en est peu qui puissent résister aux décrets des fées. Eussé-je cru que la fin de ma vie serait réservée à Ella lorsque, demi-mort, je répandais encore des torrents de sang, lorsque je précipitais les vaisseaux dans les golfes de l'Ecosse, et que je fournissais une proie si abondante aux bêtes sauvages !

» Nous nous sommes battus à coups d'épée ;

mais je suis plein de joie en pensant qu'un festin se prépare pour moi dans le palais des dieux. Bientôt, bientôt, assis dans la brillante demeure d'Odin, nous boirons de la bière dans les crânes de nos ennemis. Un homme brave ne redoute point la mort. Je ne prononcerai point des paroles d'effroi en entrant dans la salle d'Odin.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée. Ah! si mes fils savaient les tourments que j'endure, s'ils savaient que des vipères empoisonnées me déchirent le sein (1), qu'ils souhaiteraient avec ardeur de livrer de cruels combats, car la mère que je leur ai donnée leur a laissé un cœur vaillant!

» Nous nous sommes battus à coups d'épée; mais à présent je touche à mon dernier moment. Un serpent me ronge déjà le cœur. Bientôt le fer que portent mes fils sera noirci dans le sang d'Ella; leur colère s'enflammera, et cette jeunesse vaillante ne pourra plus souffrir de repos.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée dans cent et un combats, où les drapeaux flottaient. Dès ma

---

(1) Regner Lodbrog mourut des morsures des serpents dont Ella avait fait remplir sa prison.

jeunesse j'appris à rougir de sang le fer d'une lance, et je n'eusse jamais cru trouver un roi plus vaillant que moi. Mais il est temps de finir ; Odin m'envoie les déesses pour me conduire dans son palais ; je vais aux premières places, boire de la bière avec les dieux. Les heures de ma vie se sont écoulées ; je mourrai en riant. »

ODE DU PRINCE HARALD LE VAILLANT.

(L'original se trouve dans le Knytlinga-Saga, et dans Bartholin, Antiq. Dan., liv. 1, c. 10. — Cette pièce a déjà été traduite en français par M. Mallet, supplément à l'Introduction de l'Histoire de Danemarck.)

« Mes navires ont fait le tour de la Sicile. C'est alors que nous étions brillants et magnifiques : mon vaisseau brun, chargé d'hommes, voguait rapidement au gré de mes désirs ; occupé de combats, je croyais naviguer toujours ainsi. Cependant une fi e de Russie me méprise.

» Je me suis battu dans ma jeunesse avec les peuples de Drontheim. Ils avaient des troupes supérieures en nombre : ce fut un terrible combat ; je laissai leur jeune roi mort sur le champ de bataille. Cependant une fille de Russie me méprise.

» Un jour nous n'étions que seize sur un vais-

seau ; une tempête s'élève et enfle la mer ; elle remplit le vaisseau chargé ; mais nous le vidâmes en diligence. J'espérais de là un heureux succès ; cependant une fille de Russie me méprise.

» Je sais faire huit exercices ; je combats vaillamment ; je me tiens fermement à cheval ; je suis accoutumé à nager ; je sais courir en patins et jouer aux échecs ; je lance le javelot, je m'entends à ramer : cependant une fille de Russie me méprise.

» Peut-elle nier, cette jeune et orgueilleuse beauté, que le jour, où, porté près de la ville dans le pays du midi, je livrai un combat, je ne me sois servi courageusement de mes armes, et que je n'aie laissé après moi des monuments durables de mes exploits ? Cependant une fille de Russie me méprise.

» Je suis né dans le haut pays de Norwège, là où les habitants manient si bien les arcs ; mais j'ai préféré conduire mes vaisseaux, l'effroi des paysans, parmi les écueils de la mer, et loin du séjour des hommes : j'ai parcouru les mers avec ces vaisseaux. Cependant une fille de Russie me méprise. »

HAGBARD ET SYGNA.

(Ce chant se trouve dans Saxon le Grammairien, t. 7. Siued l'a abrégé, et c'est du recueil allemand de ce dernier que je l'ai tiré et imité librement. Je ne crois point qu'on l'ait encore traduit en français.)

HAGBARD.

« Si ton père, ô ma Sygna ! me surprend en ces lieux tout pleins de sa vengeance, s'il faut que je succombe sous ses coups, te souviendras-tu de notre union secrète, ou bien un autre amant aura-t-il ton cœur quand Hagbard ne sera plus ?

» Quep uis-je espérer de Sigar, s'il me voit dans ses propres foyers, lui qu'éveille toutes les nuits l'ombre sanglante de ses fils, de ses fils tombés sous mon épée quand je surpris leurs vaisseaux dans la baie de Hamud ? Mais quel danger, quel ordre cruel pouvaient arrêter mes pas quand ton amour m'assurait ici tant de bonheur !

» Si ton père m'enlève à ta présence en m'arrachant la vie, dis-moi, ô mon seul trésor ! dis-moi le serment que fait ton âme ?

SYGNA.

» Si la mort, cher Hagbard, te renferme dans la colline de tes aïeux, ai-je à faire un autre ser-

ment que de mourir avec toi ? Comment Sygna pourrait-elle aimer si tu n'étais plus ? Ne t'ai-je point donné le premier baiser, et le printemps de ma vie n'a-t-il point fleuri pour toi ! Que le fer, la terre, la maladie ou l'eau te ravissent à la lumière, me voilà prête à te suivre au tombeau ; et si l'on peut croire aux promesses d'une femme, nul serment n'est plus sacré que le serment de mourir avec toi.

LA MÈRE DE SYGNA.

» Téméraire, on a découvert la trace de tes pas ; déjà l'assemblée des parents appèle la vengeance sur ta tête, et invente le supplice que tu dois subir. Mais j'ai pitié de ta jeunesse, et pour te soustraire à la fureur de tes ennemis, j'ai préparé la dernière boisson dans la coupe de la mort. Approche-la de tes lèvres sans pâlir ; montre que ta dernière heure ne saurait abattre ton courage ; et quand tu auras savouré le breuvage libérateur, pars pour les régions ténébreuses où Hela t'appèle ; ton âme est son bien, et ton corps appartient à l'air.

HAGBARD.

» Femme, tu m'apportes la coupe de la mort, et je m'en venge en tendant pour la saisir la main qui a tué tes enfants, cette main qui fut rougie de leur sang, et qui les précipita dans les sombres demeures

de Hela, où tu veux m'envoyer. Mais pourquoi te rappeler ces pertes, malheureuse mère ! Si la fureur t'égare, dois-je m'en étonner, moi qui t'ai privée des gages d'amour qu'espérait ta vieillesse ! Hélas ! le jour ne brillera plus à leurs yeux.

» Mais que vois-je ! des flammes s'élèvent rapidement, le toit embrasé va s'écrouler sur ma tête ; ah ! l'amour tient donc sa promesse ! L'amante du héros, la belle Sygna a lancé un flambeau dans les fascines des sapins, afin de mourir avec moi.

» Q'on m'étrangle ; ce dernier tourment me fera plaisir. Odin, je n'arrive pas seul, ma bien-aimée m'accompagne ; les bras entrelacés, nous entrons ensemble sous les portiques du Walhalla ; les dieux vont assister à notre nouvelle alliance ; Hagbard et *Sygna* jouiront éternellement de la même gloire et des mêmes plaisirs. »

CANTIQUE FUNÈBRE

SUR LA MORT DU ROI HAQUIN.

(Ce cantique se trouve en entier dans la Chronique norwégienne de Snorron ; Bartholin en a traduit une partie en latin, et M. Mallet en français.)

« Les déesses qui président aux combats vienent d'être envoyées par Odin ; elles vont choisir parmi

les princes de l'illustre famille d'Yngue celui qui doit périr et aller habiter la demeure des dieux (1).

» Gondula, l'une des déesses, appuyée sur le bont de sa lance, parle ainsi à ses compagnes : — L'assemblée des dieux va s'accroître ; les ennemis de Haquin viènent d'inviter ce prince avec sa nombreuse armée à entrer dans le palais d'Odin. —

» Haquin entendit leur discours. — Pourquoi, dit-il à l'une d'elles, pourquoi as-tu ainsi disposé de ce combat ? N'étions-nous pas dignes d'obtenir des dieux une meilleure victoire ? — C'est nous, répondit-elle, qui te l'avons donnée, c'est nous qui avons fait fuir tes ennemis.

» Allons, poursuivit-elle, poussons nos chevaux au travers de ces mondes tapissés de verdure qui sont la demeure des dieux ; allons annoncer à Odin qu'un roi va le visiter dans son palais.

» Odin apprend cette nouvelle, et dit : — Her-

(1) Entre cette strophe et la suivante, l'original en a huit autres que M. Mallet a supprimées : à dire le vrai elles ne contiènent qu'une assez mauvaise description d'un combat ; les hyperboles outrées et les expressions bizarres qu'on y remarque, répugnent au génie de notre langue, et c'est ce qui m'empêche de les rétablir.

mode et Braga, allez au-devant du roi. Un roi estimé vaillant entre tous les hommes arrive aujourd'hui dans ce palais. —

» Enfin le roi Haquin s'approche, et, sortant du combat, il est encore tout dégouttant de sang. A la vue d'Odin il s'écrie: — Ah, que ce dieu me paraît sévère et terrible! —

» Le dieu Braga lui répond: — Venez, vous qui fûtes l'effroi des plus illustres guerriers, venez vous réunir à vos huit frères; les héros qui demeurent ici cultiveront la paix avec vous: allez boire de la bière au milieu de la troupe des dieux. —

» Mais ce brave roi s'écria: — Je veux garder toujours mon armure; il faut qu'un héros conserve avec soin sa cuirasse et son casque; et il est dangereux d'être un moment sans avoir sa lance dans ses mains.

» Alors on connut combien ce roi avait religieusement sacrifié aux dieux, car le sénat divin et toutes les moindres divinités le reçurent en le saluant.

» Heureux le jour où naît un roi qui sait ainsi s'attirer la faveur des dieux! L'âge où il a vécu reste toujours dans le bon souvenir des hommes.

» Les liens du loup Fenris seront rompus; il se jetera avec fureur sur ses ennemis, avant qu'un

aussi bon roi reparaisse sur la terre, réduite maintenant à un triste veuvage.

» Les richesses périssent, les parents meurent, les campagnes sont ravagées; mais le roi Haquin habitera avec les dieux, tandis que les peuples s'abandonnent à la douleur. »

NOTE 2, PAGE 23.

On a pu déjà remarquer dans cet ouvrage combien les Gaulois et les Francs étaient jaloux d'une belle chevelure ; on pourrait faire un chapitre curieux et intéressant sur les modes, les prérogatives, les usages dont les cheveux ont été l'objet, tant chez nos ancêtres que chez les Scandinaves.

Les Suèves et les Sicambres relevaient leurs cheveux sur le sommet de leur tête et en formaient un ou plusieurs nœuds (1).

Crinis rufus et in nodum coactus apud Germanos....

SENÈQUE.

Crinibus in nodum tortis venere Sicambri.

MARTIAL.

---

(1) Tacit., de Morib. German. — Favyn, Th. d'Honn., l. 2, p. 132.

C'est par là que l'homme libre était distingué de l'esclave (1).

Les grands et les chefs de la justice, chez les Gaulois et chez les Germains, secouaient sur leur chevelure une poudre d'or qui lui donnait un éclat bizarre (2). Quand ils allaient au combat ils la frottaient avec une composition d'un rouge très-vif, qui leur prêtait un air effrayant (3).

Hic, quoque monstra domas, rutili quibus arce cerebri
Ad frontem coma tracta jacet, nudataque cervix
Setarum per damna nitet.

SIDON. APPOL.

Dans le deuil et l'affliction ils laissaient flotter leurs cheveux épars; une épouse, une amante coupait

---

(1) Tacit., de Morib. German. — Molé, Histoire des Modes franç., p. 5.

(2) L'empereur Commode se poudrait ainsi les cheveux. *Voyez* ce qu'en dit Ælius Lampridius, in Commod. imp.

(3) Les anciens connaissaient aussi l'art de teindre les cheveux, et en faisaient un fréquent usage pour déguiser les années. *Voyez* Martial, l. 4, épig. 36; l. 3, épig. 43; Ausone, ép. 18; Jul. Capitol., in Luc. Vero imp. — Tertul., de Cultu Fœmin., c. 7.



les siens sur le tombeau de celui dont elle pleurait la perte (1).

> Ante ducem nostrum flavam sparsere Sicambri
> Cæsariem, pavidoque orantes munere Franci.
>
> CLAUDIEN.

Ils juraient sur leur chevelure, et ce serment était sacré (2).

Ils ne pouvaient donner une plus grande marque de politesse à ceux qu'ils honoraient que de s'arracher un cheveu en les saluant (3).

Il suffisait d'une longue chevelure pour séduire les femmes (4) ; et c'est à cet avantage qu'*Harald aux beaux cheveux* doit une partie de sa célébrité. Ce prince amoureux, voulant donner à sa maîtresse une grande preuve de son attachement pour elle, lui promit en la quittant, de négliger sa superbe chevelure jusqu'à ce qu'il eût conquis la Norwège pour obtenir ses faveurs (5).

---

(1) Molé, Modes franç., p. 6.

(2) Saint-Foix, Essais sur Paris. — Molé, Modes françaises, p. 12.

(3) Saint-Foix, lieu cité.

(4) John. Wallingford, ed. Gal, p. 547. — Strutt, p. 180.

(5) North. Antiq., v. 1., p. 205.

Celui qui portait la main sur la chevelure d'un homme libre était sévèrement puni (1). S'il osait la couper avec des ciseaux, on prononçait contre lui une amende plus forte que celle qu'encouraient les autres criminels.

Si quis aliqui, contra legem tunderit caput liberum non volentis, cum duodecim solidis componat (2).

Les religieuses, en prononçant leurs vœux, faisaient le sacrifice de leurs cheveux, comme si désormais elles eussent renoncé aux moyens de plaire. Les moines, en se rasant une partie de la tête, se rendaient serfs et esclaves de l'autel, parce qu'une chevelure longue était l'emblème de la liberté (3).

J'oserais presque affirmer que, dans les premiers temps de leur conversion, les Français répugnèrent à embrasser l'état ecclésiastique par la seule crainte de la tonsure. Il est du moins certain que les prêtres et les religieux regrettèrent souvent l'ornement dont ils avaient dépouillé leur tête, et qu'ils cher-

---

(1) Capitul., an 809.

(2) Capitul., an 630.

(3) Molé, Modes françaises, p. 11, 13, — Saint-Foix, Essais Hist. sur Paris.

chèrent à éluder l'obligation de la tonsure (1). « Il
» fallut une loi expresse, dit l'auteur des Modes fran-
» çaises, pour les obliger à se contenter d'une sim-
» ple couronne ou cordon de cheveux; l'archidiacre
» fut même autorisé dans chaque diocèse à tondre
» les ecclésiastiques qui refuseraient de se soumettre
» à la nouvelle ordonnance (2). »

Dans le onzième siècle on fit une nouvelle guerre aux longues chevelures des ecclésiastiques, et l'on arrêta dans un conseil que ceux qui porteraient de longs cheveux seraient exclus de l'église pendant leur vie, et qu'on ne prierait point pour eux après leur mort.

Une mode qui avait été fort répandue chez les anciens, et particulièrement à Rome (3), semblait, en s'in-

---

(1) Molé, lieu cité, p. 24, 35 et 36.

(2) Capitul. Arch., 744. — Concil. roman.. ann. 743, c. 13. — Robert Cenalis, Hist. Gallica. — Pomeraye, Hist. des Arch. de Rouen, c. 8. — Saint-Foix, Essais histor. sur Paris, t. 2, p. 194.

(3) Clearque dans Athénée, lib. 12 Dipnosoph. — Aristot., lib. 2 Econom. Ant. Med. — Ovid., l. 1 Amor., eleg. 14; id., l. 3, de Art. Amandi. — Martial, l. 6, ép. 12; l. 14, ép. 12. — Prop., l. 3, eleg. 13 ad Cinth. — Juven., sat. 6 et 8. — Festus Avien., carm. 10.



troduisant en France, devoir concilier les règles sévères de l'église avec le goût et la commodité des prêtres et des religieux; ce fut la mode des chevelures artificielles; mais des ordonnances impitoyables défendirent très-expressément aux tonsurés de recourir aux perruques; il y eut plus d'une querelle à cet égard, et les théologiens dissertèrent fort gravement sur ce chapitre.

Il serait trop long de rapporter ici la copie des pièces curieuses auxquelles la défense de porter perruque a donné naissance; mais il suffira, pour donner une idée de leur contenu, de transcrire seulement leurs titres (1).

I.

Dispense accordée à un membre de l'académie française, conseiller et aumônier du roi, par un cardinal *à latere*, pour porter perruque.

II.

Réglement fait par l'archevêque de Reims sur les perruques des chanoines de Soissons.

III.

Supplique souscrite par trois médecins, et présentée à l'ar-

(1) On trouve ces pièces dans l'histoire des perruques, par Thiers, et dans Molé, Histoire des Modes françaises.

chevêque d'Aix par un vicaire de Lambesc, pour obtenir la permission de porter une perruque.

IV.

Ordonnance provisoire du père général des oratoriens contre les perruques.

V.

Oratoriens congédiés pour n'avoir pas voulu renoncer aux perruques.

VI.

Procès-verbal dressé dans la sacristie de l'église cathédrale de Beauvais, au sujet d'un chanoine qui voulait dire la messe avec une perruque.

VII.

Assignation par devant l'official de Reims pour une perruque.

VIII.

Chapitre de Reims divisé à cause des perruques.

IX.

Ordonnance contre les perruques.

Par suite des signes de noblesse et de liberté que les Français croyaient voir dans une longue chevelure, on regarda pendant long-temps parmi eux comme la peine la plus ignomnieuse, celle qui condamnait un criminel à être rasé.

Cette peine était infligée au serf qui désobéissait à son seigneur (1).

---

(1) Capit. ann. 809.

Dans notre ancienne législation et jusqu'au dernier siècle, la femme convaincue d'adultère était condamnée à être tondue (1).

Mais je reviens au texte qui motive cette note. J'ai dit que durant la première race, et même pendant une partie de la seconde, une longue chevelure fut le symbole et la marque de la royauté. Les sujets n'avaient donc pas le droit de porter les cheveux flottants ; ils les ramenaient sur leur front (2).

« C'est la coutume des rois de France, dit Agathias (3), de ne se faire jamais couper les cheveux, » mais de les conserver depuis le moment de leur » naissance : ils laissent ceux de derrière flotter avec » grâce sur leurs épaules ; ils partagent ceux de devant sur le sommet de la tête et les rejètent des » deux côtés ; en général leur chevelure n'est ni hérissée ni dégoûtante comme celle des Turcs et des » Barbares, ni liée ou cordelée toute ensemble sans » grâce, sans agrément ; ils ont diverses manières » de la tenir propre, et ils en ont grand soin...

(1) Papon, en ses arrêts. — Répertoire de Jurisp., au mot *Adultère*.

(2) *Voy.* sur ces usages Prisc. t. 1,, p. 608.—L'abbé Lebeuf, Dissert., t. 3, p. 47-77.

(3) Agath., l. 2, p. 49.

» Au reste c'est chez les Francs un privilége de
» la famille royale de porter de longs cheveux ;
» leurs sujets les coupent en rond, et les souverains
» ne leur accordent que difficilement le droit de les
» porter longs. »

Clodion, Mérovée et Childéric nous sont représentés ainsi qu'Agathias les dépeint. *Voyez* à cet égard Priscus (inter Excerpt. de Legat.) et une dissertation de Chiflet sur le tombeau de Childéric.

Clovis ayant usurpé les royaumes de plusieurs rois, leur fit couper les cheveux pour annoncer qu'ils ne régnaient plus (1).

Les maires du palais voulant écarter du trône les faibles rois dont ils étouffaient l'autorité, leur coupaient la chevelure et les enfermaient dans un cloître.

SEPTIÈME RÉCIT.

NOTE 1ère, PAGE 116.

Grégoire de Tours met dans la bouche de Mérovée ces paroles attendrissantes :

« Ce prince, dit-il, appela Gailenus, le plus fidèle
» de ceux qui l'avaient suivi dans sa disgrâce, et lui

---

(1) Greg. Turon, l. 2. — Molé, Modes franç., p. 12.

» adressa ce discours : « L'union qui a toujours
» régné entre nous ne permet pas que tu me laisses
» tomber dans les mains de nos tyrans ; tu vois, ami,
» qu'il n'est plus pour moi d'espérance et de sûreté
» ici bas. Arraché des asiles les plus sacrés, pour-
» suivi dans les lieux les plus solitaires, comment
» puis-je, séparé d'une épouse qui ne peut me se-
» courir, échapper aux tourments horribles que me
» prépare mon impitoyable marâtre ? Cher Gailenus,
» il n'est qu'un moyen de me délivrer de tant de
» peines ; je l'attends de toi ; prends cette épée,
» et sauve d'un seul coup ton malheureux ami ! »

NOTE 2, PAGE 118.

Les évêques assemblés pour juger Prétextat, craignant de s'attirer la haine de Frédegonde et de Chilpéric, se montraient disposés à condamner l'accusé.

Les plus courageux gardaient le silence; la stupeur et l'effroi avaient glacé la pitié dans leur cœur. C'est alors que Grégoire de Tours se lève et dit en s'adressant au concile : « Nous sommes évêques, et
» nous avons tous le droit d'inspirer au roi des senti-
» ments de douceur et de modération; vous surtout,
» qui plus que les autres avez accès près de lui, vous
» qu'il écoute avec respect et qu'il comble de fa-

» veurs, allez lui représenter qu'en voulant faire
» périr un innocent, un ministre du Seigneur, il
» s'attire la vengeance du ciel et compromet sa
» gloire. »

Tous les assistants gardaient le silence et tenaient les yeux baissés vers la terre, afin que les affidés de Chilpéric ne pussent leur imputer un mouvement approbateur. Grégoire de Tours, indigné de tant de lâcheté, parla long-temps et avec véhémence en faveur de Prétextat; mais son éloquence n'eut aucun résultat satisfaisant.

Deux évêques se rendirent auprès du roi, et au lieu d'exciter sa clémence, ils dénoncèrent Grégoire de Tours comme coupable de résistance aux ordres suprêmes.

Le roi l'envoya chercher, et lui dit : « Quoi !
» vous qui en qualité d'évêque rendez la justice à
» tous ceux qui viènent vous la demander, j'ap-
» prends que vous me la refusez aujourd'hui ! »
« Seigneur, répondit Grégoire de Tours, si quel-
» qu'un d'entre nous pèche contre l'équité, vous
» pouvez nous en punir, et c'est un droit que nul
» ne peut vous contester.

» Mais si vous vous écartez vous-même de la jus-
» tice, qui osera vous en avertir, si les évêques se

» taisent devant vous? Si vous n'avez nul égard à
» nos avis, personne de nous ne peut vous condam-
» ner, mais vous aurez à rendre compte à celui qui
» a dit qu'il était la justice même. »

Le roi bouillant de colère, lui fit quelques menaces; mais voyant qu'il ne pouvait ébranler sa vertu, il eut recours à la feinte, et, se radoucissant tout à coup, il lui présenta la main et voulut le faire asseoir à table près de lui; mais Grégoire de Tours resta inébranlable dans sa vertu.

HUITIÈME RÉCIT.

NOTE UNIQUE, PAGE 158.

Voici ce que dit M. Fleury sur les premiers monastères (1):

« Ce fut dans ce temps, et depuis la liberté de
» l'Eglise, que l'on commença à fonder des monas-
» tères. Dès le temps des persécutions plusieurs chré-
» tiens s'étaient retirés dans les déserts, principale-
» ment au voisinage de l'Egypte; quelques-uns y
» passèrent le reste de leur vie, comme saint Paul,

(1) Fleury, Mœurs des Chrétiens, p. 317, vol unique.

» que l'on compte pour premier ermite. Saint An-
» toine, ayant mené quelque temps la vie ascéti-
» que près du lieu de sa naissance, se retira dans le
» désert pour s'y exercer avec plus de liberté et de
» sûreté, s'éloignant de toutes les tentations qui pou-
» vaient venir de la part des hommes (1). Il fut le
» premier qui assembla des disciples dans le désert
» et les y fit vivre en commun. On ne les nomma plus
» simplement ascètes, quoiqu'ils menassent la même
» vie ; on les appela moines, c'est-à-dire solitaires
» ou ermites, c'est-à-dire habitants des déserts. On
» nomma cénobites ceux qui vivaient en commu-
» nauté, et anachorètes ceux qui se retiraient dans
» une solitude plus entière, après avoir vécu long-
» temps en communauté et y avoir appris à vaincre
» leurs passions.

« Les cénobites ne laissaient pas d'être fort soli-
» taires, puisqu'ils ne voyaient âme vivante que leurs
» confrères, étant séparés de toute habitation par
» plusieurs journées de chemin dans les déserts ari-
» des où il faut tout porter jusqu'à l'eau ; ils ne se
» voyaient que le soir et la nuit, aux heures de la
» prière, passant tout le jour dans leurs cellules,

(1) Hieron., Vita sanct Pauli. — Vita sanct. Anton.

» seuls ou deux à deux, et gardant toujours un
» grand silence... Ce que les moines avaient de
» singulier c'était de renoncer au mariage, à la pos-
» session des biens temporels et à la compagnie des
« autres hommes, même des fidèles et de leurs pa-
» rents (1). Au reste c'étaient de bons laïcs, vivant
» de leur travail en silence, et s'exerçant à combat-
» tre les vices l'un après l'autre, afin qu'ayant com-
» battu dans les règles, comme dit saint Paul, ils
» pussent arriver à la pureté du cœur qui les rendit
» dignes de voir Dieu; toutes leurs pratiques étaient
» fondées sur ces principes... (2) Le jeûne conti-
» nuel tendait premièrement à dompter l'intempé-
» rance, puis à prévenir les tentations de l'impu-
» reté et à rendre l'esprit plus libre et plus propre
» à s'appliquer aux choses célestes; mais ils usaient
» d'une telle discrétion qu'ils se conservaient des
» forces suffisantes pour travailler continuellement
» et dormir peu, sans toutefois ruiner leur santé;
» en sorte qu'ils vivaient long-temps sans maladie...
» Ils combattaient l'avarice par leur extrême pau-
» vreté et par leur fidélité à ne rien posséder en pro-
» pre, et à distribuer aux pauvres ce qui leur restait

(1) Chrysost. ad fide'. Patr.

(2) Cass. Inst., 5, c. 12, 16 et 6, c. 7.

» chaque jour du prix de leur travail, après en avoir
» pris leur subsistance ; et ces aumônes étaient si
» considérables, au rapport de saint Augustin, que
» l'on en chargeait des vaisseaux entiers (1). Enfin
» ils combattaient la colère par le silence et la com-
» pagnie, qui les obligeait à se supporter les uns les
» autres ; ils combattaient la paresse par le travail
» continuel, la tristesse par la prière et le chant des
» psaumes, la vanité et l'orgueil par l'obéissance et
» la mortification, etc. (2) »

NEUVIÈME RÉCIT.

NOTE 1re, PAGE 182.

Le poète et le peintre pourraient peut-être trouver des sujets intéressants dans le fait suivant, qui appartient à l'histoire de Bathilde et à l'époque des rois fainéants.

Erchinoalde, maire de Neustrie, craignant que Clovis II n'épousât une princesse d'une noble extraction qui pût réveiller en lui les sentiments de l'indé-

(1) De Mor. Eccl., 1, c. 67.

(2) Chrysost., homm. 72 in Matt.



pendance et de la gloire, résolut de lui faire épouser une esclave (1).

Il choisit la douce Bathilde. Cette vierge, d'une beauté ravissante, soupirait dans l'esclavage, loin des rives natales où le Saxon adore Irminsul. Cette jeune idolâtre servait un jour Erchinoalde à un festin où Clovis était assis : ce roi en fut épris, et l'épousa (2).

Clovis mourut en 655, laissant trois enfants en bas âge. Clotaire, l'un d'eux, eut la Neustrie et la Bourgogne ; Childéric, le second, fut proclamé roi d'Austrasie, et le troisième, encore dans l'enfance, fut oublié dans le partage (3).

Bien que Clotaire ne sentît rien de la royauté derrière la mairie d'Erchinoalde et la régence de Bathilde, cette reine avait su rendre le trône recommandable par ses vertus (4). En faisant des heureux au nom de son fils, elle semblait lui conserver

---

(1) In Vitâ sanct. Batild., c. 1. — Mézeray, Vie de cette reine, au tome 1er de son Hist. de France.

(2) Vita sanct. Bat. — Vanel et Sauval, Hist. des amours des rois de France.

(3) Gesta Franc. ; c. 43. — Cordemoy, Hist. de France, l. 1, p. 341, in-folio.

(4) Vita sanct. Bat. — Mézeray, lieu cité.

à plus belle portion de sa puissance ; mais se lassant trop tôt de la cour, elle se retira à l'abbaye de Chelles, qu'elle avait fondée.

NOTE 2, PAGE 221.

Voici deux portraits de femmes arabes qui apprendront comment les écrivains orientaux dépeignent la beauté.

Le premier est d'*Abi Abdalla - Ben - Alkahilbi Absaneni*, qui vivait à Grenade dans le quatorzième siècle. Il s'exprime en ces mots sur les femmes de cette ville.

« Elles sont toutes belles; mais cette beauté, qui » frappe d'abord, reçoit ensuite son principal charme » de leur grâce, de leur gentillesse. Leur taille est » au-dessous de la moyenne, et nulle part on n'en » voit de mieux prise, de plus svelte; leurs longs » cheveux noirs descendent jusqu'aux talons; leurs » dents, blanches comme l'albâtre, embellissent une » bouche vermeille qui sourit toujours d'un air ca- » ressant; le grand usage qu'elles font des parfums » les plus exquis donne une fraîcheur, un éclat à » leur peau que n'ont point les autres Musulmanes; » leur démarche, leur danse, tous leurs mouve- » mens ont une mollesse gracieuse, une noncha-

» lance légère qui l'emporte sur tous leurs attraits ;
» leur conversation est vive, piquante, et leur es-
» prit, fin, pénétrant, s'exprime sans cesse par des
» saillies ou par des mots pleins de sens. »

Voici le second, dont j'ai emprunté quelques traits; il est tiré des poésies orientales recueillies par Hartmann, et dont M. Malte-Brun a rassemblé les traits divers pour en composer ce tableau :

« Une taille élancée, semblable au jonc flexible
» ou aux longues lances d'Yémen, des hanches d'un
» volume immense qui peuvent à peine passer par la
» porte de la tente, deux pommes de Grenade sur
» un sein d'albâtre, des yeux vifs et languissants
» comme ceux de la gazelle, des sourcils bien ar-
» qués, une chevelure bouclée et noire qui flotte
» sur un cou long comme celui des chameaux ; voilà
» le portrait d'une beauté arabe. »

DIXIÈME RÉCIT.

NOTE 1ere, PAGE 262.

L'ameublement de nos aïeux était fort simple (1); on n'avait alors que des coffres et des armoires,

---

(1) M. de Paulmy, Précis d'une Hist. générale sur la vie privée des Franç. — Sauval, Antiq.

qu'on nommait ainsi parce qu'on y renfermait les armes. Les appartements étaient tapissés avec des nattes tressées en paille de diverses couleurs, que les femmes de Pontoise savaient habilement assortir. On tapissait aussi avec des cuirs peints et dorés (1).

On ne connaissait pas encore ces meubles charmants qui réfléchisssent la vie et la lumière; les riches avaient seulement des miroirs de métal poli. On ne connut les glaces de cristal qu'au temps des croisades.

NOTE 2, PAGE 264.

Il est sans doute plus d'une personne pour laquelle j'essaierais en vain de rendre agréable la table de nos ancêtres sous les premiers siècles. A cette époque on ne connaissait ni les truffes, ni les dindes, ni par conséquent les dindes aux truffes (2), ni les

---

(1) M. de Paulmy, lieu cité. — Manusc. d'Urfé, Poés. prov., pièce 980, *voyez* Sainte-Palaye, t. 2 de ses mémoires sur l'ancienne chevalerie.

(2) On trouve souvent le mot *truffe* dans nos plus anciens romanciers; mais alors il signifiait *friponnerie*, *moquerie*,



petits pois, encore très-rares sous le règne de Louis XIV (1). On ne connaissait pas non plus alors les pommes de terre, les choux-fleurs originaires de Chypre; les cardes, les concombres, que nous devons à l'Espagne, le melon, que Charles VIII apporta en France au retour de ses victoires d'Italie, ainsi que les artichauts, le persil de Macédoine, les abricots, le mûrier, et beaucoup d'autres espèces de légumes et de fruits (2).

On ignorait encore l'art de pomper l'essence des

---

plaisanterie, et l'on appelait *trufféeur* un fripon, un trompeur, un plaisant. En voici des exemples:

> Certes je tenroies à grant truffe
> Qui dirait que tu fusses hom,
> C'onques hom en nule saison,
> Puis qu'il usast d'entendement,
> Ne mena doel, ne marrement.
>
> ROMAN DE LA ROSE, v. 6426.
>
> Mais je n'ai de tes truffes cure;
> Je veux suffisant vesture
> Qui de caut et de froit me gart.
>
> *Ibid.*, v. 9149.

(1) Legrand d'Aussy, Hist. de la vie privée des Français, t. 1. — Champier, de Re Cibariâ. — Bonnefonds en son Jardinier français, an 1665.

(2) Etienne, de Re Hortensi. — Champier, de Re Cibariâ. — Legrand d'Aussy, lieu cité, t. 1, p. 121.

liqueurs et d'extraire le suc des fruits et le parfum des fleurs. Arnaud de Villeneuve parlait de l'eau-de-vie en 1315 comme d'un médicament; et les premiers ratafiats, connus sous le nom de rossolis, ne s'introduisirent en France que sous le règne de Charles IX (1). C'est à peu près à la même époque que les officiers italiens de quelques ambassadeurs et de quelques cardinaux nous firent connaître les glaces, les mousses, le vermicelle, le macaroni, et qu'ils créèrent parmi nous l'art du confiseur (2).

Le souper était le principal repas; les gens pauvres mangeaient des lentilles, des raves et des fèves, légumes très-communs dans les Gaules (3); aux bons jours de fêtes ils mangeaient une oie et des beignets.

Les festins des riches se composaient de trois services; dans le premier figuraient les légumes crus propres à exciter l'appétit, tels que des salades de mauve et de houblon (4).

---

(1) M. de Paulmy, Précis sur la vie privée des Français, vol. unique, p. 69.

(2) M. de Paulmy, lieu cité, p. 86.

(3) Pline et Columelle disent que les Gaulois mangeaient beaucoup d'oignons et de grosses raves.

(4) Legrand d'Aussy, t. 1. — M. de Paulmy, lieu cité.

Dans le second service on apportait les viandes, dressées en pyramides sur des pains faits en forme d'assiettes, et qui, pénétrés du suc de ces mets, étaient ensuite partagés comme des gâteaux. Presque toutes ces viandes étaient du gibier et du porc (1).

Le dernier service était composé de pâtisserie et de fruits (2).

Les convives étaient placés à table de manière à ce que les sexes fussent entremêlés. A chacun de ces couples on servait un plat particulier; et de cet usage est venu le mot familier de *manger à la même écuelle* (3).

Les convives gardaient leurs armes à table, et dans les premiers temps ils en faisaient souvent usage pour terminer leurs querelles quand ils étaient échauffés par le vin (4).

---

(1) Champier, de Re Cibariâ. — Legrand d'Aussy, t. 1, p. 60.

(2) Legrand d'Aussy, lieu cité.

(3) M. de Paulmy, lieu cité, p. 94.

(4) Diod. Sicul., l. 5. — Strab., l. 4. — Polyb., l. 2. — Athen., l. 4, c. 17.

NOTE 3, PAGE 330.

Presque toutes les peines n'étaient alors que pécuniaires (1). Celui qui poursuivait un meurtre devait se contenter de la composition qu'on lui offrait pour prix du sang ; et les lois avaient un tarif pour les plaies de toute grandeur, les offenses de toute espèce, les vols de toute nature (2) ; si le coupable ne pouvait point s'absoudre du forfait par le paiement des amendes, il devenait l'esclave de l'offensé ou de ses héritiers.

Les causes douteuses, comme je l'ai dit, se décidaient par les serments, les épreuves et les combats singuliers (3). Les serments se faisaient sur les reliques des saints, sur leurs tombeaux, sur l'autel, sur la croix et sur l'Evangile.

Celui auquel le serment était déféré faisait jurer avec lui un certain nombre de témoins comme les otages de sa parole. Les épreuves judiciaires

---

(1) Pact. Leg. Sal.

(2) Pact. Leg. Sal. — Cordemoy, Histoire de France, t. 1, p. 327.

(3) Pact. Leg. Sal. — Becm., Dissert. de Prod. sang. — Muratori, Dissert. de Jud. Dei. — Du Cange, en son Gloss. — Capitul. Baluz.



se faisaient au moyen de l'eau froide, de l'eau bouillante et du fer rouge. Si l'accusé ne poussait aucun cri, si les tortures ne laissaient aucune trace sur ses membres, alors il était absous, parce qu'on se persuadait que Dieu se déclarait pour l'innocence.

Georges Eccard, Jérôme Bignon, Mably, Montesquieu nous ont laissé des remarques savantes sur la loi salique; la plupart des historiens de France ont aussi parlé de cette loi célèbre. Voici ce qu'en dit Cordemoy, qui me semble un des auteurs les plus exacts et les plus curieux pour tout ce qui concerne la première race (1):

« Il n'y a point de crime, pour petit qu'il soit, » dont elle ne prescrive les peines; il n'y a aucun » larcin, soit de bestiaux, de chevaux, de chiens, » d'oiseaux, de poissons, de fruits, de meubles ou » d'esclaves dont le dédommagement ne soit fixé à » de grandes sommes (2); et la loi avait tellement en » vue la sûreté publique, qu'elle condamnait à deux » cents sous d'or quiconque osait dépouiller un homme » endormi ou mort (3). Il n'était même pas permis

(1) Cordemoy, Hist. de France, t. 1, p. 326 et 327.
(2) Leg. Sal., t. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, etc.
(3) Ib., t. 15, 17, 27.

» de se servir d'un cheval qu'on rencontrait, et il
» en coûtait quinze sous d'or à qui osait monter
» dessus sans la permission de celui qui en était le
» maître.

» Il en était de même des injures, soit de celles
» qui se font par paroles, soit de celles qui se font
» par des actions indécentes; on condamnait, par
» exemple, celui qui touchait la main d'une femme à
» quinze sous d'or, et au double s'il lui prenait le
» bras; l'amende allait jusqu'à quarante sous d'or si
» on lui touchait le sein. Ces sommes paraissent ex-
» cessives; mais comme les Français menaient leurs
» femmes à l'armée, il était important qu'elles pus-
» sent aller par la campagne et dans le camp sans
» appréhender les insolences des passants ou des
» soldats.

» Les blessures sont désignées dans cette loi avec
» une exactitude surprenante; la peine des grands
» crimes, comme le rapt, l'incendie, les maléfices,
» le faux témoignage, etc., y est aussi marquée;
» mais il n'y avait que peu de crimes qui fussent
» punis de mort; cette peine n'était que pour ceux
» qui avaient conspiré contre la personne du prince.
» On composait pour tous les autres crimes, et
» même pour les homicides, selon certaines appré-
» ciations fixées par la loi.

» La composition pour le meurtre d'un évêque
» était de neuf cents sous d'or ; pour celui d'un prê-
» tre de six cents, et ainsi des autres ordres à pro-
» portion. On composait à deux cents pour un laïc
» ingénu ; à la moitié moins pour un Romain posses-
» seur ; pour un Romain ou Gaulois tributaire on ne
» payait que quarante-cinq sous d'or. On payait
» aussi pour les serfs, et beaucoup plus pour ceux
» des maisons royales ou des églises que pour ceux
» des particuliers.

» Quand le meurtrier n'avait pas de quoi payer
» la composition portée par la loi, il fallait que ceux
» qui étaient ses parents jusqu'à certains degrés
» payassent pour lui, et s'ils n'étaient pas assez ri-
» ches, il devenait l'esclave de ceux à qui la compo-
» sition était due.

» Elle se partageait entre les parents du mort ; les
» enfants en avaient la moitié, et l'autre moitié ap-
» partenait aux parents du côté paternel et du côté
» maternel qui auraient dû payer pour lui s'il avait
» tué quelqu'un sans avoir eu moyen de payer la
» composition. Ainsi la famille de celui qui avait été
» tué et l'état même perdaient moins que si l'on eût
» condamné le meurtrier à la mort ; car en le lais-
» sant vivre on conservait un homme à l'état, et la
» famille avait ou le profit de la composition ou un
» esclave, etc. »

NOTE 4, PAGE 351.

Sous la première race de nos rois il y avait sept grands officiers de la couronne ; les six premiers regardaient l'état en général; le septième était spécialement institué pour la personne du roi. Ces officiers étaient le maire du palais, les ducs, les comtes, le comte du palais, le comte de l'estable, le référendaire, le chambrier.

Le Maire du Palais était le premier des officiers, ainsi que l'indique son nom, qui dérive évidemment de *major*; c'était une espèce de lieutenant-général qui peut être comparé au préfet du prétoire à Rome.

Originairement les maires du palais étaient délégués par le prince pour régler les points importants d'administration, de police ou de finance ; mais leur ambition agrandit rapidement leur autorité au préjudice de leur maître. Ils devinrent sous les successeurs de Clovis les généralissimes des armées, les tuteurs des rois, les arbitres absolus de toutes les affaires du dedans et du dehors.

La dignité de maire du palais sembla tomber en désuétude à compter de l'avénement de Pepin au trône. Ce grand homme, étant devenu roi, de maire

du palais qu'il était, craignit qu'à l'avenir un autre osât ce qu'il avait entrepris; en conséquence il laissa ce poste vacant. Quelques auteurs, et entr'autres Fauchet en ses Origines, ont pensé qu'au maire du palais succéda le sénéchal. Cet officier, loin d'attenter comme ses prédécesseurs à la puissance royale, se renferma obscurément dans les détails intérieurs de la maison du roi; c'était une espèce d'intendant qui réglait le service de la table et l'ameublement du palais. Le sénéchal devint même pour les romanciers, les troubadours et les poètes, une sorte de personnage grotesque dont la risible importance ou la crédule simplicité ont souvent égayé la veillée des châteaux (1).

Des Ducs. Duc vient de *dux*, conducteur. Ce titre ne fut considéré comme une dignité que dans la décadence de l'empire romain. Ce n'est guère que sous Dioclétien ou Constantin qu'on appela *duces* et *magistri armorum* les gouverneurs des provinces et ceux qui conduisaient aux frontières un grand nombre de troupes (2).

---

(1) Fauchet, des Orig., ch. 10, p. 26. — *Voyez* aussi les romans du Chevalier à la Charette et tous ceux de la table ronde.

(2) Fauchet, lieu cité, ch. des Ducs, p. 51.

Des Comtes. Il y avait douze comtes sous un duc; de même que les ducs gouvernaient les provinces, de même aussi les comtes gouvernaient les villes, et si l'on peut comparer les premiers aux anciens proconsuls, on peut comparer ceux-ci aux officiers que les Romains appelaient *comites*.

Les fonctions des comtes étaient de conduire à la guerre les milices de leur gouvernement, et d'administrer la justice (1).

Dans plusieurs anciens romans, ces officiers sont appelés indifféremment *quens* et comtes (2).

Comte du Palais. Le comte du palais avait rang après les ducs et les comtes. Il avait l'administration de la justice et droit d'inspection et de commandement sur tous les officiers de la bouche (3).

Du Comté d'Estable. Le comte d'estable, *comes stabuli*, n'était originairement qu'une espèce de grand écuyer qui avait l'inspection des haras et des écuries du roi; il paraît même que ces fonctions n'étaient pas très-honorables, puisque Justinien,

(1) Marcel, Preuves du 6e siècle, t. 1, p. 113.

(2) *Voyez* le roman de Siperis de Vineaux.

(3) Greg. Turon., l. 10, cap. 29.

voulant punir Bélisaire, lui ôta le commandement des armées, et le fit *comes stabuli* (1).

Mais par degrés le connétable s'éleva à la première dignité militaire, et fut regardé comme le plus grand officier de la couronne (2).

Du Référendaire. Le référendaire n'avait pas, sous la première race de nos rois, l'acception qu'il a aujourd'hui à la cour des comptes. Dans l'origine cet officier était ce que fut depuis le chancelier; il gardait l'anneau où était empreint le sceau royal (3).

Du Chambrier. Cet officier, comme l'indique son nom, avait soin de la chambre du roi et commandait aux domestiques appelés valets-de-chambre.

Le chambrier qu'on appela depuis chamberlan et chambellan, était, sous le nom de *præpositum sacri cubiculi*, une des plus nobles charges de l'empire romain; celui qui en était revêtu avait le titre d'illustre (4).

---

(1) Greg. Turon., l. 3, c. 32. — Fauchet, Orig., p. 68.

(2) Vie de Bertrand du Guesclin. — Du Tillet, Fauchet, etc.

(3) Greg. Turon., l. 5, c. 3.

(4) Leg. ultim. Cod. de Præp. sec. cub.



Le chambellan avait la garde des coffres, de l'or et de l'argent (1).

NOTE 5, PAGE 353.

Les plaisirs des Français, sous la première race, étaient les jeux de balle, de dés et d'échecs. Ces derniers jeux leur plaisaient tant qu'ils s'y livraient des nuits entières, et avec une si grande fureur qu'après avoir perdu leur fortune, ils finissaient par jouer leur liberté. Leur exercice favori était la chasse et la pêche. En ce temps-là on connaissait déjà le cor et les faucons (2).

Les Français avaient plus de spectacles sous la première race que sous la seconde et au commencement de la troisième ; car la plupart de ces divertissements étaient donnés par les Romains, tels que les combats des bêtes feroces et les pantomimes ; mais ces deux sortes de spectacles furent ensuite défendus avec raison par les conciles, l'un à cause

---

(1) Le tournoiement de l'Ante-Christ. — Marcel, Preuves du 6e siècle, t. 2, p. 104. — Fauchet, Orig.

(2) Legendre, Mœurs et Cout. des Franç., vol. unique. — De Paulmy, Précis sur la vie privée des Franç. — D'Esparron, Traité de la Fauconnerie.

de sa cruauté, et l'autre à cause de l'indécence que les histrions mettaient dans leurs gestes (1).

Le spectacle qu'on applaudissait le plus en ces temps-là, et qui, dit-on, était singulièrement perfectionné, c'était la danse sur la corde lâche ou tendue (2). Marcel en ses origines de la monarchie française, Strutt en ses antiquités, MM. de Paulmy, Legendre, Legrand d'Aussy, etc., parlent de beaucoup d'autres divertissements; mais il serait trop long de les rapporter; il suffit d'indiquer ces auteurs.

NOTE 6, PAGE 355.

Ces profusions rappèlent le trait suivant : L'amiral Russel, se trouvant en rade à Lisbonne, invita un jour tout l'équipage de sa flotte à venir prendre un bol de punch. Il avait fait construire à cet effet, dans le milieu de son jardin, un bassin de marbre où l'on versa 600 bouteilles d'eau de vie, 600 bouteilles de rhum, 1200 bouteilles de vin de Malaga, 4 tonneaux d'eau bouillante, 600 livres d'excel-

---

(1) Procop., l. 11. — Cassiod., l. 11, épist. 41. Salv., de Gubern. Dei, l. 6. — Conc. arel., 2, c. 5. — Capitul. Baluz., l. 1.

(2) Legendre, lieu cité.

lent sucre, 200 noix de muscade en poudre et le jus de 2600 citrons. Un jeune mousse, qui représentait Ganymede, voguait sur le bassin, dans un batelet d'acajou, et servait à boire à tous les convives, placés au nombre de plus de 600 sur des bancs rangés en amphithéâtre autour de ce singulier service.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE
DU SECOND VOLUME.

SIXIÈME RÉCIT.

SEPTIÈME RÉCIT.

HUITIÈME RÉCIT.

NEUVIÈME RÉCIT.

DIXIÈME RÉCIT.

FIN DE LA TABLE.



